



**HAL**  
open science

## L'émergence du faubourg d'Ingouville (1740-1820).

Pauline Roy

► **To cite this version:**

Pauline Roy. L'émergence du faubourg d'Ingouville (1740-1820).. Sciences de l'Homme et Société. 2022. dumas-04141945

**HAL Id: dumas-04141945**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04141945>**

Submitted on 26 Jun 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

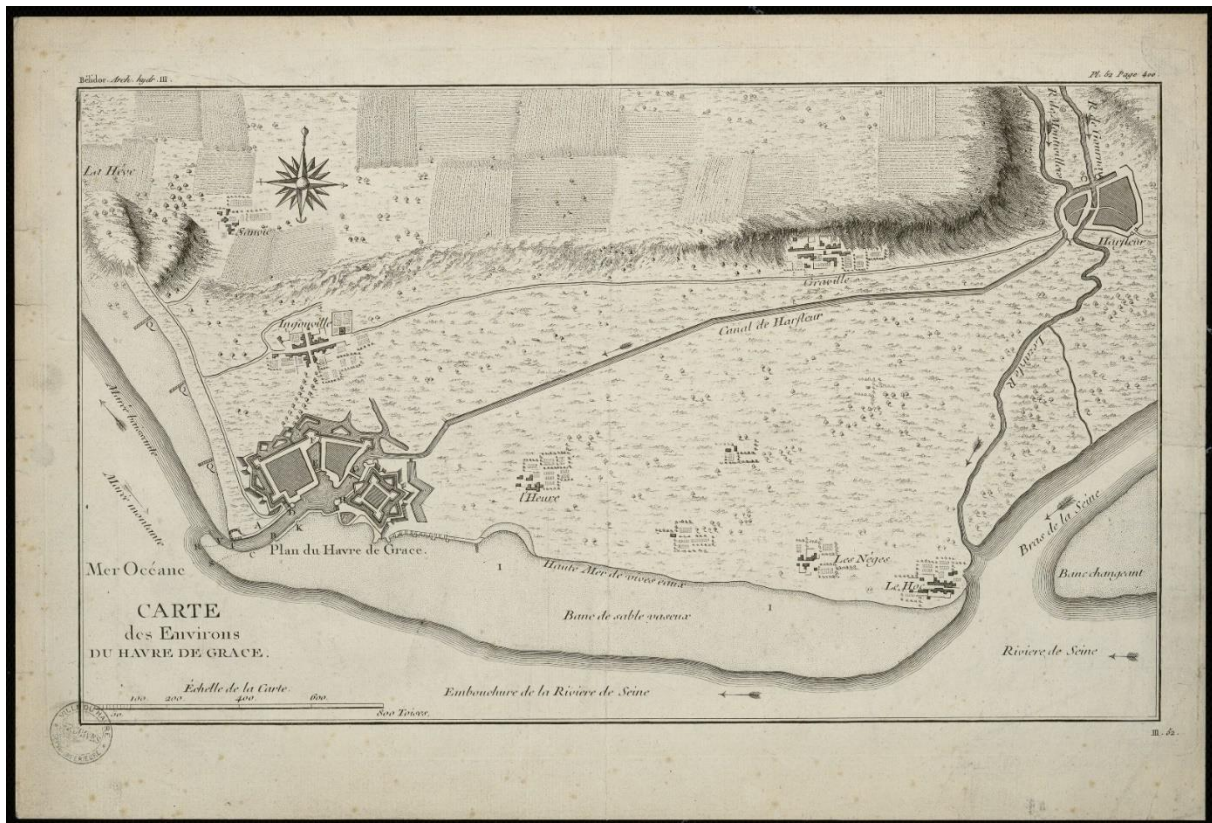
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# L'émergence du faubourg d'Ingouville ( 1740-1820)

**Pauline Roy**



Mémoire de Master Sciences  
Historiques sous la direction  
de Stéphane Haffemayer et Éric Saunier

Mémoire soutenu en juin 2022

**Illustration de couverture :**

*Le Havre – carte des environs du Havre de Grâce – 1720*

Archives municipales de la ville du Havre – 1Fi142

# **L'émergence du faubourg d'Ingouville (1740 et 1820)**

Pauline Roy

Mémoire de Recherche en Sciences Historiques sous la direction de Monsieur  
Stéphane Haffemayer

Professeur d'Histoire moderne – Université de Rouen-Normandie

Et de Monsieur Éric Saunier

Maître de conférences en Histoire moderne – Université du Havre

Mémoire soutenu en juin 2022

Université de Rouen – Normandie  
UFR Lettres et Sciences humaines

## Remerciements

Pour commencer, mes premiers remerciements vont bien évidemment à mes deux directeurs de Mémoire pour m'avoir guidée dans ma recherche, pour leurs conseils, leurs corrections et leurs soutiens. Tout d'abord Stéphane Haffemayer que je remercie sincèrement pour avoir accepté de me prendre sous sa direction, à la sortie de ma licence, alors que je n'étais pas encore étudiante de l'Université de Rouen. Ses conseils et sa bienveillance m'ont énormément apporté à la fois pour la rédaction de cette étude, mais aussi pour la globalité de ces deux années de Master. Enfin, Éric Saunier, pour m'avoir guidé dans le choix de ce sujet qui n'a cessé de me passionner depuis deux ans, pour les nombres d'heures passées à relire mes textes et également pour m'avoir offert l'immense opportunité de participer au Congrès du CTHS en mai 2022 à Aubervilliers.

Doit être remercié également, l'ensemble des professeurs et maîtres de conférences dont j'ai pu assister aux cours, aussi bien à l'Université du Havre qu'à l'Université de Rouen, pour la qualité de leurs enseignements.

Je tiens aussi à remercier l'ensemble du personnel des archives municipales du Havre pour leur aide et leurs conseils et tout particulièrement Cassandre Jouot, qui par un heureux hasard travaillait sur le reclassement du fonds d'Ingouville et qui m'a gentiment partagé son travail en cours. Ainsi que le personnel des archives départementales de Rouen pour leur bienveillance et leur gentillesse, notamment Christèle Potvin qui travaillait sur le reclassement des sources concernant les corporations des métiers en Seine-Maritime et qui m'a également partagé son travail en cours. Enfin, je remercie les archives nationales de Paris pour leur écoute et leur accessibilité.

Un grand merci également à l'ensemble de mes collègues au sein des Musées d'Art et d'Histoire de la ville du Havre, pour leur soutien, leurs conseils et leur intérêt pour cette étude notamment à travers leurs questions et interrogations.

Je tiens à remercier ma famille pour leur immense soutien, à mon père pour m'avoir transmis sa passion pour l'histoire et ma mère pour m'avoir soutenu durant l'ensemble de mes études. Je remercie pareillement mes frères, Charles, Gaultier et Gabriel pour avoir toujours cru en mes capacités. Une tendre pensée également pour Michel et Enguerran. Je souhaite tout particulièrement remercier Béatrice et Lionel pour leurs conseils rassurants et pour m'avoir épaulé tout au long de ces deux années. Merci tout particulièrement à mes camarades et amies, Clothilde, Catherine et Iris pour leur bienveillance et leurs paroles rassurantes. Ainsi

qu'Armelle Ponsot, une personne dont je respecte et admire énormément le travail et qui est devenue une amie sincère.

Pour terminer, ce Mémoire de recherche n'aurait jamais existé sans le soutien infailible et les conseils bienveillants de Benjamin Bocé. Un immense merci pour m'avoir poussé à réaliser ce Master, pour les longues heures passées ensemble aux archives municipales et pour avoir écouté pendant des heures mes monologues sur « mon » faubourg d'Ingouville. Merci de m'avoir aidé à surmonter les difficultés et les doutes que peut entraîner un tel travail universitaire.

## Résumé :

Ce mémoire consiste à analyser le processus d'émergence d'un faubourg, Ingouville, près de la ville du Havre entre 1740 et 1820. Notre questionnement principal consiste à réfléchir à la façon dont une bourgade se transforme en faubourg de grande ville entre le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle et le début du XIX<sup>e</sup> siècle, durant une période marquée à la fois par de fortes mutations économiques liées à la croissance des activités maritimes, par le fort impact de la crise révolutionnaire et par des mouvements migratoires d'importance. Ce contexte a entraîné à la fois un bouleversement démographique et de nouvelles relations entre Ingouville et le Havre, ville la plus proche du faubourg qu'il convient d'analyser tant dans leur dimension sociale, politique que culturel.

**Mots clés Rameau :** *Urbanisme : Aménagement urbain-développement urbain-Espace urbaine—aménagement-habitat (urbanisme)-planification urbaine-villes--aménagement-villes—planification-villes modèles<sup>1</sup>*

## Abstract :

This thesis is useful to analyze the emergence process of the suburb of Ingouville, near to Le Havre between 1740 and 1820. The main question is 'How an independent urban territory could become an important suburb of a big city, in just a few decades.' During the 18<sup>th</sup> century, thanks to the development of the proto industry of this period, Ingouville knows a social and urban evolution. But, in addition of this phenomenon, we can observe a strong political commitment of the population of Ingouville during the French Revolution. This topic also allows us to find the links existing between the city of Le Havre and Ingouville during this period. These links were essential to the development of each of these two territories. The main fields that we will approach in the thesis are: social history, urban history and political history.

**Key Words:** *Urbanism : Urban planning-urban development-urban space—planning-settlement (urbanism)-cities—settlement planning-model cities*

---

<sup>1</sup> <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb13162693z>

# Plan du mémoire de master

## → **Partie 1 : Ingouville, une société en mutation et un territoire en tensions (1740-1789)**

### - **Chapitre 1 : Approche socio-démographique d'un faubourg en formation**

- 1) *Des Ingouvillais de plus en plus nombreux à partir de la Révolution*
- 2) *Un mouvement migratoire de plus en plus important au profit des migrations lointaines*
- 3) *Quand les travailleurs d'Ingouville rencontrent ceux du Havre et s'en différencient*

### - **Chapitre 2 : Particularités urbaines**

- 1) *De la paroisse rurale à la paroisse urbaine*
- 2) *Transformations urbanistiques : naissance de la chaussée d'Ingouville*

### - **Chapitre 3 : Des tensions sociales en croissance**

- 1) *La montée de la pauvreté : source de tensions à Ingouville ?*
- 2) *L'hôpital général ou l'échappatoire aux tensions*

## → **Partie 2 : Métamorphoses révolutionnaires (1789-1794)**

### - **Chapitre 1 : La conscience politique naissante d'un faubourg**

- 1) *Le printemps 1789 : des revendications politiques proches de celles du Havre*
- 2) *Une montée de la pauvreté qui inquiète les Havrais*
- 3) *1789-1791 : du problème de la faim aux désordres sociaux*
- 4) *1793-1794 : le livre de la Bienfaisance nationale ou l'expression des désordres Ingouvillais*

### - **Chapitre 2 : Ingouville, une Révolution en contrepoids du Havre ?**

- 1) *Le personnage de Musquinet-Lapagne : maire et révolutionnaire ?*
- 2) *L'entrée en scène des jacobins d'Ingouville*

## → **Partie 3 : L'affirmation d'un faubourg (1800 – 1825)**

### - **Chapitre 1 : Un faubourg ?**

- 1) *Un nouveau contexte sociétal*
- 2) *Particularismes urbains*

### - **Chapitre 2 : L'expression d'un antagonisme**

- 1) *Une population qui effraie...*
- 2) *... mais que la municipalité d'Ingouville arrive à réguler*



## Introduction

La protoindustrialisation qui se développe au XVIII<sup>e</sup> siècle a eu un impact important sur le développement des villes à l'échelle européenne. Dans le cadre de cette évolution, l'activité textile a occupé une place primordiale et, s'agissant de la généralité de Rouen, la ville du Havre, bien que de manière beaucoup moins affirmée que celle de Rouen, a été fortement bouleversée par ce mouvement économique qui a contribué à en faire un grand port commercial par son rôle d'exportation des cotonnades. De cette évolution a découlé la forte croissance démographique de cet espace urbain, à l'exemple de nombreuses villes européennes, notamment au XVIII<sup>e</sup> siècle. Alors qu'en 1700, on dénombre 275 villes européennes possédant entre 10 000 et 20 000 habitants, ce chiffre a presque doublé un siècle plus tard, avec un résultat de 403 villes pour les villes démographiquement comparables en termes d'habitants<sup>2</sup>. Durant cette même période qu'on constate l'apparition de faubourgs qui forment alors comme des « couronnes » autour de zones urbaines, comme c'est le cas pour le faubourg d'Ingouville, près du Havre, qui progresse tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, jusqu'à atteindre les 5 000 habitants sous la Révolution.

### *Une recherche dans le cadre d'une ville moyenne*

Ce processus se déroule dans un cadre urbain particulier qui est celui d'une ville, Le Havre, dont la démographie est celle d'une ville moyenne (20 000 habitants en 1789). Il convient de rappeler que cette notion est l'objet d'un débat historiographique. Il y a près de 50 ans, en 1974, Tertius Chandler et Gérard Fox<sup>3</sup> expliquaient que « les grandes lignes de l'urbanisation » ne concernaient en effet que les villes possédant au moins 20 000 habitants, ce qui représenterait près de 300 villes (295) européennes. Une décennie après en 1984, Jan de Vries<sup>4</sup> préférait utiliser le seuil de 10 000 habitants, ce qui monte le nombre de ces villes moyennes à 379. Un peu plus tard, Paul Bairoch<sup>5</sup> avançait le chiffre de 5 000 habitants. Sans trancher ce débat, si l'on accepte l'emploi de ce dernier chiffre, on peut considérer qu'en 1500, 8,3 millions de personnes résidaient dans des villes de plus de 5 000 habitants et 21 millions de

---

<sup>2</sup> BAIROCH, Paul. *Villes et développement économique : De l'aube de l'histoire à nos jours*. 1988, pp.116-117.

<sup>3</sup> CHANDLER, Tertius ; FOX, Gérard. *3 000 ans de croissance urbaine*. Academic Press : New York et Londres, 1974, p.50-54.

<sup>4</sup> DE VRIES, Joan. *Urbanisation européenne 1500-1800*. 1984, P.18.

<sup>5</sup> BAIROCH, Paul. *Villes et développement économique : De l'aube de l'histoire à nos jours*. 1988, pp.116-117.

personnes en 1800. De fait, durant la période moderne, la population a été multipliée par 2,5, le taux d'urbanisation passant de 15,1% en 1500 à 17,5% en 1800<sup>6</sup>.

Mouvantes au niveau de leur périmètre quantitatif, ces villes moyennes, dont l'étude a été l'objet d'un fort renouvellement depuis trente ans<sup>7</sup> ont évolué dans un cadre de croissance démographique urbaine dont l'évolution est en revanche peu discutée. Cette évolution se caractérise par une augmentation significative au XVI<sup>e</sup> siècle, une stabilisation au XVII<sup>e</sup>, puis un important rebond au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le cas des villes anglaises en est un exemple parfait : Birmingham est passée durant la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle de 7 000 à 24 000 habitants. Bath a vu sa population décupler au XVIII<sup>e</sup> siècle, grâce à la mode des bains. En 1690, sa population s'élève à 3 000 habitants tandis qu'en 1801, elle en dénombre 33 000<sup>8</sup>. Mais durant cette période, l'activité économique à travers l'importance de la sidérurgie et la métallurgie auprès des matières textiles, explique cette évolution, comme en témoigne l'exemple de Sheffield où la coutellerie a permis à la ville de passer de 3 500 à 45 000 habitants de 1700 à 1800.

Sous une forme originale, les villes françaises, portuaires notamment, ont connu ce phénomène de croissance démographique dynamisée par le mouvement économique. C'est le cas du Havre qui vit sa population passer de 12 000 habitants lors du recensement en 1723<sup>9</sup>, à 20 000 habitants en 1789, cela en lien avec « l'atlantisation » du commerce et le développement de l'économie coloniale<sup>10</sup>.

Quelle conséquence eut ce double mouvement de croissance démographique et d'essor économique lié au progrès de la protoindustrie et des activités maritimes ? Cette question a été la source de nombreux débats dans le champ des sciences humaines. Lynn Lees et Paul Hohenberrg<sup>11</sup> ont ainsi établi l'idée de liens directs entre croissance démographique des villes et développement de villes marquées par l'influence de la protoindustrie, dans le « triangle » incluant les villes du nord de la France, des Pays-Bas du Sud et d'Angleterre, où les villes dépassent souvent les 50 000 habitants. Ce triangle a émergé dès le XVI<sup>e</sup> siècle et s'est épanoui

---

<sup>6</sup> ZELLER, Olivier ; PINOL, Jean-Luc. *La Ville moderne XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle. Histoire de l'Europe urbaine*. Paris, Points Histoire, 2012.

<sup>7</sup> RUGGIU, François-Joseph. *Les élites et les villes moyennes au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris : Lharmattant, 1997.

<sup>8</sup> ZELLER, Olivier ; PINOL, Jean-Luc. *La Ville moderne XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle. Histoire de l'Europe urbaine*. Paris, Points Histoire, 2012.

<sup>9</sup> GASTINNE, Jean-Baptiste. *Le Havre 1517-1789 : Histoire d'une identité urbaine*. Mont-Saint-Aignan : Publications de l'Université de Rouen et du Havre, 2016.

<sup>10</sup> DELOBETTE, Édouard. *Ces Messieurs du Havre. Négociants, commissionnaires et armateurs de 1680 à 1830*. Histoire. Université de Caen, 2005. Français. ([tel-00219751](tel:00219751)).

<sup>11</sup> HOHENBERG ; LEES. *La formation de l'Europe Urbaine, 1000-1950*. Paris : PUF, 1988.

au XVIII<sup>e</sup> siècle, Lees et Hohenberg montrant que ces importantes villes se sont formées par absorption des campagnes et des petites villes devenant des « parasites ». Ces transformations et absorptions de certains paysages urbains sont rendues d'autant plus possibles par la facilité d'accès au niveau des transports et des routes, longtemps insuffisantes. Voilà pourquoi au XVIII<sup>e</sup> siècle, le Havre décide de paver et de créer des routes passant par la paroisse d'Ingouville qui permirent notamment de rejoindre la ville de Rouen.

*La place du Havre et de ses paroisses limitrophes dans la ville normande : une nécessaire comparaison avec Rouen*

Dans la province de Normandie, à côté de Rouen et ses marges urbaines, Le Havre et la bourgade limitrophe d'Ingouville, est sans aucun doute le binôme principal qui pose la question de ce processus de passage d'une commune indépendante en un véritable faubourg ainsi que des transformations qui caractérisent ces espaces urbains. Cette situation doit être analysée dans le cadre d'une étude qui doit prendre aussi en compte les critiques des thèses d'Hohenberg, formulée dans les années 1990, lesquelles lui reprochent un manque d'attention à l'initiative des acteurs<sup>12</sup>. Dans une autre perspective, les travaux de Vries ont également montré que la ville moyenne « n'avalait » pas toujours les villes alentour, jouant parfois un rôle essentiel pour leur propre croissance. Il faut considérer avec force ces critiques dans une étude située dans un espace régional que nous considérons comme privilégié, pour deux raisons.

D'une part parce que, partant de notre point de vue, la protoindustrie est à l'origine de l'émergence d'un phénomène faubourien déjà connu qui concerne Rouen et les villes environnantes. La capitale normande a été pionnière dans un processus commencé tôt au XVIII<sup>e</sup> siècle et les études sur le processus de formation du faubourg de Saint-Sever lié au développement manufacturier de cette ville sont nombreuses. Avec l'arrivée massive des manufactures due à la protoindustrialisation toujours croissante, Saint Sever connaît une forte croissance démographique qui contraste avec la stabilité de la ville de Rouen qui ne pouvait plus accueillir les manufactures. À partir de l'année 1750, cette dernière, a commencé à revêtir son aspect du XIX<sup>e</sup> siècle, avec une rive droite accueillant le centre-ville, et une rive gauche où se situe ce faubourg et où la vie sociale et professionnelle tend à copier celle du centre-ville tout en s'en différenciant et, dans sa thèse, Jean-Pierre Bardet<sup>13</sup>, évoque souvent la vie de ce faubourg, ses spécificités et particularismes. Ainsi, sur le plan de l'étude du monde du travail,

---

<sup>12</sup> DERVILLE Alain. P.M. Hohenberg et L.H. Lees, *La formation de l'Europe urbaine. 1000-1950*. 1992. In: *Revue du Nord*, tome 76, n°304, janvier-mars 1994. p.173-174.

<sup>13</sup> BARDET, Jean-Pierre. *Rouen au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris : SEDES, 1983.

on sait que les maîtres des métiers du faubourg bénéficiaient des mêmes droits que ceux de Rouen, même si à certains moments, ils ne figuraient pas sur les mêmes registres des corporations. La question des corporations et de l'inclusion ou non de ces travailleurs est ici très importante. Jean-Pierre Bardet montre également que pendant une longue période, le faubourg Saint Sever a dû lutter pour être administré de la même manière que la ville. En 1691, il existe ainsi des traces d'un marchand rouennais, Charles Osolle, qui apporte une requête pour l'ensemble du faubourg. Le marchand demande à ce que Saint Sever soit régi par la même justice qu'à Rouen. Et Jean-Pierre Bardet ajoute qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, il n'était pas rare que les faubourgs soient administrés par une justice seigneuriale contrairement aux villes qui elles, étaient soumises à une justice royale. Par ailleurs, dès le règne d'Henri IV, Saint Sever a été l'objet d'attentions royales particulières. En effet, en 1596, ce dernier décide de faire du faubourg une « ville nouvelle », toujours selon Jean-Pierre Bardet. L'auteur explique alors que la volonté royale était de faire venir des marchands et artisans grâce à des réductions fiscales et également d'implanter des manufactures de manière réfléchie et stratégique. L'historien précise toutefois que ce ne sera pas particulièrement le cas puisque les manufactures ont plutôt été implantées de manière « hasardeuse ». L'objectif initial était en fait d'agrandir la ville et de faire de Saint Sever un véritable lieu « industriel ». D'autres idées ont également été pensées à cette époque. Notamment le percement d'un canal dont on évoquait déjà l'ébauche sous Henri IV et qui est de nouveau mentionné juste avant la Révolution française. L'objectif de ce canal aurait été de subvenir aux besoins en eau des habitants du faubourg. Cependant, l'ensemble de ces projets n'ont pas abouti. Saint Sever a été laissé aux initiatives urbanistiques.

Or, face à la connaissance que nous avons des relations entre Saint-Sever et Rouen, le faubourg de l'autre grande ville normande, Le Havre, dont l'évolution est marquée par l'internationalisation des échanges et l'affirmation de son port, n'a pas été étudié sous l'angle des relations avec la ville qui l'absorbera au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>14</sup> à l'exception de quelques études menées à partir de prismes ou de périodes ciblées<sup>15</sup>.

De fait, face à Rouen et à son faubourg, se dressent ainsi Le Havre et le faubourg d'Ingouville montrant des points communs. Ingouville présente la même démographie que Saint-Sever, 5000 habitants, en 1790 pour la première, en 1792 pour la seconde, si l'on suit les

---

<sup>14</sup> Ingouville est une paroisse puis une commune indépendante relevant de sa propre organisation municipale jusqu'à ce qu'elle soit rattachée au Havre en 1852.

<sup>15</sup> MERRIMAN, John. *Aux marges de la ville : Faubourgs et banlieues en France, 1815-1870*. Paris : Seuil, 1994.

études de Jean-Pierre Bardet<sup>16</sup> pour Rouen, de Jean-Baptiste Gastinne pour le Havre<sup>17</sup>. Dans les deux cas, il s'agit aussi d'une population qui a doublé au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Au plan urbanistique, Saint Sever et Ingouville ont subi l'un comme l'autre, des transformations. En ce qui concerne Saint Sever, ce dernier a été l'objet durant la période moderne, de projets d'urbanisme qui ont plus ou moins abouti, mais qui visaient toutefois à promouvoir un territoire industriel. Tandis qu'Ingouville est passé d'un territoire rural en un territoire urbain, devenant industriel. Les populations vivant au sein de ces lieux sont également relativement similaires puisqu'il s'agit d'habitants majoritairement pauvres. On y retrouve, principalement des artisans et de plus en plus d'ouvriers. Ces ressemblances entre les deux territoires s'affirment au XIX<sup>e</sup> siècle. Ingouville tout comme Saint-Sever voient s'implanter un certain nombre de manufactures. Dans les deux cas, on rejette hors de la ville, des activités odorantes et salissantes.

Il reste des différences. Ingouville est ainsi aussi peuplé que Saint-Sever, mais se trouve autour d'une ville qui compte trois fois moins d'habitants, où la vocation maritime pose le problème de l'affirmation d'un faubourg très différemment. Il existe aussi une grande différence entre ces deux territoires qui réside dans le fait qu'Ingouville est un faubourg en émergence et très influencé par l'activité portuaire de la ville du Havre, alors que Saint Sever est un faubourg déjà en place au XVIII<sup>e</sup> siècle et façonné par l'activité manufacturière. L'autre différence majeure est que le faubourg d'Ingouville, souvent cité, n'a jamais été étudié.

*Ingouville : un terrain exploré par la recherche...*

Comblant le vide qui touche Le Havre et ses villes environnantes par rapport à Rouen et aux siennes : telle est la raison du choix de notre sujet. Un choix qui nécessite cependant un préalable : revenir sur la notion de faubourg, la distinguer de celles de banlieue et de périphérie, et surtout rappeler les critères retenus pour reconnaître son existence, dès l'époque moderne, afin de donner la direction de notre travail ainsi que le choix des bornes chronologiques.

Le faubourg est l'antithèse du « bourg », l'inverse du « vrai bourg », soit le centre-ville. Il s'agit donc de centrer notre propos autour du dialogue entre ce centre et le territoire situé en dehors des remparts de la ville dont les origines de l'émergence peuvent varier. Dans son ouvrage intitulé « *Aux marges de la ville* »<sup>18</sup>, John Merriman nous montre que le phénomène faubourien a commencé au XVIII<sup>e</sup> siècle et, selon l'auteur, il existe différents critères de

---

<sup>16</sup> BARDET, Jean-Pierre. *Rouen au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris : SEDES, 1983.

<sup>17</sup> GASTINNE, Jean-Baptiste. *Le Havre 1517-1789 : Histoire d'une identité urbaine*. Mont-Saint-Aignan : Publications de l'Université de Rouen et du Havre, 2016.

<sup>18</sup> MERRIMAN, John. *Aux marges de la ville : Faubourgs et banlieues en France, 1815-1870*. Paris : Seuil, 1994.

formation des faubourgs. En effet, il est possible d'identifier le critère de l'activité (à travers la formation de faubourgs agricoles ou proto-industriels en fonction des besoins provoqués par la croissance démographique) ou bien encore le critère de la confession religieuse (il existe des faubourgs catholiques et protestants). De là, on constate la présence de populations faubouriennes originales, formées de groupes d'ouvriers ou de migrants, d'hérétiques, prompts à donner naissance à une « Grande Peur » liée à la formation de soulèvements, tels que celui du 16 juillet 1789, auxquels Ingouville, n'a pas échappé.

S'agissant d'Ingouville, si la vie de ce faubourg n'a pas été étudiée de façon exhaustive, l'historiographie normande nous donne des connaissances qui doivent servir de socle à notre étude, notamment les études de Danièle Pingué<sup>19</sup> et de Guy Lemarchand<sup>20</sup> sur les clubs des Jacobins et les violences en Normandie durant la Révolution.

Plusieurs historiens se sont penchés sur l'histoire de ce faubourg qui est liée à celle du Havre et notamment aux origines de la ville portuaire puisqu'Ingouville est la paroisse originelle de cette ville. En effet, en 1517, la paroisse d'Ingouville avait octroyé 24 acres de terre à la nouvelle municipalité. Ces terres ont d'ailleurs été très vite un objet de discorde puisque quelque temps après, Louis Mallet de Gravelle qui avait des droits sur celles-ci, a cherché à les récupérer pour son compte<sup>21</sup>. L'affaire aboutit en 1524, à une décision de justice obligeant le remboursement des terres. Toutefois, l'ensemble des constructions qui ont été réalisées sur ces terrains n'appartenaient pas au seigneur de Gravelle. L'historien Jean Legoy<sup>22</sup> dans son ouvrage retraçant l'histoire de la ville du Havre, explique qu'à l'époque du Moyen Âge, Ingouville était connu pour son élevage de moutons.

Il faut après le temps de la naissance faire un bond de 150 ans, vers 1670, date à laquelle on décide de transporter l'hôpital général du Havre, à Ingouville, afin de trouver des éléments sur cette ville. La décision a pour conséquence l'augmentation de la population pauvre au sein de ce territoire. L'hôpital est ensuite agrandi. En 1708, un bâtiment est ajouté pour les filles abandonnées et en 1718, ce sont des cellules pour les « fous »<sup>23</sup> qu'on intègre à la structure,

---

<sup>19</sup> PINGUE, Danièle ; JESSENNE, Jean-Pierre. *Les mouvements Jacobins en Normandie Orientale : les sociétés politiques dans l'Eure et la Seine Inférieure*. Paris : Comité des travaux historiques et scientifiques - CTHS, 2001.

<sup>20</sup> LEMARCHAND, Guy. « Jacobinisme et violence révolutionnaire au Havre de 1791 à septembre 1793 ». *Annales de Normandie* 30, n° 1 (2000) : 355-78. <https://doi.org/10.3406/annor.2000.2385>.

<sup>21</sup> BARZMAN, John; SAUNIER, Éric and all. *Histoire du Havre*. Toulouse : Privat, 2017.

<sup>22</sup> LEGOY, Jean. « *Le peuple du Havre et son histoire : Des origines à 1800* ». Le Havre : SNAG, 2002.

<sup>23</sup> Terme utilisé à l'époque pour décrire cette partie du bâtiment.

mais au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, Ingouville est encore une paroisse rurale où l'on retrouve un certain nombre de laboureurs, de jardiniers ou d'artisans.

C'est en fait vers les années 1730 que l'aspect rural commence à reculer, ce recul étant directement lié au développement économique et démographique de la ville du Havre. Durant cette période au Havre, on commence à manquer d'habitations pour loger l'ensemble de la population. Les pauvres étant les plus touchés par ce phénomène. Ces derniers cherchent alors à se loger en dehors de la ville tout en restant proches de celle-ci afin de pouvoir continuer à y travailler. C'est donc à Ingouville que la majeure partie de cette population décide de s'installer. Selon Michel Terrisse<sup>24</sup>, on constate « *la présence de 157 familles à Ingouville, entre 1730 et 1770 avec 57 hommes et 29 femmes qui sont nés dans la commune* ». Un autre historien, Jean-Baptiste Gastinne<sup>25</sup>, qui nous rappelle que le dénombrement de 1792 indiquait que le territoire d'Ingouville accueillait 5 000 habitants à cette période, souligne que la population d'Ingouville a augmenté irrégulièrement tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les recensions que nous avons réalisées en amont de ce mémoire le confirment. Avec l'étude des actes de mariage présents au sein des registres paroissiaux et d'État-Civil, disponibles aux archives départementales de Seine-Maritime, nous avons notamment identifié 3 974 personnes qui se sont mariées au sein de cette commune entre 1740 et 1820. Cette étude démographique nous a permis de construire une analyse sociologique des hommes et des femmes résidant à Ingouville durant la période qui nous intéresse.

Ces données nous permettent de nous rendre compte de la croissance démographique du faubourg en émergence à partir de la moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Une croissance qui se trouve être fragmentée et irrégulière en fonction notamment de certains conflits tels que la guerre de Sept Ans ou certaines périodes comme la Révolution et l'Empire. Cependant, il reste indéniable que la population d'Ingouville a subi une considérable augmentation durant cette période. La transformation de cette commune indépendante en un véritable faubourg havrais, se voit également très nettement à travers l'étude de l'évolution des différents métiers exercés à Ingouville durant cette période. On constate en effet qu'au premier abord, les laboureurs et jardiniers sont largement majoritaires. Toutefois, la tendance se renverse vers les années 1770/1780 où non seulement l'on observe l'apparition de différents métiers tels que mercier, taillandier ou cordonnier. Mais on remarque également une baisse du nombre de laboureurs en

---

<sup>24</sup>TERRISSE, Michel. « Un faubourg du Havre : Ingouville ». *Population* 16, n° 2 (1961) : 285-300. <https://doi.org/10.2307/1526527>.

<sup>25</sup> GASTINNE, Jean-Baptiste. *Le Havre 1517-1789 : Histoire d'une identité urbaine*. Mont-Saint-Aignan : Publications de l'Université de Rouen et du Havre, 2016.

faveur de ces « nouveaux » métiers et en particulier pour les journaliers. On dénombre d'ailleurs 253 individus exerçant la profession de journalier durant la période allant de 1740 à 1820. Cela démontre à la fois l'existence d'une transition entre un territoire rural et un territoire urbain, mais également, la présence de la pauvreté qui est importante au sein de la commune.

En combinant ces données quantitatives aux sources que nous possédons concernant le domaine social, nous pouvons mettre en évidence les tensions fortes qui existent entre le Havre et Ingouville et qui sont aussi le signe du développement du phénomène faubourien. Ces tensions émergent, pour certaines d'entre elles, à cause de cette pauvreté dominante. Les registres des corporations des métiers présents aux archives départementales et certains documents des Arts et Métiers consultables aux archives municipales du Havre, nous renseignent très bien sur ce sujet. On constate, dans les années 1780, des tensions importantes entre les artisans et marchands du Havre et ceux d'Ingouville lorsque ces derniers obtiennent la possibilité d'intégrer les communautés des métiers de la ville du Havre en payant seulement un quart du droit de réception<sup>26</sup>. La communauté des merciers notamment n'apprécie absolument pas cette nouvelle concurrence et tente d'évincer les marchands d'Ingouville des marchés afin d'acquérir le monopole dans ce secteur d'activité. D'autres sources témoignent également de ces tensions grandissantes durant cette même période, notamment les registres de police, les plaintes et les délibérations de la municipalité du Havre présente également aux archives municipales de la ville et qui font référence à plusieurs reprises à la violence et aux conflits qui pouvaient exister entre les habitants de ces deux territoires. Enfin, cette pauvreté est également particulièrement visible au sein des registres relatifs à la « Misère publique », également consultables aux archives du Havre qui, en complément des sources que nous possédons sur l'hôpital général présentes à Ingouville, nous donnent une bonne idée des problèmes sociaux qui pouvaient exister.

*... notamment durant la crise révolutionnaire*

Ces connaissances concernent surtout la période de la Révolution française, plus spécifiquement la période qui suit la création du club des Jacobins en 1793. Depuis l'été 1793, Ingouville est en effet devenu un acteur politique de première importance, comme en témoignent les registres de ce club des Jacobins d'Ingouville consultables aux archives départementales de Rouen qui nous renseignent de manière très détaillée sur le rôle politique

---

<sup>26</sup> LEPARQUIER, Eugène. *Cahiers de doléances du baillage du Havre (secondaire de Caudebec)*. Épinal : Imp, Lorraine, 1929, 294p.



de ce faubourg durant cette période. Ingouville rassemble alors une population dont le radicalisme politique a progressé sur le terrain des troubles sociaux déclenchés depuis l'expression des doléances aux États-Généraux de 1789<sup>27</sup>. D'importantes manifestations ont d'ailleurs éclaté notamment le 16 juillet 1789 que Jean Legoy a qualifié « d'émeute de la faim »<sup>28</sup>. Le matin du 16, il est parti d'Ingouville, un millier de manifestants qui forcent la maison des pénitents puis se dirigent vers les magasins de blé afin de piller le blé stocké par la municipalité.

Quatre ans plus tard, une figure marque particulièrement cette « culture radicale ingouvillaise » montrée par les 900 membres du club des Jacobins d'Ingouville. Il s'agit de Musquinet-Lapagne, maire de la commune et fondateur du club, au sujet duquel il est intéressant de constater, lorsqu'on s'attarde sur les « décisions et arrêtés municipaux de la municipalité du Havre », les stratégies havraises mises au point par la ville portuaire afin de contrôler voire d'éliminer ce personnage de maire qui dérange. La volonté de la ville du Havre d'évincer Musquinet-Lapagne est également à l'origine de fortes tensions et de manifestations importantes, qu'il faudra prendre en compte dans notre perspective. C'est le cas notamment le 26 avril 1793, lorsque le maire d'Ingouville est interrogé par la municipalité du Havre sur des accusations émises par les bourgeois du Havre sur son passé. Un important rassemblement de personnes venues d'Ingouville se constitue alors sous les yeux d'un « vaste déploiement de force policière », selon l'historien Jean Legoy<sup>29</sup>. Plusieurs manifestants se font arrêter et Musquinet-Lapagne sortira de son interrogatoire avec une popularité accrue. En parallèle, la municipalité du Havre refuse toujours de baisser le prix du pain, ce qui participe au développement de manifestations de plus en plus importantes dans le faubourg d'Ingouville.

Ainsi, à Ingouville, la question de la Révolution française et la politisation, interroge la relation de ce faubourg avec Le Havre, car, notamment lors de la création du club des Jacobins en 1793, ce dernier exerce une importante influence politique qui devient même une menace pour la municipalité du Havre. Le club des Jacobins d'Ingouville s'est en fait montré comme un fervent concurrent de celui du Havre dans un contexte où les actions politiques menées à Ingouville avaient des répercussions sur la municipalité du Havre. La ville portuaire a dû employer des stratégies afin de se préserver de la colère populaire exprimée à Ingouville, lieu d'émergence d'une « peur » de sa population aux origines de la décision du Havre d'assimiler

---

<sup>27</sup> LEPARQUIER, Eugène. *Cahiers de doléances du bailliage du Havre (secondaire de Caudebec)*. Épinal, Imp Lorraine, 1929, 294p.

<sup>28</sup> LEGOY, Jean. « *Le peuple du Havre et son histoire : Des origines à 1800* ». Le Havre : SNAG, 2002.

<sup>29</sup> IBID

le faubourg d'Ingouville à son territoire en 1852. N'y a-t-il pas de meilleur moyen pour contrôler une commune indépendante que de l'absorber à son propre territoire ? Bien que finalement, la municipalité du Havre parvienne à limiter l'influence politique d'Ingouville, au XIX<sup>e</sup> siècle, on se méfie toujours grandement des populations résidant en ce lieu. L'aspect politique représente alors une grande différence par rapport aux différentes études sur les faubourgs normands durant l'époque moderne.

Cette peur est d'autant plus grande qu'elle apparaît dans un contexte démographique particulier. En terme démographique, la population d'Ingouville a doublé au XVIII<sup>e</sup> siècle, et atteint 5 000 habitants en 1790. Sur le plan de la représentation des groupes sociaux, la présence massive d'industries génère une population majoritairement ouvrière. On y rencontre principalement, des maîtres et compagnons du coton ainsi que des fabricants et des ouvriers. Comme au sein de la plupart des villes françaises, les activités sales et bruyantes y ont été rejetées, de même que les travailleurs. Une identité sociale s'est affirmée au cœur de ce territoire, caractérisé par une forte polarisation et ségrégation sociale, à l'image de ce qui se passe à Rouen tel que le démontre Jean-Pierre Bardet<sup>30</sup>.

Car, au XIX<sup>e</sup> siècle, la situation ne s'améliore pas pour le faubourg et les relations entre le Havre et Ingouville ne cessent de s'amoinrir. Quelle est la place du politique dans cette évolution ? Il y a là une question au même titre que celles posées par le développement de la ville du Havre au XVIII<sup>e</sup> siècle, à travers l'agrandissement du port et les travaux d'aménagement qui rendent l'immobilier de plus en plus coûteux. Autour du Havre, les deux principaux territoires qui sont alors impactés par ce phénomène sont Ingouville et Gravelle qui, selon John Merriman<sup>31</sup>, ressemblent à de véritables prolongations du Havre malgré la présence des remparts. Le territoire d'Ingouville y est alors relié par la « Chaussée d'Ingouville » qui s'étend vers la côte. Cette dernière est particulièrement importante pour l'histoire du faubourg et durant toute la période qui nous intéresse, nous retrouvons un certain nombre de projets urbains qui visaient à la modifier, la transformer ou l'améliorer en fonction de l'urbanisation plus ou moins rapide de la ville.

En effet, cette question de l'émergence du faubourg d'Ingouville nous pousse à nous attarder sur l'ensemble des sources présentes aux archives municipales et départementales, relatant les transformations nécessaires dans le cadre du développement de ce territoire. Il est

---

<sup>30</sup> BARDET, Jean-Pierre. *Rouen au XVIIe et XVIIIe siècle*. Paris : SEDES, 1983.

<sup>31</sup> MERRIMAN, John. *Aux marges de la ville : Faubourgs et banlieues en France, 1815-1870*. Paris : Seuil, 1994.

plutôt logique d'imaginer qu'un territoire rural se transformant peu à peu en un important faubourg d'une ville portuaire, ne peut pas se développer convenablement sans les transformations urbaines du territoire nécessaire pour cela.

Toujours au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la population majoritaire reste pauvre toutefois, on constate la venue de propriétaires et de familles plus aisées qui viennent s'installer sur les hauteurs de la côte, notamment des négociants qui construisent des maisons de plaisance. Quelle est la place occupée par les élites dans le développement du phénomène faubourien et dans la construction de son identité ? Au XIX<sup>e</sup> siècle, les tensions déjà bien ancrées entre le Havre et Ingouville culminent en véritable peur de la population du faubourg qu'on estime incontrôlable et dangereuse. Ici encore, la consultation des sources politiques est nécessaire afin de comprendre et de retracer les décisions politiques qui ont été mises en place par la municipalité du Havre afin de contrôler ce territoire et ses habitants, dont on se méfiait depuis les événements de la Révolution française. Ces sources sont également utiles afin d'observer le dialogue que la municipalité a pu engager avec les élites vivant sur ce territoire.

Enfin, l'étude du faubourg d'Ingouville présente aussi de l'intérêt du point de vue du phénomène migratoire, prédominant dès l'Ancien Régime. On observe que sur les 1 623 mariés qui ont été répertoriés entre 1740 et 1790, il y avait 839 individus qui vivaient à Ingouville et qui étaient originaires d'autres paroisses. Ce qui n'a presque jamais été étudié toutefois est le phénomène migratoire international qui émerge vers les années 1820 avant de prendre une importante ampleur durant les années 1850. C'est ce qui différencie Ingouville des faubourgs manufacturiers tels que Saint Sever par exemple. L'attrance de la proximité du port qui apporte l'espoir d'une migration vers l'Amérique ou l'Angleterre, est une des particularités de ce faubourg qui rend son étude, particulièrement intéressante. Bien évidemment, au sein de notre analyse, nous nous attarderons essentiellement sur ces migrations, et notamment ces migrations internationales qui différencient nettement Ingouville de Saint-Sever par leur intensité puisqu'à Ingouville, ce flux migratoire est particulièrement important.

Dans le cadre d'une étude portant sur l'émergence du faubourg d'Ingouville, il est impensable de réaliser un tel travail de recherche sans aborder les relations qui existaient entre le Havre et son faubourg. Bien que durant la période que nous avons choisie pour traiter ce sujet, Ingouville soit une commune indépendante, il est indéniable qu'elle reste très fortement liée au Havre. De même, cette dernière est également liée à ce territoire extra-muros. En partant de ce constat, on peut alors émettre l'hypothèse que dans le cadre de leurs développements mutuels, ces deux territoires ont joué un grand rôle pour l'un et pour l'autre. Un rôle qui peut

tout aussi bien s'observer d'un point de vue politique, social et urbain. Ensuite, une deuxième hypothèse à mettre en avant concerne le type de population que l'on retrouve à Ingouville. À première vue, les habitants de ce territoire représentent majoritairement une population pauvre avec en grande majorité des artisans ou des ouvriers. De plus, on remarque également assez facilement que ce territoire représente une importante plateforme migratoire. Beaucoup de ces habitants ne sont pas originaires d'Ingouville, mais viennent d'autres territoires. De ce fait, il est intéressant de constater les répercussions insufflées par cette population sur l'urbanisme de la commune. Enfin, il est essentiel de s'attarder sur les questions relatives à la participation du faubourg d'Ingouville aux événements de la Révolution française. Les actions radicales menées par les habitants du faubourg et les membres du club des Jacobins d'Ingouville n'ont-ils pas grandement influencé la volonté de la part du Havre d'annexer le faubourg à son propre territoire ?

#### *Le choix du cadre chronologique*

Avant d'expliquer le déroulement de notre étude, il nous reste à justifier le cadre chronologique. Nous avons fait le choix de commencer notre analyse en 1740, car cette période est marquée par une forte croissance de l'économie et de la démographie au sein de la ville du Havre. Cette croissance est notamment liée aux activités du port qui se développent considérablement. Ce phénomène a des répercussions directes sur Ingouville puisque le territoire profite du développement du Havre en accueillant notamment un plus grand nombre d'habitants, ce qui participe à son agrandissement. De plus, ce processus implique pour Ingouville, le passage d'une identité plutôt rurale à une identité de plus en plus urbaine. Enfin, nous avons choisi de faire terminer notre période d'étude à 1820 puisqu'il s'agit de l'aboutissement de l'émergence d'Ingouville en tant que faubourg du Havre. En étendant notre étude à cette date, nous pouvons également analyser les conséquences qu'a eues la Révolution française en terme social, politique et urbain sur le faubourg d'Ingouville. Enfin, cela nous permet également d'aborder le début de l'industrialisation du port du Havre qui a directement impacté les mouvements migratoires puisque ceux-ci acquièrent de plus en plus une dimension internationale. Ce phénomène a également concerné le faubourg d'Ingouville puisqu'un certain nombre de cette nouvelle population s'est installé au sein de ce territoire.

Avant toute chose, il est essentiel de faire remarquer que ce que nous allons étudier ici n'est pas à proprement parler l'étude d'un faubourg en tant que tel. Ce qui nous intéresse en effet est de savoir comment un territoire indépendant, en est venu à devenir un « faubourg »

d'un grand centre urbain. Plus simplement, il s'agit de l'étude de l'émergence d'un faubourg, ce qui représente d'ailleurs tout l'intérêt de cette analyse.

La principale problématique à étudier ici est donc de savoir identifier les éléments qui ont conduit un territoire possédant une identité urbaine indépendante, à devenir un faubourg de la ville limitrophe à ce dernier. Quel a été le processus de transformation d'Ingouville qui l'a amené à devenir un important faubourg de la ville du Havre ? Afin de répondre à cette interrogation, il est primordial de traiter les questions sociologiques, démographiques ainsi que politiques et urbaines. Ces différents éléments nous permettront d'identifier le mouvement qui a conduit Ingouville à devenir un véritable et indéniable faubourg du Havre.

Afin de répondre à cette principale interrogation, nous avons organisé notre propos en trois parties et de façon plus ou moins chronologique. Tout d'abord, il est primordial de présenter le territoire sur lequel nous travaillons ainsi que la population qui y réside. D'autant plus que ce même territoire ne cesse de s'accroître à partir de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, notamment grâce à l'activité soutenue du port du Havre. Au sein de cette première partie, nous nous attarderons alors sur l'aspect descriptif des habitants d'Ingouville durant cette période. Qui sont-ils ? D'où viennent-ils ? Quels métiers exercent-ils ? Ce seront les questions auxquelles nous répondrons principalement. Ensuite, nous analyserons les particularités urbaines de ce territoire notamment à travers l'étude de la chaussée d'Ingouville et nous nous concentrerons également sur la transformation de ce territoire plutôt rural en un territoire urbain. Enfin, nous terminerons cette partie en mettant en évidence les tensions sociales liées à la pauvreté qui pouvaient exister au sein de la paroisse d'Ingouville ainsi que les tensions qui régnaient avec les habitants du Havre. Tout cela, après avoir détaillé le rôle et l'importance que jouait l'hôpital général du Havre qui se trouvait à Ingouville. La deuxième partie porte sur un aspect beaucoup plus politique, car elle traite de toute la période de la Révolution française puisqu'Ingouville s'est démarqué politiquement parlant durant cette période. Nous commencerons donc par retracer ce contexte particulièrement complexe en mettant en avant les sociabilités politiques existantes par rapport au Havre, mais également l'impact de la Révolution sur Ingouville. La question de la pauvreté est bien sûr également traitée puisqu'il s'agit d'un élément majeur pour comprendre les événements qui se sont produits durant cette période au sein du faubourg. Puis, nous travaillerons sur les relations politiques entre le Havre et Ingouville durant cette même période. Pour cela, il a été particulièrement utile de s'attarder sur la création et le fonctionnement du club des Jacobins d'Ingouville qui a acquis une ampleur conséquente en très peu de temps. Dans le même temps, il est important de mettre en avant la

figure de Musquinet-Lapagne, fondateur du club et maire de la commune. Ce dernier a eu une influence politique très importante au sein du territoire qu'il occupait. Rapidement, la municipalité du Havre a été obligée de trouver et mettre en place des stratégies particulières afin de contrer la menace représentée par la population du faubourg, le club des jacobins d'Ingouville ainsi que ce maire qui semblait hors de tout contrôle.

Pour finir, nous terminerons par une troisième partie qui consiste à étudier la mise en place effective de ce faubourg en tant que tel durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Pour ce faire, nous ferons une mise au point sur les conséquences de la Révolution sur Ingouville en terme social et urbain. Puis, nous mettrons en avant les oppositions qui existaient entre le Havre et son faubourg et qui ont d'ailleurs conduit à l'annexion de ce dernier. Cette opposition s'est notamment traduite par la peur que représentait la population du faubourg pour les habitants du Havre. Et également par la volonté de contrôle de la part de la municipalité sur ce territoire qu'elle ne pouvait pas maîtriser, légalement parlant.

## **Partie 1 : Ingouville, une société en mutation et un territoire en tensions (1740-1789)**

## Chapitre 1 : Approche socio-démographique d'un faubourg en formation

### 1) Des Ingouvillais de plus en plus nombreux à partir de la Révolution

Plusieurs historiens s'intéressant de près à l'histoire de la ville du Havre se sont déjà attardés sur les aspects socio-démographiques d'Ingouville, notamment Michel Terrisse dans son article, « *Un faubourg du Havre : Ingouville* » publié en 1961. L'auteur y propose une analyse complète sur la population de ce faubourg entre les années 1730 et 1790<sup>32</sup>, à partir du travail généalogique réalisé par Yvette Nigoul qui avait répertorié sur l'ensemble de cette période, les naissances, mariages et décès<sup>33</sup>. Cette analyse a servi de point de départ à notre analyse démographique, qui s'en différencie cependant par la prise en compte des données jusqu'en 1820 et également parce qu'il privilégie l'analyse des mariages et non des naissances. Si nous avons choisi les mariages, c'est parce que les registres ont l'avantage d'offrir des informations plus nombreuses et cruciales pour l'étude sociologique d'une population urbaine. Nous disposons de l'âge des mariés au moment de leur union, des métiers que ces derniers exerçaient et de ceux de leurs parents. Enfin, les renseignements permettent de réaliser une étude sur l'origine géographique des conjoints qui ont peuplé le faubourg.

Toutefois, avant d'en venir aux résultats obtenus, il est important de mettre en avant les limites des sources que nous avons utilisées. On constate en effet, aussi bien à travers les registres paroissiaux pour la période 1740-1792 et les premiers registres d'état civil, allant de 1793 à 1800, un manque de rigueur dans la retranscription des actes de mariage. On observe notamment que jusqu'en 1755/1760, il était assez rare de voir la mention des métiers que ce soit pour les mariés ou bien les parents des mariés. En outre, entre 1789 et 1792, nous n'avons aucune trace de l'âge des mariés, mais seulement les mentions « fille majeure », « fille mineure », « fils majeur » et « fils mineur ». En ce qui concerne les registres d'État-Civil, à partir de 1792, il existe un certain manque de rigueur durant les premières années de leur mise en place. Il est courant qu'on ne possède pas l'âge, le métier ainsi que le lieu de naissance ou d'habitation de plusieurs mariés. Mais l'ensemble de ces faiblesses n'altère pas de manière considérable notre étude. De plus, nous avons en notre possession, assez de données pour construire une analyse précise. Au contraire, on peut même dire que ces manques nous

---

<sup>32</sup> TERRISSE, Michel. « Un faubourg du Havre : Ingouville ». *Population* 16, n° 2 (1961) : 285-300. <https://doi.org/10.2307/1526527>.

<sup>33</sup> NIGOUL, Yvette. La population d'Ingouville de 1730 à 1790. Mémoire pour la discipline d'études supérieures d'histoire. Faculté des Lettres de Caen. Cf : *Annales de Normandie*. Tome VII, 1957.



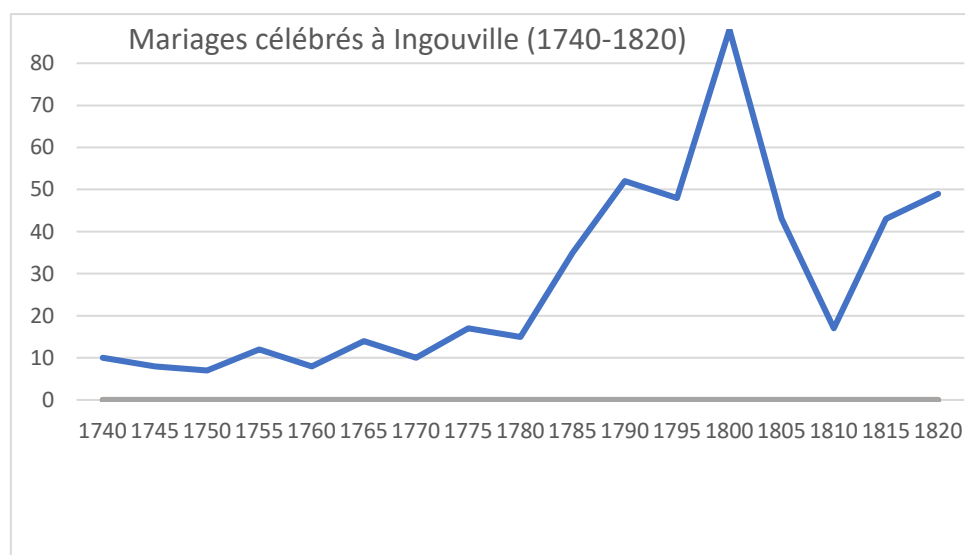
permettent de remarquer, en ce qui concerne les registres paroissiaux, une particularité propre aux paroisses rurales du XVIII<sup>e</sup> siècle qui vont devenir des faubourgs urbains. On constate d'ailleurs que c'est à partir des années 1760-1770 où Ingouville connaît une urbanisation croissante, que les registres sont remplis avec beaucoup plus de précisions. Les carences concernant les registres d'état civil montrent aussi qu'il a fallu un certain temps à cette commune pour que l'on trouve une organisation efficace au moment de la Révolution. Par ailleurs, ces faiblesses montrent encore qu'Ingouville était touchée par de forts mouvements migratoires propres au phénomène faubourien. Il est probable en effet que les agents administratifs ne possédaient pas toujours l'ensemble des informations nécessaires sur certains mariés pour compléter les registres de manière correcte.

Pour l'analyse de la population d'Ingouville que nous proposons à partir des mariages, nous avons récolté des informations sur 3 974 personnes, ce qui représente un total de 1 987 mariages<sup>34</sup>. On constate pour commencer que pendant plusieurs décennies, le nombre de mariages annuel est resté relativement constant. C'est vers les années 1780 que ce dernier connaît une croissance remarquable. Dans la décennie allant de 1740 à 1750, les mariages ne s'élèvent pas à plus de 13 par an. L'année 1748 est même celle où l'on observe un nombre de mariages très faible, avec seulement 4 mariages. Globalement, durant cette décennie, la moyenne reste plutôt stable, mais entre les années 1750 à 1760, on constate une légère augmentation du nombre de mariages par an. L'année 1752 atteint le nombre record de 22 mariages. Signe d'un premier décollage ? Vers 1759, ces chiffres baissent considérablement jusqu'à atteindre le total de seulement 3 mariages en 1762. Ces années sont celles de la guerre de Sept Ans qui dure entre 1756 et 1763 et, tout comme Le Havre, Ingouville est particulièrement touchée par les effets de cette guerre, ce qui provoque une forte baisse du taux des mariages. On peut émettre ici l'hypothèse que ces derniers soient retardés ou annulés à cause du grand besoin en hommes que rencontre alors le royaume. Il est aussi possible qu'il y ait la volonté des futurs mariés de repousser les cérémonies jusqu'à des temps plus sereins. C'est d'autant plus probable qu'en 1759, la ville du Havre est bombardée par les Anglais. Immédiatement après la fin de la guerre, on retrouve une moyenne de mariages par an allant de 10 à 15. Durant les années suivantes, les chiffres augmentent de nouveau et l'on dénombre environ 13 à 17 mariages par an jusqu'à l'année 1770 où l'on tombe à 4 mariages. Durant la décennie 1770/1780, Saint-Michel d'Ingouville célèbre entre 10 à 15 mariages par an. À

---

<sup>34</sup> Ces données ne prennent toutefois pas en compte les mariages allant du 5 juin 1795 au 23 août 1795 puisque le registre d'état civil correspondant à cette période, n'est pas lisible.

Ingouville, le chiffre des mariages augmente vraiment à partir de 1774, année où la moyenne des célébrations s'élève à une vingtaine. À partir de la période allant de 1780 à 1790, les choses s'accroissent de manière considérable et l'évolution des mariages devient de plus en plus importante. En effet, en 1787, on relève un nombre impressionnant de 41 mariages alors qu'il y en avait « seulement » 23 en 1786. Le point culminant est l'année 1790 durant laquelle on dénombre la célébration de 52 mariages. C'est 10 de plus en seulement 3 ans. Mais, la période où Ingouville observe la plus forte augmentation démographique est la Révolution française, notamment au moment où se met en place l'État-Civil. Après l'année 1792, on dénombre en effet entre 40 et 50 mariages par an pour atteindre le nombre de 88 mariages en 1799. Cette période marque une forte différence avec les comportements au sein de la ville du Havre. En effet, durant la Révolution, au sein de la ville portuaire, on constate une importante baisse démographique qui se poursuit jusqu'à sous l'Empire<sup>35</sup>. Cette période marque le retour à une communauté de destins entre les deux villes. À l'image du Havre, Ingouville connaît une sévère baisse durant la première décennie du XIX<sup>e</sup> siècle pour atteindre un total de seulement 17 mariages en 1809. L'année qui suit marque le début d'une remontée. De fait, on observe la célébration d'une quarantaine de mariages entre 1811 et 1820. On a donc à Ingouville une croissance démographique bien présente, mais irrégulière, ce qui est la trace de l'évolution de ces faubourgs naissants.



Graphique 1: Courbe des mariages à Saint-Michel d'Ingouville (1740-1820)

<sup>35</sup> GASTINNE, Jean-Baptiste. *Le Havre 1517-1789 : Histoire d'une identité urbaine*. Mont-Saint-Aignan : Publications de l'Université de Rouen et du Havre, 2016.

À l'aide de l'ensemble de ces données sur les mariages qui nous permettent de constater sur un plan démographique la concomitance entre l'affirmation du phénomène faubourien et la Révolution, nous avons souhaité déterminer la tranche d'âge moyenne au cours de laquelle la population d'Ingouville avait tendance à se marier. Sur les 3 489 personnes pour lesquelles nous connaissons leur âge au moment de leur mariage, nous apprenons que les femmes se mariaient principalement entre 21 et 25 ans (cela a été le cas pour 559 d'entre elles), les hommes un peu plus tard, entre 26 et 30 ans. Nous en dénombrons 441. Que ce soit pour les hommes ou pour les femmes, on avait beaucoup moins de chances de se marier après 60 ans, bien que cela soit le cas pour 60 personnes qui se sont mariées alors qu'elles étaient dans cette tranche d'âge (47 hommes et 13 femmes). De manière générale, il est flagrant de constater que les femmes se mariaient peu après 40 ans et que, contrairement aux hommes, elles commençaient à se marier plus jeunes entre 15 et 20 ans (246 femmes contre 81 hommes). À l'inverse, les hommes se mariaient certes moins après leurs 35 ans, mais il n'était pas rare de les voir prendre des épouses après 40 ans, contrairement à leurs homologues féminins. (133 hommes se sont mariés entre 47 et 55 ans contre seulement 68 femmes.) À quoi tient cette différence de comportements ? Assurément, les raisons semblent culturelles. La plupart du temps, les hommes veufs qui se remarient sont particulièrement jeunes et ont entre 25 et 35 ans. Tandis que les femmes, veuves qui se remarient, ont généralement plus de 35 ans. Accoucher à Ingouville au XVIII<sup>e</sup> siècle est un évènement assurément très dangereux, car les femmes résident dans une commune plutôt rurale ou en voie d'urbanisation. Il s'agit d'une des raisons pour lesquelles les hommes deviennent veufs encore relativement jeunes, contrairement aux femmes.

En comparant les données que nous avons récoltées au sein de notre étude, à celles obtenues par Jean Baptiste Gastinne dans son étude sur Le Havre<sup>36</sup>, nous pouvons observer certaines différences entre les deux populations. En effet, cet historien a également réalisé une étude sociologique des individus s'étant mariés au Havre durant la même période qui nous intéresse pour la comparaison qu'elle permet de réaliser avec Ingouville. En ce qui concerne l'âge des mariés, on constate ainsi une différence entre les femmes qui se marient à Ingouville et celles qui se marient au Havre. Au sein de la ville portuaire, la majorité d'entre elles ont entre 26 et 28 ans. Tandis que celles résidantes au sein du faubourg ont entre 21 et 25 ans. En ce qui concerne les hommes toutefois, on ne constate pas de différence majeure. L'historien Jean Legoy dans son étude sur « Le peuple du Havre et son histoire »<sup>37</sup> apporte l'élément

---

<sup>36</sup> GASTINNE, Jean-Baptiste. *Le Havre 1517-1789 : Histoire d'une identité urbaine*. Mont-Saint-Aignan : Publications de l'Université de Rouen et du Havre, 2016.

<sup>37</sup> LEGOY, Jean. « *Le peuple du Havre et son histoire : Des origines à 1800* ». Le Havre : SNAG, 2002.

d'explication permettant de justifier cette différence. En effet, ce dernier explique qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, « on aperçoit que la population havraise est plus vieille que la moyenne nationale »<sup>38</sup>. Cet état est notamment dû au fait qu'il se trouve dans une importante mortalité infantile au sein de la ville portuaire et que la population havraise a souffert durant quasiment tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, d'une stagnation de sa population. Celle-ci est donc vieillissante contrairement à celle du faubourg qui n'a pas cessé d'évoluer durant toute cette période et qui attire des individus jeunes s'installant à Ingouville, attirer par l'attractivité qu'offre la cité océane en termes d'emplois.

	Femmes	Hommes	Total
15-20 ans	246	81	327
21-25 ans	559	395	954
26-30 ans	393	441	834
31-35 ans	224	284	508
36-40 ans	144	199	343
41-46 ans	82	130	212
47-55 ans	68	133	201
56-60 ans	16	34	50
61-65 ans	6	22	28
66-75 ans	7	25	32
	<b>1745</b>	<b>1744</b>	<b>3489</b>

Tableau 1: Moyennes d'âges au moment du mariage des habitants d'Ingouville entre 1740 et 1820

<sup>38</sup> LEGOY, Jean. « *Le peuple du Havre et son histoire : Des origines à 1800* ». Le Havre : SNAG, 2002.

## 2) Un mouvement migratoire de plus en plus important au profit des migrations lointaines

La commune d'Ingouville est aussi un territoire possédant a priori une forte sensibilité au mouvement migratoire et les résultats obtenus méritent ainsi notre attention à ce niveau. En terme démographique, c'est d'ailleurs un aspect qui caractérise le mieux le faubourg en émergence. La proximité avec la ville du Havre rendait le lieu très attrayant notamment pour des individus étant nés ou ayant vécu dans la campagne ou bien dans les paroisses rurales. Vivre à Ingouville leur permettait de se rapprocher de la ville et dans un certain nombre de cas, de travailler au Havre. Pour les Havrais eux-mêmes et notamment pour la population la plus pauvre, Ingouville était un bon réceptacle, car les valeurs immobilières au sein de la ville portuaire devenaient de plus en plus élevées et la place venait par ailleurs à manquer. Enfin, la commune d'Ingouville était également un lieu de passage pour ceux qui ne comptaient pas forcément s'y établir à long terme. L'ensemble de ces différentes raisons poussaient des individus à s'établir pour une plus ou moins longue durée au sein du territoire d'Ingouville, ce qui a contribué à la création d'une identité migratoire forte pour le territoire.

Dans le cadre de l'étude que nous avons citée, Michel Terrisse s'est également intéressé à ces mouvements entre les années 1730-1790<sup>39</sup> et nous avons donc concentré notre propre analyse sur les migrations durant les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'exploitation des sources sur lesquelles nous nous sommes appuyés nous permet de constater et d'identifier de manière précise les mouvements migratoires existants au sein de cette commune. À l'aide des données que nous avons récoltées, nous connaissons dorénavant les paroisses d'origines et d'habitations de 3 931 individus sur les 3 974 identifiés dans les registres<sup>40</sup>. Pour réaliser notre étude, nous avons décidé de classer les individus en quatre catégories différentes. Tout d'abord, nous avons ceux qui sont effectivement natifs d'Ingouville et qui y demeurent au moment de leur mariage<sup>41</sup>. Ensuite, nous avons classé ensemble, les habitants du Havre dépendant des paroisses de Notre-Dame ou de Saint-François mariés à Ingouville. Sous l'Ancien Régime, ces deux paroisses étaient des annexes de celle de Saint-Michel d'Ingouville et nous avons décidé de garder cette organisation pour les années qui ont

---

<sup>39</sup> TERRISSE, Michel. « Un faubourg du Havre : Ingouville ». *Population* 16, n° 2 (1961) : 285-300. <https://doi.org/10.2307/1526527>.

<sup>40</sup> Rappelons ici encore qu'il nous manque certaines données à cause du manque de rigueur observé durant certaines périodes concernant les registres paroissiaux et d'état civil ainsi que la dégradation du registre de l'année 1795.

<sup>41</sup> Référencé en vert au sein du graphique.

suiwi la Révolution française<sup>42</sup>. Puis, nous avons l'ensemble des individus qui ne sont pas nés à Ingouville et qui n'y résident pas au moment de leur mariage<sup>43</sup>. Ces personnes sont peu nombreuses durant l'Ancien Régime, mais leur quantité augmente durant la Révolution pour atteindre un effectif très important en 1799. Enfin, la dernière catégorie, la plus importante, concerne l'ensemble des individus qui ne sont pas nés à Ingouville, mais qui sont venus y habiter sur une quantité de temps plus ou moins longue<sup>44</sup>.

Les résultats obtenus confortent l'idée d'une rupture parallèle à la Révolution française. En effet, en ce qui concerne tout d'abord les individus étant nés et demeurant à Ingouville lors de leurs mariages, on constate une certaine augmentation du nombre de ces personnes durant cette période. En effet, ces derniers représentaient 236 individus entre 1740 et 1790 et 374 entre 1791 et 1820. Il s'agit d'une conséquence de l'augmentation de la démographie qui n'a cessé de s'accroître tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle. On remarque toutefois que cette évolution révèle aussi la sédentarisation des individus qui s'établissent au sein de la commune, y élèvent leurs enfants qui, eux-mêmes, restent vivre ici. Cette sédentarisation à Ingouville s'accompagne du départ progressif de ceux qui résident au Havre et qui se marient au sein du faubourg. Entre 1740 et 1790, nous avons identifié 382 personnes faisant partie de cette catégorie tandis qu'entre 1791 et 1820, elles sont seulement 251. L'explication de ce phénomène est sans doute due au changement du système de registres des actes de mariage. En effet, durant l'Ancien Régime, ces derniers étaient inscrits dans les registres paroissiaux, en sachant que les paroisses de Notre-Dame et de Saint-François du Havre étaient des annexes de celle de Saint-Michel d'Ingouville. Cette organisation change avec l'établissement de l'État-Civil qui fonctionne avec le système des communes et non plus des paroisses. La catégorie d'individus qui ne sont pas originaires d'Ingouville et qui n'y résident pas a subi une augmentation significative après la Révolution française. En effet, entre 1740 et 1790, nous avons 166 personnes intégrant cette catégorie et entre 1791 et 1820, ces mêmes individus s'élèvent à 297. Cela peut s'expliquer d'une part par la mobilité des époux en supposant que la plupart des individus qui venaient se marier à Ingouville, alors qu'ils n'avaient aucun lien avec la paroisse, ont tout simplement décidé de célébrer leurs noces au sein de la paroisse de leurs époux ou épouses. Mais on peut également mettre en avant l'argument des changements administratifs qui se sont opérés depuis la Révolution française. En effet, à partir de 1790, on constate que la plupart de ces personnes étrangères à la commune proviennent principalement de celles de Gravelle, Bléville, Sanvic,

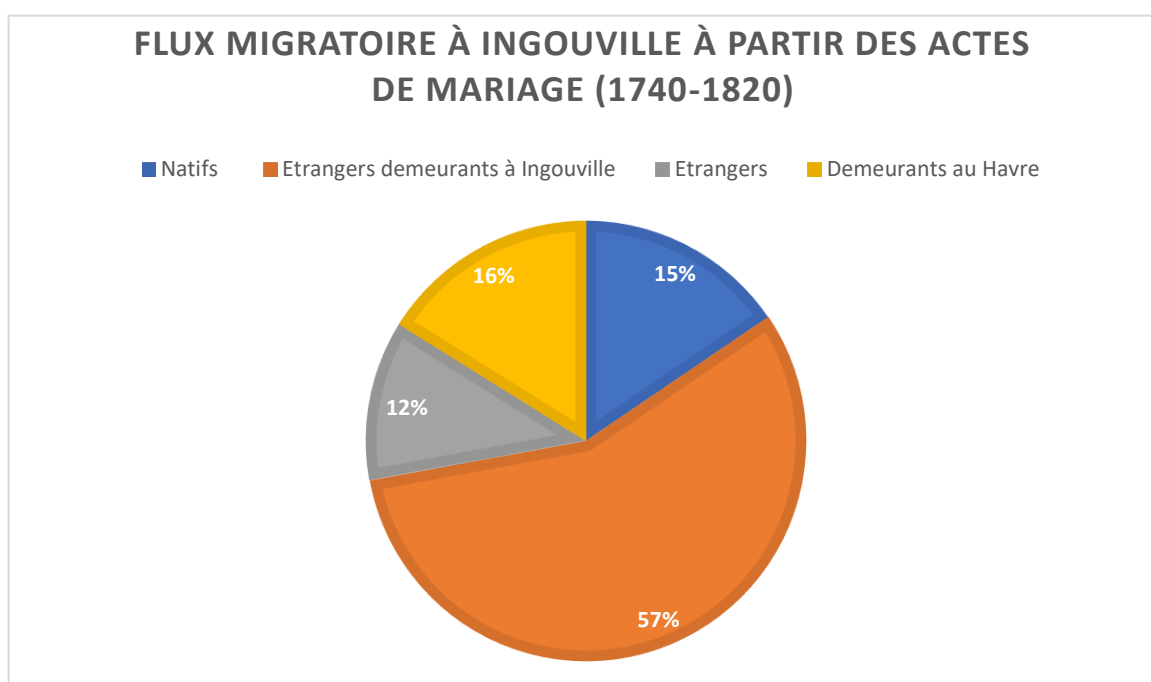
---

<sup>42</sup> Référencé en jaune au sein du graphique.

<sup>43</sup> Référencé en rouge au sein du graphique.

<sup>44</sup> Référencé en orange au sein du graphique.

Sainte-Adresse ou bien encore de l'Eure. De fait, sur les 297 individus qui se sont mariés entre 1790 et 1820 alors qu'ils étaient étrangers à la paroisse d'Ingouville, 40 d'entre eux étaient nés ou étaient domiciliés à Bléville, et Sanvic en recouvre également 40. En ce qui concerne Sainte-Adresse, le total s'élève à 35 individus puis 32 pour Graville et 25 pour l'Eure. On observe alors que plus de la moitié des 297 personnes qui nous intéressent ici, sont nées ou habitaient lors de leurs mariages, dans une de ces cinq communes entre 1790 et 1820, toutes intégrées au bailliage du Havre. On remarque ici que le futur faubourg se nourrit considérablement de l'apport de populations de proximité.



Graphique 2: Flux migratoire à Ingouville d'après l'étude des actes de mariage (1740-1820)

La catégorie la plus intéressante est celle des individus qui ne viennent pas de la paroisse ou de la commune d'Ingouville, mais qui y demeurent au moment de leur mariage. Ce sont en effet ces dernières données qui démontrent le mieux, la fonction de réceptacle des migrations de ce faubourg. Sur les 3 931 mariés que nous avons identifiés pour la chronologie qui nous intéresse, 2 225, font partie de cette catégorie de « migrants ». D'autant plus qu'au fur et à mesure des années, on observe que ces données migratoires ne cessent de s'accroître et sont largement au-dessus de toutes les autres catégories. Entre les années 1740 et 1790, le nombre de ces personnes s'élève à 839, ce qui est déjà un chiffre impressionnant lorsque l'on compare l'ensemble de nos résultats. Pour rappel, durant ce même laps de temps, on dénombre 236 individus qui se sont mariés à Ingouville, y sont nés et y demeurent lors de leurs mariages.

Tandis que 382 d'entre eux étaient originaires ou habitaient au Havre et 166 étaient totalement étrangères à la paroisse. Mais, entre 1791 et 1820, ce type de population semble exploser : on observe que 1 386 personnes résidaient en la commune d'Ingouville au moment de leur mariage tout en étant nés dans une autre commune. La plupart du temps, ces immigrants proviennent de paroisses proches de celle d'Ingouville (Graville, Harfleur, Montivilliers, Sanvic, Bléville...), mais aussi de paroisses de villes normandes plus lointaines, comme Rouen, Évreux, Lisieux, Bayeux... Au fur et à mesure des années, de plus en plus d'habitants originaires de Saint-François et Notre-Dame du Havre, viennent s'installer à Ingouville.

Au fur et à mesure du temps, on observe donc de plus en plus un chiffre important d'individus provenant d'autres provinces du royaume comme la Bretagne, l'Île-de-France, la Lorraine ou la Picardie, l'immigration parisienne et bretonne étant les plus importantes. On retrouve dans les chiffres la présence d'immigrants bretons arrivés dès le XVI<sup>e</sup> siècle lors de la construction du port et de la ville du Havre. Toutefois, c'est véritablement après l'année 1815 que ces derniers arriveront en masse. Cette population bretonne est notamment attirée par le développement du port ainsi que l'implantation des manufactures, notamment à Graville-L'Eure. De plus, à la même période, on constate l'augmentation considérable du flux migratoire breton vers la ville normande, notamment Saint-François<sup>45</sup>. D'après Jean Legoy au sein de son étude sur la migration bretonne au Havre, c'est à partir des années 1840 qu'on constate une « importante colonie bretonne ». La plus grande proportion d'entre eux s'installent à Saint-François. Ce quartier accueille, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, une importante communauté bretonne pour aboutir en 1891 à un total de 3 902 Bretons qui vivaient au sein de ce secteur. Il s'agit du quartier possédant une présence bretonne la plus marquée avec l'Eure qui possède un total de 3 096 individus. (901 pour Notre-Dame, 982 pour le Rond-Point, 1 019 pour l'hôtel de ville et 315 pour Saint-Vincent)<sup>46</sup> Avant la décennie 1770 à Ingouville, on ne dénombre toutefois aucun mariage impliquant des individus bretons au sein du faubourg. Les chiffres augmentent très légèrement par la suite puisqu'en quarante ans (1770-1810), on ne constate que 23 individus natifs de Bretagne qui se sont mariés à Ingouville.

Plus que les Bretons, on remarque la présence d'une autre forme de migration qui a émergé à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et qui se caractérise notamment par son caractère transatlantique. En effet, lors des importants conflits qui ont éclaté au sein des colonies

---

<sup>45</sup> TROCCAZ, Benjamin. *Saint-François (1740-1910) recherche sur l'identité maritime d'un quartier havrais. Mémoire de recherche*. Le Havre : Université du Havre, 2021.

<sup>46</sup> LEGOY, Jean. Une migration maritime : les Bretons au Havre. In : *Migrants dans une ville portuaire : Le Havre (XVI<sup>e</sup> – XXI<sup>e</sup> siècle)*. Le Havre : PURH, 2005, 240p.



françaises, on observe l'apparition d'un certain nombre de colons ou de natifs de ces territoires qui sont arrivés à Ingouville entre 1793 et 1810 (4 personnes venant de la Martinique, 2 de la Guadeloupe, 4 de Saint-Domingue et 2 de Saint-Barthélemy). D'autre part, durant cette même période, on constate également l'arrivée d'individus provenant de l'Amérique septentrionale (16) dont 6 étant originaire des îles Saint-Pierre-et-Miquelon. Ce qui est intéressant avec cette migration est le fait que ces personnes sont directement arrivées par les effets de la crise révolutionnaire. On imagine ensuite que, vivant dans une situation particulièrement précaire, ces derniers n'ont pas eu d'autre choix que de se réfugier au sein du faubourg d'Ingouville, à l'image des pauvres originaires du Pays de Caux, venus au Havre avant la Révolution. Bien que cette population soit très minoritaire, il nous paraissait intéressant d'y porter attention afin de démontrer l'importance que commence à prendre le port du Havre au tout début du XIX<sup>e</sup> siècle dans le cadre de l'immigration internationale<sup>47</sup>, et plus précisément le rôle du faubourg d'Ingouville à la même période. À cette date, il s'agit encore de migrations d'individus provenant de colonies ou d'anciennes colonies françaises. Toutefois, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, cette immigration concerne également des territoires totalement étrangers à la France.

Comme nous venons de le souligner, le faubourg d'Ingouville commence à accueillir à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, de plus en plus de populations venant de plus ou moins loin dans le monde ou en Europe. Ce phénomène s'est accentué de manière considérable tout au long du siècle. Il est important toutefois de préciser que cette population est très pauvre. Il s'agit la plupart du temps, d'individus qui ne comptaient pas s'établir au sein de ce territoire, mais qui ne pouvaient pas continuer leur route, faute de moyen. On en retrouve très peu de traces au sein des registres d'Etat-Civil puisque l'objectif de ces personnes n'était pas de s'établir à Ingouville. En effet, ces gens voulaient « fuir la misère »<sup>48</sup> ; toutefois, ils se retrouvent tout de même à vivre dans des situations très précaires. Durant cette période, ces migrants attendent dans les faubourgs comme Ingouville, afin de trouver un travail. Ingouville était alors un véritable lieu de transition et l'ensemble de cette population allait et venait au sein des « quartiers » où ils se regroupaient entre eux. Avec la création de la raffinerie à sucre au sein du faubourg, on retrouve ainsi une très grande quantité de main-d'œuvre provenant de la migration allemande<sup>49</sup>. Ces Allemands arrivent d'ailleurs en masse à partir de 1820 avec la

---

<sup>47</sup> Il est également important d'avoir en tête que nous étudions ici les registres des mariages. On peut alors imaginer que ces personnes ne se sont pas forcément établis à Ingouville pour y fonder une famille. Toutefois, cela reste une donnée intéressante à traiter, malgré les limites liées aux sources exploitées.

<sup>48</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Série GG : GG 557. Mémoire du curé Mahieu rédigé en 1788.

<sup>49</sup> BARZMAN, John ; SAUNIER, Éric & all. *Migrants dans une ville portuaire : Le Havre (XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*. Le Havre : PURH, 2005, 240p.

volonté d'effectuer le voyage pour se rendre en Amérique. Encore une fois, Ingouville n'est qu'un lieu de passage pour ces migrants<sup>50</sup>. La « tentation » américaine a en effet eu l'effet d'augmenter de manière assez significative, l'arrivée de migrants souhaitant effectuer le voyage pour s'installer sur ce continent, même si nous devons remarquer à l'inverse la présence d'un certain nombre de migrants anglais qui se sont installés de manière plus ou moins durable au sein d'Ingouville et s'y sont mariés<sup>51</sup>.

Bien que nous dépassions le cadre chronologique de notre étude, il nous semblait important d'évoquer aussi le cas des étrangers polonais qui sont arrivés massivement au Havre et surtout à Ingouville vers les années 1830. L'objectif de ces derniers était d'atteindre l'Amérique ou l'Angleterre, mais ils se retrouvaient dans l'impossibilité financière de se rendre plus loin que le Havre. Encore une fois, ces familles souffraient d'une grande pauvreté voire de mendicité, il leur était alors impossible de vivre ailleurs qu'au sein du faubourg. Toutefois, encore une fois, Ingouville n'était pas un lieu d'établissement durable, il s'agissait en réalité, d'un lieu de transition avant que ces personnes puissent repartir. Peu de Polonais se sont véritablement installés de manière pérenne au Havre ou à Ingouville durant cette période<sup>52</sup>. Il nous paraissait toutefois essentiel d'évoquer cette population étrangère qui a également marqué le flux migratoire déjà important au sein du faubourg.

En ce qui concerne l'importance et l'intensité des flux migratoires au sein de la paroisse d'Ingouville, il n'est pas forcément possible d'effectuer une comparaison avec Le Havre puisqu'il s'agit de deux situations différentes. Ces populations qu'accueille Ingouville s'installent justement dans le faubourg puisqu'ils ne peuvent pas le faire directement au sein de la ville portuaire. Toutefois, il est essentiel de souligner le fait qu'à l'image de ce que nous pouvons constater avec l'évolution démographique à Ingouville, il y a un véritable point de rupture au moment de la Révolution française où les migrations se font moins importantes.

---

<sup>50</sup> SAUNIER, Éric. Les migrants étrangers et les Havrais : le legs du passé. In : *Migrants dans une ville portuaire : Le Havre (XVI<sup>e</sup> – XXI<sup>e</sup> siècle)*. Le Havre : PURH, 2005, 240p.

<sup>51</sup> Il est bien évidemment, impossible de savoir si ces personnes sont restées à Ingouville après leurs mariages et pour combien de temps.

<sup>52</sup> HUE, Marianne. Les Polonais : de l'exil politique à l'usine. In : *Migrants dans une ville portuaire : Le Havre (XVI<sup>e</sup> – XXI<sup>e</sup> siècle)*. Le Havre : PURH, 2005, 240p.

### 3) Quand les travailleurs d'Ingouville rencontrent ceux du Havre et s'en différencient

L'analyse des registres paroissiaux nous permet également de nous intéresser aux données professionnelles des individus qui se marient au sein de la paroisse. Cependant, ces données doivent également être révisées en fonction de ce que l'historiographie récente a souligné concernant les conflits au sein des corporations de métiers. L'historien Philippe Minard notamment a démontré que, contrairement à ce que l'historiographie a longtemps démontré, la société ne se définissait pas à travers une dualité entre les métiers « jurés » et « réglés ». Il y avait en effet une multitude de situations différentes que l'on pouvait observer en fonction des territoires.

Nous l'avons vu précédemment, au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, on observe au sein du territoire d'Ingouville, l'émergence et le développement d'un certain nombre de corps de métiers. Ajouté à cela, l'expansion démographique de la commune et l'importance qu'acquiert cette dernière dans l'environnement du Havre, il n'en fallait pas plus pour engendrer des tensions entre les travailleurs d'Ingouville et ceux de la cité océane. Le statut des travailleurs d'Ingouville a longtemps été source de débats, notamment parce qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, Ingouville n'était pas à proprement parler, un faubourg du Havre. En effet, en 1789, nous savons que la commune faisait partie du bailliage de la ville du Havre avec Bléville, Graville, Lheure, Saint-Denis-Chef-de-Caux<sup>53</sup> et Sanvic. Toutefois, elle restait une commune indépendante.

Il n'existe pas à proprement parler de sources aux archives départementales de Rouen ou aux archives municipales du Havre, concernant directement les travailleurs d'Ingouville. Toutefois, il nous a été possible d'analyser les relations entre les marchands et artisans du Havre et ceux d'Ingouville, à l'aide des registres des corporations de la ville portuaire, présents aux archives départementales. Dans le cadre de cette recherche, nous avons voulu mettre en perspective l'ensemble des plaintes qui ont pu être émises par les différentes communautés des corporations du Havre, à l'encontre des habitants d'Ingouville. Au sein de ces mêmes registres, nous avons trouvé des mémoires rédigés au nom des travailleurs d'Ingouville dénonçant les injustices entre ces derniers et leurs homologues havrais. Ces documents sont essentiels pour connaître les points de vue des marchands et artisans d'Ingouville et de ceux du Havre dont les oppositions jouent un rôle important à partir de 1789, de même que l'étude Eugène Leparquier

---

<sup>53</sup> Sainte-Adresse

« *Cahiers de doléances du bailliage du Havre (secondaire de Caudebec)* »<sup>54</sup>, qui nous donne les résultats d'une étude sur les cahiers de doléances préparatoires aux états généraux. Cet ouvrage nous permet de mieux comprendre les liens entre les travailleurs du Havre et d'Ingouville, à la veille de la Révolution, de même que les registres et documents relatifs à la corporation des merciers du Havre qui était à la fois la plus riche et l'une des communautés les plus importantes en nombre au sein de la ville portuaire. À travers les plaintes qu'elle émettait très régulièrement, notamment concernant les ventes sur les marchés, nous pouvons étudier les stratégies déployées par les marchands merciers du Havre pour limiter leur concurrence dans leur secteur d'activité.

Les corporations étaient des communautés de métiers qui regroupaient des marchands et des artisans régis par des règlements et des statuts défendant leurs intérêts. Toute personne pouvait être intégrée à une communauté, même si elle était étrangère, à condition de payer le droit de réception qui n'était pas le même en fonction des villes ou bien des communautés. L'historien Eugène Leparquier<sup>55</sup> nous explique notamment que sur ces droits de réception, les trois quarts pouvaient revenir au roi tandis que le quart restant était utilisé dans le cadre des dépenses de la communauté. Au sein de celles-ci, les femmes avaient le droit d'y entrer, mais ne pouvaient participer à aucune assemblée ni donner leurs opinions. On dénombre pour la ville du Havre en 1789, 33 corporations de marchands ou artisans.

C'est à partir des années 1780 que les tensions qui existaient entre le Havre et Ingouville deviennent importantes, notamment en 1783, lorsque la « Déclaration concernant les communautés d'arts et métiers du ressort du Parlement de Rouen », est publiée, le 6 février<sup>56</sup>. Au sein de cette déclaration qui devient une source de nombreux débats par la suite, on retrouve notamment l'obligation pour tout marchand ou artisan qui emménage dans une ville, de se rapprocher de la communauté de sa profession pour y devenir maître. Cependant, la particularité de cette déclaration réside dans le fait que les habitants des faubourgs avaient, quant à eux, l'obligation de payer seulement un quart du droit de réception. C'est à partir de là que commence le conflit entre les travailleurs d'Ingouville et ceux du Havre. En effet, comme nous l'avons expliqué précédemment, ce territoire était indépendant et n'était pas légalement parlant, un faubourg du Havre à ce moment. De ce fait, bien que les marchands d'Ingouville avaient la

---

<sup>54</sup> LE PARQUIER, Eugène. *Cahiers de doléances du baillage du Havre (secondaire de Caudebec)*. Épinal : Imp, Lorraine, 1929, 294p.

<sup>55</sup> IBID

<sup>56</sup> Archives départementales de Rouen. Fond Ancien. Série C : Administrations provinciales, établissements d'enseignement. C.134. Mémoire des travailleurs du faubourg d'Ingouville.

possibilité d'étaler leurs marchandises pendant certains jours de marché au Havre et tous les jours à la Chaussée d'Ingouville<sup>57</sup>, ils n'avaient le droit à aucun des avantages donnés aux membres des communautés de métiers. Cela avait alors pour conséquence d'engendrer un désavantage par rapport aux marchands du Havre. D'autant plus qu'à cause de cette particularité, les marchands et artisans de la ville portuaire se montraient farouchement défavorables à l'entrée de ces particuliers au sein de leur communauté.

Dans ce contexte, plusieurs professionnels d'Ingouville décident alors d'envoyer un Mémoire en septembre 1783 à l'intendant de Rouen dans lequel ils demandent à « jouir du bénéfice accordé par l'article 2 de la Déclaration du 6 février »<sup>58</sup>. Ils demandent ainsi à intégrer la communauté des métiers du Havre en ne payant seulement le quart du droit de réception, comme c'était le cas pour les faubourgs et les banlieues. La seule condition pour les marchands et artisans d'Ingouville était que ces derniers devaient prouver qu'ils étaient domiciliés et exerçaient leurs métiers avant la Déclaration du 6 février. Toutefois, grâce à des documents datés de novembre de la même année, nous savons que l'intégration des marchands et artisans d'Ingouville au sein des communautés des métiers « *souffre des difficultés de la part des officiers du bailliage* »<sup>59</sup>. Un arrêt du Conseil d'État du Roi, signé par Gravier de Vergennes, est alors déclaré le 22 avril 1784 et officialise l'entrée en tant que Maîtres des marchands et artisans d'Ingouville au sein de la communauté des arts et métiers de la ville du Havre à condition qu'ils aient apporté les justifications que nous avons évoquées préalablement. Les particuliers ont alors trois mois pour se manifester et ainsi, pouvoir bénéficier de ce droit. Ce qui est intéressant dans cette déclaration est le fait qu'elle explique que cette décision a été prise avec la volonté de prévenir les « abus » qui pouvaient exister puisque les particuliers d'Ingouville pouvaient introduire des marchandises de manière frauduleuse au sein de la ville du Havre. D'ailleurs, si certains marchands et artisans d'Ingouville refusent d'intégrer ces communautés, ils se verront interdire toute possibilité d'introduire des marchandises au sein de la ville. Au premier abord, cette déclaration semble donc aller plutôt dans le sens des marchands du Havre puisqu'on explique que celle-ci a pour objectif de « prévenir les abus » de la part des marchands et artisans d'Ingouville. Est-ce la véritable motivation de cette décision ou bien une

---

<sup>57</sup> LE PARQUIER, Eugène. *Cahiers de doléances du bailliage du Havre (secondaire de Caudebec)*. Épinal : Imp, Lorraine, 1929, 294p.

<sup>58</sup> Archives départementales de Rouen. Fond Ancien. Série C : Administrations provinciales, établissements d'enseignement. C.134. Mémoire des travailleurs du faubourg d'Ingouville.

<sup>59</sup> IBID

manière de tempérer toute protestation de la part des communautés du Havre qui ne souhaitaient pas intégrer les professionnels d'Ingouville ?

De même, il faut rappeler ici que cette volonté d'intégrer les communautés de la ville du Havre vient de quelques particuliers d'Ingouville seulement. Il ne s'agit pas d'une demande unanime et générale. Les individus qui n'étaient pas forcément favorables à cette intégration se voient donc pénaliser puisque l'Arrêt du Conseil d'État déclare très officiellement que ceux résidant à Ingouville et ne faisant pas partie des communautés havraises ne pourront pas faire entrer des marchandises dans la ville portuaire. En réalité, cette décision tend plus à défavoriser un certain nombre des travailleurs d'Ingouville au profit de ceux du Havre. Ces derniers n'étant quoi qu'il en soit, toujours pas favorables à l'intégration des marchands d'Ingouville au sein de leurs communautés. Il est alors aisé de comprendre que ces relations entre les travailleurs du Havre et d'Ingouville ne font que de se dégrader durant les années qui vont suivre.

C'est notamment à partir de ce moment qu'intervient la communauté des Marchands Merciers du Havre qui voient dans les marchands d'Ingouville, une inacceptable concurrence. La communauté des Merciers, Quincailliers et Drapiers était une des plus importantes durant cette période et la plus riche. On peut notamment le constater à travers le droit de réception qui était particulièrement important puisqu'il s'élevait à 300 livres<sup>60</sup>. Cette communauté était celle qui souffrait le plus de conflits avec la municipalité du Havre au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. La question des marchés y était prédominante, car les marchands Merciers ne souhaitaient souffrir d'aucune concurrence. Ces derniers voyaient alors d'un très mauvais œil, l'établissement des marchands forains au sein du marché du Havre qui vendaient leurs marchandises de mercerie. Considérant qu'il s'agissait d'une concurrence déloyale, ils envoyèrent plusieurs protestations à l'intendant de Rouen afin que seules leurs marchandises soient finalement autorisées sur les marchés. Leur communauté étant très puissante, ils parviennent finalement à plusieurs reprises en 1783, 1786 et 1788, à obtenir des Arrêts du Conseil afin d'interdire aux forains de vendre leurs marchandises sur les marchés du Havre<sup>61</sup>.

À travers cet exemple, on peut très facilement comprendre que la communauté des Marchands Merciers du Havre était absolument défavorable à l'Arrêt du 22 avril 1784 qui autorisait les travailleurs d'Ingouville à intégrer leur communauté en ne payant seulement un quart des droits de réception. Les marchands du Havre considéraient qu'il s'agissait d'une

---

<sup>60</sup> LE PARQUIER, Eugène. *Cahiers de doléances du baillage du Havre (secondaire de Caudebec)*. Épinal : Imp, Lorraine, 1929, 294p.

<sup>61</sup>Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Série HH : HH33.

forme de concurrence déloyale puisque ceux d'Ingouville pouvaient entrer au sein de leur communauté en payant l'entrée à un coût beaucoup moins élevé et profiter tout de même de leurs avantages. D'autant plus que pour ces travailleurs du Havre, la commune d'Ingouville n'était pas un faubourg dans le sens officiel du terme, donc ses marchands et artisans n'avaient pas à bénéficier de tels droits.

Suite à l'Arrêt du Conseil d'avril 1784, un certain nombre des travailleurs d'Ingouville étaient déjà mécontents d'être obligés d'intégrer les communautés du Havre afin de pouvoir introduire leurs marchandises au sein de la ville portuaire. Si l'on ajoute à cela, les pressions effectuées par les Marchands Merciers de la ville du Havre afin de leur interdire de vendre sur la Chaussée et au sein du marché du Havre... La situation ne cesse de se compliquer et les travailleurs d'Ingouville décident d'envoyer un Mémoire au Ministère en demandant le rétablissement de l'ancien système en vigueur avant l'Arrêt du 22 avril. Ce Mémoire, datant du 3 novembre 1784, met en avant le fait qu'Ingouville n'est ni un faubourg ni une banlieue du Havre et que « *le commerce y est de peu d'importance* »<sup>62</sup>. De plus, ils considèrent également que les boutiques suffisent à la consommation journalière des habitants du bourg et que l'entrée dans la communauté risque de bouleverser les règles de partage<sup>63</sup>. Ces derniers ont obtenu une réponse le 24 mai 1785 qui indiquait qu'on ne pouvait répondre à leur demande. Il est expliqué en effet que lorsque la décision d'intégrer les marchands et artisans d'Ingouville aux communautés du Havre a été prise, le Conseil s'est appuyé sur le Mémoire écrit par les travailleurs d'Ingouville qui se qualifiaient eux-mêmes de « faubourg ». De ce fait, leur argument principal ne pouvait être valable.

Enfin, il existe une autre source de tension importante entre les travailleurs du Havre et ceux d'Ingouville. Il s'agit des conditions et des règles de l'apprentissage. En effet, suite à cette même déclaration du 6 février 1783, les communautés du Havre exigent l'obligation d'effectuer une année d'apprentissage auprès d'un maître de communauté havrais afin d'obtenir la maîtrise. C'est ainsi que nous avons la trace d'une affaire où un boucher d'Ingouville s'est vu refuser l'obtention de la maîtrise auprès de la communauté du Havre, car ce dernier n'avait pas voulu effectuer son année d'apprentissage. Cela a également été le cas pour certains boulangers et les

---

<sup>62</sup> Archives départementales de Rouen : Fond Ancien. Série C : Administrations provinciales, établissements d'enseignement. C.134. Mémoire des travailleurs du faubourg d'Ingouville.

<sup>63</sup> IBID

tensions par rapport à l'apprentissage étaient également très présentes chez les Marchands Merciers<sup>64</sup>.

S'attarder sur l'étude des cahiers de doléances des communautés des métiers du Havre de 1789, nous permet également de constater que ces tensions et ces discussions ne se sont pas dissipées avec le temps. En effet, à travers l'exemple du cahier des maîtres et marchands merciers<sup>65</sup>, on constate que ces derniers ne souhaitent toujours pas que les travailleurs d'Ingouville entrent au sein de la corporation avec ce qu'ils considèrent comme des privilèges injustes. Certains points mis en avant au sein de leur cahier peuvent donc faire penser à une dénonciation de cette situation. L'article numéro 20 notamment est plutôt clair puisqu'il met en avant le fait que « *l'on puisse vendre deux fois par semaine dans le marché du Havre, toute espèce de marchandises destructive à la ditte communauté* »<sup>66</sup>. Nous pouvons présumer qu'il s'agit d'une accusation directe envers les travailleurs d'Ingouville qui peuvent vendre sur les marchés du Havre en payant une cotisation moindre. Contrairement aux marchands merciers du Havre qui considèrent « *qu'il n'est pas juste que des étrangers viennent ravir les prix qu'ils ont le droit d'attendre de leurs privilèges, de leur État* »<sup>67</sup>, Rouen n'ayant pas répondu de manière concrète et favorable à leurs nombreuses demandes et plaintes sur cette affaire, on peut supposer que les merciers tentent de se faire entendre plus haut dans l'organisation administrative. Ce qui nous permet d'ailleurs de souligner l'ampleur que prend cette affaire au fur et à mesure du temps.

À travers ce panorama, on peut donc constater les tensions qui existaient entre les travailleurs du Havre et d'Ingouville. Ces derniers représentaient en effet une concurrence que ne pouvaient se permettre les marchands et artisans du Havre. Avec l'Arrêt du 22 avril 1784, on aurait pu penser que les tensions se seraient apaisées. En effet, les particuliers d'Ingouville avaient obtenu ce qu'ils avaient demandé et ceux du Havre ont acquis la possibilité de contrôler les potentielles fraudes sur les marchés. Toutefois, bien loin d'avoir offert une réponse, cet Arrêt a d'autant plus compliqué la situation puisque les travailleurs d'Ingouville d'une part, se sont révélés très insatisfaits et se sont retrouvés dans une situation bloquée puisqu'ils ne pouvaient plus revenir en arrière. Tandis que ceux du Havre, et en particulier les Merciers, estimaient qu'il s'agissait d'une concurrence déloyale et faisaient tout ce qui était en leur pouvoir pour contrer

---

<sup>64</sup> LE PARQUIER, Eugène. *Cahiers de doléances du baillage du Havre (secondaire de Caudebec)*. Épinal : Imp, Lorraine, 1929, 294p.

<sup>65</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Série AA : AA47.

<sup>66</sup> IBID

<sup>67</sup> IBID



cette dernière. Finalement, il semble que ce soit la suppression des communautés des métiers sous la Révolution française en 1791 qui a participé à l'apaisement dans un certain sens, des tensions. Cependant, le rappel de ces événements et de ces tensions nous montre à quel point, pour comprendre ces derniers qui participent à l'affirmation de l'identité d'un faubourg, il est nécessaire de disposer d'une sociologie d'ensemble de ce même faubourg et de son évolution.

## Chapitre 2 : Particularités urbaines

### 1) De la paroisse rurale à la paroisse urbaine

Au moment de la création de la ville du Havre en 1517, Ingouville était donc une petite paroisse rurale où vivaient majoritairement des laboureurs<sup>68</sup>. La principale activité économique dépendait alors des moulins qui entouraient la chaussée d'Ingouville, comme nous le verrons un peu plus loin dans notre analyse. Toutefois, tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'étude démographique des habitants de cette paroisse proche du Havre, de l'identité des mariés notamment, montre que cette ruralité s'efface peu à peu pour laisser la place à une population plus urbaine. On le constate d'une part à travers la croissance démographique en elle-même due au développement du port du Havre et à l'attractivité que ce dernier produit sur les nouvelles populations arrivantes. D'autre part, on observe l'apparition de nouveaux métiers s'implantant principalement au sein des territoires urbanisés tels que nous l'avons analysé précédemment. C'est du moins ce que montre un regard sur les individus qui se sont mariés à Ingouville, soit 1 872 travailleurs, pour la plupart de sexe masculin de 1740 à 1820, le métier des femmes n'était jamais renseigné, nous nous sommes donc appuyés sur celui des pères. Sans surprise eu égard à ce que nous renseigne l'historiographie et notamment l'historien Jean Legoy<sup>69</sup>, le métier qui a été majoritairement exercé par des hommes de la paroisse, de 1740 à 1820, est celui de journalier avec 253 individus ayant exercé cette profession. En ce qui concerne les 183 femmes dont nous connaissons les métiers, la très grande majorité d'entre elles étaient des couturières (69 femmes). Si Ingouville porte ici, dans ces chiffres inhérents à un regard sur le temps long de la sociologie des mariés dans cette paroisse, il est très important de souligner qu'il existe une évolution nette dans l'exercice des métiers tout au long de cette période en lien avec l'émergence du faubourg d'Ingouville. Cette évolution montre à la fois l'affirmation de métiers plus urbains, mais également une diversification croissante de ceux-ci. Dans la période 1740-1770, on observe en effet encore une majorité de laboureurs et de jardiniers. Ce résultat n'est pas surprenant. Ingouville était encore très rural dans son aspect et très peu peuplé en outre dans les années 1740. C'est durant cette période de trente ans que l'on voit apparaître l'importance d'autres métiers tels que des charpentiers, des cordonniers ou bien des taillandiers. Puis, avec l'affirmation de l'urbanisation qui accompagne l'essor économique du Havre, et de ses environs, notamment après la guerre de Sept Ans, d'autres professions remplacent peu à peu

---

<sup>68</sup> LEGOY, Jean. « *Le peuple du Havre et son histoire : Des origines à 1800* ». Le Havre : SNAG, 2002.

<sup>69</sup> IBID

les laboureurs, notamment les journaliers. Toutefois, dans les années qui précèdent la Révolution française, d'autres métiers s'affirment comme les faïenciers, les tonneliers, les cordiers ou bien les menuisiers et les maréchaux. Ci-dessous, nous avons notamment un tableau retraçant les différents métiers corpores ainsi que leur fréquentation, que l'on retrouve au sein du faubourg d'Ingouville entre 1760 et 1790. Il est toutefois important de garder à l'esprit que ces données sont non exhaustives puisque les registres paroissiaux ne renseignent pas toujours la profession des mariés ou bien celles de leurs parents.

<b>MÉTIER CORPORE</b>	<b>NOMBRE D'INGOUVILLAIS EXERÇANT CE MÉTIER</b>
<b>CORDONNIER</b>	36
<b>CHARPENTIER</b>	35
<b>CABARETIER/AUBERGISTE</b>	20
<b>CORDIER</b>	18
<b>TANNEUR</b>	13
<b>BOULANGER</b>	11
<b>BOUCHER/CHARCUTIER</b>	10
<b>MENUISIER</b>	10
<b>SERRURIER</b>	3
<b>MERCIER</b>	2

*Tableau 2: Individus exerçant des métiers corpores de 1760 à 1790 à Ingouville*

C'est toutefois au moment de la Révolution française et particulièrement durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle que l'on constate des changements importants et qu'Ingouville devient le véritable faubourg du Havre. Parmi les métiers qui émergent pendant cette période, nous trouvons ainsi un fort nombre de marins (63 individus) ce qui semble normal avec la proximité et le développement du port du Havre. On trouve aussi de plus en plus d'ouvriers et des métiers liés au monde artisanal et marchand, tel que le démontre le tableau ci-dessus, et à l'autre bout de l'échelle sociale, cette population plus aisée de bourgeois et de négociants qui participe à la construction de l'identité sociale de la côte au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>70</sup>. Cette population est cependant encore marginale, on dénombre en effet, aucun mariage d'individus aisés avant la décennie

<sup>70</sup> DIZ, Annabelle. *Les gens de la côte : Splendeur et déclin (1850-1950)*. Mémoire de recherche, Université du Havre, 2002.

1780, ce chiffre s'élevant ensuite à 15 mariages entre 1780 et 1800 puis à 16 mariages entre 1800 et 1820<sup>71</sup>. Les élites cherchent alors à fuir le Havre qui devient une ville trop exigüe, notamment le quartier Saint-François, moins attirant pour les négociants et les constructeurs de navires<sup>72</sup>. Le cas de Jean-Baptiste Fouache, constructeur de navires, est exemplaire. Né dans une paroisse du Havre, il déménage ensuite à Ingouville, ville où il se marie le 7 août 1813.

Face à cette évolution concernant la population masculine, les particularités du travail des femmes au XIX<sup>e</sup> siècle, malgré le moindre nombre des renseignements, méritent qu'on s'y arrête. Nous avons souligné, précédemment, la domination de la profession de couturière avec un total de 69 personnes sur 180. Il y a après ce groupe celui des fileuses, marchandes, repasseuses, domestiques et lessivrières. Malgré les limites liées à ces sources, il faut souligner la correspondance avec la répartition genrée des métiers au Havre<sup>73</sup> caractérisée par la séparation entre des métiers modestes d'« intérieur » pour les femmes et des métiers également modestes, mais pour la plupart en « extérieur » pour les hommes.

Concernant le travail des domestiques, ce dernier n'était pas particulièrement fréquent à Ingouville au XVIII<sup>e</sup> siècle. La première mention de ce métier au sein des registres paroissiaux remonte à l'année 1757 et jusqu'en 1783, seulement 8 domestiques se sont mariés au sein de la commune. Il faut toutefois rester prudent avec ces données puisque, les métiers des femmes n'étant alors pas mentionnés, il n'est pas exclu que certaines d'entre elles fussent alors des domestiques. Quoi qu'il en soit, nos données nous permettent de constater une évolution puisqu'à partir de 1798 et jusqu'à l'année 1820, il est fait mention de 21 individus exerçant le métier de domestique, comprenant 7 hommes et 14 femmes. Ces chiffres nous permettent de renforcer nos hypothèses d'un fort clivage entre les métiers extérieurs des hommes et intérieurs des femmes, et de l'augmentation à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle de domestiques présents à Ingouville en parallèle avec celle que l'on observe au Havre à la même époque. Enfin, l'augmentation de la présence de ces personnes exerçant ce métier au sein de la commune ne doit pas surprendre puisque durant la même période, nous pouvons constater l'émergence de plus en plus importante de maisons bourgeoises<sup>74</sup> qui pouvaient alors se permettre d'engager ce type de personnel.

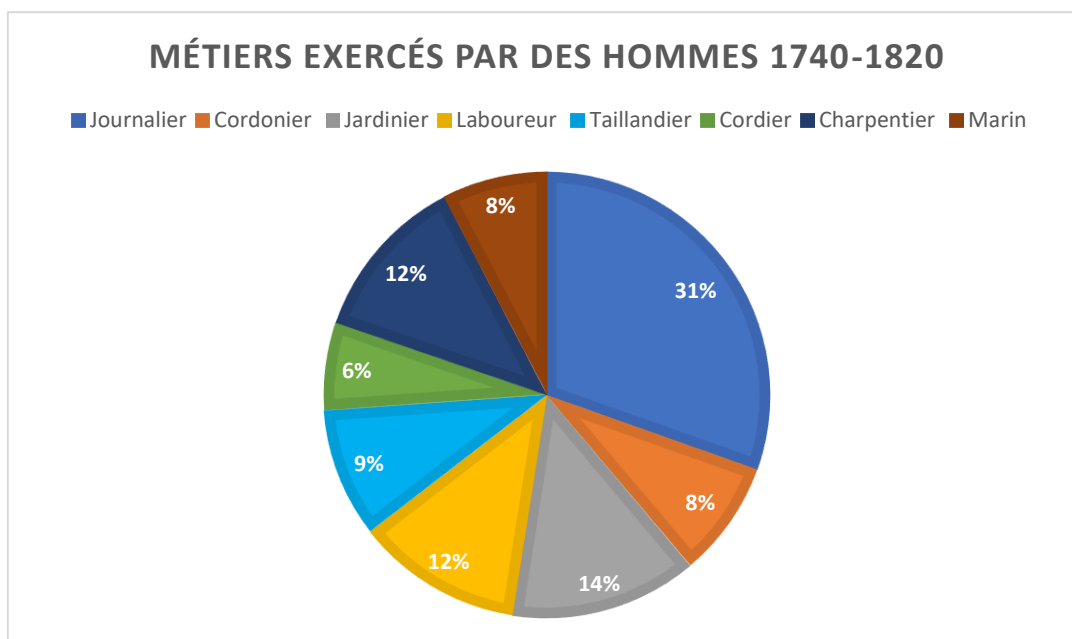
---

<sup>71</sup> Voir la Partie 3, chapitre 1.

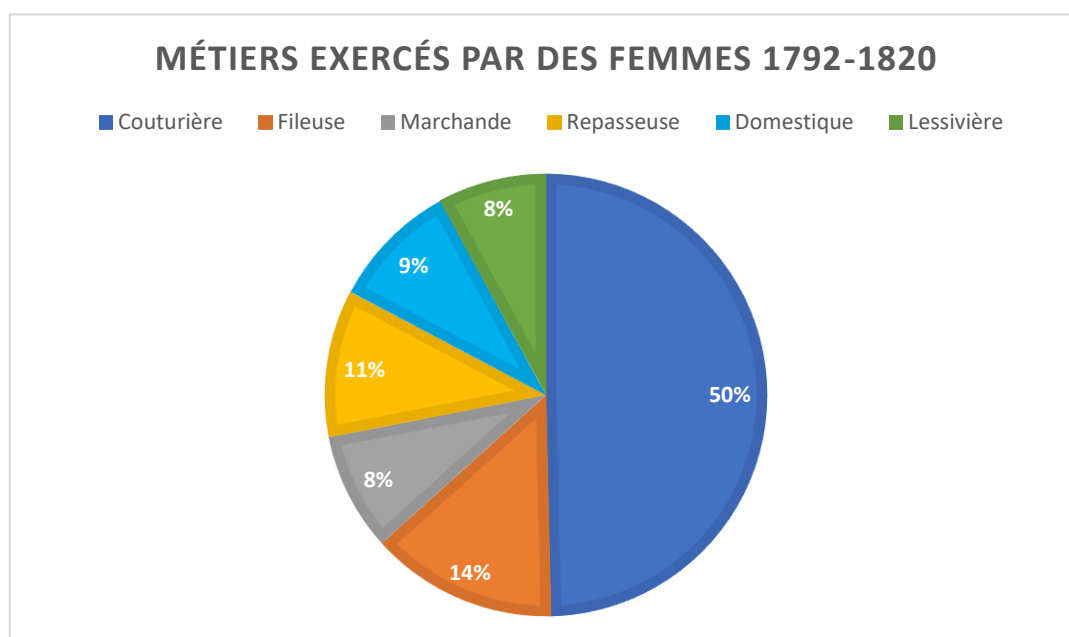
<sup>72</sup> TROCCAZ, Benjamin. Saint-François (1740-1910) recherche sur l'identité maritime d'un quartier havrais. Mémoire de recherche. Le Havre : Université du Havre, 2021.

<sup>73</sup> LEGOY, Jean. « *Le peuple du Havre et son histoire : Des origines à 1800* ». Le Havre : SNAG, 2002.

<sup>74</sup> Voir la Partie 3 du Mémoire.



*Graphique 3: Métiers exercés par les hommes à Ingouville entre 1740 et 1820*

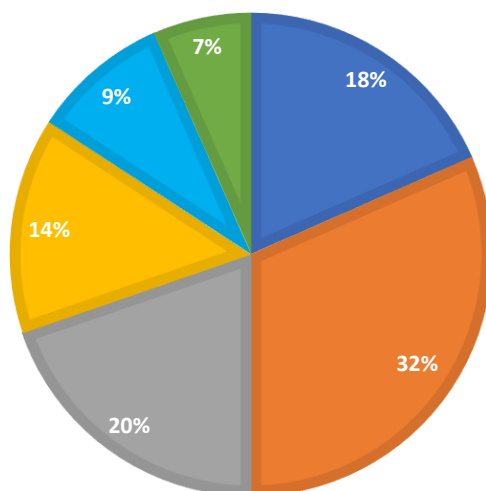


*Graphique 4: Métiers exercés par les femmes à Ingouville entre 1792 et 1820*

En ce qui concerne les métiers exercés par les femmes, nous sommes obligés de commencer notre étude à partir de 1792 lors de la mise en place de l'État-Civil. En effet, les registres paroissiaux avant cela ne mentionnaient jamais le travail de la femme, mais essentiellement celui de son père.

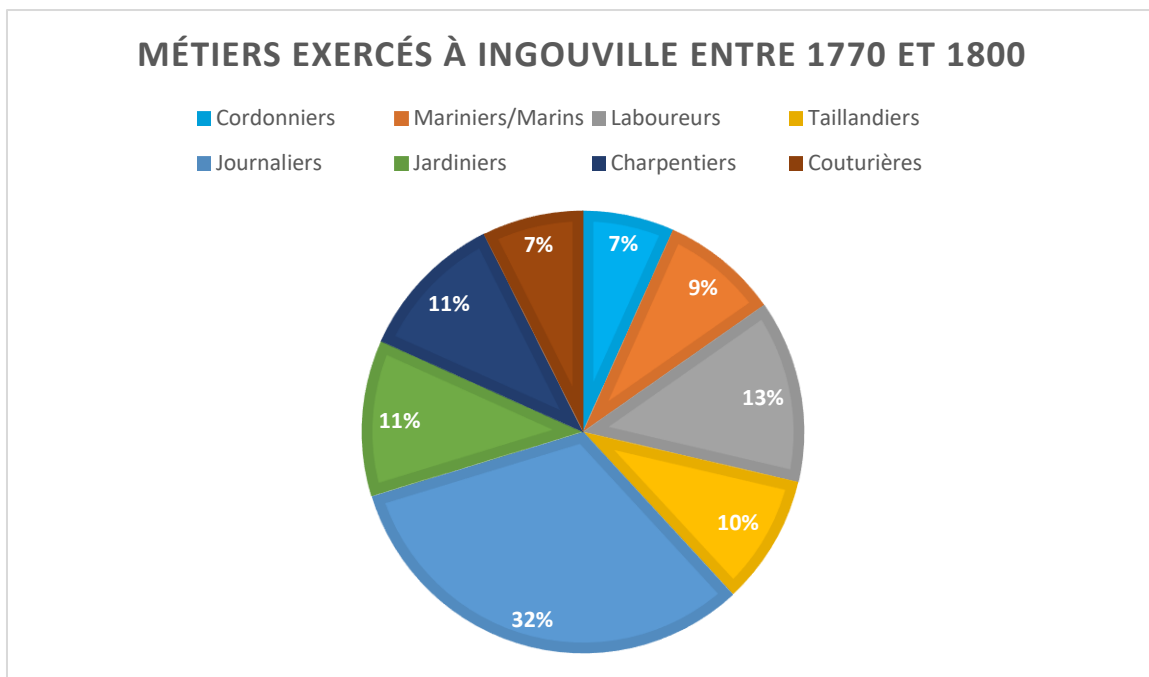
## MÉTIERS EXERCÉS À INGOUVILLE ENTRE 1740 ET 1770

■ Cordonniers ■ Laboueurs ■ Journaliers ■ Jardiniers ■ Taillandiers ■ Charpentier



Graphique 5: Métiers exercés à Ingouville entre 1740 et 1770

On peut constater à l'aide de ce graphique que la très grande majorité des métiers entre 1740 et 1770 sont liés au travail de la terre avec notamment 32% des mariés qui sont laboureurs et 14% qui sont jardiniers. Les autres métiers les plus fréquemment exercés durant cette période sont cordonnier, journalier, taillandier ou charpentier et commencent à apparaître principalement après la guerre de Sept Ans, au moment où la ville du Havre et parallèlement, son faubourg, se développent de plus en plus.

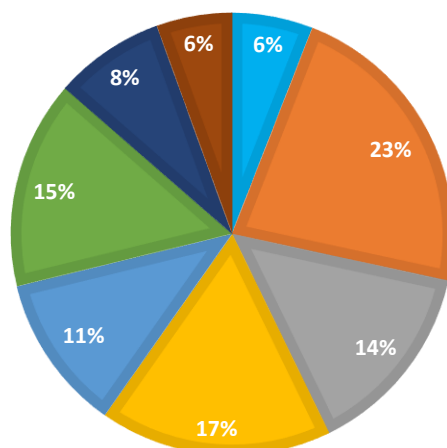


*Graphique 6: Métiers exercés à Ingouville entre 1770 et 1800*

Durant la période allant de 1770 à 1800, les données que nous possédons sont révélatrices de changements. Non seulement c'est à ce moment-là que les journaliers deviennent largement majoritaires au sein du faubourg. Mais c'est également la période où bien que les laboureurs et jardiniers soient toujours présents, on constate l'émergence d'une pluralité de nouveaux métiers liés à l'urbanisation. Nous pouvons ainsi souligner la présence à Ingouville durant ces années de 22 faïenciers, 16 bouchers, 17 tourneurs, 10 domestiques, 15 tailleurs d'habits, 15 aubergistes, 17 boulangers, 14 scieurs de long, 12 cabaretiers, 18 menuisiers, 8 ouvriers, etc. Il est alors évident que ces métiers témoignent d'une évolution structurelle liée à la transition qui s'opère à Ingouville d'un territoire resté en partie rural en un territoire urbanisé.

## MÉTIERS EXERCÉS À INGOUVILLE ENTRE 1800 ET 1820

■ Cordonniers ■ Journaliers ■ Charpentiers ■ Jardiniers  
■ Couturières ■ Marins ■ Cordiers ■ Domestiques



Graphique 7: Métiers exercés à Ingouville entre 1800 et 1820

Cette évolution s'affirme nettement entre 1800 et 1820. En effet, on remarque qu'il n'existe plus de métiers fortement majoritaires, mais une quantité de professions diverses. On constate surtout qu'il n'y a plus un seul laboureur à Ingouville, conséquence de la poursuite du mouvement d'urbanisation enregistré depuis 1800. Parmi les nouveaux métiers, il y a la présence de 5 négociants, 11 individus vivants de leurs biens, 11 lessivières, 5 brouettiers, 4 calfats, 3 chirurgiens, 8 charretiers, 7 serruriers, 9 fileuses, 9 forgerons, 8 repasseuses, 6 tisserands, 8 ouvriers, 11 tourneurs, etc.

L'étude de l'évolution des métiers des mariés est donc révélatrice de la transformation profonde d'une paroisse, de la perte de son identité rurale originelle, encore visible en 1740. Nous sommes ici devant une identité faubourienne en construction, ce qui est aussi visible dans les mutations urbanistiques d'Ingouville évoquées par l'historiographie. Dans son ouvrage sur l'histoire de Leure et d'Ingouville, Alphonse Martin<sup>75</sup> mentionne en effet qu'à partir de 1762 lorsqu'on construit le nouveau chemin menant du Havre à Rouen, Ingouville voit émerger nombre d'habitations et que, bien que dans la grande majorité des cas, ces bâtiments soient construits dans l'objectif d'héberger des familles d'origine populaire, on constate l'implantation durant cette même période, de propriétés à destination d'une population plus aisée. Les archives

<sup>75</sup> MARTIN, Alphonse. *Histoire de Leure & d'Ingouville : les origines du Havre*/par Alphonse Martin..., 1882. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6545977q>.



municipales de la ville du Havre mentionnent ainsi, en 1751<sup>76</sup>, la construction de la toute première maison « citadine » sur la côte d'Ingouville. Elle appartient à monsieur Millot, échevin au sein de la ville du Havre<sup>77</sup>. De même, en 1769, monsieur Chaussé, le directeur de la manufacture de tabac, fondée en 1728, décide de faire construire un important pavillon à proximité de la porte d'Ingouville<sup>78</sup>. Ces nouvelles constructions, en tout genre, témoignent de l'importante extension dont fait preuve le territoire d'Ingouville durant cette période, son attrait reposant sur des terrains moins onéreux qu'au Havre qui poussent certains à construire leurs propriétés sans forcément en demander la permission. En témoigne notamment une délibération datant de 1785<sup>79</sup> présente dans un registre de la ville du Havre qui implique un aubergiste cabaretier, Pierre Poisson, demeurant à Ingouville. Ce dernier est en effet accusé par le bureau de l'hôtel de ville du Havre d'avoir fait construire une maison sur le canal d'Ingouville qui conduit les eaux à la ville portuaire, ce qui était « contraire aux règlements ». Il est notamment expliqué dans ce document que Pierre Poisson était « *d'autant plus inexcusable que lorsqu'il avait fait creuser les fondations, il avait vu le canal et s'était aperçu que sa maison porterait dessus* »<sup>80</sup>. Ce dernier se défend alors en expliquant avoir mal été conseillé et s'être fait duper par son « ouvrier ». Toutefois, le bureau décide de profiter de cette situation, sur la demande même de monsieur Poisson, en ne détruisant pas sa maison à condition que celui-ci accepte de payer à ses frais les travaux qui devront être réalisés sur le canal ainsi que d'entretenir lui-même les routes qu'il a fait construire sur les deux angles de sa maison. Cet arrangement est fort avantageux pour la ville, mais qu'en est-il pour monsieur Poisson ? En effet, lors de sa déclaration, ce dernier affirme que ce serait faire sa « ruine » que de détruire cette maison, car il n'aurait pas les moyens d'en refaire construire une autre. Or, il propose de payer à ses frais tous les travaux qui seront effectués sur cette partie du canal ainsi que d'entretenir les deux routes qu'il a fait construire. On peut donc légitimement se demander quels sont les intérêts que monsieur Poisson gagne à absolument vouloir rester sur ce terrain. On se doute qu'il s'agit vraisemblablement d'intérêts économiques, soit que ledit terrain ait été acquis pour une somme relativement basse, soit ce particulier était conscient des bénéfices qu'il pouvait se voir octroyer en conservant cet emplacement juste sur le canal.

---

<sup>76</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. 94Z12

<sup>77</sup> CHABANNES, Hervé. *Les passeurs de la mémoire havraise : histoire, mémoire et identité au havre du XVIe au XIXe siècle*. Histoire. Université du Havre, 2013. Français. fftel-00849427.

<sup>78</sup> Emplacement actuel de l'ancienne Banque de France au Havre.

<sup>79</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Série BB : BB67.

<sup>80</sup> IBID

Les habitations bourgeoises ou plus pauvres étaient ainsi nombreuses à s’implanter dès la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle à Ingouville. Elles ne sont pas les seules. En effet, le 20 décembre 1777 notamment, on retrouve au sein des registres des délibérations de la municipalité du Havre<sup>81</sup>, une requête d’un « sieur Eichoff », déjà négociant de la ville, demandant la possibilité d’établir une raffinerie à sucre près de l’hôpital général, au sein du territoire d’Ingouville. Ce même Eichoff en profite pour demander la mise en place de « *quatre lignes d’eau à prendre sur le canal qui conduit à l’hôpital* »<sup>82</sup>, à ses propres frais. Cette demande qui a été accordée par la municipalité du Havre est extrêmement profitable pour un négociant tel qu’Eichoff. En effet, durant cette période, l’activité du port du Havre s’est considérablement développée et le sucre est une des principales marchandises qu’on cherche à faire venir des colonies. Mettre en place une raffinerie à sucre, après la manufacture de tabac est une aubaine pour ce négociant à condition de pouvoir l’installer. Ingouville est là pour se faire le réceptacle de ce genre de projets, car Le Havre est une ville resserrée dans ses remparts et il est alors difficile et coûteux de trouver des terrains permettant de faire construire de tels bâtiments. En faisant construire ces quatre lignes d’eau, il est certainement beaucoup plus profitable pour Eichoff d’installer sa raffinerie à Ingouville plutôt qu’au Havre. Ingouville étant composé à cette période d’une population plutôt populaire, Eichoff peut y trouver de la main-d’œuvre, à l’image de la manufacture de tabac. L’exemple de l’implantation de cette raffinerie nous permet de montrer de quelle manière le développement économique et urbanistique de la ville du Havre a permis l’éclosion d’un faubourg marqué par des activités en lien avec les progrès du commerce colonial.

L’urbanisation nouvelle du nouveau faubourg est également perceptible par l’évolution de la présence des moulins. Celle-ci a été bien analysée par Edgard Poulet dans son écrit au sein du Recueil de l’Association des Amis du Vieux Havre publié en 1924<sup>83</sup>. L’auteur explique qu’il existe, avant même la construction de la ville du Havre, des moulins à vent au sein du territoire d’Ingouville. Ces moulins avaient l’avantage de pouvoir être construits à n’importe quel endroit pour les besoins d’un grand nombre de personnes, contrairement aux moulins à eau qui appartenaient de droit seulement aux seigneurs ou aux abbayes. Les moulins présents à Ingouville étaient des constructions relativement simples, en bois et se trouvaient plutôt du côté de la chaussée d’Ingouville<sup>84</sup>. En observant le plan du Havre et de ses environs ci-dessous datant

---

<sup>81</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Série BB : BB71

<sup>82</sup> IBID

<sup>83</sup> POULET, Edgard. *Quand les moulins tournaient sur le Perrey d’Ingouville*. Micaux Frères : 1924, 31p.

<sup>84</sup> Référence d’une carte où on voit les moulins.

de 1673, on peut observer les moulins qui entourent la chaussée d'Ingouville (au Nord) à l'époque où le faubourg est encore marqué par une forte ruralité.

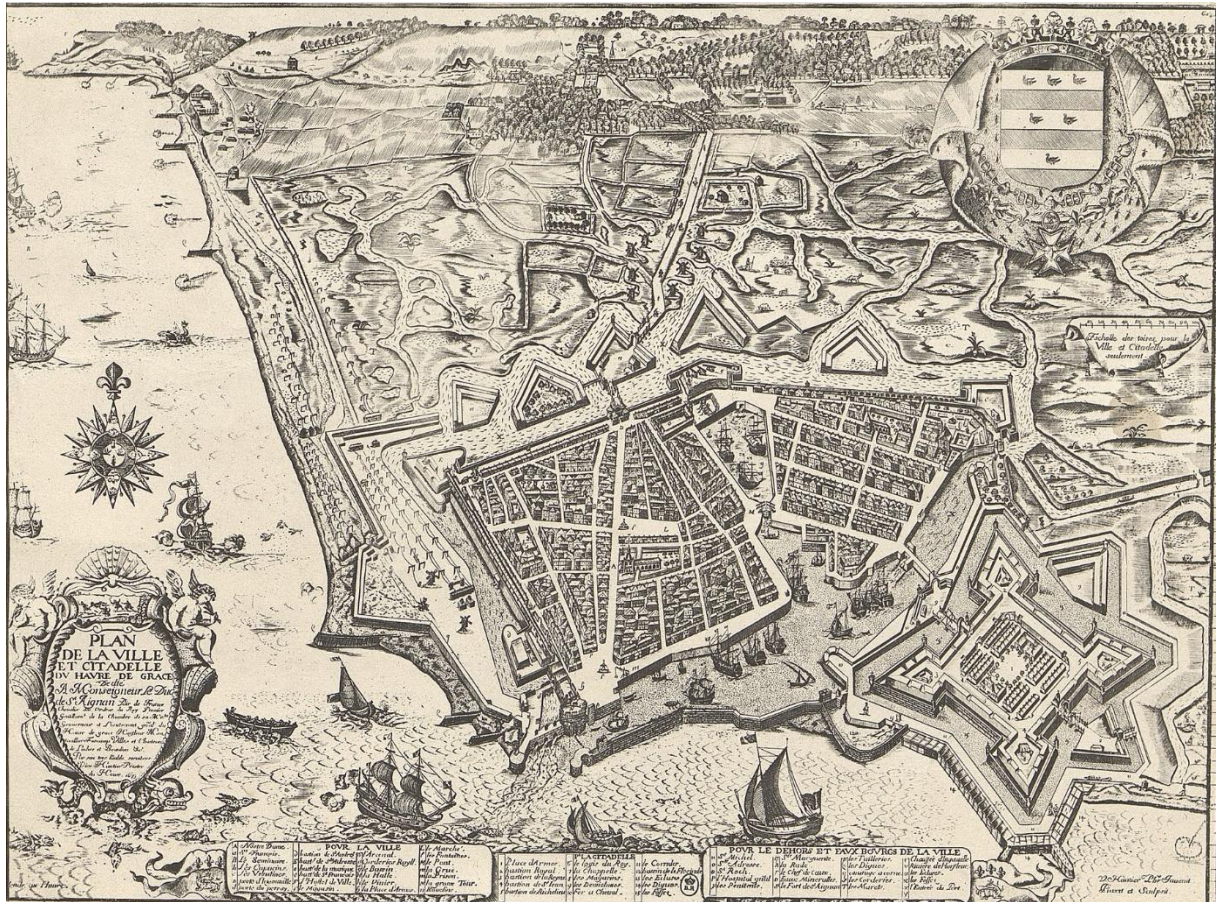


Figure 1: Carte du Havre et de ses environs. Archives municipales du Havre: 1Fi312

On dénombre la présence au maximum de six moulins à cet emplacement qui peu à peu se sont retrouvés au sein même du village à cause des nouvelles habitations apparues notamment au XVIII<sup>e</sup> siècle. Durant cette même période, Edgard Poulet nous précise que ces derniers n'étaient pas suffisants pour nourrir l'ensemble de la population croissante du Havre et par conséquent, celle d'Ingouville. Dès 1759, on ne dénombre plus que deux moulins près de la chaussée. D'après une contemporaine et écrivaine de l'époque, Marie Lemasson-Legoff<sup>85</sup>, le dernier moulin à vent de la chaussée d'Ingouville a été détruit le 6 août 1781 alors qu'il ne fonctionnait plus depuis un certain temps. Avec la destruction de ce moulin, c'est un des derniers vestiges de l'aspect rural du territoire d'Ingouville qui disparaît.

<sup>85</sup> LE MASSON LE GOLFT, Marie. *Coup d'œil sur l'état présent et ancien du Havre*. Mont-Saint-Aignan : Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2017, 268p.

Loin d'être anodin, le passage d'un territoire rural en un territoire urbain entraîne de véritables difficultés pour Ingouville. La circulation de plus en plus importante au sein de ce secteur, notamment dû au développement du commerce et à l'augmentation de la démographie, entraîne l'impossibilité de fréquenter des routes qui deviennent impraticables. Les registres des délibérations de la commune d'Ingouville sont ici le témoin de ce problème<sup>86</sup>. On apprend que le 4 janvier 1791, les officiers municipaux de la commune d'Ingouville signalent le « *besoin urgent ou sont sujettes aux réparations les rues de traverses de leur paroisse qui sont impraticable* »<sup>87</sup>. Grâce à ce même document, on apprend également la raison de la vétusté de ces routes, qui est due aux passages journaliers des voitures de commerce en grande majorité, qui abîment considérablement ces routes. Nous sommes bien sûr en droit de nous demander si dès l'origine, celles-ci avaient été construites afin de supporter une telle utilisation quotidienne ou si au contraire, les responsables des travaux n'avaient pas sous-estimés, l'urbanisation rapide qu'allait se produire au sein du territoire d'Ingouville.

Dans ce contexte de pression démographique, des installations urbaines deviennent précaires et créent des problèmes auxquels la municipalité tente de répondre. En s'attardant sur un acte de délibération datant du 6 juillet 1788<sup>88</sup>, on constate que la croissance de la population est clairement présentée comme un problème. On apprend dès lors que « *le bourg et paroisse d'Ingouville [est] composée de plus de quatre mille personnes* »<sup>89</sup> et que les infrastructures de la ville sont clairement insuffisantes pour combler les besoins d'une telle population. En effet, on constate un grand manque de puits et de fontaines pour approvisionner les habitants en eaux et ces derniers sont obligés de se rendre loin dans les terres pour pouvoir pallier ce problème. On apprend également qu'une requête avait déjà été déposée par les habitants d'Ingouville, auprès de l'intendant et des échevins du Havre, afin d'apporter la quantité d'eau nécessaire à leur subsistance au sein du faubourg. Toutefois, ces derniers n'avaient « *encore rien fait pour satisfaire [cette requête]* »<sup>90</sup> en prétextant que le mieux serait de s'adresser directement à l'assemblée provinciale. Ce manque de réponse de la part de la municipalité du Havre est peut-être dû au coût de la dépense de ce projet, estimé à 8 ou 9000 livres et qui en soi ne rapporte aucun avantage à proprement parler pour la ville. Car, il est très important de souligner le fait que lorsque les échevins du Havre interviennent dans l'urbanisation de la commune d'Ingouville, les raisons sont systématiquement orientées dans leurs intérêts. Toutefois,

---

<sup>86</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Ding : 1Ding11

<sup>87</sup> IBID

<sup>88</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Ding : 1Ding10

<sup>89</sup> IBID

<sup>90</sup> IBID



lorsqu'il s'agit d'améliorer des infrastructures pour de meilleures conditions de vie au sein du territoire, ces derniers sont beaucoup plus réticents.

Face à ces changements, des projets urbanistiques qui ont été pensés pour Ingouville ont été source de protestations plus ou moins fortes de la part de la municipalité du Havre. Cela a été notamment le cas lorsque le conseil du roi a décidé d'établir deux forts sur les hauteurs d'Ingouville. En effet, le 5 août 1787, le roi a adopté et approuvé l'établissement de ces deux forts au sein de la côte d'Ingouville<sup>91</sup> ainsi que l'agrandissement de la ville du Havre. Toutefois, l'établissement de ces nouvelles infrastructures au sein du faubourg ne plaît ni aux principaux intéressés ni à la municipalité du Havre comme le souligne Alphonse Martin au sein de son ouvrage<sup>92</sup>. Les échevins de la ville portuaire font preuve d'un certain « acharnement » et vont à l'encontre de la décision royale en ne cessant de proclamer leur mécontentement. Finalement, ils parviennent ainsi à obtenir l'abandon définitif de ce projet. Cela témoigne, dans un certain sens, de l'influence grandissante de la municipalité du Havre sur celle d'Ingouville. Toutefois, les échevins ne vont pas à l'encontre de la deuxième décision royale qui était de récupérer certains terrains appartenant à la paroisse d'Ingouville dans le cas de l'agrandissement de la ville du Havre. Cet événement est tout à fait intéressant, car il nous montre dans un premier temps la transition urbaine dont fait preuve Ingouville en représentant une position stratégique pour la monarchie à travers le projet d'établissement de ces deux forts. Mais également, il nous permet de pointer du doigt le début d'une politique « d'absorption » territoriale de la ville du Havre qui a besoin de s'agrandir, sur son nouveau faubourg d'Ingouville.

Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, le territoire d'Ingouville ne passe pas seulement d'un territoire urbain à un territoire rural. Il devient en effet, au fur et à mesure du temps, un véritable faubourg de la ville du Havre et voit sa croissance évoluer en fonction de celle de la ville portuaire. Le développement économique, social, et urbanistique du Havre a des conséquences directes, car c'est l'évolution de la ville du Havre qui a entraîné l'urbanisation relativement rapide de son nouveau faubourg, ce dernier doit recevoir des réponses parmi lesquelles se trouve l'idée de la construction d'une chaussée spécifique.

---

<sup>91</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Série DD : DD9

<sup>92</sup> MARTIN, Alphonse. *Histoire de Leure & d'Ingouville : les origines du Havre*/par Alphonse Martin..., 1882. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6545977q>.

## 2) Transformations urbanistiques : naissance de la chaussée d'Ingouville

La chaussée d'Ingouville se trouvait au centre de la paroisse du même nom et divisait cette dernière en deux. Cette création avait un rôle primordial dans le cadre des relations entre le Havre et son faubourg puisque c'était cette dernière qui reliait les deux territoires. De plus, elle était une des parties de la route qui permettait d'aller ou de venir de Rouen<sup>93</sup>. Cette Chaussée consacrait vraiment l'idée d'un aménagement urbanistique spécifique à Ingouville, en lien avec l'activité et le progrès des mouvements de circulation dans la ville portuaire. La chaussée d'Ingouville était dépendante de la municipalité du Havre. C'est cette dernière qui décidait des projets relatifs aux aménagements et restaurations nécessaires à la naissance de ce faubourg.

Entre 1737 et 1742, elle mit ainsi en place d'importants travaux dans le cadre de l'aménagement de la chaussée. Ces derniers ont été demandés par l'Intendant de la Généralité de Rouen, François de la Bourdonnaye<sup>94</sup>, sous la demande des échevins de la ville du Havre. On peut constater ici le grand intérêt qu'avait aussi la Bourdonnaye sur le bienfondé des travaux. Il n'hésite pas en 1752, à envoyer un inspecteur des Ponts et Chaussées<sup>95</sup> afin de constater le bon état de la chaussée.

Les archives municipales du Havre conservent aussi des sources différentes permettant de retracer très précisément l'ensemble des embellissements ou bien des travaux de réparations ou de rénovations qui ont été réalisées tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle.

On apprend notamment que dès 1738, on décide d'aménager la chaussée en y faisant une véritable promenade et en plantant pas moins de 800 arbres<sup>96</sup> qu'on aperçoit d'ailleurs sur un plan de la ville du Havre datant de 1769 et présent aux archives municipales<sup>97</sup>. (Annexe 1)

Depuis l'embellissement de la chaussée dont les travaux se sont terminés en 1742, les échevins du Havre demandent régulièrement à ce que des réparations soient mises en place afin de garder la route en relativement bon état. On observe la présence de telles demandes dès

---

<sup>93</sup> LEMONNIER-MERCIER, Aline. *Chapitre I. Prémisses : Des lois sur les bâtiments et la reconstruction des bâtiments du pouvoir* In : *Les Embellissements du Havre au xviii<sup>e</sup> siècle : Projets, réalisations, 1719-1830* [en ligne]. Mont-Saint-Aignan : Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2013 (généré le 2 décembre 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/purh/5397>>. ISBN : 9791024011257. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.purh.5397>.

<sup>94</sup> François-Régis de la Bourdonnaye (1700-1777) : Participe à la fondation de l'Académie des Sciences, belles lettres et arts de Rouen en 1744 et en est un membre actif. Il est également Intendant de la Généralité de Rouen et Conseiller d'État.

<sup>95</sup> Ponts et Chaussées : Organisation publique qui gère la construction et l'entretien des ponts et des routes. (Source : dictionnaire Larousse)

<sup>96</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Série DD : DD39

<sup>97</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Série plans et cartes. 1Fi225

1751<sup>98</sup> mais également en 1761, 1765, 1770, 1773, 1783<sup>99</sup> etc. Toutefois, les travaux de restaurations et de réparations les plus importants ont certainement eu lieu en 1770 comme le montrent les plaintes récurrentes sur la dégradation de la chaussée. En effet, le 12 février 1770, les officiers municipaux de la ville du Havre exposent à l'assemblée des notables, le besoin urgent de restaurer la chaussée d'Ingouville qui devient de plus en plus « impraticable »<sup>100</sup>. En effet, cette route qui a été aménagée trente ans auparavant, est victime du développement important en termes démographique et économique de la paroisse d'Ingouville et de la commune du Havre. De fait, la fréquentation de la chaussée devient de plus en plus conséquente grâce au développement du commerce ainsi que de l'augmentation de la population. Les officiers municipaux demandent à ce que cette chaussée soit pavée pour « plus de solidité » mais on s'en doute, également pour plus de confort et de « beauté ». Peu de temps après, cette demande a été approuvée par l'assemblée des notables qui lance immédiatement le pavage de la chaussée.

La route en elle-même n'était pas le seul élément auquel l'on portait un grand intérêt. Le mobilier urbain était également au cœur des préoccupations. Comme le montre notamment la lettre de François de la Bourdonnaye rédigée le 19 juin 1753<sup>101</sup> qui explique la nécessité de remplacer les bancs de la chaussée d'Ingouville en avançant l'argument que « *comme ce lieu sert de promenade je pense qu'il est convenable que ces bancs soient remplacés* »<sup>102</sup>. La dépense s'élève à 700 ou 800 livres, ce qui était une somme assez importante pour l'époque. Les sources concernant la chaussée d'Ingouville présentes aux archives municipales sont particulièrement complètes notamment en ce qui concerne l'ensemble des frais dépensés dans l'entretien et la restauration de celle-ci. On retrouve notamment des documents relatant des « états de paiements pour chaque ouvrier », des listes entières reprenant en détail les dépenses réalisées etc. Il serait particulièrement long et fastidieux de reprendre chacun de ces éléments afin d'obtenir le résultat exact de ce qu'a coûté la chaussée d'Ingouville au XVIII<sup>e</sup> siècle. Toutefois, nous pouvons affirmer que ces dépenses ont été considérables.

La question qui est primordiale de se poser ici est « pourquoi était-il important au XVIII<sup>e</sup> siècle d'apporter un aussi grand soin à la chaussée d'Ingouville ? ». Durant la période qui nous intéresse, la municipalité du Havre a cherché à entretenir et embellir cette chaussée qui était le

---

<sup>98</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Série DD : DD37

<sup>99</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Série DD : DD39

<sup>100</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Série BB : BB70

<sup>101</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Série DD : DD39

<sup>102</sup> IBID

principal chemin permettant de relier les deux communes. Comme nous l'avons évoqué, il s'agissait d'un moyen pour les voyageurs, d'entrer dans l'enceinte de la ville portuaire. Puisque de fait, on a décidé au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle de rajouter des routes annexes à cette chaussée afin de se rendre plus facilement à Rouen. Il était donc nécessaire et symbolique pour le rayonnement et le développement du Havre d'entretenir cette dernière qui représentait, le premier paysage qu'on pouvait observer lorsqu'on souhaitait se rendre dans la ville. Cela permettait de montrer aux voyageurs l'importance qu'on apportait à l'embellissement de la commune ainsi que la richesse de la ville, sa puissance etc.

Le bon entretien de la chaussée relevait également d'une préoccupation économique. En effet, avec le développement des activités économiques au Havre, marqué notamment par l'activité portuaire, la chaussée d'Ingouville était particulièrement sollicitée pour le transport de marchandises. Il était essentiel d'éviter de potentiels problèmes que pourrait engendrer un mauvais entretien d'une route particulièrement fréquentée. De même, la croissance démographique du Havre et d'Ingouville et le fait que la chaussée représente le principal lien physique entre les deux territoires ont également été des raisons de l'utilisation croissante de cette dernière.

L'autre raison pour laquelle la municipalité du Havre a souhaité embellir et restaurer cette chaussée tient à l'intérêt de la bourgeoisie pour le territoire d'Ingouville. En effet, comme nous l'avons précédemment expliqué, au XVIII<sup>e</sup> siècle, la ville du Havre était « serrée » au sein de ses remparts et il est facile d'imaginer qu'au quotidien, cette particularité urbanistique pouvait être « étouffante ». Certaines familles de la bourgeoisie havraise ont donc décidé de faire construire de belles et grandes demeures sur la côte d'Ingouville. Cette partie de la paroisse revêtait un aspect idyllique, car elle permettait d'avoir une très belle vue sur l'ensemble de la ville portuaire, voire au-delà. N'était-ce pas sur la côte d'Ingouville qu'on emmenait des « invités de marque », tels Louis XV ou Napoléon Bonaparte, afin de leur faire profiter de ce magnifique panorama ?





Figure 2: "Le roi sur la hauteur d'Ingouville d'où Sa Majesté observe le beau point de vue de la ville du Havre de Grâce". 1753  
- Archives municipales du Havre. BATGF 664

Pour s'y rendre, on n'avait quasiment pas d'autres choix que d'emprunter cette fameuse chaussée. Celle-là même qui, précisons-le encore, a été aménagée dès 1742 pour être une véritable promenade. Mais à destination de qui ? La bourgeoisie était la classe sociale visée par ces aménagements. N'est-ce pas là un moyen de prolonger le confort que cette dernière s'est créé en construisant ces demeures sur la côte ? Cette notion de promenade idyllique que représente la chaussée d'Ingouville s'est très largement amplifiée également au XIX<sup>e</sup> siècle, comme l'a montré l'ouvrage écrit par Auguste-Prosper Legros et intitulé « *Description du Havre ou recherches morales et historiques* » publié en 1825<sup>103</sup>. Ce dernier y a rédigé un chapitre complet uniquement sur la chaussée d'Ingouville. Il ne faut toutefois pas utiliser celui-ci comme une référence historique a proprement parlé mais comme un témoignage d'un

<sup>103</sup> LEGROS, Auguste-Prosper. *Descriptions du Havre ou recherches morales et historiques*. Paris : Fournier-Favreux, 1825, 298p.

contemporain qui nous permet d'analyser la vision, que certains pouvaient entretenir de cette chaussée au début du XIX<sup>e</sup> siècle. L'auteur explique dans un premier temps que la ville du Havre ne « *possède point de ces belles promenades publiques que l'on voit dans quelques villes de France* »<sup>104</sup>. Ce constat apporte un élément explicatif de plus sur l'importance qu'on accorde à la chaussée d'Ingouville qui était bien plus qu'un lieu de promenade mais bel et bien le seul qu'on pouvait trouver à l'époque. Puis, Auguste-Prosper Legros ajoute que « *L'homme de goût ne sauroit dédaigner la chaussée d'Ingouville, puisqu'elle offre le concours de ce que cette cité renferme de plus aimable, de plus distinguée, de meilleur ton.* »<sup>105</sup>. Puis s'ensuit toute une description des personnes aimant se promener à cet endroit « jeunes », « joyeuses », « le cœur satisfait ». Si l'on venait à douter que l'auteur évoque principalement une population aisée, les dernières hésitations s'effacent lorsqu'on lit un peu plus loin la description de « *personnes d'un rang secondaire, que la vue de la société du monde intéresse* ». On comprend qu'il y avait bel et bien la présence d'une population plus populaire toutefois l'auteur précise qu'elle n'est pas à proprement parler active dans le tableau qu'il dépeint. Elle se contente d'observer et dans cette observation, ces personnes « *forment de tristes pensées et se trouvent à plaindre !* »<sup>106</sup>. On peut donc affirmer que cette promenade que représente cette chaussée d'Ingouville a bel et bien été progressivement accaparée par une population plus riche. (Annexe 2)

Il est important de constater l'opposition plus affirmée observée au Havre et à Ingouville entre les populations aisées et plus pauvres. Pour les plus riches, la municipalité du Havre voulait créer une promenade à l'extérieur de la ville. Comme elle ne pouvait pas en accueillir, elle délégua cette fonction à Ingouville qui se vit aussi déléguer la mission d'absorber la pauvreté croissante.

---

<sup>104</sup> LEGROS, Auguste-Prosper. *Descriptions du Havre ou recherches morales et historiques*. Paris : Fournier-Favreux, 1825, 298p.

<sup>105</sup> IBID

<sup>106</sup> IBID

## Chapitre 3 : Des tensions sociales en croissance

### 1) La montée de la pauvreté : source de tensions à Ingouville ?

Dans la transition que connaît le territoire d'Ingouville à partir de 1740, une des principales caractéristiques est la progression de la pauvreté, laquelle émerge déjà dans l'exploitation des registres paroissiaux et d'état civil qui ont mis en avant l'aspect très populaire de cette population et notamment la présence d'un grand nombre de journaliers. Ce constat nous invitait à regarder d'autres sources, particulièrement nécessaires pour comprendre les enjeux et les problématiques liés à la croissance de ces groupes dans la paroisse d'Ingouville. Mais un premier besoin est de préciser de ce que nous qualifions de population « pauvre » au XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans son article pour la revue « *Regards croisés sur l'économie* », Laurence Fontaine<sup>107</sup> nous explique à ce propos qu'il existe trois catégories liées à la pauvreté durant cette période : les « pauvres structurels » où l'on inclut les personnes âgées notamment ; les pauvres « conjoncturels » qui représentent les ouvriers, manœuvriers, marchands ou bien encore artisans... Qui risquent de tout perdre si éclate une crise en tout genre. Et enfin les pauvres « honteux » comme les nobles qui sont victimes de manque de ressources, mais dont leur classe sociale leur interdit d'exercer un travail. La catégorie qui nous intéresse tout particulièrement ici est celle des pauvres conjoncturels qui sont majoritaires à Ingouville, comme en témoigne notre étude sur les métiers exercés au sein du faubourg.

Si très peu de sources nous permettent de qualifier et même de quantifier précisément le nombre de pauvres qui vivaient au sein du faubourg d'Ingouville, nous pouvons nous appuyer sur un mémoire<sup>108</sup> qui a été rédigé en 1788 suite à la demande de la commission intermédiaire du département de Montivilliers concernant l'état des pauvres du Havre et d'Ingouville pour mieux connaître cette population. Dans ce document rédigé par le curé Mahieu, responsable de la paroisse d'Ingouville ainsi que de ses annexes, Notre-Dame et Saint-François au Havre, il est possible de faire état de 4 000 pauvres au sein des deux communes. Si l'on se base sur les données que nous avons utilisées précédemment, à savoir que la ville du Havre comptait environ 20 000 habitants à cette période et le faubourg d'Ingouville, environ 4 000 habitants, le pourcentage de pauvres s'élève approximativement à 16,6 % de la population totale des deux communes. Il aurait été alors particulièrement intéressant de connaître la répartition exacte de

---

<sup>107</sup> FONTAINE Laurence, « Une histoire de la pauvreté et des stratégies de survie », *Regards croisés sur l'économie*, 2008/2 (n° 4), p. 54-61. DOI : 10,391 7/rce.004.0054. URL : <https://www.cairn.info/revue-regards-croises-sur-l-economie-2008-2-page-54.htm>.

<sup>108</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Série GG : GG557.

cette population au sein du Havre et d'Ingouville mais les sources ne nous offrent pas cette possibilité. Il faut en outre être prudent lorsqu'on utilise cette donnée pour plusieurs raisons. En effet, l'auteur explique avoir obtenu ce chiffre de 4 000 pauvres en se basant sur la distribution de pain effectuée par les paroisses au moment des fêtes de Noël et de Pâques. Il semble donc vouloir dire que les mendiants, notamment étrangers, ne sont pas compris dans ces résultats et, comme nous l'étudierons au sein du prochain chapitre, ils représentaient pourtant un grand nombre pour les deux communes. De plus, on peut penser que l'ensemble des pauvres ne se rendaient pas à ces distributions de pains pour des raisons diverses. Par exemple, les familles protestantes pauvres se rendaient-elles à de telles distributions réalisées par l'Église catholique et lors de fêtes religieuses catholiques ? Enfin, il faut garder à l'esprit qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, les pauvres étaient également désignés de plusieurs manières différentes. L'emploi de ce mot par le curé Mahieu est très vague et peu concerné plusieurs strates de cette population. Qui étaient donc les personnes concernées par ces distributions ? Étaient-elles totalement sans ressource ? Ou bien étaient-ce des pauvres « conjoncturels » qui pouvaient avoir un travail tout en rencontrant des difficultés pour subvenir à leurs besoins ? Au vu de l'ensemble de ces interrogations, il est possible de dire que le nombre de pauvres au sein de la commune du Havre et du faubourg d'Ingouville s'élevait à beaucoup plus que 4 000 personnes.

Il nous semble également raisonnable de nous poser cette question : d'où viennent ces populations pauvres ? Comme nous le savons, Ingouville est un réceptacle migratoire, une chance pour des populations d'origine rurale, de se rapprocher d'une ville portuaire importante afin de s'offrir une meilleure qualité de vie. La plupart des personnes ne s'installent pas au Havre directement, mais viennent s'établir à Ingouville, car le coût de l'immobilier y est beaucoup moins élevé. De même, on constate également la présence d'une population pauvre venant directement de la ville du Havre qui n'a pas les moyens de continuer à habiter au sein de la commune. Le Havre était en outre une ville particulièrement resserrée et à l'étroit dans ses remparts<sup>109</sup>. La croissance de la ville au XVIII<sup>e</sup> siècle, notamment en terme économique, entraîne un véritable attrait pour certains types de populations venant des campagnes et cherchant à travailler au sein de la ville portuaire. Cela entraîne un prix très élevé des loyers. L'historien Jean Legoy a réalisé une étude particulièrement précise concernant les problèmes et difficultés de logement au sein de la ville portuaire. En effet, il explique dans un premier temps que « 47% de la superficie de la ville, soit 14,5 hectares, sont occupés par 1 450 maisons,

---

<sup>109</sup> GASTINNE, Jean-Baptiste. *Le Havre 1517-1789 : Histoire d'une identité urbaine*. Mont-Saint-Aignan : Publications de l'Université de Rouen et du Havre, 2016.

ce qui donne le nombre considérable de 100 maisons à l'hectare »<sup>110</sup>. Au sein de ces habitations, il y avait en moyenne 11 habitants, ce qui donne le chiffre considérable de 530 habitants par hectare, le plus élevé à l'échelle de la France durant cette période. En ce qui concerne le prix des loyers, à travers la même étude de Jean Legoy, l'historien Jean-Baptiste Gastinne, démontre que « si le loyer havrais moyen avait suivi les indices du coût de la vie et des salaires, il aurait dû passer de 29 livres en 1717 à 63 livres en 1791 »<sup>111</sup>. Toutefois, durant cette même année, le coût du loyer moyen atteint la somme impressionnante de 281 livres. Il est alors particulièrement aisé de comprendre, tel que nous l'explique l'historien que « les travailleurs ne peuvent pas se loger au Havre, alors ils sont obligés de se loger à Ingouville »<sup>112</sup>. Cette situation explique la volonté de ces populations de s'installer à Ingouville où l'on avait la possibilité de construire puisque le faubourg se trouvait en dehors des remparts. Voilà pourquoi la présence de cette population pauvre est de plus en plus importante au sein de la paroisse d'Ingouville.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la pauvreté pouvait « faire peur » aux municipalités qui tentaient de contrôler cette dernière pour éviter qu'elle engendre des émeutes ou des révoltes. Celles-ci pouvaient être liées au manque de nourritures et à la faim et ont porté des noms différents, « jacqueries », « émotions urbaines »... L'historien Jean Nicolas<sup>113</sup> a notamment étudié ce phénomène de révoltes et d'émeutes populaires au XVIII<sup>e</sup> siècle et a été un des premiers à souligner à quel point le XVIII<sup>e</sup> siècle était un siècle de révoltes importantes dues aux disettes et à la peur des famines. Il montre notamment que 40% de ces révoltes se sont produites entre 1770 et 1780. Dans la grande majorité des cas, celles-ci naissaient au sein des milieux populaires. Jean Nicolas explique également que la plupart du temps, les révoltes commencent dans les bourgs ou les campagnes pour se propager ensuite aux villes. Dans ce contexte, il est normal de considérer qu'Ingouville présentait plusieurs « facteurs à risque » favorisant l'éclatement de ce type d'émeutes. Toutefois, il est tout de même important de noter, comme le souligne Éric Saunier au sein de son article sur les révoltes au sein des ports maritimes<sup>114</sup>, que le Havre et Ingouville n'ont pas vraiment connu d'accident de la sorte au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>110</sup> LEGOY, Jean. « *Le peuple du Havre et son histoire : Des origines à 1800* ». Le Havre : SNAG, 2002.

<sup>111</sup> GASTINNE, Jean-Baptiste. *Le Havre 1517-1789 : Histoire d'une identité urbaine*. Mont-Saint-Aignan : Publications de l'Université de Rouen et du Havre, 2016.

<sup>112</sup> IBID

<sup>113</sup> NICOLAS, Jean. *La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789)*, Paris, Seuil, 2002, 609p.

<sup>114</sup> SAUNIER, Éric. « Les révoltes dans les ports maritimes normands au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique* [en ligne], 94-95 | 2005, mis en ligne le 1er janvier 2008, consulté le 25 novembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/chrhc/1078> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/chrhc.1078>.

Bien que la pauvreté soit particulièrement présente dans l'ensemble de ces deux territoires durant cette période, on ne trouve pas de véritables traces de révoltes ou d'émeutes qui n'apparaissent d'ailleurs qu'à la période de la Révolution.

De fait, faute de pouvoir préciser les contours de la pauvreté, il nous faut porter attention à ce qui est palpable, c'est-à-dire les « politiques sociales » mises en place pour maîtriser la pauvreté dans la paroisse d'Ingouville. Une des plus importantes et qui s'est démocratisée à partir des années 1770, a été l'établissement d'ateliers de charité. Anne Conchon nous rappelle qu'un atelier de charité permettait aux plus pauvres de « *toucher un salaire en contrepartie d'une occupation et leur assurer un minimum vital* »<sup>115</sup> et que ces travaux étaient financés à la fois par « *des subventions royales, complétées par des contributions municipales et des dons privés* ». On constate que cette dernière caractéristique a pu poser un problème prégnant malgré sa nécessité pour l'atelier de charité provisoire d'Ingouville. En effet, nous avons un exemple marquant de cela datant du 11 décembre 1770 où le contrôleur général de la généralité de Rouen<sup>116</sup> informe la municipalité du Havre de la volonté royale de « *ouvrir l'hiver prochain des ateliers publics dans les parties de cette généralité qui en seraient les plus susceptibles pour procurer du soulagement au peuple d'une façon plus efficace* »<sup>117</sup>. Dans ce contexte, le contrôleur général fait le choix de l'établissement d'un atelier de charité à Ingouville afin de faire construire un nouveau chemin sur la côte. Le gouvernement royal participant financièrement au coût des travaux, il était également indiqué que la municipalité du Havre devait aussi participer à ce financement. L'assemblée des notables de la ville du Havre, donne une réponse à cette requête le 19 décembre de la même année<sup>118</sup> et indique que « *il serait à désiré qu'il fut établi dans les approches de cette ville, un atelier de charité pour pouvoir procurer à ceux qui manquent, du travail pendant l'hiver [et] les moyens de subsister* »<sup>119</sup>. Ils avancent plusieurs raisons qui remettent en cause le bienfondé de la décision de construire un nouveau chemin sur la côte d'Ingouville et de fait, de faire installer un atelier de charité. On peut interpréter cette décision non pas comme une peur des potentiels problèmes que pourrait causer cette route, mais bel et bien, comme un manque de volonté d'établir un atelier de charité qui implique une participation financière de la part de la municipalité. Le projet a donc

---

<sup>115</sup> CONCHON, Anne. « Les travaux publics comme ressource : les ateliers de charité dans les dernières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Mélanges de l'École française de Rome — Italie et Méditerranée modernes et contemporaines* [en ligne], 123-1 | 2011, mis en ligne le 13 mars 2013, consulté le 25 novembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/mefrim/603> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/mefrim.603>.

<sup>116</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Série GG : GG557

<sup>117</sup> IBID

<sup>118</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Série BB : BB70

<sup>119</sup> IBID

finalement été abandonné et le travail sur les archives du Havre ne permet pas de voir émerger au cours de cette période, des mises en place de politiques sociales fortes de la part de la municipalité afin de venir en aide aux plus démunis, notamment à Ingouville. De plus, comme nous le verrons, l'hôpital général du Havre établi à Ingouville est de plus en plus surchargé et manque de moyens ce qui le rend incapable de répondre aux réels besoins de cette population pauvre et grandissante. Il est évident que nous sommes dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle dans un contexte de tension importante entre le faubourg d'Ingouville et la ville du Havre qui n'est pas parvenu à répondre aux attentes de cette population qui pourtant participait à la vie économique de la ville. Il est en effet nécessaire de rappeler que beaucoup s'installaient à Ingouville, mais travaillaient au Havre.

La situation d'Ingouville n'est pas unique. Comme le souligne John Merriman au sein de son étude sur les périphéries, au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>120</sup>, les faubourgs étaient les lieux qui accueillait de la main-d'œuvre peu qualifiée qui avait pour objectif de trouver du travail en ville. Le contexte de la protoindustrialisation qui implique une importante croissance des grandes villes au XVIII<sup>e</sup> siècle est également un facteur du développement de ces « faux bourgs » se situant à la périphérie de ces grands centres urbains. Ingouville n'échappe pas à cela et est également composée d'une population relativement pauvre qui, pour la plupart, s'installe dans la commune pour bénéficier d'un prix du loyer relativement bas et d'une proximité avec la ville du Havre afin de pouvoir y travailler. À Ingouville, si cette pauvreté n'est toutefois pas source de révoltes ou d'émeutes, la situation de la population qui se dégrade n'implique pas de réponse autre de la municipalité du Havre qu'une réticence à répondre aux besoins exprimés par cette paroisse qui devient faubourg lorsque survient le temps de la croissance démographique et de la pauvreté au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Nous pouvons affirmer que cette attitude préfigure les relations difficiles qui caractérisent Le Havre et Ingouville à partir de 1789.

---

<sup>120</sup> MERRIMAN, John. *Aux marges de la ville : Faubourgs et banlieues en France, 1815-1870*. Paris : Seuil, 1994.

## 2) L'hôpital général ou l'échappatoire à la montée des tensions

S'il existe peu de réponses de la part du Havre aux problèmes liés à la croissance de la pauvreté dans le faubourg d'Ingouville, c'est que pour les édiles de cette ville l'hôpital général qui y a été installé sous le règne de Louis XIV permettait théoriquement à lui seul de régler ce problème et d'y apporter des réponses. On rappellera ici que les fonctions des hôpitaux généraux sous l'Ancien Régime étaient radicalement différentes de celles que nous connaissons aujourd'hui. De fait, l'hôpital avait pour fonction principale de regrouper les pauvres et les indigents et de faire travailler ceux qui étaient valides, au sein même de la structure. On considère alors que la meilleure manière de combattre la pauvreté était de le faire par le travail.

L'installation de l'hôpital général du Havre au sein du territoire d'Ingouville s'est réalisée suite à un arrêt du Conseil datant du 20 mars 1669 qui ordonne l'installation d'un hôpital, au sein du territoire d'Ingouville, afin de venir en aide aux pauvres. La monarchie de Louis XIV semble ici avoir été capable d'anticiper le problème social qui s'affirme un siècle plus tard. La paroisse ayant été choisie pour l'établissement d'une telle structure, grâce à la place qu'elle pouvait offrir. Cet hôpital auquel on donne le nom « d'hôpital général de la charité Saint Jean-Baptiste » a pour objectif principal d'enfermer « *tous les pauvres de la ville et faubourgs, valides, invalides et les malades reçus et assistés* »<sup>121</sup>.

Comme nous l'indique Laurent Resse, sont réunis sous le patronyme de cet hôpital général, « *un hôpital, un hospice d'invalides, une maison de redressement, un orphelinat et une école* »<sup>122</sup>. L'historien observe surtout que depuis 1686, l'hôpital est dirigé par deux entités, tout d'abord le Bureau se composant de trois administrateurs, puis le curé des paroisses d'Ingouville et du Havre qui obtient le rôle de principal administrateur. Ce Bureau avait le droit d'arrestation envers les mendiants ainsi que de prison. Nous savons également qu'il possédait le droit de « *punition des coupables* »<sup>123</sup> qui pouvait se traduire par l'obligation pour les pauvres et les indigents qu'on aurait trouvés en train de mendier, de travailler au sein des manufactures ou des ateliers de l'hôpital. À partir de 1728, on fait venir les sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve qui auront la charge de s'occuper des pensionnaires de la structure.

Au vu de l'ensemble de ces informations, il est légitime de se poser la question : quels types de populations retrouvait-on au sein de l'hôpital ? Répondait-il vraiment comme le

---

<sup>121</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Bibliothèque des archives : HIS1501

<sup>122</sup> RESSE, Laurent. « *L'hôpital du Havre de l'ancien régime à la France thermidorienne* ». Rouen : Bibliothèque Universitaire, 1989, 155p.

<sup>123</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Bibliothèque des archives : HIS1501



pensaient les voisins du Havre à la nécessaire absorption d'une pauvreté croissante dans cette ville et aussi dans la paroisse d'Ingouville ? Bien évidemment, il y avait des malades, mais ces derniers n'étaient pas le public principalement visé par ce type de structure. La mendicité étant interdite dans les rues du Havre et d'Ingouville, l'arrestation de mendiants était très courante, ces derniers étaient ensuite envoyés à l'hôpital général pour y être enfermés. Au sein de ces murs, il y avait également des populations pauvres au sens plus large du terme, mais également des prostituées qui étaient au même titre, arrêtées dans la rue puis conduites de force au sein de l'hôpital. Enfin, nous avons connaissance également de l'importante présence d'orphelins ou d'enfants trouvés qui étaient également envoyés au travail.

Après 1770, les sources offrent des informations importantes. En 1779, un décret déclare l'obligation de prendre en charge des enfants abandonnés autour de l'hôpital le plus proche, ce qui accroît l'effectif présent au sein de l'hôpital général du Havre.

L'ouvrage de Michel de Micheri intitulé « *Historique de l'Hôpital du Havre 1556-1914* »<sup>124</sup> nous informe que de 1725 à 1824, les registres de la paroisse d'Ingouville font référence à 2 572 enfants trouvés. On nous explique qu'en théorie, normalement, ces enfants étaient mis en nourrice jusqu'à l'âge de 12 ans, mais dans les faits, ils étaient renvoyés à l'hôpital avant même leur septième année. Là-bas, ils étaient forcés, à l'image des adultes, de travailler pour l'hôpital. Ce dernier gardait ces petits pensionnaires jusqu'à l'âge de 12 ans où généralement, ils étaient engagés (parfois de force) en tant que mousques ou apprentis sur les navires. Certaines corporations de métiers et certains capitaines avaient d'ailleurs l'obligation d'accepter comme apprentis ou mousques, des enfants de l'hôpital<sup>125</sup>. Si ces derniers refusaient systématiquement l'emploi de ces jeunes, ils étaient menacés de recevoir des amendes. Mais, à partir de la guerre de Sept Ans, un autre type de population est accueilli au sein de l'hôpital général et devient vite majoritaire, ce sont les soldats blessés notamment suite au bombardement du Havre de 1759 et plus largement de la guerre de Sept Ans. La présence de ces derniers a été source de nombreuses problématiques, notamment financières, auxquelles a dû répondre l'hôpital, comme nous le verrons un peu plus loin.

L'hôpital général présent au sein de la commune d'Ingouville avait véritablement une fonction sociale importante, voire primordiale. Il s'agit bien plus que d'un endroit où l'on soigne et où l'on enferme les pauvres, mais d'une véritable petite ville au sein même d'une

---

<sup>124</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Bibliothèque des archives : HIS1501

<sup>125</sup> RESSE, Laurent. « *L'hôpital du Havre de l'ancien régime à la France thermidorienne* ». Rouen : Bibliothèque Universitaire, 1989, 155p.

paroisse avec une pluralité d'habitants et une structure où le travail et l'enseignement sont au cœur des activités. On pensait en effet que le travail était le meilleur moyen pour combattre la pauvreté, d'où l'emploi des pensionnaires pour la fabrication d'étoupes<sup>126</sup> pour les vaisseaux du roi. Il s'agissait d'un des principaux monopoles et sources de revenus de l'hôpital. Toutefois, on constate assez rapidement un problème de rendement que souligne Michel de Micheri en démontrant notamment qu'en 1728 « *Le Receveur explique au Bureau qu'il y a grand besoin d'étoupes, mais pas assez de productions à cause de la mauvaise état physique des pensionnaires et leur manque d'envie de travailler.* »<sup>127</sup>. Il est vrai que le manque de moyens ne rendait pas les conditions de vie au sein de l'établissement très agréables et qu'apparaissait alors un cercle vicieux, les pauvres/travailleurs se plaignaient des conditions de travail, et cela ralentissait la fabrication des étoupes et engendrait un manque de profits qui ne peuvent pas être réinvestis dans l'hôpital pour le confort des pensionnaires. Malgré tout cela, la fabrication d'étoupes restait une des ressources les plus importantes pour la structure.

Les femmes pauvres étaient au même titre que les hommes ou les enfants, employées pour travailler au sein de l'établissement. L'arrivée des Sœurs de Saint-Thomas amène par exemple l'importance de la fabrication de dentelle qui devient au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, également une des activités les plus essentielles pour l'établissement.

Dans son mémoire, Laurent Resse nous apprend aussi que l'hôpital, avant la Révolution française, possédait un certain nombre de biens en tout genre. En effet, étaient considérés comme biens de l'hôpital, « *22 anciennes léproseries, fermes ou lopins de terre baillés à des agriculteurs du Pays de Caux, 34 maisons au Havre dans la paroisse Saint-François et Notre-Dame...* »<sup>128</sup>. On sait également que l'hôpital possédait certains monopoles et les manufactures au sein de la structure représentaient des revenus très importants. Enfin, les donations et la charité qui s'effectuaient au sein des paroisses du Havre et d'Ingouville apportaient également des ressources financières à l'hôpital même si l'on y observe une certaine baisse à la veille de la Révolution. Toutefois, comme le souligne Laurent Resse, les difficultés financières dont devait faire face l'hôpital général ne permettaient pas de créer une véritable aide pour les populations pauvres du Havre et d'Ingouville et donc de remplir sa fonction principale et l'on sait qu'au fur et à mesure que l'on avance dans le XVIII<sup>e</sup> siècle, ces pauvres n'étaient même plus majoritaires au sein de la structure puisqu'il y avait de plus en plus de soldats blessés dont

---

<sup>126</sup> Provenant principalement du lin ou du chanvre, l'étoupe était notamment utilisée dans la marine ancienne pour tout ce qui concerne les tissus et les cordages.

<sup>127</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Bibliothèque des archives : HIS1501

<sup>128</sup> IBID

l'admission était obligatoire. La situation est telle que l'hôpital en vient même à refuser l'entrée à certains pauvres, comme le souligne Laurent Resse, alors que normalement l'hôpital avait été construit à leur égard. L'historien précise également que les Havrais, au moment de rédiger leurs cahiers de doléances en 1789, déclarent souhaiter que l'hôpital ouvre « *plus facilement ses portes aux indigents plutôt qu'aux soldats* »<sup>129</sup>. Ceux-ci étaient de plus, une grande source de dépenses pour l'hôpital. Ensuite, le « Mémoire sur l'état des pauvres du Havre et d'Ingouville » rédigé en 1788<sup>130</sup>, souligne également que l'hôpital rencontre beaucoup de difficultés à aider les pauvres des deux communes à cause de la présence de plus en plus importante de ce que le curé Mahieu appelle des « mendiants étrangers ». À noter que pour appartenir à la catégorie de « pauvres » d'une commune, il faut avoir résidé au sein de ce territoire au moins pendant une année.

Les premières années de la Révolution semblent avoir vu s'empirer la situation. La grande majorité des ressources financières de l'hôpital sont supprimées : elles appartenaient au cadre de la féodalité. Les privilèges et les monopoles notamment sont annulés. De plus, la nationalisation des biens du clergé entraîne la perte également des rentes foncières.

Les problèmes financiers et techniques qui se posent à l'hôpital général empêchent cet établissement d'apporter d'une réponse concrète à la pauvreté qui augmentait en même temps que la population au Havre et à Ingouville. In fine est-ce que les pauvres, les mendiants ou bien encore les prostituées avaient véritablement intérêt de se rendre à l'hôpital ? Percevaient-ils cette structure comme une aide ou bien une punition ? On peut d'autant plus en douter que cette fonction n'était pas vraiment celle que lui donnaient les administrateurs de l'hôpital plus attentifs à « punir », « enfermer », « arrêter ». Faut-il aussi apporter de la bienveillance à des personnes qu'on estime responsables de leur situation et qu'on arrête comme des criminels ? On peut en douter et l'affaire des « femmes de colons » évoquée par Michel de Micheri, mendiante, pauvres, prostituées, etc., qu'on enfermait et qu'on marquait d'une fleur de lys à l'épaule afin de les envoyer dans les colonies pour les faire épouser des colons de force, en témoigne très tôt dans le XVIII<sup>e</sup> siècle. En 1720, l'hôpital général du Havre accueille en effet 12 de ces jeunes femmes qui sont tombées gravement malades et qui cherchent aussitôt à s'enfuir de l'hôpital, car, pour reprendre les mots du curé Mahieu dans son mémoire, « *la crainte d'être enfermé dans l'hôpital empêchait de se montrer* »<sup>131</sup>. La plupart du temps, on ne

---

<sup>129</sup> RESSE, Laurent. « *L'hôpital du Havre de l'ancien régime à la France thermidorienne* ». Rouen : Bibliothèque Universitaire, 1989, 155p.

<sup>130</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Série GG : GG557

<sup>131</sup> IBID

rentre pas à l'hôpital en étant tout à fait consentant. Cela est valable aussi bien pour les adultes que pour les enfants, ces derniers étant de plus, sujets à une mortalité infantile élevée.

Ainsi, il est évident que face à la population qui s'accroît et qui change à Ingouville tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui absorbe plus de pauvres aussi, il n'existe pas vraiment ou peu de réponses, ni de la part des édiles havrais, ni du gouvernement royal, hormis l'établissement d'ateliers de charité, insuffisants, provisoires, qui ne touchaient pas une très grande partie de la population concernée. En ce qui concerne l'hôpital, ce dernier a été très vite insuffisant pour répondre à l'ensemble des besoins des pauvres, surtout en cas de crise, lors d'hivers rudes ou de crises frumentaires par exemple. Une des particularités des pauvres conjecturels, qui sont majoritaires au sein du faubourg d'Ingouville, est que lorsqu'une crise économique ou frumentaire advient, ces derniers tombent rapidement dans la misère, car ils n'ont plus les moyens de subvenir à leurs besoins. Et le XVIII<sup>e</sup> siècle havrais a été marqué par un nombre important de ce type de crises qui se sont notamment accentuées à partir des années 1770. Les premières années de la Révolution aggravent cette situation, car l'hôpital perd un nombre considérable de revenus et les places et aides pour les pauvres manquent fortement.

À la veille de la Révolution, plusieurs facteurs ont entraîné un accroissement de la pauvreté dans les rues du Havre et d'Ingouville telles que le contexte financier de plus en plus problématique de l'hôpital, l'obligation de prendre en charge les soldats blessés et comme le souligne le curé Mahieu, les locaux mêmes de la structure qui sont de plus en plus réduits par rapport au développement de la population. L'hôpital n'est plus en mesure de venir en aide à cette population qu'on laisse mendier alors que cela est normalement interdit. Ce même curé Mahieu précise au sein de son mémoire sur les pauvres que : « *Il est contre nature d'empêcher les gens de mendier, lorsqu'on ne peut plus leur fournir l'asile et le pain qui leur sont nécessaires.* »<sup>132</sup>.

Même si le futur faubourg d'Ingouville ne s'était pas révolté avant 1789, il est indéniable qu'il existait une tension entretenant une relation de défiance entre les habitants d'Ingouville et les paroisses havraises qui allait devoir éclater dans la crise révolutionnaire.

---

<sup>132</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Série GG : GG557

## **Partie 2 : Métamorphoses révolutionnaires (1789-1794)**

## Chapitre 1 : la conscience politique naissante d'un faubourg

### 1) Le printemps 1789 : des revendications politiques proches de celles des Havrais

Les transformations de la période révolutionnaire commencent avec la convocation des États-Généraux le 24 janvier 1789 et la demande du Roi de recueillir les doléances du peuple pour répondre aux problématiques qui se posent au sein du royaume, notamment au niveau fiscal. On demande alors à des délégués qui se rendent dans les chefs-lieux de bailliages de rassembler les plaintes des trois ordres. Chacun de ces ordres (noblesse, clergé, tiers état) remplit son propre cahier, la plupart du temps entre mars et avril 1789. S'agissant du tiers, des cahiers particuliers sont préalablement rédigés et sont parfois, propres à des assemblées paroissiales, comme c'est le cas pour la ville d'Ingouville par exemple. Il est possible d'étudier le cahier de doléances du tiers état d'Ingouville, car il est déposé aux archives départementales<sup>133</sup>, et de le comparer avec celui du Havre qui se trouve aussi dans ce dépôt<sup>134</sup>. Les cahiers appartenant aux communautés des métiers de cette ville, rédigés en amont, se trouvent quant à eux aux archives municipales du Havre<sup>135</sup> et ont été l'objet d'une étude ancienne (1929) par Eugène Leparquier<sup>136</sup>, historien et professeur d'histoire, qui démontre l'intérêt de mettre en perspective la composition de chaque corporation. Toutes ces sources, au Havre et à Ingouville, permettent de dégager la spécificité des plaintes relatives à la commune d'Ingouville, le 7 mars 1789, moment auquel sont élus trois députés, François Noël Duprès, Charles Laveusve et Jean Pain dont nous ne connaissons malheureusement pas les professions et qui étaient chargés de remettre ce document à l'assemblée du bailliage de Cany qui se tenait un peu plus tard dans le mois. Pour commencer, si l'on s'attarde sur les plaintes émises par les habitants, on constate sans surprise qu'il s'agit de plaintes économiques et à un degré moindre politiques et qu'il est possible de diviser en trois thèmes distincts : la question des impôts, des subsistances et celle des institutions du royaume.

Tout d'abord en ce qui concerne les impôts, les habitants d'Ingouville font remarquer à plusieurs reprises que certains d'entre eux sont, selon eux, au cœur du problème économique qui se pose au sein du royaume. La gabelle<sup>137</sup> notamment est régulièrement citée et est qualifiée

---

<sup>133</sup> Archives départementales de Rouen : Fond Ancien. Série BP : Plaintes, doléances et pétitions du tiers état d'Ingouville. 17BP175

<sup>134</sup> Archives départementales de Rouen : Fond Ancien. Série BP : Plaintes, doléances et pétitions du tiers état du Havre. 17BP170

<sup>135</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Série AA : AA47

<sup>136</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Bibliothèque des archives : REV009

<sup>137</sup> Gabelle : impôt sur le sel mis en place par Philippe VI et qui était particulièrement impopulaire.

de « *source d'abus, de fraude, d'injustice...* »<sup>138</sup>. On remet également en cause le fonctionnement de l'imposition sur le sel, car afin d'éviter les fraudes, on ne peut pas revendre le sel ce qui créer parfois une surcharge et donc une perte de bénéfices autour de ce produit essentiel pour la consommation quotidienne des habitants. La question de l'imposition est également abordée sous l'angle de l'inégalité entre les différentes classes. On peut notamment lire dans ces cahiers : « *Se plaignant les susdits habitants de ce que les seigneurs et autres personnes privilégiés ne payent aucune portion de taille vingtième corvée.* »<sup>139</sup>. La question des privilèges accordés aux deux « premiers » ordres de la société est en fait directement remise en question à plusieurs reprises. On accuse directement la noblesse, mais également le clergé. S'il existe peu de prise locale pour la noblesse puisque la ville du Havre ne compte quasiment aucun noble au sein de ses remparts, pour le clergé, l'abbé de Fécamp qui possède « *un certain nombre de biens et qui ne paye aucune charge d'impôt* »<sup>140</sup> sert de responsable aux problèmes économiques rencontrés par le tiers état d'Ingouville. De la situation de crise économique découlerait la crise des subsistances, notamment à travers la cherté du pain essentiel pour le quotidien de cette population. En effet, la première plainte mise en avant par les habitants d'Ingouville concerne « *l'excessive cherté du blé, la farine [...] la rareté de l'argent* », ce qui est un élément instructif pour ce territoire où vit une population particulièrement pauvre. Et enfin, le dernier thème mis en avant au sein de ces plaintes énoncées par les habitants de la paroisse concerne les institutions économiques et tout ce qui est considéré comme des abus. C'est le cas notamment de la gabelle pour laquelle les habitants expliquent que les employés qui sont à la recherche de marchandises de fraudes effectuent des perquisitions chez l'habitant et utilisent des « *procédés atroces qui malheureusement ne sont pas sans exemples* »<sup>141</sup>. Ensuite, on se plaint également que ces mêmes employés interdisent les pauvres qui ne peuvent pas acheter du sel, d'aller chercher l'eau de mer. Ce qui rejoint d'ailleurs la plainte relative au fait que l'imposition sur le sel empêche à la fois la revente de ce produit et entraîne la perte de celui-ci lors de potentielle surcharge. Cependant, les institutions économiques ne sont pas les seules à être remises en cause. En effet, les habitants de la paroisse se plaignent également de la longueur « *des procédures dans les tribunaux* »<sup>142</sup> et donc des difficultés rencontrées pour obtenir un jugement de justice.

---

<sup>138</sup> Archives départementales de Rouen : Fond Ancien, Série BP. Plaintes, doléances et pétitions du tiers état d'Ingouville. 17BP175

<sup>139</sup> IBID

<sup>140</sup> IBID

<sup>141</sup> IBID

<sup>142</sup> IBID

Les questions politiques ne sont pas en reste. Les habitants d'Ingouville apportent leurs opinions en ce qui concerne l'organisation de la tenue des États généraux. Ils ont des demandes classiques : l'établissement de votes par tête et non par ordre, un nombre de députés proportionnels aux membres du tiers état pour chaque bailliage et la fixation des États généraux tous les trois ou cinq ans avec un droit de regard de la part des députés concernant la mise en place ou non de certaines lois.

En ce qui concerne les impôts, les habitants d'Ingouville sont parfois fort précis. Ils proposent une refonte de ceux déjà existants et la création de nouveaux impôts avec toutefois la suppression effective de la gabelle. Ils suggèrent aussi d'établir une imposition sur les produits de luxe. De plus, pour répondre à la question de l'inégalité entre les trois ordres, ils proposent non seulement l'abolition des privilèges mais aussi la mise en place d'impôts distincts. Sur la question de la pauvreté et de la cherté de certains produits de base, la population d'Ingouville insiste sur la nécessité de préserver le commerce et l'agriculture et de ne pas se fournir notamment en blé à l'étranger. Concernant la thématique des institutions et des problèmes qui en découlent, la population demande un droit de regard sur les dépenses de certains départements de l'organisation de l'État. Quant à la justice, les Ingouvillais demandent la mise en place d'une loi servant à fixer le droit des différents tribunaux du royaume ainsi que la réorganisation de leur fonctionnement afin d'éviter des délais d'attente beaucoup trop longs lors de demandes de justice.

Toutefois, pour en finir avec les débats lors de la préparation des États généraux, il nous semble nécessaire de souligner deux autres mesures proposées par les habitants de la commune d'Ingouville particulièrement importantes, en faveur de la liberté de la presse et de la suppression des lettres de cachet, car, si l'on doit effectuer une comparaison entre les cahiers de doléances du Havre et d'Ingouville, on se rend compte que les revendications sont les mêmes dans ce domaine. Le cahier des plaintes et doléances du tiers état de la ville du Havre a été rédigé le 5 mars 1789<sup>143</sup> et, en ce qui concerne l'organisation en elle-même des États généraux, les habitants du Havre souhaitaient également des votes par tête et un nombre de députés proportionnel de même que la réunion de cette assemblée tous les cinq ans et le droit de regard de celle-ci sur toutes les questions relatives à l'économie. Ils proposent également la suppression totale et irremplaçable de la gabelle et l'établissement de nouveaux impôts plus justes et concernant les trois ordres. Tout comme Ingouville, on demande la protection de

---

<sup>143</sup> Archives départementales de Rouen : Fond Ancien. Série BP. Plaintes, doléances et pétitions du tiers état du Havre. 17BP170



l'artisanat, de l'agriculture et du commerce. Et enfin, on demande à ce que l'organisation des tribunaux soit retravaillée ainsi que l'interdiction pour ces derniers de consentir à des lois sans l'accord de la nation. Si de manière plus générale, on constate que les différents points importants soulignés par les deux communes dans le cadre de ces doléances correspondent aux grandes idées que l'on retrouve au sein d'autres territoires et qui ont été amenées aux États généraux de mai 1789, ces ressemblances méritent d'être relevées.

On doit en effet constater qu'au printemps 1789 il n'existe pas de différence au niveau des idées défendues par les habitants du Havre et de son faubourg, malgré les tensions récentes. Ce qu'il faut surtout retenir de cette analyse est le fait qu'elle montre un début de politisation du faubourg d'Ingouville. Avant l'année 1789, nous n'avons pas en effet, à la différence du Havre, de documents qui témoigneraient d'une sensibilité politique des habitants d'Ingouville. Grâce à l'examen de ces sources, on peut constater que les habitants de ce faubourg surent émettre des idées précises et réfléchies au niveau politique, qu'ils jugeaient nécessaire de soumettre au gouvernement. Bien évidemment, il faut être prudent lorsque l'on avance une telle affirmation. Il est possible que les habitants d'Ingouville se soient inspirés de ceux du Havre pour rédiger leur cahier et cela d'autant plus que celui d'Ingouville a été rédigé deux jours après celui du Havre. Toutefois, si la population du faubourg s'est inspirée des idées des Havrais, cela signifiait qu'elle adhérait à celles-ci et qu'elle se réappropriait les différents mouvements de protestations sociales apparues au Havre au moment de la Révolution.

La chose a sans doute été accélérée quelques années avant la Révolution, par la réorganisation communale qui est apparue au XVIII<sup>e</sup> siècle et se traduit en 1787 par la mise en place de la première assemblée municipale d'Ingouville. D'ailleurs, lorsque l'on s'attarde sur les archives de la commune, on constate que les premiers registres de délibérations de l'assemblée municipale, que nous avons retrouvées, commencent tous en 1788. Si l'on ajoute à cela l'augmentation de la population qui reste majoritairement pauvre, il est aisé de comprendre que lors de la rédaction des cahiers de doléances en mars 1789, Ingouville est une commune en voie de formation avec sans doute de la part des Ingouvillais des idées politiques qui ne demandent qu'à s'exprimer d'où leur enthousiasme à reprendre les idées des Havrais. Cette remarque a son importance du point de vue des relations entre Le Havre et son faubourg, si l'on considère comme Émile Leparquier qu'Ingouville était reconnu comme un faubourg du Havre en 1789<sup>144</sup>. Ingouville vient en effet de bénéficier de la reconnaissance d'une assemblée

---

<sup>144</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Bibliothèque des archives. Cahiers de doléances du baillage du Havre pour les États généraux de 1789. REV009.

communale au moment de la Révolution et la rédaction des cahiers de doléances est visiblement l'occasion de se rapprocher du grand port normand à travers de communes revendications politico-économiques. Les relations entre les deux territoires urbains relèvent donc plus de la complémentarité et de l'ambivalence tout autant que d'une conflictualité systématique. C'est en fait le développement exacerbé dont fait preuve le faubourg d'Ingouville qui va tendre les relations entre les deux villes, notamment à partir du printemps 1791. Cette opposition se déroulant dans un contexte où Ingouville inquiète aussi particulièrement, par le développement de la pauvreté, les autres villes proches comme celle de Montivilliers où va bientôt s'activer une importante société populaire<sup>145</sup>.

## 2) Une montée de la pauvreté qui inquiète les Havrais

La population d'Ingouville était déjà une population plus pauvre que celle du Havre, comme nous avons pu le démontrer précédemment, et la période révolutionnaire n'a pas atténué le contraste entre les deux villes. De nombreuses sources des archives municipales du Havre nous permettent de comprendre l'évolution des enjeux et des problématiques posés par la Révolution. Les registres de délibérations de la commune du Havre nous apportent notamment des informations sur les problèmes d'approvisionnement que l'on trouve aussi dans ceux d'Ingouville. Et enfin, la liasse intitulée « subsistance, disette et pillages de grains » spécifique à la commune d'Ingouville nous a été d'une aide précieuse et évidente afin d'enrichir les analyses sur ce sujet qui sont évoquées dans l'ouvrage « *Le peuple du Havre et son histoire* »<sup>146</sup> où Jean Legoy insiste sur la pauvreté et la faim très présentes à Ingouville avant même la Révolution française. L'auteur explique ainsi dans un premier temps que « *La mortalité infantile est très élevée, 293,8%* »<sup>147</sup> ce qui serait notamment dû au fait que les parents sont eux-mêmes « *sous-alimentés [et] les conditions d'hygiène sont déplorables* »<sup>148</sup>. La faim frappe donc les habitants d'Ingouville dès avant la Révolution. Cependant, elle s'amplifie à partir de 1789, car plusieurs facteurs contribuent à dégrader la situation du faubourg, dès la fin août de la même année. La ville de Paris ferme ses ateliers de charité et il s'ensuit la migration autour

---

<sup>145</sup> SAUNIER, Éric ; WAUTERS, Éric. *La société populaire de Montivilliers : une culture et des pratiques politiques construites dans le contexte de la proximité havraise* In : *Les sociétés populaires à travers leurs procès-verbaux* [en ligne]. Paris : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2018 (généré le 24 mai 2022). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/cths/4017>>. ISBN : 9782735508792. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.cths.4017>.

<sup>146</sup> LEGOY, Jean. « *Le peuple du Havre et son histoire : Des origines à 1800* ». Le Havre : SNAG, 2002.

<sup>147</sup> IBID

<sup>148</sup> IBID

du Havre d'un certain nombre de journaliers qui se retrouvent sans emplois. Ils pensent pouvoir rejoindre le continent américain mais la traversée est très compliquée à effectuer et demande de l'argent que ces populations ne possèdent pas. Ces dernières ne peuvent pas quitter le Havre où le prix de l'immobilier est trop élevé et ils se rendent alors à Ingouville<sup>149</sup>. En d'autres termes, le faubourg se retrouve donc face à une population de journaliers pauvres qui ne cesse d'augmenter durant cette période et qui ne trouve pas toujours de travail pendant cette époque complexe afin de pouvoir subvenir aux besoins de leurs familles.

	Nombre de mariés	Journaliers	Filles de journaliers	Veuves de journaliers	Total (pourcentage)
<b>1789</b>	80	4	5		11,25% des mariés
<b>1790</b>	104	11	2		12,5% des mariés
<b>1791</b>	102	4	9		12,75% des mariés
<b>1792</b>	130	12	11	1	18,46% des mariés
<b>1793</b>	102	8	3		10,78% des mariés
<b>1794</b>	76	7	5		15,79% des mariés

Tableau 3: Calcul du pourcentage de journaliers à Ingouville entre 1789 et 1794 à partir des actes de mariage.

La municipalité du Havre qui est responsable notamment de l'approvisionnement en blé de la commune d'Ingouville s'inquiète de cette situation et des problèmes liés aux subsistances ainsi que de l'augmentation du prix des denrées principales, dès l'année 1790. Dans les registres de délibérations de la commune du Havre, on retrouve une décision datant du 22 février 1790<sup>150</sup> où le procureur de la ville portuaire démontre la nécessité « *d'aviser aux moyens d'empêcher une variation dans le prix du pain* »<sup>151</sup>. Les membres du conseil général ont approuvé l'idée

<sup>149</sup> LEGOY, Jean. « *Le peuple du Havre et son histoire : Des origines à 1800* ». Le Havre : SNAG, 2002.

<sup>150</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Fond révolutionnaire. Série 1Dfr : 1Dfr1

<sup>151</sup> IBID

que la municipalité approvisionne elle-même en blé et farine et revende ces produits aux boulangers à un prix inférieur afin de maintenir le prix du pain à un coût « raisonnable ».

Par la suite, dès 1790, c'est auprès de la halle de Montivilliers, en tant que chef du district que les habitants d'Ingouville doivent majoritairement s'approvisionner. De fait, Jean Legoy nous précise que « *les ouvriers sacrifient alors une journée de travail* »<sup>152</sup> et très régulièrement, on s'aperçoit que le marché de Montivilliers rencontre beaucoup de difficultés lui-même à s'approvisionner et est très souvent vide. Or, cela n'améliore pas les conditions de subsistances des habitants d'Ingouville et d'autant plus, qu'encore une fois, il est nécessaire de rappeler que la population de la commune ne cesse de s'accroître ainsi que parallèlement, les besoins en termes de subsistances. La commune ne peut pas, seule, subvenir à ses besoins. Dans son ouvrage, Jean Legoy explique par exemple que le 11 avril 1793, la municipalité du Havre a offert 300 quintaux de blé à Ingouville, ce qui représente « seulement » trois jours de nourriture. Plus concrètement, cela signifie qu'à la fois il est compliqué d'obtenir une aide de la part du Havre ou du district puisqu'eux également rencontrent des difficultés d'approvisionnement. Mais en plus de cela, lorsqu'on parvient à obtenir de l'aide, cette dernière n'est pas suffisante dans la durée. La municipalité d'Ingouville doit donc constamment se battre afin de trouver des moyens convenables de nourrir sa population.

Cette situation engendre, par la suite, des tensions administratives avec le district dans le cadre de l'approvisionnement. L'étude des sources sur les subsistances et les pillages à Ingouville<sup>153</sup> permet ainsi de trouver un intéressant litige entre la paroisse d'Ingouville et celle de Montivilliers autour de cette question. En effet, le 10 fructidor an II (27 août 1794), un officier de la commune d'Ingouville se rend à Montivilliers afin de « *faire accélérer l'apport à notre magasin de 46 quintaux de grains* »<sup>154</sup>. La même personne précise que bien qu'il possède un mandat prévu à cet effet, on lui refuse cette demande et on lui communique une « *lettre du directoire du district qui les déchargeait [commune de Montivilliers] de l'obligation de nous fournir les contingents ci-dessus* »<sup>155</sup>. S'agit-il d'un manque de volonté de la part du district d'honorer les demandes du faubourg ? Car comme nous le verrons, les relations pouvaient être particulièrement tendues entre les deux communes. Pour s'approvisionner en produits essentiels, Ingouville devait faire face soit à des marchés vides ou incapables de leur donner la quantité de ressources nécessaires, mais également à des problèmes administratifs. Les tensions

---

<sup>152</sup> LEGOY, Jean. « *Le peuple du Havre et son histoire : Des origines à 1800* ». Le Havre : SNAG, 2002.

<sup>153</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Fing : 4Fing5

<sup>154</sup> IBID

<sup>155</sup> IBID

entre Ingouville et Montivilliers liées à cette question s'accroissent également lorsque le district demande directement au faubourg un approvisionnement de leur part. De fait, le 4 juillet 1793, les administrateurs du Conseil Général du district de Montivilliers informent la municipalité d'Ingouville que « *les halles des marchés de ce district ont été cette semaine très peu approvisionnées* »<sup>156</sup> et que donc Ingouville est obligé (à l'image d'autres communes) chaque semaine, de porter aux marchés voisins, « *le cinquième des blés qui leur reste en sus de leur consommation jusqu'à la récolte prochaine* ». Or, les récoltes de la commune d'Ingouville sont insuffisantes pour nourrir l'ensemble de leur population. Alors comment pourraient-elles l'être pour en plus de cela, devoir donner le cinquième de leur blé ? Non seulement le district ne peut (ou ne veut ?) pas toujours venir en aide aux habitants du faubourg qui souffrent réellement de la faim, mais en plus, il leur demande un effort considérable qu'ils ne peuvent fournir. Ce contexte d'approvisionnement joue pour beaucoup dans la dégradation des relations entre les deux communes et des mouvements de révolte qui se font de plus en plus importants au sein d'Ingouville.

La faim et les problèmes liés à l'approvisionnement sont donc des sources d'inquiétude tant pour la municipalité d'Ingouville que celle du Havre. La première, qui ne peut se tourner vers la commune du Havre ou celle de Montivilliers pour répondre à ses besoins urgents, cherche de l'aide auprès d'acteurs autres que les responsables des deux communes limitrophes. Les sources des archives municipales du Havre<sup>157</sup> relatives aux pillages d'Ingouville en 1791 nous renseignent parfaitement bien sur les différents pillages que nous évoquerons plus loin puisqu'ils sont des conséquences directes de la pauvreté. Ces sources montrent également que la municipalité d'Ingouville s'est tournée vers des négociants pour nourrir ses habitants, avant même le début du XIX<sup>e</sup> siècle, quand de plus en plus de bourgeois se sont installés sur les hauteurs d'Ingouville. La ville du Havre étant étroite puisqu'encerclée dans ses remparts, ces familles aimaient s'établir sur la plaine du faubourg afin de pouvoir jouir de propriétés plus conséquentes. Parmi ces bourgeois, on retrouve les négociants les plus riches, comme les Foache. Ces derniers faisaient partie d'une des plus influentes familles d'armateurs durant cette période. Martin-Pierre Foache et son épouse, Louise, avaient donc une propriété à Ingouville ainsi qu'un terrain cultivable. Nous savons qu'en 1794, lors du pic de la faim que subissaient les habitants du faubourg, la municipalité s'est tournée vers Louise Foache afin de bénéficier des denrées alimentaires qu'elle faisait cultiver dans son jardin. Cette dernière offrit une réponse

---

<sup>156</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Fing : 4Fing5

<sup>157</sup> IBID

dans une pétition envoyée le 24 février 1794 dans laquelle elle explique qu'elle se trouve dans l'impossibilité de répondre favorablement à « *l'ordre de fournir au magasin des vivres ces trois quarts de pois de saison ce dessus déclaré* »<sup>158</sup>. en donnant l'excuse que dans ce cas « *les défréchissements qu'elle a faits deviennent inutiles, et les productions qu'elle pourrait s'en promettre, nulles* »<sup>159</sup>. On peut établir plusieurs hypothèses concernant ce refus. Madame Foache laisse entendre de manière assez vague que bien qu'à cause de ces « défréchissements », elle ne peut pas honorer l'ordre de la municipalité dans le temps souhaité, il en serait possible ultérieurement. Mais s'agit-il de la véritable raison du refus de la part de Louise Foache de donner ses biens, d'autant que durant cette période, la compagnie et la famille Foache faisaient face à d'importants problèmes économiques ? Nous n'avons pas trouvé d'autres documents prouvant que les Foache avaient bel et bien par la suite donné certaines ressources alimentaires à la municipalité... Toutefois, le manque de source ne veut pas dire que cela n'a pas été le cas. La raison de ce refus est-elle alors plus complexe ? En effet, en février 1794, Martin-Pierre Foache est en prison et son frère ainsi que son épouse, tentent de mettre en avant sa mauvaise santé afin de lui faire purger sa peine au sein de sa demeure à Ingouville<sup>160</sup>. Pour ce faire, ils ont besoin de l'accord de plusieurs acteurs tel que le district et, bien sûr, la municipalité du faubourg. S'agit-il alors d'un moyen d'effectuer une quelconque pression sur cette dernière ?

Nous ne pouvons pas, bien évidemment, être affirmatifs à ce sujet toutefois on constate que la période est très difficile pour les habitants du faubourg. Ils ne peuvent compter sur la municipalité du Havre ou le district de Montivilliers pour leur venir régulièrement en aide ni même sur les familles les plus aisées qui pourtant demeurent à Ingouville. Une certaine hostilité commence alors à naître envers les communes et administrations locales qui entourent le faubourg. Le gouvernement révolutionnaire sera-t-il l'agent efficace de la régulation sociale en lieu et place d'institutions locales qui furent défailtantes ?

---

<sup>158</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Fing : 4Fing5

<sup>159</sup> IBID

<sup>160</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville : Série Iing : 2Iing5

### 3) 1789- 1791 : du problème de la faim aux désordres sociaux

Les mouvements de révolte partis d'Ingouville sous la Révolution sont connus grâce aux travaux de Jean Legoy<sup>161</sup>. Cependant, il nous a semblé essentiel de revenir sur ces derniers et de tenter d'appréhender ces mouvements à travers des exemples que nous avons analysés afin d'en comprendre les acteurs, les enjeux et les problématiques. Il apparaît alors que la matrice de l'ensemble de ces mouvements est la faim, plus qu'importante à Ingouville à partir de 1789.

Afin d'aborder cette thématique, nous possédons également un certain nombre de sources présentes aux archives municipales du Havre qui nous sont très précieuses dans l'objectif de mieux appréhender ce contexte troublé. Les registres de délibérations de la municipalité d'Ingouville dans un premier temps nous offrent beaucoup d'éléments d'analyse sur les différents mouvements de révolte partant ou ayant lieu au sein de la commune. Nous nous appuyons également ici sur la liasse intitulée « subsistance, disette et pillages de grains » qui nous permet de retracer la chronologie de ces mouvements et pillages.

Le premier mouvement de foule important se déroule dès le 16 juillet 1789 et fait suite aux événements parisiens du 14. Jean Legoy parle de ce moment comme une véritable « *émeute de la faim* »<sup>162</sup>. En effet, les mouvements de foule débutent à partir du matin où des manifestants partant d'Ingouville se rendent devant les magasins de blés et pillent l'ensemble des stocks s'y trouvant. La foule ne se contente cependant pas de cela et à l'image de l'invasion parisienne des Invalides, l'attroupement provenant d'Ingouville se rend à l'Arsenal se situant au sein de la ville du Havre afin d'y trouver des armes. Les archives municipales conservent des sources faisant état de ce qui a été volé<sup>163</sup> notamment 238 fusils, 238 sabres, 289 sabres plus petits, 25 mousquetons, 12 pistolets, etc. Si l'on considère que le peuple parisien débute sa Révolution au moment de la prise de la Bastille, alors on peut dire que pour le peuple d'Ingouville, c'est la prise de l'Arsenal du Havre et des magasins de blés qui ouvrent la voie aux prochains événements de cette période révolutionnaire.

Toutefois, ramener uniquement les différents mouvements de foule ou de révolte de la population d'Ingouville, au seul problème des subsistances, serait une erreur, car il existe d'autres raisons qui poussent les habitants de la paroisse à vouloir se faire entendre. Le parfait exemple pour illustrer cela est le mouvement qui s'est déroulé au sein même du territoire

---

<sup>161</sup> LEGOY, Jean. « *Le peuple du Havre et son histoire : Des origines à 1800* ». Le Havre : SNAG, 2002.

<sup>162</sup> IBID

<sup>163</sup> Archives municipales du Havre : Fond révolutionnaire. Série 2Hfr : 2Hfr157

d'Ingouville, le 26 avril 1790. Les registres de délibérations de la ville du Havre<sup>164</sup> décrivent de manière très précise cette journée. On apprend alors que durant celle-ci, des militaires « *après avoir bu dans la plaine avec des filles publiques au cabaret* »<sup>165</sup>, ont agressé un ouvrier allemand apparemment sans raison apparente et l'ont blessé à coup de sabre. La situation prend ensuite d'importantes proportions dans des circonstances en réalité assez mystérieuses puisqu'après l'agression de cet ouvrier allemand, deux cents soldats se sont dispersés au sein de ce territoire et s'en sont pris à des habitants. Ensuite, ces derniers auraient « *tracé une ligne sur la terre et dit qu'ils extermineront à coup de sabre celui des citoyens qui la franchirait* »<sup>166</sup>. Plus grave encore, le rapport présent dans le registre signale qu'un sergent majeur serait passé à côté des soldats au moment où ils ont agressé l'ouvrier allemand et ne serait pas intervenu ! La situation s'aggrave et les agressions s'enchaînent, la ville du Havre envoie plusieurs patrouilles de la garde nationale pour calmer les choses et le lieutenant du roi prend également la décision d'envoyer des détachements militaires. La municipalité du Havre semble beaucoup s'inquiéter pour la sécurité de sa propre commune et demande notamment une protection pour l'hôtel de ville. Finalement, elle parvient à apaiser la situation après diverses arrestations à la fois de militaires et de particuliers. Il semblerait qu'ici, ce soit les soldats qui ont provoqué les habitants de la commune et commis des méfaits. Les quelques militaires qui avaient bu, connaissaient-ils déjà l'ouvrier allemand ? Avaient-ils des griefs à l'origine contre lui ? Ou bien cette agression était-elle gratuite et sans raison ? On ne peut pas le savoir toutefois, plusieurs éléments sont intéressants ici. Tout d'abord, on constate que ce type de mouvement qui implique les habitants d'Ingouville n'a pas toujours été à l'initiative de ces derniers. Ensuite, on peut observer qu'il existait une tension qui a dû être d'autant plus importante après cette journée du 26 avril, entre les militaires présents dans le secteur et la population d'Ingouville. Enfin, on peut constater que la municipalité du Havre a eu peur pour sa propre protection, ce qui l'a amené à envoyer la garde nationale et à se protéger. Nous sommes « seulement » en 1790 et l'on suppose que cette « rixe » a dû marquer les esprits au sein du faubourg et entraîner un sentiment de colère de la part de cette population. Et en ce qui concerne le Havre, cet évènement augmente la méfiance que la commune devait avoir pour le faubourg. Colère et méfiance, cette dynamique, nous la retrouvons tout au long de la Révolution et même au-delà, dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>164</sup> Archives municipales du Havre : Fond révolutionnaire. Série 1Dfr : 1Dfr1

<sup>165</sup> IBID

<sup>166</sup> IBID



Ce qui rend l'étude d'Ingouville intéressante durant la période révolutionnaire est le fait qu'on sort d'une situation de problèmes économiques possédants des implications sociales afin de se diriger vers une même situation cette fois-ci tout à fait incontrôlable. Le problème de la faim entraîne notamment des oppositions et tensions sociales plus fortes et plus larges entre les populations du Havre et d'Ingouville qui accroissent la méfiance entre les deux territoires.

Comme nous l'avons déjà évoqué, la colère des habitants d'Ingouville concernant la question des subsistances ne se tourne pas uniquement sur la municipalité du Havre ou bien le district de Montivilliers. En effet, les négociants également sont touchés par des mouvements et des pillages, à cause de ce que considère la population être des « des actes de provocation ». Un évènement se déroule le 9 novembre 1791 et concerne le négociant Thomas Guérard. On apprend lors d'une réponse de la part de la municipalité d'Ingouville<sup>167</sup>, suite à un mémoire de ce monsieur Guérard, que ce jour du 9 novembre, une voiture de farine allait partir des magasins du négociant se trouvant vraisemblablement à Ingouville, pour se rendre au Havre. La foule arrête la voiture et demande un permis leur permettant de transporter ces marchandises. On leur répond que le permis est au Havre et que le temps que quelqu'un parte le chercher, la voiture sera gardée par deux hommes armés. Il n'en fallait pas plus pour ameuter les habitants d'Ingouville qui s'en sont pris alors au chargement de farine ainsi qu'au magasin du négociant Guérard. Apparemment, ce dernier incrimine la municipalité d'Ingouville de n'avoir rien fait pour protéger ses biens. Or, les officiers municipaux dans la réponse qu'ils offrent au négociant expliquent que selon eux, lui-même n'a pris aucune précaution pour se protéger « *Thomas n'a pas mis dans sa conduite [...] toutes les précautions que la nature de son commerce exige* »<sup>168</sup>. D'autant que toujours d'après la municipalité du faubourg, ce dernier a assisté les jours précédents à d'autres pillages visant d'autres magasins et qu'il avait également été menacé. Réfléchir sur la responsabilité de l'un ou l'autre des acteurs n'apporterait pas grand-chose à notre étude. Nous savons, toutefois, que le négociant a demandé une indemnité dès le mois de décembre, qu'il a ensuite obtenu le 11 avril 1793 par la Convention nationale. On apprend alors que les pertes ont été estimées à 38 196 livre 11 sols, ce qui est une somme particulièrement conséquente. Dans le même temps, la Convention considère que « *la municipalité d'Ingouville n'a pris aucune des précautions prescrites par la loi pour arrêter le pillage* »<sup>169</sup>. Cette dernière est directement remise en cause, ce qui ne risque pas d'améliorer les relations à la fois avec les négociants, mais également avec la commune du Havre. D'autant que d'un point de vue

---

<sup>167</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Fing : 4Fing5

<sup>168</sup> IBID

<sup>169</sup> IBID

économique, cette affaire a été désastreuse pour la municipalité d'Ingouville puisque c'est elle qui devait normalement rembourser le négociant. Nous ne sommes toutefois pas en mesure d'affirmer si cela a réellement été le cas.

À travers cet exemple particulier, on peut constater que les désordres sociaux, particulièrement présents durant cette période, poussent à la fois les autorités publiques havraises mais également les négociants tels que Guérard, à être particulièrement vigilants concernant les actions relatives à la population d'Ingouville.

La municipalité du Havre, quant à elle, continue de se méfier des habitants du faubourg, surtout durant les années 1793-1794 où les mouvements de révolte se font de plus en plus importants, plus fréquents et peut-être même, plus impressionnants. La plupart du temps, la municipalité du Havre calme les événements à l'aide de la garde nationale et n'entre pas en négociation avec le peuple afin de trouver une ou plusieurs solutions à leurs problèmes. Comme cela a été le cas par exemple le 26 avril 1793, où un large cortège provenant d'Ingouville est descendu jusqu'au Havre pour plusieurs raisons, y compris la question du prix du pain. Il s'agit ici d'une des journées les plus importantes dans le cadre des revendications de la population. La foule est venue particulièrement nombreuse et la municipalité du Havre a été obligée de convoquer l'ensemble de la garde nationale afin de se protéger. Toutefois, malgré les protestations et le mouvement de foule qui se fait très important, la municipalité décide de ne pas baisser le prix du pain. Nous reviendrons sur cet épisode au sein du prochain chapitre lorsque nous évoquerons le rôle du maire Musquinet Lapagne dans ce contexte troublé. Toutefois, par moment, la foule parvient à avoir gain de cause, notamment le 12 avril de la même année où des ouvriers provenant d'Ingouville souhaitent rentrer au Havre afin de demander, encore une fois, une baisse du prix du pain. L'auteur Jean Legoy, toujours au sein de son ouvrage, nous explique que le maire du Havre, non rassuré par cette foule en colère et compacte, décide de prendre en compte les revendications et les ouvriers obtiennent une hausse des salaires.

Il est important de ne pas faire une généralité de ces mouvements. Comme nous l'avons vu, tous ne sont pas nés de l'initiative directe des habitants d'Ingouville et lorsqu'ils concernent la question des subsistances, ces événements ne s'orientent pas essentiellement envers le Havre ou Montivilliers, mais peuvent aussi toucher des particuliers. Tout comme il faut nuancer en expliquant que dans beaucoup de ces situations, la municipalité du Havre ou le district de Montivilliers ne répondent pas favorablement aux demandes de la population, mais il a pu arriver que le cas inverse se produise.

Malgré cela, on comprend aisément que la ligne de conduite adoptée par le Havre et Montivilliers se traduit par le contrôle de la population du faubourg. On le constate notamment après le pillage dont a été victime le négociant Guérard. En effet, lorsque le district de Montivilliers prend connaissance des événements qui se sont déroulés le 9 novembre 1791, il prend la décision d'envoyer à la municipalité d'Ingouville, une lettre les intimant à prendre toutes les solutions nécessaires pour « *opérer un retour à l'ordre* »<sup>170</sup>. Plus important encore, le district remet en cause les raisons d'un tel pillage en expliquant que « *cette insurrection est d'autant plus déplacée qu'elle n'a pas de cause légitime. Le pain n'est point au-dessus des facultés d'un journalier de notre pays.* »<sup>171</sup>. Il s'agit alors ici d'empêcher la municipalité d'Ingouville d'apporter toute excuse à l'action de ses habitants. La faute est entièrement placée sur le compte de la commune. Suite à cela, le district enjoint les officiers municipaux d'Ingouville de se renseigner sur les noms des responsables de ce pillage et d'immédiatement « *en poursuivre la réparation devant le tribunal* ». Enfin, les administrateurs du directoire ne s'arrêtent pas ici et mettent en avant que « *La municipalité de Montivilliers prendra les mesures les plus efficaces pour découvrir et poursuivre les abus qui pourraient se pratiquer dans sa halle.* »<sup>172</sup>. À travers tout cela, il est aisé de comprendre que le district surveille et suit avec une grande attention ce qui peut se passer au sein du faubourg en souhaite apporter un contrôle efficace sur cette population qui dérange. Toutefois, il n'est pas le seul puisque la municipalité du Havre suit également la même ligne de conduite envers ce faubourg, se situant aux portes de sa ville et dont elle se méfie grandement depuis le début de la Révolution. En effet, le 22 juillet 1794, la municipalité du Havre envoie une lettre à celle d'Ingouville afin de l'inviter à prendre les mesures nécessaires envers sa population. La commune du Havre commence par mettre en avant le fait qu'Ingouville est un « *réceptacle de beaucoup de gens sans aveu qui n'ont aucun moyen d'existence* »<sup>173</sup>, ce qui prouve une fois encore la méfiance (ou bien la peur ?) qu'on éprouve envers cette population. Pour le Havre, il y a trois points essentiels sur lesquels la municipalité d'Ingouville doit revenir : les pillages des magasins ou autre, le manque de police au sein du territoire et la nécessité d'arrêter les « *citoyens, vagabonds, et ceux qui viennent se réfugier dans cette commune* ». Pour parvenir à cela, les officiers municipaux de la ville portuaire souhaitent enjoindre à la commune d'Ingouville d'utiliser les mêmes moyens qu'elle-même : la force armée. Elle recommande alors « *d'ordonner des patrouilles pour*

---

<sup>170</sup> Archives municipales du Havre : Fond révolutionnaire. Série 2Hfr : 2Hfr158

<sup>171</sup> IBID

<sup>172</sup> IBID

<sup>173</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Iing : 2Iing2

*arrêter et empêcher les dilapidations mentionnées ci-dessus* »<sup>174</sup>. Et ici se pose encore la question de l'identité d'Ingouville. En effet, on ne peut douter une seule seconde que si le Havre avait un quelconque contrôle policier sur cette commune, elle n'hésiterait pas à envoyer elle-même ces patrouilles, que ce soit gendarmerie ou garde nationale, afin de calmer et de maîtriser la population. Toutefois, encore une fois, bien qu'on donne régulièrement à Ingouville le qualificatif de « faubourg », ça n'en est pas un. Le territoire reste indépendant et seule son administration municipale peut prendre de telles décisions. C'est sur ce point que repose toute l'inquiétude du Havre : elle n'a en réalité aucun contrôle sur cette population qui l'effraie.

De ce fait, la municipalité tente alors de maîtriser la situation à travers d'autres moyens. Lorsque l'on s'attarde dans les registres de délibérations de la commune d'Ingouville, on constate en effet qu'il y a une problématique qui revient régulièrement : celle des armes. Il existe une véritable demande de la part de l'administration communale d'obtenir des armes pour défendre le territoire. La principale raison qui est mise en avant est le fait que contrairement au Havre, Ingouville n'est pas enfermé dans des remparts et si dans le cadre d'une guerre, on tente de s'en prendre à la ville portuaire, c'est par Ingouville que les assaillants vont arriver. Et dans ce contexte révolutionnaire, on se méfie grandement de nos voisins européens et l'on se prépare à l'éventualité d'une guerre qui arrive finalement assez rapidement, en 1792. La population d'Ingouville demande alors auprès du Havre, à être armée afin de pouvoir se défendre. Toutefois systématiquement, elle se heurte à des refus ou bien à des absences de réponses. La municipalité se tourne alors parfois auprès du district qui reste également muet à leur demande. Les rares fois où elle parvient à obtenir des armes, cela a toujours été en nombre beaucoup trop insuffisant. Il s'agit sans doute d'une volonté réfléchie de la part du Havre et de Montivilliers de ne surtout pas trop armer cette population dont les mouvements de foule deviennent de plus en plus inquiétants. Pour l'expliquer autrement, il s'agit d'un moyen pour ces communes de ne pas se retrouver un jour, menacer par une population qu'elles auraient elles-mêmes armée.

Nous l'avons souligné, la pauvreté au sein du faubourg d'Ingouville est particulièrement prégnante durant la période révolutionnaire. La crise des subsistances qui en découle est directement responsable d'un certain nombre de mouvements de révolte qui se sont déroulés durant cette période. Maintenant que nous connaissons les raisons de ces mouvements, il est particulièrement intéressant de s'attarder sur les acteurs. En effet, on peut aisément avancer

---

<sup>174</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Iing : 2Iing2

l'hypothèse qu'il y a deux principaux instigateurs à ces événements : tout d'abord le maire d'Ingouville le plus influent de cette période, Louis Michel Musquinet Lapagne. Et ensuite le club des jacobins d'Ingouville qui a été beaucoup plus prédominant que celui du Havre.

Enfin, la montée de ces désordres liée à la pauvreté qui ne cesse d'augmenter dès les premières années de la Révolution rend le contrôle social tout à fait impossible à la fois par la municipalité du Havre, le district de Montivilliers mais également la commune d'Ingouville elle-même. On observe notamment ce fait en 1794 à travers le Livre de la Bienfaisance nationale.

#### 4) 1793-1794 : le livre de la Bienfaisance nationale ou l'expression des désordres ingouvillais

C'est à partir de la Première république que la question de la pauvreté et de la faim à Ingouville va être prise en charge par le Gouvernement. Ingouville est en effet l'exemple même du territoire fortement marqué par des problèmes sociaux qui peuvent servir de fer de lance à la Révolution à condition que les problèmes sociaux y soient résolus et c'est en ce sens que va agir l'autorité centrale. C'est lors de la séance du 22 floréal an II (11 mai 1794) à la Convention nationale, que le Comité de salut public propose une mesure visant à venir en aide aux indigents qui concerne alors, le faubourg d'Ingouville. Cette loi de la Bienfaisance nationale a été étudiée par la thèse d'Armelle Ponsot « *Des réformes monarchiques à la Bienfaisance nationale : la mise en œuvre des politiques sociales entre Seine et Somme 1764-1775* »<sup>175</sup> qui nous explique bien les bénéfices que pouvaient en tirer des familles pauvres comme celles se trouvant à Ingouville. Armelle Ponsot nous rappelle que la proposition, amenée par le député Barère, vise à mettre en place la somme de 7 480 000 livres à répartir entre l'ensemble des districts pour les familles les plus pauvres et notamment celles résidant au sein des campagnes. On envoie à chaque district, l'ordre de mettre en place des demandes d'inscriptions pour pouvoir statuer sur la recevabilité ou non d'une famille dans le cadre de ces aides. Dans le cas de la commune d'Ingouville, il revenait aux responsables du district de Montivilliers de s'occuper d'envoyer la procédure à suivre dans le cadre de ces inscriptions, à chaque commune. Ces registres ainsi que les Livres de la Bienfaisance sont disponibles aux archives départementales de Rouen. La

---

<sup>175</sup> PONSOT, Armelle. *Des réformes monarchiques à la bienfaisance nationale : la mise en œuvre des politiques sociales entre Seine et Somme, 1764-1795*. [thèse], 2007.

somme employée à cet effet est limitée, quoique conséquente, et il est important d'analyser méticuleusement chaque demande d'inscription, car tous ne pourront pas avoir accès à cette aide. De même, il est également très important que les demandes soient détaillées et respectent les procédures annoncées par la loi de floréal.

Pour commencer, cette aide de la Bienfaisance est répartie entre quatre catégories d'indigents : les cultivateurs vieillards et infirmes, les artisans vieillards et infirmes, les mères et veuves avec enfants et les veuves des agriculteurs et des artisans. Ce sont les communes qui s'occupent de remplir les registres relatifs à ces catégories puis de les renvoyer au district. Pour pouvoir s'inscrire, les principaux concernés doivent fournir un certificat de naissance pour attester de leurs identités et de leurs origines, un certificat d'indigence qui est indispensable, un certificat de résidence et un certificat qui atteste que ces personnes effectuent une activité au sein du monde rural. L'âge est un critère particulièrement important puisque pour pouvoir être inscrit sur un registre, il faut être âgé de 60 ans minimum. Les officiers de santé ont également un grand rôle à jouer dans cette procédure, car ce sont eux qui témoignent des potentielles blessures d'un demandeur et donc qui prouvent son invalidité. Si le demandeur a alors moins de 60 ans, mais qu'il prouve que son infirmité provient du travail agricole ou artisanal, il obtient le droit d'obtenir une aide de 160 livres. Enfin, en ce qui concerne les femmes, elles doivent prouver qu'elles sont mères de deux enfants de moins de 10 ans et en allaitent un troisième. Les veuves quant à elles doivent prouver qu'elles ont seulement un enfant âgé de moins de 10 ans et qu'elles en allaitent un deuxième. Ensuite, ces demandes sont donc étudiées et celles qui sont retenues, sont ensuite inscrites au sein du Livre de la Bienfaisance nationale afin d'obtenir une aide financière.

Cette Bienfaisance nationale a donc eu un important impact social évident. Armelle Ponsot, démontre notamment qu'en ce qui concerne le département de la Seine Inférieure, elle a « *permis a plus de 1 200 personnes d'obtenir une aide soit la distribution de 42 126 livres* »<sup>176</sup>. Mais il s'agit également d'un acte administratif où les districts ont joué un grand rôle puisque ce sont ces derniers qui avaient le devoir d'envoyer la marche à suivre à chaque municipalité. La thèse d'Armelle Ponsot démontre qu'en ce qui concerne Montivilliers, le travail a été bien réalisé. Il est d'ailleurs possible de le démontrer à l'aide des documents présents au sein des Archives municipales de la ville du Havre.

---

<sup>176</sup> PONSOT, Armelle. *Des réformes monarchiques à la bienfaisance nationale : la mise en œuvre des politiques sociales entre Seine et Somme, 1764-1795*. [thèse], 2007.

En effet, le 27 floréal de l'an II (16 mai 1794)<sup>177</sup>, le district de Montivilliers envoie à la municipalité d'Ingouville ainsi qu'aux autres communes sous sa direction, un document expliquant en détail la procédure à réaliser dans le cadre de la Bienfaisance nationale. Tout d'abord, il explique les conditions que doit prouver chaque indigent dans le cadre de leur demande comme nous l'avons évoqué plus haut. Ensuite, la procédure administrative à réaliser est particulièrement détaillée et l'on peut d'ailleurs constater le soin et la rigueur qu'apporte le district de Montivilliers sur ces questions en insistant sur le fait que les demandes doivent être complètes. Le document du district invite chaque municipalité à mettre « *dans le développement des mesures de cette loi, toute l'activité et le zèle que l'on a droit d'attendre d'un patriote zélé et d'une âme sensible* »<sup>178</sup>.

Avant de s'attarder sur l'étude de l'impact de la Bienfaisance nationale au sein du faubourg d'Ingouville, il est important de préciser que cette problématique des indigents est un thème souvent abordé et pris en compte, avant même la Révolution. Comme le souligne Armelle Ponsot au sein de son étude « *[La Bienfaisance nationale] c'est l'aboutissement d'un travail social dont les prémices se situent avant la Révolution dans les divers écrits des réformateurs sociaux du siècle des Lumières* »<sup>179</sup>. Ainsi, il n'est pas surprenant de trouver au sein des archives municipales du Havre, un document rédigé par les officiers municipaux de la commune d'Ingouville, datant du 9 floréal an II (28 avril 1794) et qui liste et détaille les indigents présents au sein de ce territoire<sup>180</sup>. La municipalité d'Ingouville rédige cette liste détaillée en vertu de la loi du 13 ventôse de l'an II (3 mars 1793). Nous nous trouvons quelques semaines seulement avant la proposition de loi dans le cadre de la Bienfaisance proposée par Barère à la Convention nationale. On peut donc supposer que le Comité de salut public souhaitait connaître de manière plus détaillée le nombre et les caractéristiques des indigents présents au sein des districts afin de préparer et se rendre compte des moyens financiers à mettre en œuvre dans le cadre de la future Bienfaisance nationale.

C'est dans ce contexte que la municipalité d'Ingouville a rempli un tableau précisant l'identité des indigents, leurs lieux de domicile, leurs professions avant et pendant la Révolution ainsi que le nombre et l'âge de leurs enfants. Ce document est un témoignage très intéressant du niveau d'indigence que l'on pouvait trouver à Ingouville. Surtout, il permet d'apporter une

---

<sup>177</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Iing : 1Iing8

<sup>178</sup> IBID

<sup>179</sup> PONSOT, Armelle. *Des réformes monarchiques à la bienfaisance nationale : la mise en œuvre des politiques sociales entre Seine et Somme, 1764-1795*. [thèse], 2007.

<sup>180</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Iing : 1Iing8

preuve qualitative et non plus seulement quantitative de la pauvreté au sein de ce faubourg, pendant la période révolutionnaire. Tout d'abord, il est important de faire remarquer que l'on comptabilise « seulement » 31 indigents au sein de ce document ce qui paraît assez peu lorsque l'on sait qu'il y avait environ 5 000 habitants à Ingouville durant cette période et que la pauvreté était croissante. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer ce faible chiffre : dans un premier temps, il s'agit peut-être d'un manque de sources se traduisant par une perte de documents. Dans un second temps, nous ne connaissons pas les critères mis en avant pour inscrire ces personnes sur cette liste d'indigents, qui étaient peut-être plutôt stricts et qui ne concernaient donc pas une très grande part de la population. Enfin, dans un troisième temps, s'agit-il d'un manque de rigueur de la part de la municipalité d'Ingouville ?

Quoiqu'il en soit, cette source est particulièrement intéressante afin d'établir des portraits sociologiques de ces personnes qui étaient considérées comme indigentes par la municipalité. Tout d'abord, les inscriptions ont été réalisées sous le nom des pères de famille, il ne fait jamais mention de l'épouse sauf si celle-ci est veuve, dans ce cas-là, la demande se fait sous son nom. On dénombre ainsi trois veuves âgées de 36, 71 et 52 ans. En ce qui concerne la moyenne d'âge des autres hommes, on constate que les tranches d'âges sont plutôt variées même si la grande majorité a entre 30 et 50 ans. Sur la question des professions, on remarque que la tendance est similaire à celle que nous avons étudiée, c'est-à-dire, une grande majorité de journaliers. Et enfin, le nombre d'enfants varie entre 2 et 3 enfants pour chaque foyer. Ce tableau constitue donc une bonne base de départ afin d'établir le profil type d'une famille victime d'indigence à Ingouville durant la Révolution : c'est-à-dire un couple marié entre 30 et 50 ans, majoritairement des journaliers avec de jeunes enfants à charge. Ce qui est le plus frappant dans cette étude est de constater que si l'on compare avec l'étude socio-démographique que nous avons réalisée un peu plus haut, on constate qu'il s'agit plus généralement, des caractéristiques que partagent une bonne partie de l'ensemble des habitants d'Ingouville. À travers ce constat, il est donc particulièrement difficile de croire que seulement 31 familles ont pu être inscrites sur cette liste.

L'analyse de ce document et la lecture de la procédure envoyée par le district de Montivilliers aux différentes municipalités concernant la Bienfaisance nous permettent aisément d'affirmer que la commune d'Ingouville possédait toutes les clés nécessaires afin de faire respecter cette loi de la Convention. Dans les faits, on peut imaginer que celle-ci permettrait d'apporter une aide non négligeable à certains habitants de la paroisse souffrant le plus de cet état d'indigence. Mais qu'en est-il en réalité ?



Les registres de demandes d'inscription<sup>181</sup> ainsi que les livres de la Bienfaisance nationale relatifs au district de Montivilliers<sup>182</sup> sont présents au sein des archives départementales de Rouen et c'est avec un grand étonnement que l'on peut constater que la section d'Ingouville est vierge dans l'ensemble de ces registres. En effet, il n'y a eu concrètement aucune demande d'inscription de la part des habitants d'Ingouville afin de pouvoir bénéficier de cette aide de la Bienfaisance. Ce manque d'inscription a bien évidemment engendré le fait que les livres de la Bienfaisance nationale du district de Montivilliers ne mentionnent absolument aucun habitant d'Ingouville. Ici, il ne s'agit pas d'un manque de source puisque lorsque l'on observe les registres des demandes d'inscriptions, la section « Ingouville » est bel et bien présente. Mais seulement, elle est vide de toute mention. (Voir Annexe) Pour résumer, la Convention nationale, sur proposition du Comité de salut public, a mis en place une mesure unique et très importante afin de venir en aide aux familles d'indigents pendant la Révolution. Certains habitants d'Ingouville avaient théoriquement la possibilité de recevoir cette aide nationale. Toutefois, cela n'a pas été le cas et nous tenterons au sein de notre étude, de comprendre pourquoi cette population ne se trouve même pas présente sur ces registres de la Bienfaisance, alors que manifestement, beaucoup remplissaient l'ensemble des critères pour pouvoir y avoir accès.

Quelles sont les raisons pour lesquelles il n'y a aucun nom d'inscrit sur les registres d'inscriptions pour la Bienfaisance nationale, malgré la pauvreté du faubourg ? Ce constat est d'autant plus intrigant que quelques semaines avant la mise en application de la loi, un tableau avait été dressé avec justement un certain nombre de personnes qui sont mentionnées comme étant indigents. Les conditions à observer afin d'être inscrit sur les registres ne permettaient-elles pas à ces personnes d'obtenir une telle aide ? Ou bien le problème vient-il de tout autre chose ?

La première hypothèse que l'on peut avancer est qu'aucune famille d'Ingouville ne remplissait les conditions souhaitées pour obtenir le droit d'accéder à la Bienfaisance nationale. Cette hypothèse n'est vraiment pas satisfaisante, car nous nous trouvons face à un faubourg d'environ 5 000 habitants, majoritairement composé d'ouvriers et de journaliers et où la mortalité était élevée notamment à cause de la faim et des problèmes d'hygiène. Il est de fait, assez difficile d'imaginer que dans ces circonstances, aucun foyer ne cumulait les conditions nécessaires pour être inscrit sur ces registres.

---

<sup>181</sup> Archives départementales de Rouen : Fond Ancien. Série L. L.2108/L.2110

<sup>182</sup> Archives départementales de Rouen : Fond Ancien. Série L. L.2113/L.2120

La deuxième hypothèse que l'on peut émettre serait une falsification des registres de la part de Montivilliers. En effet, lorsque les municipalités avaient réalisé l'ensemble de leurs demandes d'inscription, ils envoyaient leurs registres aux districts qui les faisaient parvenir au département. La commune de Montivilliers et celle d'Ingouville étaient, comme nous l'avons vu, souvent en opposition notamment pour la question des subsistances. Il faut également rappeler que la somme octroyée dans le cadre de la Bienfaisance avait une limite. Montivilliers a-t-il cherché à privilégier d'autres communes plutôt qu'Ingouville à cause des tensions qui existaient entre les deux territoires ? L'explication est possible mais douteuse, car cette mesure prise pour aider les familles d'indigents était à la fois sociale et politique<sup>183</sup> et cela permettait un contrôle de la population pauvre, prompte à organiser des mouvements de révolte. Or, la plupart des mouvements qui débutaient à Ingouville se faisaient à cause de la faim et de l'indigence dont souffrait une bonne part des habitants. Le district de Montivilliers avait donc un grand intérêt à ce que cette population se voie octroyer une aide, car cela aurait pu potentiellement limiter ces mouvements.

Mais il existe une dernière hypothèse, celui du problème administratif de la part de la municipalité d'Ingouville. Les archives départementales de Rouen possèdent une source particulièrement intéressante qui tend à l'étayer. Il s'agit du registre de correspondance du bureau de Secours publics du district de Montivilliers<sup>184</sup>. Au sein de ce registre, on constate qu'il y a un certain nombre de correspondances entre Montivilliers et Ingouville qui font état de problèmes administratifs. Ces documents nous permettent dans un premier temps d'affirmer que la municipalité d'Ingouville réalisait bel et bien son travail de recensement pour la population pauvre afin de voir émerger des mesures visant à aider ces foyers. Une lettre datée du 24 pluviôse de l'an II (12 février 1794) envoyée par la municipalité de Montivilliers mentionne notamment « *un tableau numéro 4 de veuves de votre commune* »<sup>185</sup>. La commune d'Ingouville remplissait les devoirs qu'on lui demandait de remplir pour aider les pauvres, mais le faisait mal. Quasiment systématiquement quand le district de Montivilliers envoie une lettre à la municipalité, il s'agit de problèmes administratifs soulevés par le bureau des Secours. Cette même lettre du 24 pluviôse mentionne qu'il manque plusieurs documents pour pouvoir octroyer une aide à au moins deux veuves. Une autre lettre est envoyée quelque temps après, le 6 ventôse (24 février 1794) afin de signaler le même problème. Plusieurs autres exemples nous frappent

---

<sup>183</sup> PONSOT, Armelle. *Des réformes monarchiques à la bienfaisance nationale : la mise en œuvre des politiques sociales entre Seine et Somme, 1764-1795*. [thèse], 2007.

<sup>184</sup> Archives départementales de Rouen : Fond Ancien. Série L. L.2101

<sup>185</sup> IBID

comme la correspondance du 2 ventôse (20 février 1794) où Montivilliers signale que « *plusieurs articles que nous n'avons pu vérifier faute de renseignements qui nous étaient nécessaires* »<sup>186</sup> toujours dans le cadre d'aides qui pourraient être octroyées à la population qui en a le plus besoin. Chaque fois que ces types de problèmes sont soulignés, Montivilliers réclame que ces erreurs soient corrigées sinon ils ne pourront pas accéder aux demandes effectuées par ces familles. Les problèmes concernent également les sommes qui sont données pour venir en aide à ces individus. Le 9 ventôse (27 février 1794) de la même année, la municipalité d'Ingouville se fait réprimander à cause d'un mauvais calcul qu'elle aurait effectué et qui lui a permis d'acquiescer 200 livres de trop de la part du bureau des Secours qui réclame son dû. Il est possible de présumer que face à la pauvreté croissante présente au sein du faubourg, tel que nous n'avons cessé de le démontrer, la municipalité d'Ingouville se retrouve dans l'impossibilité de contrôler le mouvement de sa population. En effet, nous avons vu l'arrivée de plus en plus fréquente et de plus en plus importante d'une population majoritairement pauvre. Cet exemple de la Bienfaisance nationale nous démontre que la commune ne parvient plus à contrôler, réguler ou bien encore recenser cette population.

Bien que nous n'avons pas retrouvé plus de correspondance de ce type, qui concerne à proprement parler la question de la Bienfaisance nationale, on peut supposer que si la municipalité a observé ce même manque de rigueur pour les inscriptions au sein de ces registres, il n'est pas si étonnant qu'on ne retrouve aucun foyer d'Ingouville sur les grands Livres de la Bienfaisance. À l'image de l'exemple des veuves cité précédemment, peut-être la municipalité n'a pas envoyé les documents justificatifs relatifs à chaque demande en même temps que le registre des inscriptions. Ou bien n'a-t-elle pas diffusé suffisamment l'information auprès de sa population qui n'était donc pas au courant qu'une telle aide existait ? Quoi qu'il en soit, on constate à travers l'ensemble de ces éléments que la Bienfaisance nationale n'a absolument pas été une aide pour les habitants d'Ingouville.

En définitive, nous pouvons affirmer qu'une fois encore, aucune réponse concrète et effective n'a été donnée aux habitants d'Ingouville afin de répondre aux problèmes de la pauvreté et de la faim qui étaient plus que présentes au moment de la Révolution. Armelle Ponsot écrit une phrase concernant cette période qui est très explicite « *Cette loi [La Bienfaisance nationale] est annoncée en même temps qu'éclatent des troubles de subsistance*

---

<sup>186</sup> Archives départementales de Rouen : Fond Ancien. Série L. L.2101

*qui, d'après les archives, atteignent des sommets encore inconnus »<sup>187</sup>. Jean Legoy nous montre également à de nombreuses reprises que la faim et la pauvreté sont deux éléments particulièrement ancrés au sein du faubourg durant cette période<sup>188</sup>. Face à l'ensemble de ces éléments, il n'est pas étonnant de constater l'apparition de plus en plus fréquente de révoltes contre la faim et de mouvements de foule, partant d'Ingouville et dont l'intensité s'accroît durant la période 1793/1794.*

---

<sup>187</sup> PONSOT, Armelle. *Des réformes monarchiques à la bienfaisance nationale : la mise en œuvre des politiques sociales entre Seine et Somme, 1764-1795*. [thèse], 2007.

<sup>188</sup> LEGOY, Jean. « *Le peuple du Havre et son histoire : Des origines à 1800* ». Le Havre : SNAG, 2002.

## Chapitre 2 : Ingouville, une Révolution en contrepoids du Havre ?

### 1) Personnage de Musquinet-Lapagne : maire et révolutionnaire ?

Durant la Révolution, Ingouville a connu un leader charismatique capable de se rendre extrêmement populaire auprès de la population du faubourg : Musquinet Lapagne. Arrivé récemment dans le faubourg en juillet 1792, il parvient à acquérir une notoriété qui lui permet d'accéder au poste de maire d'Ingouville le 9 décembre de la même année. Il n'existe aucune étude concernant directement cet homme, figure charismatique de l'histoire du Havre et d'Ingouville à cette période, qui finit sa vie dans la charrette qui conduisit les hébertistes à l'échafaud. Quelques auteurs se sont penchés sur l'histoire de ce personnage, révélant son importance politique au sein du faubourg, notamment Jean Legoy<sup>189</sup>, Danièle Pingué<sup>190</sup> et Alphonse Martin<sup>191</sup>. Cet érudit fut le premier<sup>192</sup> à s'intéresser au maire en 1883, faisant preuve de rigueur méthodologique dans l'exploitation des sources, même si des analyses divergent avec celles proposées par Jean Legoy et avec nos propres analyses, lesquelles reposent sur l'exploitation d'un ensemble de sources variées que nous voulons présenter. Nous nous appuyons pour commencer sur les archives municipales du Havre pour lesquelles il était utile de se concentrer sur l'étude des registres de délibérations des municipalités du Havre et d'Ingouville, ainsi que vers les liasses d'archives concernant les pillages et subsistances dans ce faubourg. Les apports de ces sources devaient être complétés avec ceux des archives départementales, notamment les archives concernant la vie du club des jacobins<sup>193</sup> d'Ingouville dont Musquinet Lapagne a été un membre actif. Et enfin, il nous a paru nécessaire d'examiner le dossier des archives nationales de Paris relatif au procès de Musquinet Lapagne par le tribunal révolutionnaire en 1794<sup>194</sup>. L'intérêt du travail sur cette source, essentielle pour établir un véritable portrait de ce personnage et de son action, est qu'elle n'a pas réellement été analysée et étudiée en profondeur par nos prédécesseurs.

Que pouvons-nous donc dire sur ce mystérieux Musquinet Lapagne avant que ce dernier ne devienne maire d'Ingouville ? Les études existantes ne donnent qu'une idée superficielle de ce

---

<sup>189</sup> LEGOY, Jean. « *Le peuple du Havre et son histoire : Des origines à 1800* ». Le Havre : SNAG, 2002.

<sup>190</sup> PINGUE, Danièle ; JESSENNE, Jean-Pierre. *Les mouvements Jacobins en Normandie Orientale : les sociétés politiques dans l'Eure et la Seine Inférieure*. Paris : Comité des travaux historiques et scientifiques - CTHS, 2001.

<sup>191</sup> MARTIN, Alphonse (1854-1930). *Histoire de Leure & d'Ingouville : les origines du Havre / par Alphonse Martin...*, 1882. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6545977q>.

<sup>192</sup> Alphonse Martin (1854-1930) est un érudit local, membre des Amis du Havre et de sa région et du Centre havrais de Recherches Historiques. Il est principalement connu pour avoir rédigé un certain nombre d'articles et d'ouvrages sur l'histoire du Havre et des communes environnantes.

<sup>193</sup> Archives départementales de Rouen : Fond Ancien. Série L. L.5664 et L.5665

<sup>194</sup> Archives nationales de Paris : Fond révolutionnaire. Série W. W.338 dossier 601

personnage emblématique et de son action. Jean Legoy et Danièle Pingué, au sein de leurs études, ne s'attardent d'ailleurs pas vraiment sur la vie de Musquinet avant la Révolution, faute d'avoir étudié le dossier des archives nationales. Nous avons appris par les deux auteurs que Musquinet est né à Pontoise en 1744 dans une famille populaire et devient commis d'un marchand de soie<sup>195</sup>. Nous savons également qu'en 1769, Musquinet Lapagne est jugé et condamné pour meurtre « *sur des preuves très fragiles* »<sup>196</sup>. Malgré qu'il soit condamné à mort, la peine n'a pas été appliquée et il a passé 22 ans de sa vie en prison. Danièle Pingué nous apprend aussi qu'il est libéré le 8 mars 1791 et les auteurs se rejoignent pour dire qu'il se rend à Paris où il se rapproche et s'engage auprès du club des jacobins et des Cordeliers. Musquinet s'installe ensuite en juillet 1792 à Ingouville toutefois pas au sein du faubourg, mais à la limite. Sa demeure se situe sur la commune de Graville. Ce détail est essentiel. Nous le verrons un peu plus loin mais à ce stade sa carrière ingouvillaise commence et c'est ici que l'exploitation du dossier du procès de Musquinet au tribunal révolutionnaire nous éclaire. Il comprend en effet une série de documents concernant le procès mené contre lui en avril 1768 et qui l'a conduit en prison pendant près de vingt années. On y découvre que Musquinet a été jugé par la chambre du Conseil de la sénéchaussée d'Angers pour avoir commis un vol avec effraction chez « la demoiselle Invigny » où il aurait dérobé de l'argenterie, une somme d'environ 421 livres, du linge et des vêtements. Surtout, le même jour, il aurait également tué un cavalier de la maréchaussée nommé Berthault qui semblait vouloir l'arrêter. Musquinet a été attrapé dans les jours qui ont suivi les délits et l'on aurait retrouvé en sa possession, les outils lui ayant servi au vol ainsi que plusieurs des objets volés. Durant son procès, il est également accusé d'avoir « *tenu aux prisonniers des propos séditieux et tendant à exciter la révolte et d'avoir commis plusieurs violences et insultes graves aux juges* »<sup>197</sup>. Musquinet est vite jugé coupable de ses forfaits et condamné dans un premier temps à se rendre à la porte principale de la ville d'Angers seulement vêtu d'une chemise, la corde au cou et attaché à ses mains « *une torche de cire ardente du poids de deux livres* »<sup>198</sup> afin de se mettre à genou et avoué ses crimes en public. Il doit également verser 300 livres d'amendes au roi et 3 000 livres à la veuve du cavalier de la maréchaussée. Finalement, Musquinet est également condamné à la pendaison. Mais cette dernière peine n'est bien évidemment pas exécutée. Nous ne savons pas non plus d'ailleurs si celle de sa pénitence à l'entrée de la ville a bien été réalisée. Les raisons pour lesquelles

---

<sup>195</sup>PINGUE, Danièle ; JESSENNE, Jean-Pierre. *Les mouvements Jacobins en Normandie Orientale : les sociétés politiques dans l'Eure et la Seine Inférieure*. Paris : Comité des travaux historiques et scientifiques - CTHS, 2001.

<sup>196</sup>LEGOY, Jean. « *Le peuple du Havre et son histoire : Des origines à 1800* ». Le Havre : SNAG, 2002.

<sup>197</sup> Archives nationales de Paris : Fond révolutionnaire. Série W. W.338 dossier 601

<sup>198</sup> IBID

Musquinet a échappé à la peine de mort restent inconnues mais Louis Michel Musquinet Lapagne passe alors une vingtaine d'années en prison et est libéré le 18 mars 1791 alors que ce dernier a demandé à faire un « appel » de sa condamnation, profitant sans doute du contexte révolutionnaire. La stratégie est payante : on déclare que Musquinet a été arrêté et jugé de manière « arbitraire » et sur décision du « *tyran [le roi] ou ses agents* » et est aussitôt libéré de prison. Toutefois, il est important de préciser ici que ce qui est remis en cause est l'institution qui a jugé Musquinet. Dans les faits, ce dernier n'est plus accusé d'avoir potentiellement commis ces crimes, mais il n'est pas innocent pour autant.

Quoi qu'il en soit, aussitôt après sa libération, il se rend à Paris où il s'inscrit au sein du club des jacobins et également des cordeliers et lorsqu'il arrive à Ingouville en 1792, il est avéré que Musquinet Lapagne est un excellent orateur et un très bon écrivain. Il sait comment parler à la population, a aussitôt parfaitement conscience de la colère qu'éprouvent les habitants d'Ingouville qui, beaucoup, se font appeler les sans-culottes. Jean Legoy explique d'ailleurs que « *Les sans-culottes trouvent en lui le porte-parole capable de les défendre, d'organiser leur mouvement, d'exprimer et de coordonner leurs revendications.* »<sup>199</sup>. Les mouvements partant d'Ingouville existaient déjà avant l'arrivée de Musquinet et ont débuté dès 1789. L'homme devient rapidement un leader charismatique dont ceux-ci avaient besoin. Et cela ne plaît absolument pas à la municipalité du Havre. D'autant que le nouveau maire d'Ingouville n'a pas peur depuis son arrivée dans la région de porter des accusations contre ces bourgeois et ces négociants qui ont un important pouvoir sur la municipalité du Havre. Jean Legoy le montre bien au sein de son ouvrage et explique que le 30 novembre 1792, Musquinet accuse à la fois les négociants et la municipalité du Havre de spéculer sur le blé. Ce dernier écrit ensuite que « *c'est en l'opprimant de la sorte qu'on réussit toujours à soulever la classe malheureuse du peuple* »<sup>200</sup>.

Musquinet Lapagne possède toutes les caractéristiques nécessaires pour être le chef dont avait besoin la commune d'Ingouville. Extrême dans ses propos, sûr de lui, et qui base sa politique sur la dénonciation, comme nous pouvons le constater à travers une lettre rédigée de sa main à l'accusateur public, Fouquet-Tinville, lors de son procès en 1794 : « *Les détails de tous les combats que j'ai eu à soutenir contre le royalisme du Havre passeraient les bornes d'une lettre.* »<sup>201</sup>. Alors qu'il a été répudié, Musquinet ne cesse de dénoncer et attaquer la

---

<sup>199</sup> LEGOY, Jean. « *Le peuple du Havre et son histoire : Des origines à 1800* ». Le Havre : SNAG, 2002.

<sup>200</sup>IBID.

<sup>201</sup> Archives nationales de Paris : Fond révolutionnaire. Série W. W.338 dossier 601

politique havraise : « *Le Comité de salut public du Havre est hors des principes ainsi que la société populaire [du Havre]* »<sup>202</sup>. Ce comportement, que le maire d'Ingouville adopte dès son arrivée au sein de ce territoire, a permis de le rendre extrêmement populaire pendant un temps mais l'a également mené à sa perte.

À cause des accusations constantes et des mouvements de foule engendrés par ses discours, Musquinet Lapagne devient très vite une menace pour le Havre, et même au-delà. Son élection au rang de maire d'Ingouville le 9 décembre 1792 porte en effet débat dans le faubourg qui décide de se tourner vers le district de Montivilliers. Ce dernier rédige une lettre à la municipalité d'Ingouville le 7 février 1793 précisant que des citoyens de la commune leur ont écrit pour dénoncer certains épisodes gênants qui se sont déroulés lors de l'élection du 9 décembre. Dans un premier temps, on apprend que le parti soutenant Musquinet Lapagne a été « violent » sans toutefois nous préciser les tenants et les aboutissants de cette violence. Ensuite, certains citoyens auraient tenté de contredire l'élection de Musquinet, car il ne résidait pas à Ingouville depuis plus d'un an comme la loi le souhaitait. Et enfin, il n'obéit d'autant pas à cette loi parce qu'il ne réside tout simplement pas à Ingouville, mais en la commune de Graille. Les citoyens qui ont exposé ces faits au district demandent alors l'annulation de l'élection. Avant d'en arriver à cela, les administrateurs du directoire du district demandent à la municipalité d'Ingouville de lui faire parvenir des « observations » et « renseignements » sur la question. Nous n'avons pas la suite de cette affaire mais puisque Musquinet a pu conserver son titre de maire, il est évident que lui et son « parti » ont eu gain de cause.

Il s'agit là d'un véritable paradoxe qui a poursuivi Musquinet Lapagne durant tout le temps où il a été maire d'Ingouville. Cette situation est en effet paradoxale parce qu'à la fois le nouveau maire est particulièrement apprécié de la part de la population, mais dans un autre sens, il est détesté par une autre part de celle-ci aussi bien à Ingouville comme au Havre. On peut supposer que ces citoyens qui souhaitent annuler l'élection de Musquinet sont principalement les bourgeois qui résidaient au sein du faubourg et souhaitaient voir la place de maire occupée par un bourgeois proche du négoce havrais.

En ce qui concerne cette bourgeoisie, à quel moment par le biais de la municipalité s'est-elle rendu compte du danger que pouvait être un tel personnage en tant que maire dans le faubourg proche ? Sans doute tôt, car quelques mois seulement après avoir été élu maire, Musquinet n'hésitait pas à accuser directement la municipalité du Havre, comme coupable de

---

<sup>202</sup> Archives nationales de Paris : Fond révolutionnaire. Série W. W.338 dossier 601



ne pas faire assez d'efforts pour venir en aide à la population pauvre qui meurt de faim. Le 22 février 1793 notamment, Musquinet Lapagne rédige un écrit adressé à deux députés de la Convention nationale, Lidon et Lefebvre. Le maire d'Ingouville revient sur plusieurs de ces discours concernant la pauvreté et la faim au sein de son faubourg, non pas pour s'en justifier mais pour les réaffirmer : *« j'exposais à la convention les peines de mes commettants : ils mangent de mauvais pains, disais-je, ils le payent très cher ; la municipalité du Havre ne veut leur délivrer des grains qu'à 85 livres le sac ; s'ils vont dans cette commune acheter du pain, l'on en donne que six livre pour chaque famille »*<sup>203</sup>. Ce sont de graves accusations et les officiers municipaux de la ville portuaire sont conscients que ces mots activent la haine du peuple pauvre contre eux-mêmes. D'autant que les mouvements contre la faim se font de plus en plus importants durant cette période et l'on se méfie de ce que la colère du peuple peut engendrer dans de pareilles circonstances.

La municipalité du Havre souhaite alors répondre et se défendre, sentant probablement le danger s'accroître. Une délibération des registres de délibérations de la ville nous informe dans un premier temps que la municipalité a cherché à *« réprouvé que par le plus grand mépris aux absurdes inculpations que la méchanceté a suggéré contre nous »*<sup>204</sup>. Autrement dit, ils ont tenté d'ignorer les accusations de celui qu'ils appellent « l'intrigant ». Toutefois, le fait que Musquinet ait directement alpagué la Convention les a sans doute poussés à vouloir agir pour se défendre. La municipalité du Havre profite alors de la venue de commissaires de la Convention pour *« vérifier les faits, examiner les différents partis de notre administration et d'apprécier sur les lieux mêmes, le degré de confiance que l'on doit avoir dans les reproches qui nous sont adressés »*<sup>205</sup>. Nous pouvons supposer qu'en s'adressant à la Convention, Musquinet a sans doute souhaité mettre la municipalité du Havre sous pression afin de pousser ces derniers à répondre favorablement à ses demandes en subsistances. La commune du Havre a ensuite répondu de la même manière en s'adressant directement aux commissaires de la Convention. Le maire d'Ingouville a-t-il été trop loin dans sa provocation contre les officiers municipaux du Havre ? En prenant comme arbitre la Convention dans le cadre de son opposition contre la ville portuaire, n'a-t-il pas mis sa propre position en danger ?

C'est très rapidement que la municipalité du Havre tente de se défendre contre ces accusations et pour cela, souhaite confronter directement le maire d'Ingouville. Toutefois, les

---

<sup>203</sup> Archives nationales de Paris : Fond Révolutionnaire. Série W. W.338 dossier 601

<sup>204</sup> Archives municipales du Havre : Fond Révolutionnaire. Série 1Dfr : 1Dfr3

<sup>205</sup> IBID

choses ne se passent pas vraiment comme il était prévu, d'autant que Musquinet possède des soutiens ainsi que l'attachement d'une grande partie de la population des « sans-culottes ». En effet, un évènement relaté dans les délibérations de la municipalité du Havre<sup>206</sup> mérite notre attention. On apprend alors que le 26 avril 1793, un mouvement de foule important s'organise et part d'Ingouville pour rejoindre le Havre. Ce mouvement a lieu pour deux raisons : d'abord pour demander à la municipalité du Havre une baisse ou une fixation du prix du pain. Et ensuite parce que ce même jour, Musquinet Lapagne est interrogé par rapport à son discours d'opposition contre la municipalité et en accord avec les commissaires de la Convention. Ce mouvement a été particulièrement important et l'on sait qu'un « *grand nombre d'ouvriers de la dite paroisse [Ingouville] se rendrait dans la ville, qu'il se formait de grands rassemblements à l'intérieur* »<sup>207</sup>. La situation est complexe, une foule se rassemble devant l'ancien hôtel de ville à l'intérieur duquel Musquinet est interrogé et cette dernière hurle des « vive le maire d'Ingouville ». De plus, la foule se plaint que la salle où se trouve le maire n'est pas assez grande, souhaitant sans doute envoyer plusieurs témoins pour assister à l'interrogatoire. La municipalité décide de répondre en appelant l'ensemble de la garde nationale ce qui est une décision assez importante pour le souligner et pour supposer que les officiers municipaux redoutaient cette foule qui se faisait de plus en plus conséquente. Plusieurs individus ont été arrêtés, principalement ceux qui haranguaient le plus la foule, telle qu'une femme qui souhaitait aller faire sonner le tocsin à Ingouville. Le témoignage d'un certain Veuillet, présent lors de cette manifestation, nous permet de comprendre les « coulisses » de cet évènement. Cette source présente au sein du dossier du tribunal révolutionnaire nous explique que lorsque Musquinet est interrogé, c'est un certain Buessard, alors procureur de la commune, qui est à l'origine de la manifestation en faveur de Musquinet en recommandant de « *n'aller que six à six au Havre pour ne pas donner l'apparence d'un attroupement* »<sup>208</sup>. On se rend compte donc qu'il ne s'agissait pas d'un évènement spontané, mais organisé, qui prenait volontairement les allures d'une manifestation en faveur des subsistances, mais qui était dans les faits, bel et bien destiné à soutenir Musquinet. Plusieurs autres personnes le soutenant allèrent ameuter les ouvriers et plusieurs cris retentirent afin de sonner le tocsin. Finalement, Musquinet Lapagne sort de son interrogatoire et la foule se disperse. Bien que la délibération se termine sur le contentement de la municipalité d'avoir « *ramené l'ordre et la tranquillité* »<sup>209</sup>, Jean Legoy

---

<sup>206</sup> Archives municipales du Havre : Fond Révolutionnaire. Série 1Dfr : 1Dfr3

<sup>207</sup> IBID

<sup>208</sup> Archives nationales de Paris : Fond révolutionnaire. Série W. W.338 dossier 601

<sup>209</sup> IBID

préfère souligner que « *l'interrogatoire de Musquinet est terminé, il a détruit l'une après l'autre toutes les accusations dont il était l'objet et il sort victorieux de la confrontation* »<sup>210</sup>. Nous avons déjà évoqué précédemment l'importance de cette journée dans le cadre des protestations des habitants d'Ingouville sur la question des subsistances. La municipalité du Havre a dû faire face à une foule de plus en plus croissante et menaçante et sa façon de réagir démontre une crainte importante de la part des officiers municipaux de la ville portuaire. En plus de cela, cette journée symbolise une des plus importantes victoires de Musquinet face à la bourgeoisie havraise. Celui-ci se trouve certainement dans la période la plus marquante de sa popularité. Cependant, cette dernière retombe assez rapidement et à cause de ses actions et de ses dénonciations répétitives, Musquinet se fait beaucoup d'ennemis.

L'attachement que nous avons démontré de la population pauvre envers Musquinet Lapagne n'a effectivement pas duré. Finalement, le maire d'Ingouville devient de moins en moins apprécié et l'on en profite pour demander sa destitution, à la fois au Havre, mais également à Ingouville. Le comportement de ce maire ne facilite pas les choses. En effet, Musquinet est de plus en plus absent de son poste au sein de la municipalité et c'est ce motif qui va principalement être employé contre lui. De fait, le 7 juillet 1793, le conseil général de la commune décide d'envoyer une lettre au maire afin de l'inciter à se rendre auprès de la municipalité puisque son « *absence n'a pas été autorisée d'aucune délibération* »<sup>211</sup>. Le maire est également menacé de se faire destituer s'il ne se rend pas à son poste avant le 15 juillet de la même année. Musquinet qui est apparemment à Paris n'a donc seulement 10 jours pour se rendre auprès de sa commune d'Ingouville avant de perdre son titre de maire. On pourrait penser qu'un tel homme aurait alors fait tout ce qui est en son pouvoir afin de ne pas perdre son poste et restituer son image qui l'a rendu si populaire. Toutefois, il n'en fut rien et le maire d'Ingouville n'est pas réapparu avant le 15 juillet. Cependant, il a tenu à s'expliquer sur sa conduite.

En effet, le 10 juillet 1793<sup>212</sup>, alors qu'il lui reste encore cinq jours pour se rendre auprès de la commune, Musquinet écrit une lettre au conseil municipal qui a été retranscrite au sein du registre des délibérations de la même année, afin d'expliquer son choix. Ce dernier est connu pour son éloquence et sa belle plume dont il se sert particulièrement ici. Le maire explique dans un premier temps, quels sont, selon lui, les obligations et devoirs d'un maire en appuyant sur le fait qu'il a toujours souhaité remplir ses devoirs au mieux. Musquinet observe qu'il ne peut

---

<sup>210</sup> LEGOY, Jean. « *Le peuple du Havre et son histoire : Des origines à 1800* ». Le Havre : SNAG, 2002.

<sup>211</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Ding :1Ding12

<sup>212</sup> IBID

toutefois « *arriver à ce but désiré* »<sup>213</sup>, car la municipalité est gangrenée par de mauvais fonctionnaires. Au sein de cette même lettre présente dans le registre des délibérations, Musquinet met en accusation ainsi, le juge de paix, les officiers de la garde nationale, l'assemblée primaire ou bien encore son greffier « *d'entraver à chaque instant les opérations d'une municipalité patriote, chercher tous les moyens d'innocenter les coupables...* »<sup>214</sup>. Musquinet cherche vraisemblablement à montrer la meilleure image de lui-même et assume ses actes passés : « *Je déclare enfin que ce ne sont point le danger ni la mort qui m'effraie, toute ma conduite en est la preuve* »<sup>215</sup>. Mais la personne qui est véritablement accusée par le maire d'Ingouville dans cette lettre est le dénommé Duval, ancien commissaire que Musquinet accuse d'avoir manqué à son devoir et même d'être antirévolutionnaire. Duval est certainement l'une des personnes qui ont le plus montré son opposition et son dégoût pour le maire d'Ingouville. Ce dernier déclare même qu'il ne peut continuer à exercer son rôle s'il doit continuer à travailler au sein de la municipalité avec Duval. Plus concrètement, que cherche à faire Musquinet à travers cette lettre ? Tout d'abord, on peut dire que sa « dernière parole » le montre égal à lui-même : comme un dénonciateur. En cela, il a tout à fait raison de dire qu'il assume sa conduite et jusqu'au bout il n'hésite pas à dénoncer quand il estime qu'il est nécessaire de le faire. On peut supposer que Musquinet fait preuve ici d'un certain orgueil, car il est conscient que beaucoup aussi bien à Ingouville, au Havre, au District, et même à la Convention, cherchent à obtenir sa destitution. Il était sans doute préférable pour un homme comme lui que de faire croire que cette décision vient de lui et non d'un tiers. De plus, cela lui permet de partir en montrant une belle image de lui, un maire qui a toujours souhaité le bien de son peuple. Et non comme un fonctionnaire qui s'est fait répudier.

Peut-on dire que Musquinet a renoncé trop facilement ? Et dans ce cas, pourquoi a-t-il agi comme cela ? Comme nous l'avons déjà évoqué, le maire avait sans doute conscience que sa destitution n'était qu'une question de temps. Peut-être s'agissait-il également d'une forme d'autoprotection. S'est-il rendu compte qu'il était allé trop loin et qu'il possédait dorénavant plus d'ennemis que de soutiens ? On peut le supposer notamment parce que la Convention elle-même n'approuvait pas l'attitude de ce maire. En effet, dès que la procédure de destitution de Musquinet a été prononcée, la municipalité d'Ingouville a subi des pressions de la part des représentants du peuple en mission<sup>216</sup> pour élire sans tarder un nouveau maire et un nouveau

---

<sup>213</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Ding :1Ding12

<sup>214</sup> IBID

<sup>215</sup> IBID

<sup>216</sup> Représentant du peuple en mission : députés de la Convention nationale envoyés pour garantir le maintien de l'ordre en province.

procureur. Comme en témoigne un document conservé aux archives municipales du Havre<sup>217</sup> daté du 20<sup>e</sup> jour du premier mois de l'an II provenant des représentants du peuple de Seine Inférieure et qui enjoint la municipalité d'Ingouville de leur donner les résultats du renouvellement de ces postes. Visiblement, il ne s'agit pas de la première demande des représentants qui semblent perdre patience et qui menacent de déclarer le conseil général de la commune comme des « *fonctionnaires publics désobéissants* »<sup>218</sup>. Il n'est pas étonnant de constater avec quel empressement la Convention cherchait à connaître le nouveau nom du maire. Rappelons que l'interrogatoire du Musquinet le 26 avril 1793 a été ordonné en partie par un de ses représentants du peuple qui ne voyait pas d'un bon œil les actions et les propos employés par le maire d'Ingouville.

Le remplacement de Musquinet et du procureur de la commune, qui a pris plusieurs mois, a donné lieu à des violences verbales importantes entre le maire et son rival, Duval. En effet, le premier septembre 1793, lors d'une séance du conseil général de la commune, Musquinet ouvre la séance et Duval déclare ensuite que « *il ne [le] reconnaissait pas pour maire de la commune* »<sup>219</sup> puisque ce dernier ne s'était pas présenté avant le 15 juillet. Musquinet répond alors que tant qu'il n'a pas été remplacé, il serait toujours maire de la commune. Duval se montre ensuite de plus en plus virulent et insulte directement Musquinet de « fourbe et menteur » et explique qu'il « *se f...* (les points de suspension sont présents dans le texte) *de tous les procès-verbaux [...] qu'il ne reconnaissait aucune de ses délibérations, tant que Musquinet Lapagne présiderait le conseil* »<sup>220</sup>. Duval est en réalité un porte-parole, car il n'est pas le seul au sein de la municipalité à chercher à tout prix la destitution de Musquinet. Ce même type de scène se produit encore une fois le 8 septembre 1793, les assemblées du conseil général de la commune étant de plus en plus compliquées. En effet, beaucoup ne souhaitent plus voir en Musquinet Lapagne, le maire d'Ingouville et les séances étaient régulièrement suspendues à cause d'insultes envers sa personne. Finalement, l'élection du nouveau maire, qui a pris un certain temps depuis le 15 juillet, a eu lieu le 29 septembre 1793. Ironie du sort, celui qui remplace le sulfureux Musquinet Lapagne n'est autre que son rival : Duval.

Il existe encore beaucoup de zones d'ombre sur l'histoire de Musquinet, principalement en ce qui concerne ses motivations qui l'ont poussé à faire ces choix politiques, sans le recours aux apports du dossier du tribunal révolutionnaire relatif au procès de Musquinet, même si l'on

---

<sup>217</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Ding : 1Ding12

<sup>218</sup> IBID

<sup>219</sup> IBID

<sup>220</sup> IBID

doit tenir compte de la spécificité de cette source. Le tribunal révolutionnaire s'appuyait cependant sur des procédures judiciaires sérieuses comme en témoigne le dossier en lui-même de Musquinet qui est assez conséquent et qui comporte un certain nombre de témoignages, de « preuves » et la volonté évidente d'étayer ces différents témoignages par des documents officiels ou propres à la correspondance de l'accusé. Finalement, c'est Michel Biard, qui témoigne de la rigueur de ce tribunal en disant que « *l'activité du Tribunal révolutionnaire se révèle surtout marquée par un respect des formes judiciaires* »<sup>221</sup>. Avant d'en venir à la question qui nous préoccupe, celle de la formalisation par un homme d'une nouvelle identité politique, le dossier nous éclaire sur ce qui a conduit Musquinet Lapagne vers son arrestation à Paris et à sa condamnation à mort par le tribunal révolutionnaire. Des apports de cette source, il en découle deux faits convergents : le maire d'Ingouville n'a pas su conserver la popularité qui lui a rapidement été accordée par la population pauvre du faubourg, et ce dernier a également été l'acteur de nombreuses dénonciations desquelles il ressort que l'importance de la détestation des édiles havrais a joué dans sa condamnation.

Concrètement, lors de son procès, qu'est-ce qui est reproché à Musquinet ? Un document au sein du dossier relatif à la procédure à l'encontre de ce dernier, comporte la liste détaillée des accusations portées par le tribunal révolutionnaire. On l'accuse tout d'abord d'être devenu maire du faubourg grâce à des manipulations et à ses soutiens qui ont organisé une « cabale »<sup>222</sup> en sa faveur. Ensuite, de ne pas avoir dirigé la municipalité de manière tout à fait légale notamment en s'abstenant de « *recevoir des comptes de l'ancienne municipalité, sans avoir prêté serment ni lui ou ses collègues, sans avoir jamais lu le procès-verbal de sa nomination* »<sup>223</sup>. Dans un troisième temps, d'avoir volé des objets personnels et des assignats au sein de la maison communale et d'avoir essayé de faire taire cette affaire. Puis, d'avoir exercé des manipulations visant à accuser des citoyens d'avoir détruit l'arbre de la liberté. Également d'avoir fait arrêter le greffier du juge de paix du canton alors qu'il était considéré comme un « bon citoyen » pour seul motif d'avoir dénoncé Musquinet et souhaité sa destitution. Et enfin, d'avoir refusé d'admettre certaines personnes au sein de la société populaire d'Ingouville qui était alors sous sa présidence.

Ce qui est intéressant dans l'ensemble de ces accusations est celle de vol d'argenterie et d'assignats qui rappelle étrangement le procès de 1768 qui l'avait à l'époque, condamné à mort.

---

<sup>221</sup> BIARD, Michel ; LINTON, Marisa. *Terreur ! La Révolution française face à ses démons*. Paris : Armand Colin, 296p.

<sup>222</sup> Cabale : synonyme d'intrigue.

<sup>223</sup> Archives nationales de Paris : Fond révolutionnaire. Série W : W.338 dossier 601

Si Musquinet est coupable de ces crimes, cela nous permet d'établir un portrait assez intéressant du maire d'Ingouville comme étant un criminel qui, grâce à ses manipulations et à sa capacité de rallier la foule, a pu parvenir à obtenir un certain rôle dans la nouvelle société française... Mais qui s'est fait rattraper à la fois par son passé et par ses actions à peine dissimulées.

Ce qu'on reproche également à Musquinet est d'avoir manipulé le peuple afin de potentiellement briguer le poste de maire du Havre. Toutefois, il faut rester prudent puisqu'évidemment, ce dernier n'a laissé aucune trace écrite concrète, à notre connaissance, prouvant que cela était réellement son objectif. De plus, il est nécessaire de nuancer cet argument du tribunal révolutionnaire. En effet, celui-ci affirme que le peuple pauvre d'Ingouville se révoltait essentiellement à cause des discours de Musquinet. Or, on le rappelle encore une fois, il y avait déjà des révoltes avant la venue de celui-ci au sein du faubourg. En réalité, Musquinet Lapagne n'a fait qu'actionner une machinerie qui était déjà en marche. Il n'a fait que devenir symboliquement le leader d'une colère qui existait déjà. L'accusation principale que cherche à formuler le tribunal révolutionnaire est celle de trahison. En effet, on accuse Musquinet d'avoir cherché à obtenir le rôle de maire du Havre (ce qui n'est pas dénué de sens, car lui-même affirme que les citoyens du Havre étaient prêts à l'élire à ce poste) afin de vendre la ville aux Anglais. Il s'agit d'une accusation très grave pour l'époque qui est étayée par une lettre envoyée aux représentants du peuple par l'un de ses codétenus avant qu'il ne soit transféré à la Conciergerie pour son procès. Ce dénommé Benoit accuse Musquinet de lui avoir expliqué que lors d'une mission qu'il a réalisée à Verdun, il aurait vendu des informations stratégiques sur l'armée républicaine française aux commandants de l'armée prussienne. Cette information est-elle juste ou les représentants du peuple ont-ils manipulé ce prisonnier afin de « créer » d'autres preuves accablantes envers Musquinet ? Pour l'instant, nous ne connaissons aucune source permettant d'affirmer ou infirmer cette supposition. Toutefois, il ne fait aucun doute que cette preuve a été également décisive afin de prouver que Musquinet était un traître à la République, lors de son procès.

Musquinet Lapagne fait face à de nombreuses dénonciations allant à son encontre. Ces dénonciations qui ont engendré son arrestation sont principalement réalisées par des habitants d'Ingouville qui l'accusent d'avoir été un voleur et un manipulateur lorsqu'il était maire du faubourg. Grâce à ces documents, on comprend mieux pourquoi potentiellement Musquinet s'est absenté pendant quatre mois de son poste, ce qui a d'ailleurs finalement mené à sa destitution. En effet, on apprend grâce aux documents composant le dossier du tribunal révolutionnaire que des vols étaient effectués au sein de la municipalité d'objets, notamment

d'argenterie ainsi que des assignats qui avaient été confisqués lors de certaines arrestations de particuliers. Le maire n'avait pas souhaité établir de procès-verbaux afin d'inventorier ces objets et avait entreposé l'ensemble de ces derniers au sein de la Maison Communale où il détenait la clé des malles entreposées. Quelque temps après, lorsque certains particuliers souhaitaient récupérer leurs biens, on se rend compte qu'il en manque un certain nombre. Finalement, l'affaire prend de plus grandes proportions et remonte jusqu'au district. Musquinet ainsi que d'autres membres de la municipalité doivent être entendus sur ces vols et c'est à ce moment-là que ce dernier part à Paris pour « des affaires urgentes ». Il y reste pendant quatre mois. Quelque temps plus tard en septembre 1793 notamment, des plaintes apparaissent de certains citoyens tels que la citoyenne Allain pour vol de ses effets personnels au sein de la Maison Communale. Musquinet qui a déjà été arrêté et condamné par le passé pour vol est très vite suspecté. On comprend, dès lors, beaucoup mieux les insultes de Duval lors des séances de septembre que nous avons précédemment citées...

Une autre accusation très importante apparaît également contre Musquinet et qui concerne plusieurs dénonciations : celle de manipulation et d'arrestations arbitraires de certains citoyens d'Ingouville. Pour commencer, le dossier concernant le procès comporte un témoignage remontant à avril 1793 d'un certain Jacobs qui dénonce un complot à l'encontre du maire d'Ingouville. En effet, ce dernier explique que plusieurs personnes composant notamment la garde nationale du Havre avaient établi un plan afin de s'introduire au sein de la demeure de Musquinet, tuer sa servante ainsi que toute personne s'y trouvant et lui voler toutes ses affaires personnelles de valeur. Jacobs explique qu'il souhaite dénoncer ce complot n'étant absolument pas favorable à un tel procédé.

Toutefois, on apprend très rapidement grâce à quatre autres dénonciations que le témoignage de Jacobs était un faux et avait directement été imaginé par Musquinet lui-même. En effet, à la même période, le maire d'Ingouville fait arrêter de manière totalement arbitraire plusieurs personnes (femmes et hommes) qu'il laisse en prison sans manger et sans visites pendant deux ou trois jours. Il les fait ensuite venir pour les interroger et leur expliquer que s'ils souhaitent sortir, il faudrait réaliser un faux témoignage dénonçant un soi-disant complot envers sa personne. L'ensemble des témoins disent avoir refusé ce marché. L'une d'entre elles explique notamment avoir été fortement intimidée par Musquinet ainsi que plusieurs soldats du bataillon de Dordogne qui travaillent pour lui, mais également par la mère et la femme du fameux Jacobs. Celles-ci lui ont alors expliqué qu'il était nécessaire que plusieurs individus dénoncent ce faux complot afin de « sauver » leur époux et fils. Apparemment, Jacobs avait été



arrêté pour avoir participé à un vol au sein de la demeure du curé de Sainte Adresse et pour le libérer, Musquinet lui a demandé de réaliser ce faux témoignage. Si ces dénonciations sont vraies, cela montrerait que le maire a apparemment cherché à nuire à certaines personnes dont il connaissait l'animosité qu'elle lui portait en les accusant de tentative de vol et de meurtre. De plus, cela témoigne également du fait que Musquinet avait des soutiens notamment à travers le 4<sup>e</sup> bataillon de Dordogne et certains membres de la Municipalité. Ce qui paraît d'ailleurs parfaitement logique lorsque l'on sait qu'un homme seul ne peut accéder à un tel poste et se maintenir sans avoir un minimum de soutiens autour de lui.

Nous possédons également le procès-verbal des questions posées à l'ancien maire d'Ingouville durant la procédure et pouvons constater que systématiquement, l'accusé réfute toute accusation et répond à la négation à toutes les questions qui lui sont posées. Toutefois, le tribunal révolutionnaire a amassé un certain nombre de preuves contre lui et ses réfutations n'arrangent absolument pas la situation. Finalement, Musquinet Lapagne est condamné à mort par guillotine et cette fois-ci, sa peine a bel et bien été exécutée.

L'ancien maire d'Ingouville était-il coupable ou non ? On ne peut vraisemblablement pas le savoir toutefois, on ne peut pas nier que le tribunal révolutionnaire avait regroupé une série de preuves différentes qui mènent à penser que Musquinet était peut-être au moins coupable de vol, d'intimidation et de manipulation. Mais finalement, connaître la culpabilité ou non de ce personnage n'est pas ce qui nous intéresse réellement ici. En effet, ce qui est particulièrement intéressant, est de constater comment cet homme a été la propre victime de ses ambitions. De plus, il est également essentiel de comprendre que Musquinet a eu un important impact par la colère qu'il a insufflée à la population pauvre d'Ingouville engendrant ainsi d'importantes manifestations. Ce qui a amené par la suite a suscité de la suspicion de la part de la municipalité de la ville du Havre envers la population de son faubourg. Enfin, notons également que la condamnation de Musquinet s'est produite quasiment au même moment que celle des hébertistes dont l'ancien maire est régulièrement affilié.

Mais à travers l'exploitation de cette source, on relève aussi que le maire est accusé d'être à l'origine de mouvements de foule (ce qui n'est pas totalement dénué de sens), non pas dans un souci de défense sociale mais pour conduire une véritable « guerre civile » entre les populations du Havre et d'Ingouville. Musquinet est un homme qui ne mâche pas ses mots lors de ses discours et comme nous l'avons vu, il ne cesse surtout de dénoncer la municipalité du Havre ainsi que les négociants d'être responsables du manque de nourriture au sein du faubourg d'Ingouville. Ces discours s'adressent notamment aux représentants du peuple en mission

Legendre, Louchet et Lacroix qui se rendent au Havre en août 1793 pour la question des subsistances<sup>224</sup>. Très vite, il souhaite les rencontrer, pour évoquer cette problématique, mais visiblement ce n'est pas la question économique qui retient l'attention des représentants. Musquinet est très vite accusé par les représentants du peuple d'ameuter la foule, mais surtout de rendre les relations invivables entre les citoyens du Havre et d'Ingouville et de vouloir amener la guerre civile au sein de ces deux territoires, tel qu'on peut le constater à l'aide des pièces du procès réuni par le Tribunal révolutionnaire<sup>225</sup>. Finalement, les trois représentants du peuple ont appuyé fortement la demande de destitution de Musquinet et ils en ont été remerciés. En effet, le tribunal révolutionnaire a conservé deux lettres envoyées à Legendre, Lacroix et Louchet, écrites par des citoyens d'Ingouville et envoyées quelques mois après la destitution du maire. Au sein de ces missives, on remercie notamment les représentants du peuple d'avoir évincé un « *monstre dont l'ignominie et ses crimes dont il était couvert vous sont connus* »<sup>226</sup>.

Ce sont les relations très tendues que Musquinet entretenait avec ces représentants du peuple proches de la bourgeoisie négociante havraise qui l'ont amené à sa perte. En effet, il existe un écrit rédigé par Musquinet Lapagne le 22 frimaire de l'An II (12 décembre 1793) que nous avons déjà cité précédemment et qui est directement adressé à Lidon et Lefebvre, deux députés de la Convention dont il accuse de « l'avoir calomnié »<sup>227</sup>. Ces deux députés avaient été envoyés en mission au début de l'année 1793 afin de constater les conditions de subsistances au Havre et les moyens engagés par la ville portuaire pour venir en aide à son faubourg. Durant leur passage, ces derniers ont accusé Musquinet d'être un « calomnieux et agitateur ». Le maire d'Ingouville leur répond donc par cet écrit où il tente de prouver ses arguments à travers des actes de délibérations de sa commune notamment. Surtout, il accuse de manière à peine voilée ces députés de travailler de concert avec la municipalité du Havre afin de prouver que le blé octroyé à Ingouville est de bonne qualité (Musquinet prétendant le contraire) : « *vous ne me persuaderez jamais qu'en quelques heures, qu'a duré votre inspection, vous ayez pu visiter 32 vaisseaux et tous les magasins remplis de blés* »<sup>228</sup>. De plus, après sa destitution et sans doute pour trouver des appuis, l'ancien maire d'Ingouville envoie une lettre au club des Cordeliers de Paris au mois de décembre 1793 afin de dénoncer les représentants Legendre et Lacroix notamment pour avoir parait-il laissé s'échapper des royalistes souhaitant rétablir la monarchie

---

<sup>224</sup> Tableau des représentants du peuple en mission par département (mars 1793 – octobre 1795) : PDF disponible sur le site Internet du GRHIS.

<sup>225</sup> Archives nationales de Paris : Fond Révolutionnaire. Série W. W.338 dossier 601

<sup>226</sup> IBID

<sup>227</sup> IBID

<sup>228</sup> IBID

en France. Nous connaissons cet évènement grâce à la lettre envoyée à Legendre par une des connaissances de Musquinet aux cordeliers. Nous savons grâce à celle-ci que la dénonciation de Musquinet a aussitôt été portée au Comité de Sûreté générale, ce qui s'explique par le fait que ce n'est pas la première fois que l'ancien maire profère de telles accusations. Enfin, ce même dossier relatif au procès de Musquinet comporte une lettre écrite de sa main où il explique qu'en octobre 1793, il s'est rendu à la société des jacobins de Paris cette fois-ci afin d'émettre les mêmes accusations. Il s'agit de l'action de trop de la part de ce sulfureux personnage.

Le personnage de Musquinet Lapagne apparaît donc à Ingouville durant la période révolutionnaire, comme l'homme autour duquel se cristallise l'identité toujours en cours de constitution, d'un faubourg de plus en plus inquiétant aux yeux des Havrais. Il est alors aisé de considérer que le maire d'Ingouville incarne cette identité faubourienne en développement et pour cela, Musquinet a besoin d'un support et fonde le club des jacobins de la commune.

## 2) L'entrée en scène des jacobins d'Ingouville

La société populaire d'Ingouville est bien connue grâce aux travaux de Danièle Pingué mais il nous a semblé utile de revenir vers l'étude des registres de cette société<sup>229</sup> dans une perspective visant à comprendre la place qu'elle a pu jouer dans ce processus d'affirmation d'une identité faubourienne. Rappelons que ce club des Jacobins, présent à Ingouville, a été mis en place durant le mois de mars 1793 par les habitants de la commune ainsi que les soldats du 4<sup>e</sup> bataillon de Dordogne<sup>230</sup> ... sur l'initiative du maire, Musquinet Lapagne<sup>231</sup>. La société a été fondée de manière à rassembler les plus pauvres. Il ne s'agit pas ici d'un club essentiellement composé de petits ou grands bourgeois comme on pouvait en trouver au sein de communes plus importantes comme le Havre. À l'inverse, les fondateurs des jacobins d'Ingouville souhaitaient que cette société soit beaucoup plus proche du mouvement de la sans-culotterie et plus concrètement, des populations pauvres qui étaient largement majoritaires au sein du faubourg, tel que le souligne Danièle Pingué. Très vite, la société des jacobins d'Ingouville fut liée à celle de Paris et correspond régulièrement avec cette dernière notamment au sujet des problèmes de

---

<sup>229</sup> Archives départementales de Rouen : Fond Ancien. Série L. L.5664 et L.5665

<sup>230</sup> 4<sup>e</sup> bataillon de Dordogne : unité de l'armée révolutionnaire composée essentiellement de volontaires et stationnée un temps à Ingouville et au Havre.

<sup>231</sup> PINGUE, Danièle ; JESSENNE, Jean-Pierre. *Les mouvements Jacobins en Normandie Orientale : les sociétés politiques dans l'Eure et la Seine Inférieure*. Paris : Comité des travaux historiques et scientifiques - CTHS, 2001.

subsistances alors qu'elle apporte toute sa confiance en la Convention et lui écrit régulièrement pour féliciter ces décisions.

Très rapidement, le club des jacobins d'Ingouville est plus actif que celui du Havre, plus influent également politiquement. Les réunions y sont très nombreuses et régulières et rapidement, on décide de tenir des séances quotidiennes alors que la question de l'intégration des femmes est posée. Elles ne pourront pas, toutefois, être membres du club. Les conditions pour pouvoir adhérer au club sont assez larges. En effet, il faut tout d'abord être âgé de minimum 16 ans et la cotisation n'est pas particulièrement élevée. Danièle Pingué souligne que cette dernière est de « *un livre par trimestre, mais 10 sols pour les volontaires* »<sup>232</sup> en mars 1793. Le prix est bas, ce qui garantit l'ouverture aux plus pauvres et la possibilité d'y adhérer. Il s'agit d'une société « populaire » à proprement parler puisque la grande majorité de ses membres viennent de ce milieu. Au sein de son étude sur le peuple du Havre, Jean Legoy explique que « *les ouvriers exclus de la Société Populaire du Havre se retrouvent dans celle d'Ingouville* »<sup>233</sup>. À l'image d'un de ses fondateurs, Musquinet Lapagne, elle n'hésite pas à se faire remarquer à travers ses « *discours virulents et son dynamisme* »<sup>234</sup>.

La question des subsistances est celle qui est au cœur des préoccupations de la société des jacobins d'Ingouville et cela correspond parfaitement à la question de la croissance de la pauvreté dans la 2<sup>e</sup> moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Comme nous l'avons vu précédemment, la commune doit se fournir en provisions pour nourrir sa population, auprès du Havre ou bien du marché de Montivilliers. Cependant, la famine et la disette sont très présentes durant cette période et il est de plus en plus difficile pour le faubourg, d'être approvisionné de manière assez efficace pour nourrir l'ensemble de sa population. À travers l'adoption de ces mesures, on constate toute la pression qu'exercent les jacobins d'Ingouville aussi bien sur la propre municipalité du faubourg, mais également sur les jacobins du Havre. Comme en témoigne notamment une décision prise le 12 avril 1793 où les membres de la société d'Ingouville proposent à ceux du Havre, plusieurs solutions afin de pallier le problème d'approvisionnement au sein des deux communes<sup>235</sup>. Ils proposent alors dans un premier temps d'ordonner aux boulangers du Havre et Ingouville de ne fabriquer qu'un seul type de pain et dans un second

---

<sup>232</sup> PINGUE, Danièle ; JESSENNE, Jean-Pierre. *Les mouvements Jacobins en Normandie Orientale : les sociétés politiques dans l'Eure et la Seine Inférieure*. Paris : Comité des travaux historiques et scientifiques - CTHS, 2001.

<sup>233</sup> LEGOY, Jean. « *Le peuple du Havre et son histoire : Des origines à 1800* ». Le Havre : SNAG, 2002.

<sup>234</sup> PINGUE, Danièle ; JESSENNE, Jean-Pierre. *Les mouvements Jacobins en Normandie Orientale : les sociétés politiques dans l'Eure et la Seine Inférieure*. Paris : Comité des travaux historiques et scientifiques - CTHS, 2001.

<sup>235</sup> Archives départementales de Rouen : Fond Ancien. Série L. L.5665

temps, de réclamer à la Convention nationale un maximum de prix<sup>236</sup> sur le prix du blé. Les jacobins du Havre prennent non seulement en compte les idées et décisions de ceux d'Ingouville, mais également, décident de les mettre en place. La société du faubourg a une influence telle qu'elle importe directement ses décisions au sein de la ville portuaire.

Et l'influence des jacobins d'Ingouville, à partir de la question des subsistances, s'étend bien au-delà des seuls clubs locaux et du Havre. En effet, la société populaire du faubourg est amenée à plusieurs reprises à exporter ses idées auprès des autres sociétés dans le cadre des différentes disettes dont souffrent notamment les campagnes durant cette période. Comme en témoigne la lettre rédigée le 16 brumaire de l'An II (6 novembre 1793) concernant les chiens dans les communes<sup>237</sup>. Les jacobins d'Ingouville mettent en avant la nécessité de garder essentiellement les animaux qui ont une utilité afin de pouvoir préserver les stocks de nourritures. Nous ne savons pas si cette mesure a été suivie par les autres sociétés de jacobins des environs mais celle d'Ingouville parrainait d'autres clubs comme le souligne Danièle Pingué et leurs idées étaient régulièrement très largement suivies par ces derniers.

Si la société populaire d'Ingouville entretient des liens et exerce une pression sur les jacobins du Havre et des autres communes environnantes, il n'en est pas de même avec le district de Montivilliers. En effet, à l'image de la municipalité d'Ingouville, on constate que le club des Jacobins et le district sont très régulièrement en opposition. Dans un premier temps, il est important de rappeler que ce dernier ne voyait pas d'un bon œil les mouvements de foule et de révoltes qui émanaient du faubourg d'Ingouville et dont Musquinet Lapagne était souvent l'investigateur. Alors, il n'est pas difficile de comprendre les raisons pour lesquelles, Montivilliers s'est rapidement méfié de cette société fondée justement en partie grâce à ce personnage. De plus, étant donné que la question des subsistances est réellement au cœur des préoccupations du club, il est logique de constater des oppositions avec Montivilliers qui devait justement, aider à l'approvisionnement de la commune.

Les habitants d'Ingouville et à fortiori, les membres du club voyaient d'un très mauvais œil le fait de devoir s'approvisionner au sein des halles de Montivilliers qui souffraient d'un important problème d'approvisionnement et qui étaient régulièrement vides. De plus, la distance qui séparait les deux communes, était une grande difficulté, car selon une lettre écrite au département par la société populaire en date du 16 brumaire an II (6 novembre 1793) : « *qu'il*

---

<sup>236</sup> Prix maximum qu'une marchandise peut atteindre sur le marché.

<sup>237</sup> Archives départementales de Rouen : Fond Ancien. Série L. L.5665

*n'est pas possible que le district de Montivilliers soit mis en réquisition pour l'approvisionnement du département vu la grande population de notre canton »*<sup>238</sup>. Et qu'en plus de cela, le trajet pour se rendre au sein des halles prenait une demi-journée, ce qui représentait un temps de travail en moins. Malgré ces protestations, la société n'aura cette fois-ci pas gain de cause, car Montivilliers devient bel et bien le lieu qui approvisionne l'ensemble des communes du département. À partir de là, la société populaire d'Ingouville ne cesse d'envoyer très régulièrement des lettres au district sur la question des subsistances qui concerne directement l'approvisionnement en blé, mais également en bois à brûler pour les fours, en savon et d'autres marchandises encore assez variées. La récurrence de ces correspondances nous laisse imaginer que le district ne répond pas toujours favorablement à ces demandes. Dans cette perspective, on soulignera que la société populaire d'Ingouville met en avant ce qu'elle caractérise comme une « inégalité » de la part du district concernant l'approvisionnement des différentes communes du département. Une lettre datant du 22 germinal An II (11 avril 1794) illustre parfaitement cela. En effet, le club des jacobins d'Ingouville met en avant le fait que les boulangers de la ville d'Harfleur ont eu le droit d'enlever 22 quintaux de blé des halles de Montivilliers afin de les entreposer dans leur propre commune. Les jacobins soulignent alors que de ce fait que les boulangers d'Harfleur ont « *diminuer le marché de Brutusvilliers de cette quantité de 22 quintaux qui aurait augmenté d'autant le contingent des boulangers des autres communes* »<sup>239</sup>. Cela fait directement écho au nombre impressionnant de lettres que la commune et le club des jacobins d'Ingouville ont envoyées au district concernant cette même question, et qui n'ont pas forcément reçu de réponse. Il est de fait aisé de comprendre à travers tout cela, que les oppositions et tensions avec Montivilliers ne vont pas cesser de s'accroître.

À travers l'ensemble de ces arguments, nous avons pu mettre en avant le fait que l'influence de la société populaire d'Ingouville était grandissante et de plus en plus importante. Les premiers concernés toutefois par cette influence ont été les membres de la municipalité de la commune. En effet, en croisant nos analyses sur les registres de délibérations de la municipalité et les registres du club des Jacobins, on constate que ce dernier envoyait très régulièrement ses recommandations et directives aux officiers municipaux. On pourrait même qualifier cela d'un véritable contrôle de la part de la société populaire sur la municipalité qui est plutôt logique lorsque l'on sait que l'un de ses fondateurs est directement le maire de la commune.

---

<sup>238</sup> Archives départementales de Rouen : Fond Ancien. Série L. L.5665

<sup>239</sup> IBID

À l'image de Musquinet Lapagne, la société des jacobins, proche de la sans-culotterie et des idées hébertistes, est un des instigateurs des mouvements de pression sur Le Havre.

Le club des jacobins du Havre n'est pas le seul à prendre en compte attentivement les décisions de la société populaire d'Ingouville. On observe également l'influence de cette dernière lorsque l'on étudie ses registres et que l'on constate que les jeunes sociétés qui se créent aux alentours demandent régulièrement à être parrainées par celle d'Ingouville comme la société de Saint-Romain ou de Bolbec. Il peut de même arriver que les membres de la société d'Ingouville utilisent leur influence ainsi que les liens qu'ils possèdent avec d'autres clubs dans des cas où ils auraient besoin de leurs soutiens. On le constate notamment à travers une lettre écrite à la société populaire de Caen le 29 nivôse an II (18 janvier 1794)<sup>240</sup> où la société d'Ingouville demande à celle de Caen de bien vouloir intercéder dans le jugement d'un lieutenant du bataillon de Dordogne qui serait également un des fondateurs du club d'Ingouville. Ce dernier essaye donc de jouer avec son « réseau » pour pouvoir arriver à ses fins, c'est-à-dire, la libération de ce lieutenant.

L'influence de la société d'Ingouville, et l'affirmation du faubourg qu'elle représente se voit aussi à travers sa correspondance avec la société de Saint-Romain durant le mois de pluviôse de l'An II (février 1794). En effet, les membres de ce petit club ont vraisemblablement cherché à mettre en place leur propre société populaire et à être reconnu et parrainé par celle d'Ingouville. Toutefois, les jacobins d'Ingouville qui portaient une attention toute particulière à ce que ses membres soient des républicains dévoués n'approuvent pas certains adhérents de Saint-Romain. Ils leur recommandent donc fortement et avec insistance d'effectuer une épuration parmi leurs rangs afin de supprimer les « malveillants » qui s'y sont glissés. Sinon, ils ne « *remplirons pas le vœu de nos frères les jacobins de Paris qui nous recommandent à l'égard des sociétés populaires naissantes, la plus grande surveillance* »<sup>241</sup>. L'importance de la société d'Ingouville est parfaitement perceptible dans cet épisode. Tout d'abord, parce que c'est envers celle-ci que les jacobins de Saint-Romain se tournent afin d'officialiser leur propre société. Et enfin, parce que lorsque les jacobins d'Ingouville leur demandent de réaliser une épuration au nom d'un certain devoir qu'ils auraient envers la société de Paris, les adhérents de celle de Saint-Romain leur obéissent. Pourquoi le font-ils ? Car ils sont conscients que leur légitimation en tant que société populaire passe par la reconnaissance de la société d'Ingouville.

---

<sup>240</sup> Archives départementales de Rouen : Fond Ancien. Série L. L.5665

<sup>241</sup> IBID

Preuve du lien indéfectible qui unit la société et le maire. La chute de Musquinet Lapagne en tant que maire d'Ingouville et également en tant que citoyen de la République, met à mal la popularité du club qu'il a participé à fonder. Cette « affaire Musquinet » a déstabilisé la société en raison des liens entre la société et le maire qui en a été un membre actif, peut-être même principal, pendant un temps. Les jacobins d'Ingouville parviennent à se relever notamment parce qu'ils choisissent de désavouer Musquinet à partir d'octobre 1793 lorsqu'il est accusé par les représentants du peuple présents au Havre, Lacroix, Legendre et Louchet, d'ameuter le peuple afin de provoquer de grandes tensions et de la violence au sein de la ville. Le club des jacobins d'Ingouville envoie donc une attestation le 15 octobre au Comité de Sureté générale<sup>242</sup> et l'on peut dès à présent sentir l'embarras où les membres se trouvent. Dans un premier temps, le portrait de l'ancien maire est dressé comme une personne qui « *a toujours prêché l'union et la concorde de surveiller les malveillants* ». On pourrait penser qu'il y a ici une tentative de défendre Musquinet, mais il n'en est rien. En réalité, la société se défend en priorité en rayant provisoirement ce personnage de ses listes et précise que « *nous le recevrons dans notre lieu, mais s'il était coupable, la loi se prononcera sur son sort* ». En d'autres termes, on comprend que la société ne souhaite pas se prononcer concrètement en faveur ou contre Musquinet Lapagne dans cette histoire. Elle va au contraire, se donner une position de spectatrice sans vraiment intervenir. S'il est innocent, il pourra revenir au sein du club, mais s'il est coupable, il en sera définitivement exclu et « *son nom ne serait plus prononcé* »<sup>243</sup>.

C'est d'ailleurs précisément ce qui va se produire. En effet, au fur et à mesure que l'inculpation et l'incarcération de Musquinet se font plus concrètes, le club des jacobins dont il a participé à sa fondation se fait de plus en plus virulent envers l'ancien maire d'Ingouville. Comme en témoigne notamment une longue lettre envoyée le 1<sup>er</sup> germinal de l'an II (21 mars 1794) à la Convention nationale et au club des jacobins de Paris. Non seulement la société d'Ingouville se positionne comme un opposant à Musquinet, mais en plus, elle lui porte de graves accusations comme d'avoir été un « *génie malfaisant* » et une « *scélérat* » qui visaient à créer « *des divisions intestines* ». On est alors bien loin de la volonté initiale du club de seulement rester un spectateur dans le cadre de cette affaire. Il est aisé de comprendre que d'évincer le personnage de Musquinet et ne plus prononcer son nom lors des séances ne sont plus des mesures jugées suffisantes pour la société afin de détacher son image de cet ancien membre fondateur. En effet, le club ne peut se permettre de continuer à être lié à un homme

---

<sup>242</sup> Archives départementales de Rouen : Fond Ancien. Série L. L.5665

<sup>243</sup> Lettre envoyée au Comité de correspondance des jacobins de Paris datée d'octobre 1793. Présente aux archives départementales de Rouen : Fond Ancien. Série L. L.5665.



jugé au tribunal révolutionnaire pour ses actions, car cela risquerait de remettre en cause celles de la société elle-même. Voilà pourquoi il est nécessaire pour ses membres de prouver que non seulement ils n'ont plus rien à voir avec lui. Mais également qu'ils sont prêts à témoigner, approuver les accusations qui lui sont faites et même en ajouter. En d'autres termes, il est nécessaire de montrer à la Convention ainsi qu'au club des jacobins de Paris, lié à celui d'Ingouville, que Musquinet était une « exception » et qu'il n'est donc pas nécessaire de remettre en cause la société en elle-même. Pour prouver cela, après le jugement et la condamnation de Musquinet, les dirigeants de la société d'Ingouville procèdent à une épuration de leurs membres. Les adhérents qui sont répudiés sont ceux qui étaient plus ou moins proches de l'ancien maire. Danièle Pingué au sein de sa thèse démontre en effet qu'au moins 18 membres ont été rejetés de la société à cause de leurs liens avec Musquinet.

Ce qu'on recherche finalement, c'est effacer la présence passée de Musquinet Lapagne au sein de la société populaire d'Ingouville. Son nom n'est plus prononcé et ses soutiens sont chassés. Cela n'est pas sans rappeler la « *damnatio memoriae* »<sup>244</sup> présent au sein de la Rome Antique dont les révolutionnaires aiment tant s'inspirer. Toutefois, malgré tous ces efforts, l'impact de « l'affaire Musquinet » se fait ressentir sur la société d'Ingouville et créer une sorte de remise en cause de cette dernière. Ce reniement de tout lien avec Musquinet Lapagne et ses soutiens est également à observer comme une affirmation de l'identité d'une société faubourienne marquée par son désir de se voir reconnaître par la société du Havre. Ainsi que par sa volonté de préserver des relations correctes avec cette dernière, d'où la nécessité de rejeter toute mention ou l'impact qu'a pu avoir l'ancien maire d'Ingouville sur cette société.

Elle parvient tout de même à préserver son influence notamment sur les sociétés et les communes environnantes. On observe cependant un léger changement dans les relations que les jacobins d'Ingouville entretiennent avec ceux du Havre qui étaient beaucoup plus bourgeois. En effet, cette affaire a permis au club du Havre de beaucoup plus s'affirmer par rapport à celui de son faubourg. La société d'Ingouville n'est plus dans une perspective de donner ses instructions ou ses décisions à sa voisine du Havre. On se trouve plutôt dans une dynamique de travail en commun accord et surtout, sur le même pied d'égalité. Lorsque l'on étudie les registres présents aux archives départementales, on ressent une nouvelle aisance de la part des jacobins du Havre lorsqu'ils correspondent avec ceux d'Ingouville. Cela démontre une légère

---

<sup>244</sup> Loi punitive votée par le Sénat et s'étendant au-delà de la mort. Elle vise à effacer la plupart du temps un homme politique, de la mémoire collective en effaçant son nom, détruisant des monuments ou même des pièces de monnaie en son honneur.

faillie dans l'influence de ces derniers, même si leur influence reste très importante à travers le ralliement que les membres opèrent avec les populations les plus pauvres.

Ce n'est donc pas la chute de Musquinet Lapagne qui entraîne celle des jacobins d'Ingouville, même si celle-ci s'opère pourtant quelques mois après dans un contexte politique beaucoup plus large. En effet, après les événements parisiens du 9 thermidor de l'an II (27 juillet 1794), les jacobins de Paris, mais également des provinces ne parviennent pas à se relever<sup>245</sup>. La dernière séance de la société populaire d'Ingouville se tient alors le 14 novembre 1794. Les habitants d'Ingouville qui se révoltaient quelques mois ou années auparavant à cause de la faim, ces sans-culottes qui ont effrayé la municipalité du Havre, se retrouvent donc sans aucun leader pour les diriger. Musquinet est mort et le club des Jacobins n'existe plus. Après cela, les mouvements de foules ou révoltes se feront moins nombreux et moins impressionnants. Toutefois, le contexte ne change pas pour les habitants pauvres du faubourg qui continuent à souffrir de la faim. En ce qui concerne le Havre, la ville portuaire continue également de se méfier de son faubourg et bien plus encore qu'auparavant.

---

<sup>245</sup> BIARD, Michel. *En finir avec Robespierre et ses amis*. Lemme édition, 28/01/2021, 116p.

### **Partie 3 : L'affirmation d'un faubourg (1800-1825)**

## Chapitre 1 : Un faubourg ?

### 1) Un nouveau contexte sociétal

Les particularités de la commune d'Ingouville au XIX<sup>e</sup> siècle, à la sortie de la Révolution, ont déjà été étudiées par John Merriman dans son ouvrage « *Aux marges de la ville* »<sup>246</sup> à travers notamment les tensions qui existaient entre le faubourg et la ville portuaire. Dans cette perspective, l'historien américain s'est principalement concentré sur l'histoire d'Ingouville au moment de la Restauration, dressant un portrait seulement succinct de la période de l'Empire sur laquelle il convenait ainsi de revenir, en présentant la nouvelle population du faubourg.

Pour cela, nous nous sommes appuyés sur les résultats du dépouillement de l'état civil ainsi que des liasses de documents présents aux archives municipales du Havre sur l'administration de la commune d'Ingouville portant sur la prostitution<sup>247</sup>, les mendiants<sup>248</sup>, les côlons réfugiés<sup>249</sup> ou des étrangers européens<sup>250</sup>. Enfin, pour évoquer l'évolution de la question de la pauvreté sur ce territoire dont nous avons vu l'importance, il existe des registres de délibérations de la municipalité d'Ingouville<sup>251</sup> ainsi que des liasses concernant les disettes de 1812<sup>252</sup> et 1817<sup>253</sup>.

Si l'on considère l'évolution de la population d'Ingouville à travers les mariages pour la période 1800-1820, on remarque que plusieurs tendances se sont dessinées. Rappelons cependant avant de les présenter que le contexte général est celui d'une chute démographique qui touche aussi bien le Havre<sup>254</sup> que les paroisses limitrophes. (Voir le graphique numéro 1 au sein de la première partie) Durant les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle, on doit souligner l'instabilité de cette population. La majorité de la population est constituée d'habitants qui ne sont pas nés à Ingouville et qui s'établissent au sein du faubourg dans un contexte où la ville du Havre connaît une double crise démographique et économique. Les populations les plus pauvres préfèrent alors clairement vivre à Ingouville où il était moins cher de s'y établir pour travailler, comme elles le faisaient dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Toutefois, on constate certaines différences.

---

<sup>246</sup> MERRIMAN, John. *Aux marges de la ville : Faubourgs et banlieues en France, 1815-1870*. Paris : Seuil, 1994.

<sup>247</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série ling : 1Iing7

<sup>248</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série ling : 1Iing8

<sup>249</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série ling : 2Iing15

<sup>250</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série ling : 2Iing17

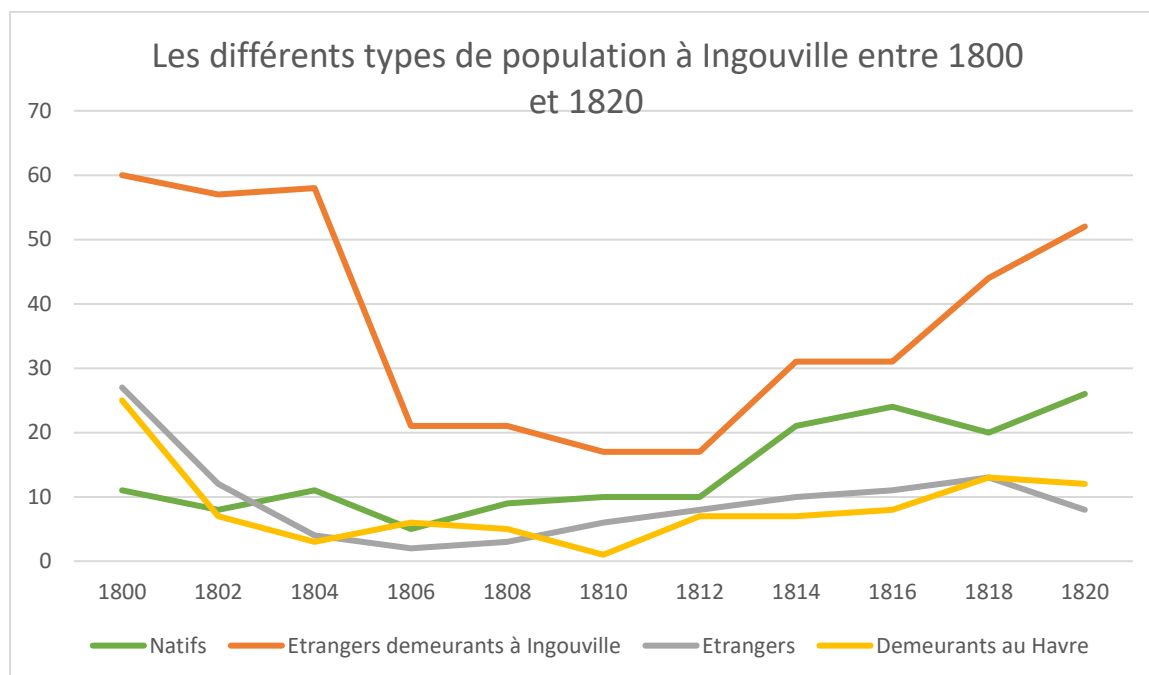
<sup>251</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Ding : 1Ding15

<sup>252</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Fing : 4Fing6

<sup>253</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Fing : 4Fing7

<sup>254</sup> FONTAINE, Tania. *Le Havre sous le Premier Empire : Les transformations des comportements des Havrais*. Mémoire de Recherche. Université du Havre, 2004.

Ainsi, si la population pauvre est majoritairement composée de migrants<sup>255</sup>, il y a également une nette augmentation des natifs d'Ingouville<sup>256</sup>, ce qui témoigne d'une sédentarisation au sein du faubourg. Parallèlement à cela, nous observons également que le nombre des étrangers qui se marient à Ingouville alors qu'ils n'y sont pas nés et qu'ils n'y résident pas est aussi en augmentation<sup>257</sup>. Il s'agit d'une preuve encore une fois que le phénomène migratoire est toujours un élément marquant pour le faubourg, mais qu'il se traduit par une sédentarisation à court terme.



Graphique 8: L'évolution de la population à Ingouville entre 1800 et 1820

Tout comme au XVIII<sup>e</sup> siècle, des populations rejetées du Havre vivent à Ingouville mais le mouvement s'amplifie au XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'affluence de prostituées et de mendiants. La question de la prostitution devient d'ailleurs de plus en plus importante et crée des tensions de plus en plus fortes entre le Havre et son faubourg. John Merriman précise d'ailleurs dans son ouvrage que dès 1803, il y avait énormément de prostitution au Havre. On peut y voir probablement une conséquence directe des désordres provoqués par la Révolution et par les guerres où, dans une ville déjà marquée par l'instabilité de la population, il y eut le passage de soldats, notamment du bataillon de Dordogne que nous avons déjà évoqué. Les militaires et les

<sup>255</sup> En orange dans le graphique.

<sup>256</sup> En vert dans le graphique.

<sup>257</sup> En gris dans le graphique.

marins étant des publics particulièrement réceptifs à la prostitution, le faubourg d'Ingouville ne pouvait qu'être réceptif également à cette pratique qui apporte avec elle de sérieux problèmes sanitaires, ce qui explique que, comme le suggère Merriman « [au Havre] les maladies vénériennes y étant plus répandues qu'à Paris »<sup>258</sup>.

Le problème vient du fait que face aux bouleversements démographiques structurels de la population, la municipalité du Havre a réagi en décidant d'expulser les filles publiques ou bien les soumettre à un contrôle médical renforcé. Ces dernières se sont alors réfugiées au sein du faubourg d'Ingouville où le Havre n'a plus aucun contrôle sur elles. Des tensions émergent ensuite entre les deux municipalités, Merriman précise notamment que « *Ingouville n'allait plus cesser de représenter aux yeux des bien-pensants du Havre le désordre physique et moral* »<sup>259</sup>. Un rapport rédigé par le maire du Havre au sous-préfet en 1818 dénonce le fait que « *plusieurs observations ont été adressées à cet égard [sur la question des maladies véhiculées par les prostituées] à Monsieur le Maire d'Ingouville mais elles sont restées sans effet* »<sup>260</sup>. Car, à partir du moment que ces prostituées du Havre décident de se réfugier auprès de la commune d'Ingouville, la municipalité de la ville portuaire ne peut plus avoir aucun contrôle sur cette population. Cette dernière doit se contenter de tenter d'exercer une certaine pression sur celle d'Ingouville en poussant le maire du faubourg à une extrême surveillance et en lui apportant des conseils afin d'y parvenir.

Dès 1810, la police générale du Havre informe la municipalité d'Ingouville que plusieurs habitants, notamment des femmes, hébergent ces prostituées qui ont été rejetées du Havre. On donne alors au maire d'Ingouville une série de noms que nous ne possédons malheureusement pas afin que celui-ci « *emploiera tous les moyens mis à votre disposition pour poursuivre partout le vice* »<sup>261</sup>. Ces demandes sont réitérées plusieurs fois, ce qui montre que le manque de contrôle de la prostitution à Ingouville reste un problème marquant. En effet, le 22 juin 1818, le commissaire du Havre envoie une lettre au maire d'Ingouville expliquant que « *Je crois devoir vous rappeler la lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser le 3 mars 1817 concernant les filles de mauvaise vie.* »<sup>262</sup>. L'étude de John Merriman<sup>263</sup> sur cette question à partir de la

---

<sup>258</sup> MERRIMAN, John. *Aux marges de la ville : Faubourgs et banlieues en France, 1815-1870*. Paris : Seuil, 1994.

<sup>259</sup> IBID

<sup>260</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Iing : Iing7

<sup>261</sup> IBID

<sup>262</sup> IBID

<sup>263</sup> MERRIMAN, John. *Aux marges de la ville : Faubourgs et banlieues en France, 1815-1870*. Paris : Seuil, 1994.

décennie 1830 démontre également que la présence de prostituées à Ingouville reste une inquiétude pour la ville du Havre.

Le même dossier concernant la prostitution au Havre<sup>264</sup>, présent au sein des archives, contient d'autres documents qui nous offrent un peu plus de renseignements sur les prostituées résidentes au sein de la commune d'Ingouville. En 1816 et 1817 notamment, on dresse deux listes que nous avons reconstituées ici, de noms et de renseignements concernant ces prostituées habitants dans le faubourg.

<i>NOMS</i>	<i>PRÉNOMS</i>	<i>OBSERVATIONS ET QUARTIER D'HABITATION</i>
<i>Paumier</i>	Henriette	Maison Bourguignolle, a une jeune fille de 13 ans pour laquelle elle raccroche.
<i>Adam</i>	Louise Françoise	Maison Bourguignolle
<i>Gatine</i>	Marie	Maison Bourguignolle
<i>Petit</i>	Anastasie Françoise Michel	Maison Bourguignolle
<i>Michel</i>	Ursule	Maison Bourguignolle
<i>Durieu</i>	Marie Anne	Maison Fréville
<i>Broutin</i>	Apolline	Maison Maugis
<i>Mazette</i>	Madeleine	
<i>Carpentier</i>	Charlotte	Plaine d'Ingouville chez sa mère

Tableau 4: Liste des prostituées résidentes à Ingouville en 1816

Ce premier tableau est particulièrement intéressant, car on peut constater qu'il fait quasiment systématiquement mention de la « Maison Bourguignolle », ce qui laisse supposer qu'il s'agissait certainement de ce que la municipalité du Havre appelle une « maison de débauche » où exercent les prostituées. Ces dernières installées à Ingouville ne se contentent

<sup>264</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Iing : Iing7

donc pas d'y habiter afin d'exercer au Havre mais pratiquent également leur activité au sein du faubourg.

<i>NOMS</i>	<i>PRÉNOMS</i>	<i>AGES</i>	<i>DOMICILE</i>	<i>OBSERVATION</i>
<i>Houdan</i>	Rose	17	Plaine d'Ingouville maison Beaufiles	De la plus mauvaise conduite
<i>Houdan</i>	Véronique	15	Plaine d'Ingouville maison Beaufiles	
<i>Carpentier</i>	Marie	24	Plaine d'Ingouville maison Buessard	
<i>Prével</i>	Victoire	27	Plaine d'Ingouville maison Buessard	
<i>Guérin</i>	Flore	19	Rue du Canon bourg d'Ingouville	
<i>Guerin</i>	Rose	18	Rue du Canon bourg d'Ingouville	

*Tableau 5: Liste des prostituées résidentes à Ingouville en 1817*

Enfin, cette seconde liste apporte également des éléments sociologiques très intéressants concernant les prostituées d'Ingouville. Tout d'abord, on constate que la plupart d'entre elles sont particulièrement jeunes puisque sur les six qui ont été recensées, quatre n'ont pas encore atteint l'âge de 20 ans. Ensuite, on observe également deux « duos » avec de jeunes filles portant le même nom de famille et demeurant dans la même maison. Il s'agit très certainement à chaque fois de deux sœurs. On peut supposer que la présence de deux prostituées unies par des liens familiaux est un témoignage supplémentaire de la pauvreté de certaines familles. De même, la plupart de ces jeunes femmes résident au sein de la plaine d'Ingouville, ce qui nous laisse imaginer qu'il s'agit vraisemblablement d'un des quartiers les plus pauvres du faubourg.

C'est dans ce contexte que, le 29 juillet 1823, le commissaire de police de la ville du Havre rédige une note concernant une certaine Désirée Fromentin qui exerce le métier de prostituée depuis 1816 : « *a vécu constamment soit de prostitution soit au service de maisons de débauche*



en la ditte ville du Havre, d'où elle est partie pour aller se fixer depuis environ trois mois en la commune d'Ingouville »<sup>265</sup>. Nous ne savons pas malheureusement pourquoi Désirée Fromentin a souhaité quitter le Havre pour Ingouville mais on peut supposer qu'il s'agit d'un moyen pour elle d'éviter les contrôles qu'exerçait la ville portuaire sur la prostitution. En effet, cette dernière souhaitait que pour toute prostituée exerçant au sein de la commune, un « *dispensaire de salubrité* » soit rédigé par un médecin (voir annexe), deux fois par mois, afin d'attester de la bonne santé des jeunes femmes. Si celles-ci étaient considérées comme malades, elles étaient alors « *arrêtées et soigné dans un endroit particulier d'où elles ressortent que radicalement guéries* »<sup>266</sup>. Nous n'avons absolument aucune information sur ces établissements, toutefois le comportement évidant des prostituées visant à échapper à ces contrôles en se rendant au sein du faubourg d'Ingouville démontre leur peur d'y être envoyées...

On constate toutefois que, même si les prostituées quittent le territoire du Havre, la municipalité continue à s'intéresser à ces dernières, car elles continuent à être une menace notamment par les maladies que leur présence véhicule. En effet, la plupart des prostituées continuaient d'exercer au sein de la ville du Havre, en atteste un document rédigé en 1818 par le maire du Havre expliquant que ces « *filles et femmes débauchées* » sont pour la plupart « *étrangères à la ville* »<sup>267</sup>.

La municipalité du Havre n'est toutefois pas la seule à se plaindre auprès de celle d'Ingouville de la présence des prostituées au sein du faubourg. En effet, la même liasse, consultable aux archives municipales du Havre, comporte une lettre rédigée par « *les soussignés habitants [d'Ingouville] de la maison Berson* »<sup>268</sup>, datée de 1824 et demandant expressément au maire d'Ingouville, monsieur Rousselin d'empêcher les prostituées d'exercer leur activité devant la maison de ces habitants « *de la chute du jour jusqu'à 11 heures* ». La présence de ces prostituées provoquerait de fortes tensions avec la famille Berson puisque ces derniers se plaignent de « *rixes* » et également du fait d'avoir été « *insultés ainsi que leurs enfants et domestiques* ». Il est alors évident que le problème de la prostitution n'entraîne pas seulement des tensions entre les deux municipalités du Havre et d'Ingouville mais également entre les filles de joie elles-mêmes et les habitants du faubourg. La municipalité d'Ingouville a donc tout intérêt à se prémunir contre ce problème, comme nous le verrons au sein du prochain chapitre.

---

<sup>265</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Iing : 1Iing7

<sup>266</sup> Voir le rapport rédigé par le maire du Havre et adressé au sous-préfet (27 juin 1818) : Archives municipales du Havre. Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Iing : 1Iing7

<sup>267</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Iing : 1Iing7

<sup>268</sup> IBID

La question de la forte présence de prostituées à Ingouville, si elle émerge sous le Premier Empire, devient plus importante sous la Restauration, vers les années 1817-1818. On le constate grâce à la quantité de correspondances qui sont envoyées par la police générale du Havre, mais également la sous-préfecture durant cette période au maire d'Ingouville. Ainsi, dès 1817, la police générale du Havre demande un état des prostituées qui sont présentes au sein du faubourg. La municipalité d'Ingouville exécute cette demande et dénombre la présence de 6 prostituées sur son territoire dont malheureusement nous n'avons aucune information précise. Durant la même période, la sous-préfecture ordonne également « *le compte exact de prostituées au sein de son faubourg* »<sup>269</sup>, cette fois-ci, Ingouville indique qu'il y aurait 9 prostituées au sein du territoire. Ces données sont sans doute trop faibles pour refléter la réalité de ce faubourg de 5 000 habitants. On constate ici un sous-enregistrement administratif évident, la municipalité d'Ingouville ne pouvant, ou ne voulant peut-être pas, avouer l'importance de cette pratique ni mettre beaucoup de moyens pour la prévention de la prostitution. Ce faible chiffre explique aussi les demandes répétitives de ces « états » de la part de la police générale et de la sous-préfecture qui sait que les données récoltées par Ingouville étaient sous-évaluées. En cette même année 1817, la police générale du Havre demande également à la municipalité du faubourg de « *appeler toute individuellement [les prostituées] auprès de vous et de leur notifié l'ordre sous peine d'être arrêtée par mesure de police et pour raison d'outrage aux mœurs, de se présenter à la visite des chirurgiens qui a lieu au Havre* »<sup>270</sup>. Il ne faut toutefois pas se méprendre du ton impératif de cette missive. Dans les faits, la municipalité d'Ingouville n'avait aucune obligation de respecter cette demande qui était de toute façon difficile à réaliser à cause du manque de police présent au sein du faubourg. La situation n'évolue donc pas forcément et on le constate à l'aide d'une autre lettre envoyée cette fois-ci le 22 juin 1818 qui fait référence à la précédente : « *je crois devoir vous rappeler la lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser le 3 mars 1817 concernant les filles de mauvaise vie* »<sup>271</sup>. Il est donc aisé de démontrer que durant la période qui nous intéresse, c'est-à-dire de 1800 à 1820, la présence des prostituées au sein du faubourg d'Ingouville devient un fait social inquiétant, incontrôlable et incontrôlé, mais que l'on minore.

Une autre catégorie de population urbaine de plus en plus présente à Ingouville durant cette même période est celle des mendiants. Ce problème de la mendicité, on le retrouve également depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette dernière était très présente à Ingouville et interdite dans

---

<sup>269</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Iing : Iing7

<sup>270</sup> IBID

<sup>271</sup> IBID

l'ensemble du royaume. Les individus que l'on arrêtaient en train de mendier étaient envoyés dans l'hôpital général pour y travailler<sup>272</sup>. Mais la population de cet hôpital est devenue beaucoup trop importante et les problèmes financiers qu'il rencontre depuis le début de la Révolution, ne lui permet plus d'assurer un véritable contrôle sur cette mendicité. Si l'on ajoute à cela les différentes crises alimentaires qui ont vu le jour notamment à Ingouville durant la dernière décennie du XVIII<sup>e</sup> siècle, il n'est absolument pas étonnant de constater à la fois un accroissement important de la mendicité dans ce même territoire, et une concentration dans l'Hôpital.

Par le travail de dépouillement d'une liasse des archives municipales de la ville du Havre, il nous est possible d'analyser la question de la mendicité à Ingouville au début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>273</sup>. À travers celle-ci, on constate alors que tout comme pour la prostitution, les autorités de l'État demandent à la municipalité d'Ingouville de mieux quantifier pour limiter la mendicité, mais encore une fois, il est particulièrement difficile pour le faubourg d'honorer cette demande. Dès 1806, le préfet demande un « état »<sup>274</sup> de ces mendiants présents à Ingouville. Le faubourg répond très rapidement qu'il y aurait 10 hommes, 30 femmes, 20 garçons et 20 filles. Pour les raisons déjà abordées, il est nécessaire de vérifier ces chiffres. De plus, la municipalité précise que « *les hommes se livrent à la mendicité par vieillesse ou infirmité, plusieurs femmes par les moyens notifiés, d'autres par faute de travail, et les enfants par la détresse dans laquelle sont leurs personnes* »<sup>275</sup>. La municipalité ne parvient pas forcément à combattre cette mendicité tout comme elle ne parvient pas non plus à contrôler l'importante pauvreté présente depuis la Révolution et, malgré le fait que la police générale recommande au maire d'Ingouville « *d'arrêter et de faire traduire devant vous ces mendiants* »<sup>276</sup>, ce dernier n'en a, encore une fois, pas forcément les moyens à cause du manque de police au sein de la commune. La pauvreté est donc toujours bel et bien une caractéristique marquante de la vie sociale dans le faubourg d'Ingouville. Les problèmes de subsistances sont encore bel et bien présents et la municipalité doit y faire face pour éviter les révoltes ou les mouvements sociaux ou politiques de la période révolutionnaire.

Cependant, il existe une différence majeure entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et le début du XIX<sup>e</sup> siècle dans le fait que cette municipalité semble mieux organisée, mieux réagir, pour combattre

---

<sup>272</sup> Voir Partie 2, chapitre 3

<sup>273</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Iing : Iing8

<sup>274</sup> IBID

<sup>275</sup> IBID

<sup>276</sup> IBID

cette pauvreté, aidée par la sous-préfecture qui demande régulièrement, comme nous l'avons vu, à ce que les municipalités effectuent des « états » des pauvres, mendiants, prostituées... ainsi qu'à répondre à des enquêtes chaque mois dont on retrouve la trace aux archives municipales. Ces documents nous permettent alors d'affiner le portrait social du faubourg. De fait, durant l'an 14, l'administration municipale d'Ingouville répond à une de ces enquêtes (voir annexe) dont la question 4 demande « *quels espoirs ou quelles craintes donnent les différentes récoltes ?* ». La municipalité répond alors que « *les récoltes de l'an 13 étaient primaires* »<sup>277</sup>. Visiblement, on constate que la question des subsistances reste inquiétante pour le faubourg qui ne peut toujours pas s'appuyer sur ses récoltes afin de nourrir sa population.

On constate que la municipalité et la sous-préfecture cherchent à prendre des décisions afin de pallier cette pauvreté et ce problème des subsistances mais l'ensemble des décisions qui sont prises sont constamment insuffisantes, car bien que l'on observe une plus grande implication de la commune concernant ces questions, cette dernière n'est pas assez bien équipée pour y répondre. Deux liasses permettent particulièrement de comprendre ces problèmes de contrôle social qui se posent à Ingouville. Elles concernent les disettes touchantes, le faubourg en 1812 et 1817. Tout comme durant la Révolution, on constate que la municipalité ainsi que la sous-préfecture tentent de contrôler le prix du pain en permanence. Mais ce souci de régularisation constant n'est-il pas le signe justement que la régulation est difficile sinon impossible ? L'étude des papiers de la municipalité sur la disette de 1812<sup>278</sup> nous démontre en tout cas à quel point les problèmes de subsistances et de récoltes sont devenus prégnants. On le constate notamment grâce à la série de questions envoyée par le département cette fois-ci à la commune d'Ingouville, notamment sur la question de l'approvisionnement (voir annexe). Le maire du faubourg mentionne de fait que « *la mauvaise récolte de 1811 et tous les ans le canton se trouvait dans la disette s'il ne s'approvisionnait pas dans les halles* »<sup>279</sup>. Concrètement, cela veut dire que les récoltes ne sont pas suffisantes afin de nourrir l'ensemble de la population et qu'il est nécessaire d'avoir recours aux halles notamment à celle de Montivilliers. Toutefois, comme nous l'avons vu durant la Révolution, cette solution n'est pas toujours très efficace et rencontre un certain nombre de difficultés. Une lettre du sous-préfet au maire d'Ingouville datant du 14 mars 1812 le démontre d'ailleurs très bien puisque ce dernier est informé qu'il s'est produit un mouvement de contestation à cause « *de l'augmentation du prix du blé à la dernière halle de*

---

<sup>277</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Iing : 2Iing21

<sup>278</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Fing : 4Fing6

<sup>279</sup> IBID

*Montivilliers* »<sup>280</sup>. Ce mouvement a très vite été contrôlé, sans doute grâce à une meilleure préparation suite aux événements de la Révolution. Toutefois, cela met en évidence le fait qu'on est face aux mêmes problèmes se traduisant par de mauvaises récoltes au sein du faubourg et des problèmes d'approvisionnements dans les halles. La situation compliquée dont doivent faire face les habitants d'Ingouville en termes de subsistances semble se répéter entre la Révolution et l'Empire.

Cependant, la différence que l'on doit souligner entre les deux périodes réside sans doute dans le fait qu'on peut observer que des aides, notamment financières, sont mieux mises en place, ce qui témoigne d'une meilleure gouvernance de la municipalité. Les documents concernant la disette de 1817<sup>281</sup> permettent de le confirmer. On y apprend de fait que la municipalité a utilisé les aides allouées par le gouvernement afin de se procurer 1 601 livres et 33 sols de pain et qu'il a été accordé 5 000 livres d'aide aux habitants. La municipalité précisant également que « *tous les habitants ont fait les sacrifices commandés par les circonstances* »<sup>282</sup>. De même, également en 1817, la municipalité a levé une aide exceptionnelle afin de venir en aide aux indigents en arrêtant « *une imposition extraordinaire [qui] paraissait préférable à ce qu'elle atteindra plus d'habitants et propriétaires* »<sup>283</sup>. Malgré l'ensemble de ces efforts et décisions de la part de la municipalité, on ne peut pas nier que la pauvreté et les problèmes de subsistances restent particulièrement nombreux au sein du faubourg d'Ingouville. De plus, ces problématiques ne peuvent s'améliorer avec l'arrivée de nouvelles populations d'indigents tout au long de cette période.

De fait, les événements politiques de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ont eu un impact très durable sur la population présente à Ingouville durant cette période, au niveau socio-économique. Mais celui-ci a sans doute été amplifié par celui d'un mouvement migratoire longtemps ignoré. Il concerne les anciens colons ou habitants de Saint-Domingue venus se réfugier au sein de ce territoire. Il nous est aisé d'étudier cette population, encore une fois, grâce à la liasse intitulée « *Secours aux colons réfugiés* »<sup>284</sup>. Dès 1791, l'île de Saint-Domingue fait face à une importante révolte d'esclaves et certains colons n'ont d'autres choix que de quitter l'île et l'ensemble de leurs biens. Beaucoup ont alors tout perdu et vivent dans l'indigence. On constate que des certificats d'indigence sont donnés à ces colons, ce qui témoigne de la pauvreté dans

---

<sup>280</sup> Voir la lettre du sous-préfet datée du 14 mars 1812 : Archives municipales du Havre. Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Fing : 4Fing6

<sup>281</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Fing : 4Fing7

<sup>282</sup> IBID

<sup>283</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Ding : 1Ding15

<sup>284</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Iing : 2Iing15

laquelle ces derniers sont tombés. Il est compliqué de quantifier précisément le nombre de ces réfugiés présents au sein de la commune au début du XIX<sup>e</sup> siècle. On peut cependant étudier les certificats d'indigence au nombre d'une dizaine.

Il existe également un cas bien particulier d'une famille de négociants étrangers, venus s'installer à Ingouville à cause de problèmes financiers dus, notamment aux contextes politiques et économiques mondiaux complexes. En effet, nous possédons un écrit rédigé par Miles Barber, qui nous est assez bien connu grâce à la thèse d'Edouard Delobette concernant les négociants et armateurs du Havre<sup>285</sup>. Ainsi, nous savons que « Barber » est un homonyme évoquant le père et le fils, tous deux d'origine londonienne et négociants possédant notamment une factorerie<sup>286</sup> à Loss<sup>287</sup> ainsi qu'une société d'armement négrier au sein de la ville du Havre. Edouard Delobette évoque également l'influence qu'avaient les deux Miles Barber dans le cadre du commerce triangulaire de plus en plus important au Havre au XVIII<sup>e</sup> siècle : « *La société de Miles Barber père et fils qui, sans armer officiellement un seul navire négrier au Havre, semble diriger en arrière-plan de complexes opérations de fournitures de captifs pour les colonies. Cet armateur [...] devient un investisseur important dans ce trafic* »<sup>288</sup>. Barber « père » est ironiquement, né en 1733 dans un faubourg en face de Lancaster dans une famille d'aubergistes. Entre les années 1758/1765, Barber participe à une dizaine d'expéditions négrières. Après la guerre de Sept Ans, le négociant s'installe à Liverpool où il acquiert un train de vie de bourgeois et entre 1765 et 1776, affrète 25 navires négriers dans le cadre du commerce des esclaves. En quelques décennies, l'armateur parvient à bâtir « *un petit empire négrier très prospère composé en tout de 12 postes de traite de comptoir sur les côtes de haute Guinée [et] vend annuellement jusqu'à 6 000 captifs* »<sup>289</sup>. Après la guerre d'indépendance américaine, Barber « fils » s'installe à Londres où il se distingue de son père en armant les navires de clients français. C'est principalement au cours des années 1780 que la société « Barber père et fils » rencontre ses premiers problèmes économiques qui les poussent à s'installer au Havre. Suite à plusieurs contrats commerciaux non respectés de la part de la Compagnie Barber qu'Edouard Delobette détaille bien mieux que nous ne saurons le faire, Barber fils se rend auprès de ses comptoirs africains dès 1789.

---

<sup>285</sup> DELOBETTE, Édouard.. *Ces Messieurs du Havre. Négociants, commissionnaires et armateurs de 1680 à 1830. Histoire*. Université de Caen, 2005. Français. fftel-00219751.

<sup>286</sup> Factorerie : dans le cas de Barber, il s'agit d'un comptoir commercial.

<sup>287</sup> Groupe d'îles situé au large de la Guinée.

<sup>288</sup> DELOBETTE, Édouard.. *Ces Messieurs du Havre. Négociants, commissionnaires et armateurs de 1680 à 1830. Histoire*. Université de Caen, 2005. Français. fftel-00219751.

<sup>289</sup> IBID

L'historien nous précise qu'on « *ne connaît pas la conclusion des infortunes commerciales de Miles Barber père retiré à Ingouville* »<sup>290</sup>. Toutefois, une lettre a été rédigée par ce dernier le 19 frimaire de l'an II (9 décembre 1793), aux représentants du peuple au Havre où il explique notamment que « *ce qui reste des débris de ma fortune enfin de peu que je possède est à Saint-Domingue, l'anarchie, les troubles, les malheurs de cette colonie est cause que je n'ai absolument rien reçu depuis plus de deux ans* »<sup>291</sup>. Le réfugié anglais précise qu'il a précédemment envoyé une lettre à la municipalité d'Ingouville, commune où il s'est provisoirement installé avec dix autres personnes de sa famille, afin de demander des subsistances. Toutefois, il n'a reçu aucune réponse de cette dernière, ce qui n'est pas étonnant lorsque l'on sait les difficultés que rencontrait la municipalité durant cette période à subvenir aux besoins des indigents<sup>292</sup>. Sans doute las de ne recevoir aucune aide à son infortune, la famille décide de s'embarquer pour Hambourg en 1795 toutefois, Miles Barber décède le jour même du départ.

La population des migrants venus de l'étranger, notamment à cause de problèmes économiques, est difficile à quantifier, car il ne s'agit pas d'une population « stable », et notre étude sur les mariages ne nous apporte pas non plus une grande aide puisque l'objectif de ces migrants n'était pas forcément de fonder une famille et s'établir au sein de cette commune. Quoi qu'il en soit, il est tout de même évident que cette vague de réfugiés ne fait qu'accroître l'indigence et les problèmes de pauvreté qui existent à Ingouville et qui ne vont pas cesser d'augmenter, d'autant qu'à celle-ci s'ajoute une nouvelle population de migrants venant d'autres royaumes, continents ou possessions françaises. En effet, on peut observer à l'aide de notre étude des registres paroissiaux et d'État-Civil qu'à partir des années 1790, Ingouville accueille des individus venant de plus ou moins loin et qui s'installent au sein de la commune. Cette nouvelle vague est la conséquence du passage de la protoindustrialisation du XVIII<sup>e</sup> siècle à l'industrialisation du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce qui conduit cette population vers Ingouville est sans aucun doute, sa proximité avec un des plus importants ports de France de cette période. En ce qui concerne toutefois les populations venant des colonies françaises, on constate la mention quasiment systématique de « déportés par les Anglais » due aux conflits européens incessants durant cette période. Les trois principaux endroits d'où proviennent ces migrants et qui nous

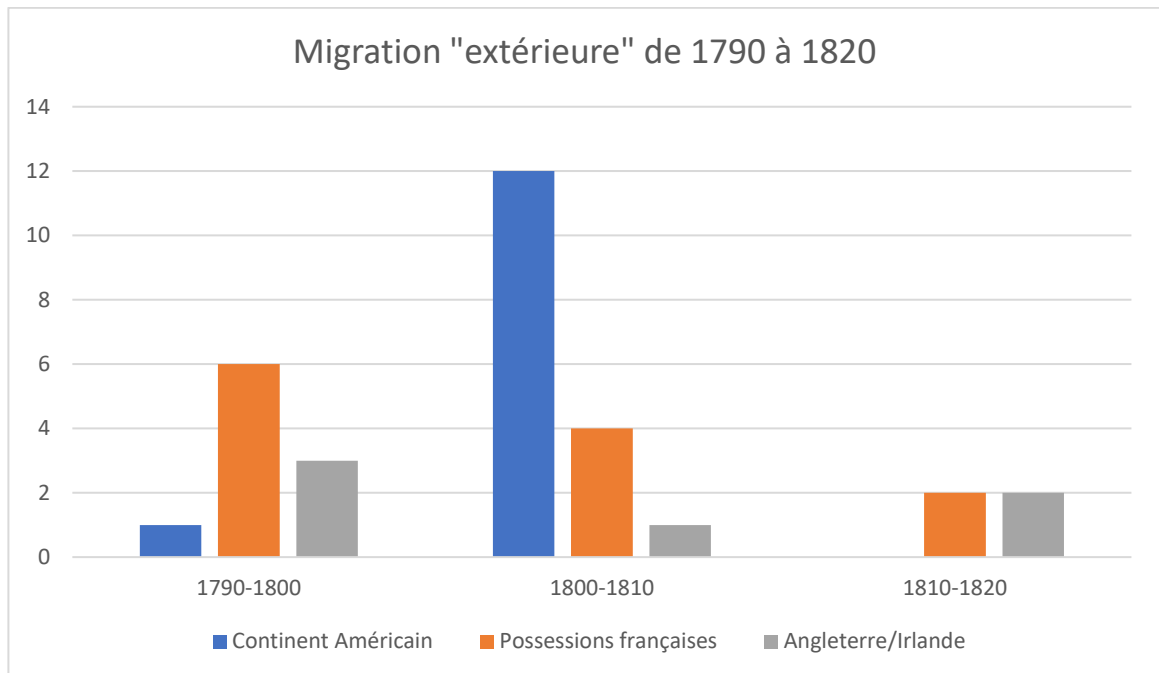
---

<sup>290</sup> DELOBETTE, Édouard.. *Ces Messieurs du Havre. Négociants, commissionnaires et armateurs de 1680 à 1830. Histoire*. Université de Caen, 2005. Français. fftel-00219751.

<sup>291</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Iing : 2Iing15

<sup>292</sup> Voir la Partie 2 du Mémoire.

intéressent tout particulièrement sont : le continent américain, les possessions ou colonies françaises, l'Angleterre et l'Irlande.



Graphique 9: L'évolution du flux migratoire entre 1790 et 1820 à Ingouville

À travers ce tableau, plusieurs tendances se dessinent. Tout d'abord, en ce qui concerne les migrations, la Révolution française a considérablement accru et diversifié la dynamique préexistante. Il s'est agi notamment d'une véritable période d'instabilité pour les colons qui ont dû faire face à la fois à l'abolition de l'esclavage en 1794, aux volontés anglaises de s'emparer de certaines possessions françaises ainsi qu'à des révoltes à l'image de celles à Saint-Domingue. Il n'est alors pas étonnant de constater de nouvelles arrivées en provenance de ces territoires au sein du faubourg d'Ingouville. On peut d'ailleurs observer que certains de ces nouveaux habitants sont des hommes de couleur et qu'on y attache une surveillance spécifique, héritière de la Police de noirs, envers ces personnes<sup>293</sup>. On doit constater ici un souhait de la part de la sous-préfecture de contrôler l'établissement de ces migrants comme en témoigne le document datant du 30 fructidor an XII (17 septembre 1804), adressé au maire d'Ingouville et qui précise que « *les hommes de couleur jouissant d'un traitement de réforme ou d'une solde de retraite seraient tenus de résider à 30 lieues des côtes* »<sup>294</sup>. De plus, on cherche également à dresser des « états » de ces individus à plusieurs reprises entre l'an 2 et l'année 1812, peut-être parce qu'il

<sup>293</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Iing : 2Iing17

<sup>294</sup> IBID



existe une certaine méfiance envers eux. La commune d'Ingouville obéit à cette directive et le 5 nivôse An XIII (26 décembre 1804), la municipalité dresse une liste des hommes de couleur résidants sur son territoire que nous avons reproduit ici.

<b>Noms</b>	<b>Prénoms</b>	<b>Age</b>	<b>Professions</b>	<b>Époque de leur arrivée en France</b>	<b>Époque de leur arrivée à Ingouville</b>	<b>Observations sur leurs conduits et moyens d'existence.</b>
<b>AMBROISE</b>	Casimire	28	Cordonnier	An 2	An 3	Ne jouis d'aucun traitement de réforme ni solde, vivant de son travail, déporté par les anglais et marié à une fille d'Ingouville.
<b>LABULE</b>	Bonaventure	60	Charpentier	An 2	An 3	Pareil, mais non marié.
<b>COUSTON</b>	Célestin	49	Journalier	An 6	An 8	Pareil, mais marié à une noire.

*Tableau 6: Liste des hommes de couleur vivants à Ingouville qui a été réalisée en l'An XIII*

La demande de communication d'informations particulières concernant les personnes de couleurs résidants à Ingouville est renouvelée en 1807, témoignage de l'importance accordée par la sous-préfecture. À la différence de l'état de l'an 13, on constate que Célestin Couston n'est finalement pas resté à Ingouville contrairement à Casimire Ambroise et Bonaventur Labule. De même en 1812, le sous-préfet demande au maire d'Ingouville de lui fournir toutes les informations nécessaires sur un certain Alain Buron, originaire de l'île de Sainte-Lucie qui résiderait à Ingouville. La surveillance paraît plus forte.

Il serait alors intéressant de pouvoir constater si les listes qui sont données à la sous-préfecture sont réellement représentatives de la présence des hommes de couleur qui se sont véritablement établis à Ingouville. En effet, il serait difficile de retrouver ceux qui se sont seulement rendus au sein du faubourg de manière « transitoire », mais grâce aux apports des registres d'état civil, il est possible de retrouver d'autres individus concernés par cette migration bien qu'il soit nécessaire de faire attention aux limites d'une telle étude. En effet, ces personnes ne se sont pas toutes forcément mariées une fois arrivées au sein du faubourg. De plus, on observe la mention de plusieurs individus nés au sein des colonies ou possessions françaises sans toutefois qu'il soit mentionné leurs couleurs de peau à l'image de Bonaventure Labule dont on a retrouvé l'acte de mariage avec seulement la mention « né en Martinique ». À l'inverse toutefois, certains actes sont beaucoup plus détaillés, notamment celui de Louise Clarisse, âgée de 25 ans en 1800, née à Angola et pour qui l'on précise que cette personne a été « enlevée pour le commerce et envoyée à Cap François ».

En ce qui concerne les migrants provenant du continent américain, on constate une très forte hausse à partir de la décennie 1800-1810. L'ensemble de ces individus qui viennent s'établir à Ingouville arrivent de façon plutôt proportionnelle, à la fois d'Amérique septentrionale (Nord) et méridionale (sud). On constate que cette vague de migration a débuté au moment de la Révolution française et s'arrête brusquement avec la chute de Napoléon et la Restauration de la monarchie. Peut-être peut-on y voir une attirance particulière de la part de ces individus pour le nouveau pays des « droits de l'homme » ?

Puis, concernant la migration anglaise et irlandaise, cette dernière est assez proportionnelle entre la décennie 1790 et 1820 avec tout de même une baisse durant la période du Premier Empire. Est-ce une conséquence directe des guerres napoléoniennes ?

Enfin, la dernière tendance que l'on observe est le fait que cette migration « extérieure » d'individus ou familles qui viennent s'établir à Ingouville à partir de la Révolution, se fait de moins en moins importante à partir des années 1820. Ce qui peut s'expliquer par le fait que cette période est justement le commencement d'un tout nouveau phénomène. En effet, à partir de cette décennie, on voit apparaître une toute nouvelle forme de migration au sein du faubourg qui devient progressivement une véritable « plateforme transitoire ». Les migrants ne viennent plus à proximité du port du Havre afin de potentiellement s'y installer comme peuvent en témoigner les registres d'État-Civil. Ils y viennent afin d'embarquer pour rejoindre notamment les États-Unis. C'est d'ailleurs la raison principale pour laquelle nous n'avons que peu de traces de ces personnes au sein de notre étude. De fait, ils ne viennent pas à Ingouville afin de se

marier ou fonder une famille, mais seulement pour être de « passage ». Ce phénomène ne va pas cesser de s'intensifier tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et rend l'étude d'Ingouville particulièrement importante puisqu'il s'agit d'une caractéristique de la commune que l'on ne retrouve pas forcément chez d'autres faubourgs normands. Afin de l'étudier, il est donc nécessaire de sortir légèrement de notre cadre chronologique. Toutefois, il serait intéressant de réaliser une étude plus complète sur ce sujet que ce Mémoire de recherche ne saurait faire.

On constate également l'arrivée d'une autre population, celle des migrants polonais et allemands que nous pouvons analyser à l'aide d'une importante liasse présente aux archives municipales du Havre<sup>295</sup>.

Tout d'abord, revenons sur la question de « pourquoi Ingouville comme lieu de transition et pas le Havre ? ». La réponse est simple et fait écho avec ce que nous avons déjà expliqué tout au long de notre étude : le problème de logement au sein de la ville Havre. En effet, ces populations sont attirées par l'attrait de la ville portuaire et les liaisons de plus en plus importantes entre le Havre et l'Amérique notamment. Ces individus issus de plusieurs pays européens souhaitent migrés vers le Nouveau Monde toutefois ils n'en ont pas forcément toujours les moyens. Ils sont dès lors dans l'obligation de s'établir provisoirement dans le secteur avant de pouvoir trouver les ressources financières nécessaires pour émigrer. La cherté des loyers étant trop importante au Havre, Ingouville semble être une solution de replis. La plupart du temps, ces familles ou individus ne sont pas fortunés et cela ajoute un autre type de pauvreté au sein du faubourg.

En ce qui concerne les mouvements de migrations polonais ou encore allemands, nous pouvons étudier une documentation datée de 1841<sup>296</sup> qui nous permet de dresser des portraits sociologiques de ces migrants à travers l'analyse de quelques listes. On peut de fait constater que beaucoup sont des familles comme c'est le cas de Jean Moerger, un père de quatre enfants, veuf étant « *sans ressources et sans espoir* »<sup>297</sup>. En attendant de pouvoir suivre son souhait de partir aux États-Unis avec sa famille, ce dernier travaille en tant que jardinier à Gravelle afin de pouvoir louer un petit espace d'habitation. Par moment, on constate que ces migrants sont de jeunes couples qui espèrent pouvoir fonder une famille au sein du Nouveau Monde tel que Jean-Baptiste Mauev (23 ans) et Magdeline Mauev, son épouse âgée de 25 ans. Il est précisé que

---

<sup>295</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Iing : 2Iing17

<sup>296</sup> IBID

<sup>297</sup> IBID

tous les deux sont « *bien portants, mais sans moyens* »<sup>298</sup>. En étudiant l'ensemble de ces listes, on constate que cette mention de « sans moyens » revient quasiment systématiquement. L'ensemble de ces individus logent à Ingouville ou même à la frontière avec Gravelle, par moment dans des conditions particulièrement difficiles, comme en témoigne l'exemple d'un autre couple et leur fils qui « *logent dans une seule chambre avec cinq autres individus* »<sup>299</sup>.

À travers l'ensemble de ces éléments, il est alors aisé de comprendre que ces différentes vagues liées au phénomène migratoire qui prend une importante ampleur à Ingouville dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, ajoutent à la pauvreté qui existait déjà au sein du faubourg. Les migrations de « transition » sont assez problématiques, car nous avons affaire à des individus ou familles qui vivent par moment dans des conditions très difficiles, ce qui engendre une autre forme de misère qui n'existait pas durant le siècle précédent.

Parallèlement à cette venue imposante de populations pauvres, on constate que de plus en plus de bourgeois et particulièrement de négociants continuent à s'installer au sein du faubourg notamment sur la côte. En effet, à l'image de la famille Foache, riche famille de négociants au Havre, un certain nombre de négociants profite de l'espace habitable plus important à Ingouville qu'au Havre, afin d'y établir de plus importantes demeures. Si l'on se réfère à notre étude des actes de mariage, on observe l'apparition de ce phénomène dès les années 1780. En effet, avant cela, on dénombre seulement un mariage en 1772 avec un bourgeois. Par la suite, les mariages de négociants, de personnes vivantes, de leurs biens et de veuves/filles de bourgeois et de négociants ne vont pas cesser d'augmenter. Cela étant représentatif du fait que cette catégorie de population est de plus en plus présente au sein du faubourg d'Ingouville.

	<b>Négociant</b>	<b>Vivant de son bien</b>	<b>Veuve/fille de bourgeois ou négociant</b>
<b>1780-1790</b>	3 mariages	//	3 mariages
<b>1790-1800</b>	1 mariage	8 mariages	//
<b>1800-1810</b>	3 mariages	7 mariages	1 mariage
<b>1810-1820</b>	//	4 mariages	1 mariage

Tableau 7: L'évolution de la population de négociants et de bourgeois à Ingouville entre 1780 et 1820

<sup>298</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Iing : 2Iing17

<sup>299</sup> IBID

C'est d'ailleurs l'arrivée de cette population beaucoup plus riche qui développe et augmente les oppositions et les tensions entre la ville portuaire et son faubourg. De fait, les habitants du Havre ne sont pas les seuls à se méfier de cette population pauvre, les bourgeois installés directement au sein du faubourg dénoncent notamment la criminalité que l'on peut y retrouver.

## 2) Particularismes urbains

Les nouvelles tendances socio-démographiques ainsi que les événements de la Révolution française ont également engendré des changements plus ou moins importants en ce qui concerne l'urbanisme de la commune d'Ingouville. À travers l'étude de ces changements urbanistiques, on distingue également certains éléments qui attestent de l'affirmation du phénomène faubourien en vigueur au sein de ce territoire.

Par un décret de la Convention nationale datant du 10 brumaire de l'an II (31 octobre 1793), les termes de « *ville* », « *bourg* » ou encore « *village* » sont remplacés par celui de « *commune* »<sup>300</sup>. C'est à ce moment que le Havre et Ingouville sont désormais dénommés de la même manière et c'est dans ce nouveau cadre que vont s'accroître les différences d'urbanisme entre les deux villes à travers lesquelles Ingouville s'affirme de plus en plus comme faubourg du Havre, entraînant des tensions croissantes entre les deux villes pour des raisons qui tiennent avant tout aux problèmes hygiénistes, comme en témoignent les analyses que nous pouvons faire à partir des correspondances concernant la restauration de la voirie<sup>301</sup>, et plus particulièrement sur la manufacture Delavigne<sup>302</sup>, sur les statistiques agricoles et industrielles<sup>303</sup> et les registres de délibérations de la municipalité d'Ingouville<sup>304</sup>. Particulièrement intéressantes sont notamment les réponses apportées par la municipalité du faubourg à la sous-préfecture concernant les principales caractéristiques de son territoire.

Si la période de la Révolution a mis un frein aux travaux d'urbanisation et aux améliorations urbanistiques au sein de la commune d'Ingouville, on constate en revanche, dès les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle, que la municipalité cherche à mettre l'accent sur des travaux d'urbanisation, notamment de pavage des rues. Le pavage était extrêmement important

---

<sup>300</sup> Archives municipale du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Ding : 3Ding7

<sup>301</sup> Archives municipale du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Ing : 1Ing20

<sup>302</sup> Archives municipale du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Fing : 2Fing2

<sup>303</sup> Archives municipale du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Fing : 3Fing2

<sup>304</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Ding : 1Ding14 à 1Ding16

puisque c'est ce qui permettait une meilleure accessibilité à des routes journalièrement empruntées. Ainsi, en 1818, la commune d'Ingouville a participé à la rénovation des pavés de la route permettant de relier le Havre et Rouen<sup>305</sup>. Cette partie de la route était particulièrement fréquentée et permettait aux étrangers de se rendre à la fois au sein de la ville portuaire mais également de son faubourg. Durant cette période, plusieurs décisions sont également prises par la municipalité d'Ingouville afin de nettoyer ou bien améliorer le passage sur certaines routes. À l'image notamment de l'ordre donné aux habitants le 11 brumaire de l'An XIII (2 novembre 1804) de retirer les amas de terre qui gênent la circulation<sup>306</sup>. De plus, le 11 frimaire de la même année (2 décembre 1804)<sup>307</sup>, l'administration municipale prend connaissance d'une pétition du faïencier Delavigne se plaignant que la route des « glacis » avait été fermée sans raison alors qu'il s'agissait de la seule route permettant de rejoindre sa faïencerie<sup>308</sup>. La municipalité d'Ingouville qui n'avait aucun intérêt de nuire à la faïencerie, bien au contraire, décide de rouvrir une partie de ce chemin afin de permettre de se rendre plus facilement au sein de la manufacture.

De fait, certaines des modifications urbaines ont été réalisées suite à des demandes des nouveaux propriétaires, notamment de familles bourgeoises présentes à Ingouville, qui réclament des changements et des adaptations de l'urbanisme, par exemple en ce qui concerne l'alignement des rues<sup>309</sup>. Ces alignements sont essentiels afin de créer une limite entre les terrains appartenant au domaine public et ceux se rapportant à des propriétés privées de plus en plus nombreuses appartenant à ces familles qui se sont installées au sein du faubourg en achetant ou construisant de nouvelles demeures. Ces nouveaux venus sont en effet amenés à construire sur des terrains qui appartiennent à la municipalité et cela engendre des tensions, à l'image de cet exemple puisé dans un registre de délibérations de la mairie<sup>310</sup>. En effet, le 13 floréal de l'an IX (3 mai 1801), un nouveau propriétaire d'Ingouville résidant au Havre, achète une demeure près de la mare communale et construit un mur sur le terrain. Or, le terrain appartient à la commune d'Ingouville et la construction restreint l'accessibilité à une mare publique très importante pour les habitants du faubourg. L'acte de délibération explique alors qu'une contravention a été donnée à ce propriétaire parce qu'il a « *bâtis sur la voie publique*

---

<sup>305</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Ding : 1Ding16.

<sup>306</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Ding : 1Ding14

<sup>307</sup> IBID

<sup>308</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Ding : 1Ding15

<sup>309</sup> Alignement urbain : un alignement détermine les limites entre une propriété privée et la voie publique. Permet notamment de répondre à des normes d'esthétisme et de réglementation.

<sup>310</sup> Archives municipale du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Ding : 1Ding15

*sans alignement et sur un terrain public appartenant à la commune* »<sup>311</sup>. Les alignements sont donc nécessaires et témoignent d'une volonté d'organisation urbaine après l'établissement d'une nouvelle population plus aisée qui peut être source de nombreux abus.

Ce type de mesures permettent ainsi d'éviter une certaine anarchie urbaine et des tensions en délimitant les terrains qui appartiennent à l'espace public et ceux étant des propriétés privées, elles tendent à se multiplier sous l'Empire. En effet, l'étude des registres de délibérations de la municipalité<sup>312</sup> nous permet de recenser un total de 33 projets et travaux d'alignements avec notamment un pic durant les six premières années du XIX<sup>e</sup> siècle. De fait, il est possible de dénombrer 17 alignements entre 1800 et 1805, tandis que sur la période allant de 1806 à 1810, on observe une baisse avec 9 alignements, puis une grosse chute entre 1811 et 1815 avec seulement 2 alignements, et enfin 5 alignements entre 1816 et 1820.

Le cadre législatif semble cependant avoir limité cette évolution. Il existe en effet une importante baisse de ces alignements après 1807, date de la promulgation de la loi du 16 septembre 1807<sup>313</sup> de la Convention nationale concernant les alignements. En effet, à partir de cette date, les décisions et les projets d'alignements doivent émaner de la municipalité. S'agit-il d'un excès d'exigence de la commune d'Ingouville ? Quoi qu'il en soit, on constate que le mouvement de ces demandes est à la baisse. Il est toutefois indéniable qu'encore une fois, cette nouvelle population qui s'installe à Ingouville entraîne des tensions et des problématiques auxquelles la municipalité se doit d'apporter des solutions concrètes. Beaucoup de ces nouveaux propriétaires étant des habitants du Havre, les relations entre les habitants de la ville et de son « faubourg » ne cessent de se dégrader.

La dégradation est d'autant plus forte que la période est aussi celle de la formation du canton d'Ingouville, lequel réunit la commune du même nom, mais également d'autres communes des environs comme Bléville, Sanvic et Sainte Adresse, marquées par une forte industrialisation dont témoignent les statistiques industrielles<sup>314</sup>. On constate alors que ce territoire n'a eu de cesse de s'urbaniser depuis la moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, ces communes s'appuyant de moins en moins économiquement sur les activités agricoles comme cela pouvait être le cas une centaine

---

<sup>311</sup> Archives municipale du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Ding : 1Ding15

<sup>312</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Ding : 1Ding14 à 1Ding16

<sup>313</sup> Article 52 de la loi du 16 septembre 1807 : « *Dans les villes, les alignements pour l'ouverture des nouvelles rues, pour l'élargissement des anciennes qui ne font point partie d'une grande route, ou pour tout autre objet d'utilité publique, seront donnés par les maires, conformément au plan dont les projets auront été adressés aux préfets, transmis avec leur avis au ministre de l'Intérieur et arrêtés en Conseil d'État.* » Abrogé le 21 février 1996.

<sup>314</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Fing : 2Fing4

d'années en arrière. Tout comme le souligne John Merriman au sein de son ouvrage<sup>315</sup>, le canton d'Ingouville possède majoritairement des briqueteries et des tuileries. En effet, les relevés statistiques le démontrent parfaitement, celui de l'an 14 (1805) met en avant la présence de 2 briqueteries et 17 tuileries<sup>316</sup>.

Quelques années après, en 1810, lors de renseignements que la municipalité d'Ingouville envoie à la sous-préfecture, il est mentionné que « *ses produits industriels consistent en tuilerie et briqueteries* »<sup>317</sup> et témoigne de la présence d'une manufacture de faïence et de coton au sein même du faubourg. Enfin, un état statistique datant de 1825, mentionne l'ensemble des établissements industriels installés dans la commune durant cette période ce qui nous permet de connaître la présence de :

- 2 raffineries,
- 2 manufactures d'acides vitrioliques,
- 15 briqueteries,
- 5 tuileries.

On observe une forte baisse dans la présence de tuileries et une augmentation significative de briqueteries mais ces activités sont largement majoritaires. À l'inverse, les deux manufactures mentionnées précédemment ont totalement disparu. En évoquant l'année 1810, il faut nous attarder sur la manufacture de faïence Delavigne sur laquelle les archives municipales possèdent de riches sources<sup>318</sup>. La Manufacture Delavigne, dirigée par Louis Delavigne, a été installée à Ingouville entre 1790 et 1810 et reconnue par l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Rouen comme « *de bonne qualité* ». Ses membres « *font l'éloge du travail de Delavigne* »<sup>319</sup> ce qui n'a pas empêché une faillite en 1810 à l'image d'un certain nombre de manufactures de faïence fine en ce début de siècle, tel que le souligne Béatrice Pannequin<sup>320</sup>. La fermeture de cette manufacture à Ingouville pour « *saisie mobilière* »<sup>321</sup> a privé de travail une petite centaine d'ouvriers qui travaillaient entre ses murs. En effet, au moment de sa fermeture en 1810, l'usine employait alors 88 personnes. Ajouté à cela la disette de 1811 et les

---

<sup>315</sup> MERRIMAN, John. *Aux marges de la ville : Faubourgs et banlieues en France, 1815-1870*. Paris : Seuil, 1994.

<sup>316</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Fing : 2Fing4

<sup>317</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série ling : 2ling21

<sup>318</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Fing : 2Fing2

<sup>319</sup> PANNEQUIN, Béatrice. *La faïence fine à travers l'Enquête des préfets (1805-1810)* In : *Faïence fine et porcelaine : Les hommes, les objets, les lieux, les techniques* [en ligne]. Toulouse : Presses universitaires du Midi, 2003 (généré le 3 mai 2022). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pumi/40636>>. ISBN : 9782810710157. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pumi.40636>.

<sup>320</sup> Béatrice Pannequin : Ancienne Conservatrice nationale au musée de la Céramique situé à Sèvres.

<sup>321</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Fing : 2Fing2



guerres napoléoniennes qui rendent la situation du pays particulièrement compliquée, on peut supposer que la fermeture de cette manufacture est également source d'une certaine pauvreté à Ingouville durant cette période qui vient s'ajouter au problème de l'hygiène, récurrent depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Tout comme le souligne John Merriman au sein de son étude sur les marges, le territoire d'Ingouville est marqué par l'insalubrité et la saleté que l'on observe au sein de cette commune et qui entraînent des problèmes en termes d'hygiène.

Il convient ici de nous attarder sur le cas d'un dessèchement d'une mare dont les conséquences marquent l'année 1802. En effet, dans un acte daté du 12 prairial an X (1<sup>er</sup> juin 1802)<sup>322</sup>, il est fait référence à une pétition signée par 28 habitants d'Ingouville à destination du maire de la commune pour réaliser le dessèchement d'une mare située « à l'extrémité septentrionale de la promenade qui conduit du Havre à Ingouville ». Cette mare serait vraisemblablement insalubre et renfermerait une « eau pétrifiée par les immondices »<sup>323</sup>. Ces immondices viendraient du fait que l'été, l'eau diminue et une vase se crée alors marquée par la fermentation des végétaux et les animaux morts qui y sont jetés. Des officiers de santé affiliés à l'hôpital du Havre, Perrière et Morteuil, ont alors rédigé un rapport suite à cette pétition afin de constater le danger que peut représenter la mare sur la santé des habitants. Ils ont alors fait remarquer que cette mare était nuisible à l'air respiré par « la partie centrale et la plus populeuse de ce bourg »<sup>324</sup>. Dans la délibération, il est mentionné la présence d'une maladie qui serait née de l'insalubrité de la mare, sans toutefois avoir plus de précisions sur cette dernière. On nous informe néanmoins qu'elle proviendrait d'un mélange entre trois gaz différents, l'azote, l'hydrogène carboné et carbonique qui sont nuisibles pour la respiration. Le plus dangereux selon le rapport étant l'azote provenant « d'une quantité de substance animale que la mare renferme »<sup>325</sup>. Cette maladie qui touche les habitants d'Ingouville concerne principalement les individus résidants dans les maisons avoisinantes.

Suite au rapport rédigé par ces officiers de santé. La municipalité d'Ingouville prend diverses décisions afin de préserver le bien-être de ses habitants. Dans un premier temps, cette mare se situant près de la chaussée d'Ingouville doit être comblée. De plus, il est interdit à quiconque d'en « extraire la vase » ou d'y jeter quoi que ce soit. On peut légitimement se demander si cette décision de la municipalité d'Ingouville de combler cette mare, en plus d'avoir été guidée par la volonté de protéger la santé des habitants du faubourg, n'a pas

---

<sup>322</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Ding : 1Ding14

<sup>323</sup> IBID

<sup>324</sup> IBID

<sup>325</sup> IBID

également été influencée par la municipalité du Havre. En effet, rappelons que cette mare était située tout près de la chaussée d'Ingouville et devait se faire remarquer par les promeneurs notamment à cause de son air irrespirable. Chaussée d'Ingouville, rappelons-le, qui appartenait au Havre et était une promenade fréquentée notamment par les individus plus aisés de la ville portuaire comme nous l'avons évoqué au sein d'un chapitre précédent. Bien que nous n'ayons trouvé aucune preuve attestant de cette intervention de la part du Havre, cela ne rend absolument pas cette hypothèse invraisemblable.

La question du dessèchement de la mare démontre la volonté de la municipalité d'Ingouville d'intervenir sur la problématique de la salubrité du faubourg qui revient à de nombreuses reprises au sein des registres de délibérations. La même malpropreté publique est directement responsable de l'apparition de maladies touchant les habitants de la commune. De fait, à plusieurs reprises, des demandes émanent de la municipalité pour voir nettoyer les rues et les routes en bas des maisons par leurs occupants. L'étude des registres des délibérations démontre que ces actes sont régulièrement réaffirmés<sup>326</sup> notamment le 20 thermidor An X (8 août 1802), le 7 brumaire de la même année (29 octobre 1801) lors du passage du premier Consul Bonaparte, ou bien encore le 13 brumaire de l'An XI (4 novembre 1802) lorsque le maire demande de « *retirer sur le champ les monceaux de terre qui se trouvent le long et au milieu de la grande route* »<sup>327</sup>. À noter que l'on constate régulièrement que ces demandes ont été produites suite à « *des plaintes de certains habitants* ». Il serait alors possible d'envisager que ces plaintes émanent des propriétaires et populations plus aisées qui dénoncent l'insalubrité de la commune comme le laisse entendre notamment John Merriman. Cependant, le fait que ces plaintes et demandes apparaissent très régulièrement au sein des registres de délibérations de l'année 1800 jusqu'à celle de 1820, n'est-il pas un signe du non-respect de ces décisions municipales ? Sinon, pourquoi ce besoin de toujours les réaffirmer ? De fait, malgré les diverses interventions de la municipalité pour améliorer cette insalubrité urbaine marquant le faubourg, ce dernier souffre du manque de moyens pour y parvenir, à l'image de ce que l'on observe concernant la sécurité et la délinquance au sein de la commune, comme nous le verrons au cours de notre dernier chapitre.

Bien qu'Ingouville ait connu une importante urbanisation entre 1740 et 1820, passant d'un territoire rural en un territoire fortement urbanisé, il est évident que ce développement a rencontré nombre de complications et engendré une stagnation de celui-ci durant les premières

---

<sup>326</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Ding : 1Ding14

<sup>327</sup> IBID

années du XIX<sup>e</sup> siècle. De nouvelles populations apparaissent durant la période de l'Empire, et cela freine l'augmentation démographique comme cela a également été le cas au Havre. À Ingouville, la population est de plus en plus marquée par l'instabilité, et donc par une pauvreté importante et grandissante qui contraste avec les quelques belles maisons qui commencent à orner la côte, l'arrivée de celles-ci ne devant pas faire oublier que ces problématiques empêchent le faubourg de s'épanouir convenablement, ce qui n'est pas sans conséquences sur la qualité des relations entretenues avec Le Havre, déjà fortement dégradées par le passage de la crise révolutionnaire.

## Chapitre 2 : L'expression d'un antagonisme

### 1) Une population qui effraie...

Ces changements que l'on a observés à la fois dans le domaine social et urbain du faubourg d'Ingouville entraînent avec eux l'affirmation d'un antagonisme qui a pris ses racines dans les événements de la Révolution. Les tensions alors observées au sein de la relation Le Havre/Ingouville ne font que de s'accroître bien que cette situation n'atteint pas les mêmes ampleurs que nous avons eu l'occasion d'observer durant la période révolutionnaire.

« Pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les habitants de Sanvic, Gravelle et surtout Ingouville furent peu à peu assimilés aux classes laborieuses et dangereuses. »<sup>328</sup>. Tels sont les mots de John Merriman lorsqu'il évoque la population d'Ingouville lors de son étude sur les villes et leurs périphéries. À l'image de nombre des populations des faubourgs du début du XIX<sup>e</sup> siècle, celle d'Ingouville, sortie fortement politisée de la période révolutionnaire, déplaît et inquiète de plus en plus les habitants de la ville dont elle est à la fois le réceptacle et l'exécutoire des populations instables : le Havre. John Merriman le souligne d'ailleurs lorsque, évoquant la thématique de la vie sociale, il écrit « *la peur se concentrait souvent sur les marges de la ville : les faubourgs* »<sup>329</sup>. Toutefois, cette méfiance accrue envers cette population issue de la classe laborieuse qui s'est fait remarquer durant la Révolution, est-elle fondée et doit-elle aux évolutions observées durant le Premier Empire ?

Durant cette période et au début de la Restauration, ces réactions ont été accentuées par le fait que la population d'Ingouville est comme l'avons vu, à la fois plus pauvre, plus mobile et plus sujette à se révolter, même si cela ne se traduira pas politiquement, car il n'existe plus de leader comme Musquinet Lapagne ni le club des Jacobins capable d'orienter et guider ces mouvements. Le mécontentement ne se traduit pas à travers des révoltes et des revendications, mais à travers des actes de criminalité.

Pour rendre compte des tensions nées de cette instabilité, il est nécessaire de s'appuyer sur le témoignage et l'analyse des registres de délibérations de la municipalité d'Ingouville<sup>330</sup>, ainsi que les plaintes et délits dénoncés auprès des autorités, notamment celles qui sont rassemblées

---

<sup>328</sup> MERRIMAN, John. « Le maintien de l'ordre à la périphérie des villes (1815-1851) ». *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques. Archives*, n° 2 (15 avril 1988). <https://doi.org/10.4000/ccrh.2951>.

<sup>329</sup> IBID

<sup>330</sup> Archives du Havre municipales : Fond Anciens. Commune d'Ingouville. Série Ding : 1Ding14 à 1Ding16

dans la liasse « plaintes diverses »<sup>331</sup> qui englobent surtout les affaires de vols au sein la commune.

Ces vols qui se déroulent principalement à l'intérieur même des habitations, d'après ce que nous renseignent les registres de délibérations, entretiennent un climat d'insécurité générale, absent au XVIII<sup>e</sup> siècle, dont il est possible de rendre compte, à travers l'attention portée à des pratiques et dangers qui peuvent sembler anodins. Un exemple de plainte significative qui revient de manière particulièrement récurrente concerne ainsi les « chiens enragés » qui, tout au long de cette période, « *parcourent cette commune et font des ravages* »<sup>332</sup> sans toutefois avoir plus de précisions sur les fameux ravages. Le maire demande à « *tous les habitants de cette commune propriétaires de chiens, de les retenir attachés jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné* »<sup>333</sup>. La répétition des délibérations du conseil municipal sur ce point est le signe que ces dernières ne sont pas respectées et que la pratique continue d'inquiéter. Nous avons pu noter cinq délibérations, la première datant de l'an 9 et la dernière de l'année 1820 sur ce sujet et nul doute qu'en cherchant plus loin, il serait possible de trouver d'autres actes de ce type bien après 1820 qui sont le symptôme de l'insécurité qui règne à Ingouville où, comme nous l'avons souligné par le biais de la plume de John Merriman « *ces communes [les banlieues du Havre] servent continuellement d'asyle aux voleurs qui s'y trouvent en sureté pour eux et abri pour le fruit de leurs rapines* »<sup>334</sup>.

De plus, l'acte de délibération datant du 7 vendémiaire de l'An X (29 septembre 1801) mentionne ainsi le fait que des vols se commettent « *toutes les nuits sur les propriétés à Ingouville* »<sup>335</sup> et les propriétaires ont prévenu la municipalité de leur souhait de « *veiller armer à la conservation de leurs jardinages* ». Loin de les en empêcher afin de prévenir de potentiels conflits ou escarmouches, la délibération précise qu'elle invite « *les patrouilles et les postes militaires à leur prêter aide, assistance et secours au besoin* »<sup>336</sup>. Le manque de police ressenti se reflète en fait de deux manières : tout d'abord par la nécessité qu'éprouvent les propriétaires de vouloir se défendre eux-mêmes des voleurs comme le témoigne l'étude de la délibération que nous avons précédemment citée. Puis par l'ordre donné par la municipalité aux patrouilles extérieures de venir en aide à ces individus.

---

<sup>331</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Iing : 1Iing3

<sup>332</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Ding : 1Ding15

<sup>333</sup> IBID

<sup>334</sup> MERRIMAN, John. « Le maintien de l'ordre à la périphérie des villes (1815-1851) ». *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques. Archives*, n° 2 (15 avril 1988). <https://doi.org/10.4000/ccrh.2951>.

<sup>335</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Ding : 1Ding14

<sup>336</sup> IBID

En analysant les sources d'archives, on observe que la plupart des infractions et actes de délinquances se déroulent durant la nuit, et John Merriman le suggère d'ailleurs également dans son étude lorsqu'il écrit que « *C'est à Ingouville que se réfugient la nuit les escrocs* »<sup>337</sup>. Les actes de délibérations de la municipalité montrent que cette évolution a commencé sous le Premier Empire. Le 22 floréal an 12 (12 mai 1804), le maire de la commune « *rappelle à ses concitoyens que la loi du trois brumaire an quatre défend tout attroupement nocturne* »<sup>338</sup>. Le fait que ce dernier soit obligé de « rappeler » cette loi signifie que la situation n'est pas neuve. Bien sûr, l'attroupement ne signifie pas que ces individus se rendent coupables de quelconques crimes, mais émergent bientôt des plaintes contre les aubergistes de la commune qui servent de l'alcool jusqu'à très tard dans la nuit et acceptent les prostituées au sein de leurs établissements<sup>339</sup>. Plusieurs délibérations de la municipalité signalent ce problème<sup>340</sup> car de telles situations peuvent engendrer des rixes et la diffusion de maladies vénériennes. La nuit est également dangereuse à cause des feux de joie qui sont allumés près des habitations d'Ingouville. On peut ainsi constater ce fait dans un acte de délibération datant du 5 janvier 1812 qui interdit « *de faire des feux de joie à moins de 100 mètres des habitations* »<sup>341</sup>. Ainsi que près de la promenade, de la paroisse et de la plaine.

Autre fait mentionné dans cet acte : la municipalité insiste sur le devoir des parents de veiller à ce que leurs enfants respectent cette interdiction. Ce même acte de délibération présent dans le registre 1Ding16 insiste également sur le fait que les adultes sont bel et bien responsables des plus jeunes. Cela signifierait-il que la délinquance se manifeste tout particulièrement chez les plus jeunes ? On observe également qu'à plusieurs reprises, la municipalité se sent obliger de délibérer sur la défense de jeter des pierres dans la rue. À l'image des délibérations datant de 1807 et 1810 qui précise que le maire d'Ingouville recueille de manière quotidienne des plaintes « *contre des enfants de cette commune et autres qui au mépris des règlements de police se permettent continuellement [...] de jeter des pierres sur la chaussée d'Ingouville au Havre et autres chemins de la commune* »<sup>342</sup>. À chacune de ces délibérations, on ordonne aux parents de veiller et surveiller leurs enfants en leur rappelant leur responsabilité. Ici encore, la municipalité fait mention de plaintes quotidiennes lorsque les infractions se déroulent sur la chaussée

---

<sup>337</sup> MERRIMAN, John. « Le maintien de l'ordre à la périphérie des villes (1815-1851) ». *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques. Archives*, n° 2 (15 avril 1988). <https://doi.org/10.4000/ccrh.2951>.

<sup>338</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Ding : 1Ding16

<sup>339</sup> Voir l'acte de délibération datée du 22 floréal an 12 : Archives municipales du Havre. Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Ding : 1Ding16

<sup>340</sup> IBID

<sup>341</sup> IBID

<sup>342</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Ding : 1Ding14

d'Ingouville, promenade connue pour être empruntée journallement par des populations plus aisées pouvant habiter au Havre.

Ce type de plaintes symbolise aussi ces tensions et la méfiance qui existent entre les habitants d'Ingouville et ceux du Havre. Toutefois, la chaussée et les promenades ne sont pas les seules à être touchées par ces infractions puisque d'autres délibérations interdisent à quiconque de jeter des pierres ou diverses « immondices » contre l'église d'Ingouville à l'image de celle datant du 17 décembre 1808<sup>343</sup>.

Une population qui effraie donc. Cependant, il est important de préciser également que cette idée ne repose pas seulement sur diverses infractions ou actes de délinquances qui font redouter aux habitants du Havre « *qu'un jour ou l'autre, tous les marginaux ne dévalent la colline, ne franchissent les portes du Havre pour se répandre dans la ville* »<sup>344</sup>. En effet, cette peur qui émane des Havrais à l'encontre des Ingouvillais est également dû aux maladies qui pullulent de plus en plus au sein du faubourg sous l'Empire. De fait, comme nous l'avons vu, certains éléments urbains tels que la mare étaient source de maladie notamment à cause de l'air empoisonné qu'elle dégageait. Les prostituées également étaient une source importante d'inquiétude par peur de diffusion des maladies vénériennes qui touchaient aussi bien les habitants du Havre qu'Ingouville. Beaucoup de soldats, marins ou travailleurs sur le port étaient infectés après avoir fréquenté les auberges du faubourg. Cette population effraie donc aussi à cause des maladies qu'elle peut véhiculer au sein des deux territoires, ce que l'on constate par le biais de multiples vagues de vaccination ordonnées au sein de ce faubourg entre 1814 et 1820<sup>345</sup>.

La première que nous avons observée précise de fait qu'il est recommandé à la population et notamment aux enfants de se faire vacciner à cause « *des progrès faits dans cette commune il y a quelque temps sur la petite vérole* »<sup>346</sup> puis l'acte du 23 mai 1819 précise également qu'une autre vague de vaccination est nécessaire à cause du fait que « *la petite vérole se manifeste dans divers quartiers de cette commune* »<sup>347</sup>. L'ensemble de ces actes nous informent que la population majoritairement touchée par cette maladie concerne les enfants. Il est vrai que

---

<sup>343</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Ding : 1Ding14

<sup>344</sup> MERRIMAN, John. *Aux marges de la ville : Faubourgs et banlieues en France, 1815-1870*. Paris : Seuil, 1994.

<sup>345</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Ding : 1Ding16

<sup>346</sup> IBID

<sup>347</sup> IBID

durant toute la période de l'Empire, Ingouville et le Havre souffrent tous les deux d'une chute ou stagnation démographique.

Ces problèmes ne sont pas sans susciter des réactions inquiétantes. Dans un tout autre registre, une délibération datant du 11 fructidor an XI (29 août 1803), nous indique en effet que des Ingouvillais sont armés de fusils. Cet acte nous informe que « *tous les jours, des particuliers se permettent au mépris du règlement de police de tirer des boîtes et coups de fusil dans leurs jardins, situés sur la côte* »<sup>348</sup>. Même s'il semblait évoquer des « amusements » plutôt que des actes criminels, la municipalité ordonne l'interdiction à quiconque de tirer dans son jardin afin d'éviter de blesser d'autres individus. Attardons-nous sur cette délibération car son contenu permet de nuancer notre propos sur une « population qui effraie ». Il serait en effet facile, mais trompeur d'imaginer que concernant le faubourg d'Ingouville, l'essentiel des habitants représentant cette population « dangereuse » est essentiellement composé de la classe laborieuse. À l'image de ce que John Merriman montre, il est important de se rendre compte du fait que « *la classe aisée du Havre avait tendance à accuser Ingouville de beaucoup de maux qui affectaient le Havre, c'était une cible facile* »<sup>349</sup>. Il est aisé d'accuser les habitants d'Ingouville de l'ensemble des actes de délinquance qui sont commis, mais si l'on prend exemple sur les coups de fusil qui sont tirés au sein des jardins, rien ne permet d'affirmer que ces actions sont produites par la population pauvre du faubourg et plusieurs indices nous permettent même d'envisager le contraire. En effet, il est difficile d'imaginer qu'en seulement une dizaine d'années, cette population qui demandait obstinément à être armée lors de la période révolutionnaire et qui se plaignait du manque d'armes (partie 2) puisse avoir le loisir d'utiliser des fusils à des fins « d'amusement ». Ensuite, il est précisé que ces coups de feu tirés se sont fait entendre au sein des jardins situés vers la côte. Or, nous savons aujourd'hui que la majorité des propriétés se trouvant dans ce secteur de la commune d'Ingouville étaient principalement habitées par les familles aisées. Bien que rien ne nous permette d'affirmer cette hypothèse, nous ne devons pas exclure la possibilité que les coups de fusil qui ont été entendus soient le fait de la population plus riche du faubourg.

La réaction de population du Havre est ainsi par moment directement responsable des tensions et infractions se déroulant au sein du faubourg. En témoigne cet événement qui s'est déroulé le 25 mars 1820<sup>350</sup> après que le maire d'Ingouville se soit rendu auprès d'un huissier

---

<sup>348</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Ding : 1Ding14

<sup>349</sup> MERRIMAN, John. *Aux marges de la ville : Faubourgs et banlieues en France, 1815-1870*. Paris : Seuil, 1994.

<sup>350</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Ding : 1Ding16



du Havre présent sur la chaussée, expliquant être ici afin d'établir la recette du théâtre. Or, comme il est expliqué au sein du procès-verbal rédigé par le maire du faubourg, seul ce dernier est théoriquement chargé de la police des spectacles dans l'ensemble de la commune. Celui-ci informe de plus l'huissier que « *cette question de cette nature ressortait de l'ordre administratif et non de l'ordre judiciaire* »<sup>351</sup>. Une demande a alors été formulée au huissier de bien vouloir « *se retirer pour ne pas troubler plus longtemps la tranquillité publique* »<sup>352</sup>. Car, ce sieur Polle commençait vraisemblablement à échauffer la foule. Le maire d'Ingouville précise alors que cet individu a tout bonnement refusé de partir et a « *provoquer le mépris et l'émeute populaire contre l'autorité* »<sup>353</sup>. La municipalité a alors été obligée de demander l'aide de la force militaire afin de résoudre cette situation. Toutefois, elle semble ne pas avoir eu gain de cause pour autant et a été obligée de se réfugier au sein de la maison municipale.

Cet évènement banal nous indique la tonalité du climat sociétal de la période. Il démontre dans un premier temps que les tensions entre les habitants du Havre et d'Ingouville existent bel et bien, mais ne sont pas toujours du fait des habitants du faubourg. Ensuite, on peut voir à travers cet évènement, le manque de considération dont peut faire preuve la population du Havre envers la municipalité d'Ingouville. Cette dernière, non seulement rencontre des difficultés à affirmer son pouvoir sur sa propre population et ne parvient pas non plus à être respectée par les habitants de la commune voisine. Enfin, cela témoigne encore une fois du fait que le maire et les officiers municipaux ne sont absolument pas aptes à gérer et contrôler l'insécurité et la délinquance qui se font de plus en plus importantes au sein du faubourg et cela, malgré les tentatives de réponses qu'ils cherchent à apporter à ces problématiques. Nous avons ici fait état des éléments qui peuvent rendre la population d'Ingouville, effrayante aux yeux de celle du Havre. Il est maintenant tout à fait intéressant de se rendre compte des décisions et actions qui sont prises afin d'éviter tout débordement de cette situation.

---

<sup>351</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Ding : 1Ding16

<sup>352</sup> IBID

<sup>353</sup> IBID

2) ... mais que la municipalité d'Ingouville arrive à réguler

Ingouville est un territoire qui s'affirme comme étant un lieu de plus en plus dangereux pour le Havre sous le Premier Empire. Cependant à la sortie de la crise révolutionnaire, avec la stabilisation politique, on observe les progrès d'une gouvernance des municipalités du Havre et d'Ingouville pour pallier les problèmes de contrôle social qui semblent aller crescendo. En effet, le maire du faubourg et les officiers municipaux des deux villes tentent de contrôler les actes de criminalité qui gagnent le turbulent faubourg d'Ingouville. Toutefois, ces stratégies sont relativement différentes. Au Havre où la méfiance est de mise, où « *ces frayeurs avaient déjà commencé à se focaliser sur les faubourgs et la proche banlieue considérés comme une périphérie menaçante* »<sup>354</sup>, on s'interroge sur les raisons qui poussent la population d'Ingouville à ne pas respecter les lois<sup>355</sup>, sans être vraiment acteur de la résolution du problème. L'attitude des édiles d'Ingouville est en revanche différente. La municipalité met en place un arsenal législatif ainsi que différents règlements de police pour régler ces problèmes et voit même apparaître un commissariat en 1848.

Malgré des manques de moyens, la municipalité d'Ingouville n'est pas donc passive, et tente d'apporter un contrôle, comme le montrent les registres de délibérations de la commune d'Ingouville, lesquels permettent non seulement de connaître les types de criminalités sur ce territoire, mais aussi les mesures mises en place pour les empêcher.

Comme nous l'avons vu, le monde de la nuit est une question très importante notamment en ce qui concerne les auberges et l'on s'intéresse alors ceux qui ne respectent pas les lois et réglementations en donnant de l'alcool aux clients de manière tardive tout en permettant la prostitution qui amène la propagation de maladies vénériennes<sup>356</sup>. La municipalité d'Ingouville oblige alors certains établissements à fermer à partir d'une certaine heure et tente d'empêcher tout débordement tel que le montre une délibération datant du 15 frimaire An XIII (6 décembre 1804) qui fait suite à des plaintes reçues contre des auberges et cabarets qui restent ouverts de manière très tardive, occasionnant « *trop souvent des rixes qui compromettent la sureté des individus, trouble le repos public et sont une source de désordre* »<sup>357</sup>. Au sein de cet acte de délibération, la municipalité ordonne donc la fermeture de l'ensemble des auberges et cabarets présents au sein du territoire d'Ingouville, à neuf heures du soir. Le même document nous

---

<sup>354</sup> MERRIMAN, John. « Le maintien de l'ordre à la périphérie des villes (1815-1851) ». *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques. Archives*, n° 2 (15 avril 1988). <https://doi.org/10.4000/ccrh.2951>.

<sup>355</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Ding: 1Ding14 à 1Ding16

<sup>356</sup> IBID

<sup>357</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Ding : 1Ding14

explique alors que les responsables de ces établissements sont obligés de veiller à ce que rien ne se passe dans leurs établissements qui risqueraient d'entraîner un « *trouble [de] l'ordre public* ». On constate cependant que le même type d'interdiction est de nouveau promulgué en 1811<sup>358</sup>, ce qui signifie que le problème perdure. À cette date, la municipalité d'Ingouville tente de faire preuve d'un vrai volontarisme. En effet, le 22 juillet 1811<sup>359</sup>, on contraint les aubergistes à observer de la rigueur lors de l'enregistrement de leurs clients. Ces derniers sont alors théoriquement obligés de renseigner l'heure et le jour d'arrivée des nouveaux arrivants ainsi que tout renseignement les concernant<sup>360</sup>. Il est également obligatoire de prendre les passeports de ces clients et d'aller donner tout renseignement possible au Bureau de Police au sein de la municipalité. Tout comme les particuliers sont également obligés « d'enregistrer » au sein du même Bureau, tout individu qu'ils hébergent. Visiblement, les habitants du Havre ne sont pas les seuls à se méfier des étrangers...

La municipalité d'Ingouville tente également d'apporter une solution face aux vols dont sont victimes les particuliers<sup>361</sup>. De fait, le maire et les officiers municipaux ordonnent à plusieurs reprises la fermeture des portes le soir afin de « limiter les vols ». L'interdiction est mentionnée la première fois en 1807, mais réitérée en 1808 et 1809<sup>362</sup> ce qui montre la difficulté à faire appliquer ce règlement.

Dernier exemple de décision émanant de la municipalité et servant à limiter la « menace » que peut représenter la population d'Ingouville, celle relative aux fours et aux cheminées. Ici, nous ne sommes pas a priori dans le registre de la criminalité au sein de la commune, mais de la prévention des accidents. En effet, une délibération de la municipalité datant du 17 messidor an IX (6 juillet 1801), nous indique « *qu'il résulte souvent de cette négligence [l'entretien des cheminées] des malheurs qu'on ne peut trop s'empresse de détourner* »<sup>363</sup>. La municipalité décide alors d'intervenir et ordonne le nettoyage et le ramonage de l'ensemble des cheminées, mais précise que si des contestations venaient à apparaître de certains propriétaires, il « *seront dressés contre eux des procès-verbaux* ». Et le 21 mars 1806<sup>364</sup>, le maire est obligé de promulguer une seconde délibération plus précise et expliquant dans un premier temps que la visite des fours et des cheminées sera réalisée pour l'ensemble

---

<sup>358</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Ding : 1Ding14

<sup>359</sup> IBID

<sup>360</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Ding : 1Ding16

<sup>361</sup> Voir le chapitre précédent.

<sup>362</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Ding : 1Ding14

<sup>363</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Ding : 1Ding15

<sup>364</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Ding : 1Ding14

des demeures, deux fois par an par un adjoint municipal. Si la visite constate que le matériel n'est pas en état de fonctionner en toute sécurité, il en sera demandé une destruction ou une réparation. Si les propriétaires refusent, « *ils seront placés devant un tribunal* ». Plus que le motif de la délibération, on doit retenir ici qu'il existe dans le refus des habitants d'obtempérer à cette demande, une forme de résistance qui montre à la fois la difficulté à réguler la vie dans le faubourg mais également le volontarisme des représentants des autorités locales.

À travers ces exemples, on soulignera donc la volonté évidente de la municipalité d'instaurer des règlements de police afin d'assurer une certaine sécurité aux habitants de la commune. C'est le résultat de diverses plaintes et constatations d'infractions que l'on a pu observer au sein du chapitre précédent, mais surtout de la prise de conscience qui semble toucher les autorités municipales dans les villes faubouriennes après la crise révolutionnaire. On ne trouve pas en effet de tels actes dans les registres de délibérations émis durant la période révolutionnaire (les premiers registres ayant fait leur apparition à partir de 1787) et le moment « Musquinet » semble avoir marqué la traduction politique des tensions accumulées depuis un demi-siècle, sans qu'une quelconque régulation ait pu être envisagée.

Les agents municipaux, seuls, ne peuvent certes remplir des fonctions de police au sein d'une commune dont la population est trop importante malgré la stagnation de la période de l'Empire. Celle-ci permet cependant, ajoutée à la conscience acquise par la personne politique de devoir réguler la vie sociale dans ce faubourg, de progresser dans un contrôle de police efficace, sans avoir recours à l'aide du Havre. C'est ainsi qu'Ingouville s'affirme comme indépendante, car comme le souligne John Merriman « *le contrôle des périphéries urbaines par les villes passait par une extension de la juridiction policière sur le faubourg* »<sup>365</sup>. Or ici, le Havre n'a absolument aucun contrôle policier sur son faubourg bien que durant cette période « *cette question du maintien de l'ordre est au cœur de l'évolution des relations entre les villes et leurs périphéries* »<sup>366</sup>.

Les pouvoirs de police, par leurs pratiques, ont donc empêché qu'Ingouville ne perde son indépendance car, en 1790, il avait été question d'une potentielle annexion de cette paroisse au Havre. Un décret de l'Assemblée nationale avait en effet ordonné l'étude de potentielles annexions entre certaines communes dans le cadre du recoupage des frontières intérieures. L'annexion d'Ingouville au Havre avait alors été envisagée au point que la municipalité du

---

<sup>365</sup> MERRIMAN, John. « Le maintien de l'ordre à la périphérie des villes (1815-1851) ». *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques. Archives*, n° 2 (15 avril 1988). <https://doi.org/10.4000/ccrh.2951>.

<sup>366</sup> IBID

faubourg a envoyé une longue lettre de défense au bailliage expliquant en quoi son indépendance était nécessaire. La lettre mettait en avant le fait que la ville du Havre est encore entourée de remparts et que de ce fait, « *une ville renfermée ne peut secourir nuitamment les dehors ouverts* »<sup>367</sup>. De plus, elle soulignait que la paroisse Saint-Michel d'Ingouville est la plus ancienne au sein de ce territoire et qu'elle a permis d'enfermer « *quantité de perturbateurs de repos public et malfaiteurs* » et que si le territoire n'avait pas eu de municipalité, cela aurait « *affectionné des désordres affreux* ». On ne peut douter du fait que si la paroisse d'Ingouville avait été annexée à celle du Havre, les pauvres, mendiants ou bien encore prostituées auraient continué d'affluer vers ce territoire, l'établissement au sein de la ville portuaire étant trop sollicité. La municipalité d'Ingouville met alors en avant le fait que si elle n'avait pas existé, l'arrivée massive de ces populations aurait engendré des problèmes bien plus grands. L'argument sur lequel mise principalement la commune est cependant le fait que si une annexion avait été réalisée, la ville du Havre aurait « *abandonné* » le territoire d'Ingouville « *dans des circonstances de crises* »<sup>368</sup>. En définitive, Ingouville n'est pas annexé au Havre, toutefois on peut souligner que la question est bel et bien posée tout comme elle le sera de nouveau soixante ans plus tard... mais entre deux, les questions de police ainsi que la capacité d'administration de la municipalité, ont permis de l'éviter et d'affirmer la personnalité d'un faubourg. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le contrôle que peut exercer la ville portuaire sur Ingouville est donc très limité, même si les édiles du Havre considèrent de plus en plus que « *la seule façon de remédier à cette situation était d'étendre l'autorité de la police du Havre à Ingouville et son canton* »<sup>369</sup>. La cité océane n'a pas dit son dernier mot et se contente pour le moment d'exercer autant qu'elle le peut une certaine influence sur la municipalité d'Ingouville autour des questions de contrôle d'une population qui effraie, ce qui est particulièrement le cas de l'exemple de la prostitution.

Comme nous l'avons souligné, la problématique liée au contrôle de la prostitution est particulièrement importante pour la ville du Havre et cette dernière fait pression sur la municipalité d'Ingouville afin de pousser celle-ci à surveiller cette population qui se réfugie au sein du faubourg. Le 22 juillet 1818<sup>370</sup>, une missive est envoyée depuis le Commissariat central du Havre à la commune d'Ingouville, rappel d'une lettre envoyée en 1817, et demande au maire

---

<sup>367</sup> Archives municipales du Havre. Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Ding : Lettre retranscrite au sein du registre de délibérations de la commune d'Ingouville. 1Ding11.

<sup>368</sup> IBID

<sup>369</sup> MERRIMAN, John. « Le maintien de l'ordre à la périphérie des villes (1815-1851) ». *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques. Archives*, n° 2 (15 avril 1988). <https://doi.org/10.4000/ccrh.2951>.

<sup>370</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Iing : 1Iing7

d'Ingouville de veiller à ce que les filles publiques présentes au sein du faubourg effectuent des visites de contrôle auprès de chirurgiens. À l'image de ce qui est pratiqué au Havre. Cependant, la municipalité de la ville portuaire ne peut aller plus loin dans ses démarches et est alors obligée d'accorder une certaine confiance envers celle d'Ingouville. Les diverses pressions exercées sur cette dernière et la volonté toujours plus vive du Havre d'étendre le pouvoir de sa police sur son faubourg amènent des doutes sur le bienfondé de cette confiance.

Toutefois, si la municipalité d'Ingouville considère comme acquise d'exercer les fonctions de police, le manque de moyen l'en empêche, la situation reste mouvante et, en 1823, le sous-préfet demande l'autorisation pour la police du Havre d'intervenir à Ingouville à cause de « *l'accroissement du nombre des vols au Havre et dans les environs* »<sup>371</sup>. C'est d'ailleurs ce qui explique qu'une institution de police au sein du faubourg émerge en 1836. À la suite de cela, un commissariat central voit le jour à son tour en 1848 et à qui l'on octroie le contrôle des territoires d'Ingouville, Gravelle et Leurre.

---

<sup>371</sup> MERRIMAN, John. *Aux marges de la ville : Faubourgs et banlieues en France, 1815-1870*. Paris : Seuil, 1994.

## Conclusion

Notre étude avait pour objectif d'analyser le processus qui amène une paroisse encore rurale, Ingouville, à devenir l'un de ces faubourgs ouvriers décrits par John Merriman marqués par des flux migratoires ayant donné naissance à un « melting pot » qui inquiète de plus en plus sa voisine havraise. C'est le début d'une « nouvelle Grande Peur », entretenue sur fond de développement des problèmes d'hygiène et de prostitution ainsi que de radicalité politique affirmée pendant la Révolution.

Pour saisir le moment d'affirmation de ce faubourg, nous nous sommes attardés sur l'étude de nombreux aspects de la vie sociale, par le biais de l'exploitation d'une pluralité de sources locales, cela entre le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle et la fin du Premier Empire au XIX<sup>e</sup> siècle qui représentait la « zone grise » dans la connaissance de l'histoire de cette paroisse qui allait être réunie au Havre en 1852.

Sur le plan démographique, nous avons pu observer l'affirmation de ce faubourg par le biais de la croissance démographique perceptible à travers le nombre des mariages, ces derniers passant en moyenne d'une dizaine de mariages par an au chiffre record de 88 mariages en 1799. Cette croissance témoignait déjà en elle-même de l'influence qu'exerçait la ville du Havre puisque beaucoup de ces nouveaux habitants (ils sont 2225 migrants pour 3 931 individus) venaient du Havre pour s'installer à Ingouville en raison de la pauvreté (253 étaient des journaliers)<sup>372</sup>. Cette évolution socio-démographique ne fut pas sans conséquences sociales. En effet, en étudiant les éléments fournis par les registres paroissiaux puis l'État-Civil, nous avons pu constater que l'arrivée de cette nouvelle population se traduisait par de nouveaux métiers dominants, notamment après la guerre de Sept Ans. La majorité des métiers exercés au sein du faubourg n'étant plus « ruraux » (jardiniers et laboureurs) mais véritablement urbains. Toutefois, cordonniers, menuisiers, merciers... présents à Ingouville représentent alors une menace pour les travailleurs du Havre, notamment pour la corporation des merciers qui les considère comme étant une « concurrence » déloyale<sup>373</sup>, ce qui conduit à l'Arrêt du Conseil de 1784<sup>374</sup> ordonnant que l'ensemble des travailleurs des faubourgs soient intégrés aux travailleurs de leurs « centres ». Ingouville n'étant pas légalement parlant, un faubourg même si déjà durant cette période, la paroisse était considérée comme telle, l'Arrêt ne met pas fin aux oppositions

---

<sup>372</sup> Jean Legoy nous donne le chiffre de 100 habitants par km<sup>2</sup> résidants au Havre durant cette période.

<sup>373</sup> Archives départementales de Rouen : Fond Ancien. Série E (corporations des métiers) : 5EP85 concernant les procès-verbaux de saisie des « contentieux, faux ouvriers et particuliers ».

<sup>374</sup> Archives départementales de Rouen. Fond Ancien. Série C : C.134

entre les travailleurs du Havre et d'Ingouville ni à celle entre les édiles des deux paroisses. Et ces oppositions ne concernent plus seulement les travailleurs puisque la Révolution accentue les différences sociales entre un Havre bourgeois et ce faubourg ouvrier qui trouve une incarnation dans Musquinet Lapagne et dans le club jacobin étudié par Danièle Pingué<sup>375</sup>.

Cette relation entre centre et périphérie se traduit-elle et doit-elle son existence à la radicalité observable à Ingouville, en contraste avec le modérantisme des « bourgeois havrais »<sup>376</sup> ? De fait, la relation entretenue entre Le Havre et son faubourg sort radicalement transformée après cette période, Ingouville s'affirmant comme une entité urbaine réellement indépendante. En effet, jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, comme le montrent les interventions récurrentes de la municipalité havraise dans les affaires ingouvillaises, l'autonomie de ce faubourg n'est pas encore affirmée, ce qui ne fait d'ailleurs qu'accroître la défiance du Havre envers cette paroisse. Il faut attendre les années du Premier Empire pour voir émerger l'autonomisation d'Ingouville que les Havrais appelaient de leurs vœux, à travers les revendications des merciers.

C'est quelques années avant la Révolution française, sous le règne de Louis XVI, durant la décennie 1770 au moment où sont commencés les travaux de la Chaussée d'Ingouville que le terme de « faubourg » commence à apparaître au sein des sources d'archive<sup>377</sup>. À cette date, c'est la municipalité du Havre, qui avait pris en main ces travaux afin d'aménager cette chaussée en la dotant de pavés<sup>378</sup> sans qu'une demande soit venue de la municipalité d'Ingouville. Le Havre accordait une attention toute particulière à cette chaussée puisqu'il s'agissait du premier paysage que les voyageurs pouvaient observer en se rendant au Havre. On peut considérer toutefois que c'est véritablement au début du XIX<sup>e</sup> siècle que s'opère le passage définitif d'Ingouville, territoire rural en un faubourg de grande ville, un demi-siècle après les travaux de pavage.

Durant la même période, on observe également des changements urbanistiques au sein de ce même faubourg à travers un agrandissement du territoire avec l'arrivée de nouveaux lieux d'habitations nécessaires afin de pouvoir accueillir la nouvelle population grandissante<sup>379</sup>. C'est aussi pendant cette période que les moulins d'Ingouville sont remplacés par de nouvelles

---

<sup>375</sup> PINGUE, Danièle ; JESSENNE, Jean-Pierre. *Les mouvements Jacobins en Normandie Orientale : les sociétés politiques dans l'Eure et la Seine Inférieure*. Paris : Comité des travaux historiques et scientifiques - CTHS, 2001.

<sup>376</sup> Sur la question : lire Jean Legoy « *Le peuple du Havre et son histoire : Des origines à 1800* ». Le Havre : SNAG, 2002.

<sup>377</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Série DD : DD39 à DD42

<sup>378</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Série DD : DD39

<sup>379</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Série DD : DD37 et DD38



manufactures à l'image de celles qui s'imposent dans le paysage urbain vers 1820<sup>380</sup>. À cette date, il existe une transformation dans le lien de dépendance qu'entretiennent le Havre et Ingouville. En effet, le développement d'Ingouville est directement dû au développement de la ville portuaire. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, cette dernière observe une importante croissance économique notamment à travers l'importance qu'acquiert le port du Havre dans le cadre du commerce transatlantique. Ce développement engendre un certain attrait envers l'activité portuaire et une volonté de la part des populations rurales de venir travailler au Havre. Toutefois, se loger au sein de la cité océane est particulièrement compliqué et c'est tout naturellement que ces nouveaux arrivés s'établissent à Ingouville où l'on ne constate aucune forme de gouvernance particulière, laquelle s'affirme toutefois à partir de la stabilisation napoléonienne, notamment dans la lutte contre la prostitution. Cette affirmation d'une gouvernance ingouvillaise, bientôt remise en cause par l'imminence de l'annexion, reste bien sûr à approfondir. Malgré l'étude que nous avons pu réaliser sur les corporations et les liens qu'entretenaient ces dernières avec les travailleurs d'Ingouville, il est possible d'aller plus loin dans cette recherche. Dans ce Mémoire, nous nous sommes concentrés principalement sur la corporation des merciers ainsi que sur les débats qu'a engendrés l'arrêt du Conseil de 1784. Toutefois, il serait particulièrement intéressant d'analyser les registres présents aux archives départementales de Rouen, se rapportant aux autres corporations de métiers afin d'étudier et comprendre plus en profondeur les liens entre les travailleurs du Havre et d'Ingouville. Cette thématique étant particulièrement intéressante, car il s'agit ici des principales sources de tensions entre les Havrais et les Ingouvillais qui ont forcément, participé à l'opposition croissante dont font preuve ces deux populations dès le début de la période révolutionnaire. De plus, il existe des sources qui n'ont pas pu être complètement étudiées mais qui représentent potentiellement une source d'informations très importante : les copies de lettres de la municipalité<sup>381</sup>. Bien que plusieurs de ces registres ont été utilisés durant notre étude, il était impossible dans le cadre de notre recherche, d'effectuer une analyse exhaustive de cette source volumineuse. En effet, celle-ci pourrait être fort utile afin de comprendre les problèmes administratifs observables à Ingouville notamment durant la Révolution comme nous l'avons constaté à travers l'étude de la Bienfaisance nationale. Cette aide, mise en place pour venir en aide aux plus misérables, n'a été accordée à aucun habitant d'Ingouville alors que la population souffrait énormément de la faim et de la pauvreté<sup>382</sup>. Nous avons alors émis l'hypothèse que cette anomalie était

---

<sup>380</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Fing : 2Fing4

<sup>381</sup> Archives municipales du Havre : Fond Ancien. Commune d'Ingouville. Série Ding : 2Ding1 à 2Ding4

<sup>382</sup> Archives départementales de Rouen : Fond Ancien. Série L. L.2110

principalement due à un problème administratif de la part de la municipalité qui n'avait su correctement remplir ses fonctions administratives afin de venir en aide à ses habitants. L'étude attentive des copies de lettres de la municipalité pourrait notamment nous aider à développer cette hypothèse.

Un autre thème qui mérite une analyse plus poussée concerne la figure du sulfureux maire Louis-Michel Musquinet Lapagne. Ce Mémoire a eu le mérite de regrouper et mettre au jour des éléments biographiques nouveaux concernant ce personnage, notamment grâce à l'analyse assidue du dossier concernant son procès au sein du tribunal révolutionnaire en 1794<sup>383</sup>. Nous avons ainsi pu comprendre que le comportement et les desseins de Musquinet étaient beaucoup plus complexes que ce que les précédentes études le concernant ont pu révéler. Nous avons ainsi apporté des éléments nouveaux sur le passé énigmatique du maire d'Ingouville qui a été condamné à 20 ans de prison, soit presque la moitié de sa vie... Il nous a également été possible de mieux appréhender les raisons pour lesquelles Musquinet a été jugé et condamner en 1794 ce qui a révélé les complexes manipulations et projets que ce dernier entretenait lorsqu'il était encore maire du faubourg. Surtout, notre étude a permis de comprendre en quoi la chute de Musquinet à son poste de maire a été aussi rapide que son avènement. L'ensemble de ces éléments nous ont amenés à affirmer que l'influence et la présence de ce personnage au Havre et Ingouville durant la période révolutionnaire ont eu une importance politique plus conséquente que ce que l'historiographie envisageait jusqu'alors. Toutefois, malgré l'ensemble de ces avancés, il est évident qu'il reste encore beaucoup de recherches et d'études à effectuer concernant Musquinet Lapagne afin de mieux comprendre et appréhender les enjeux et problématiques des relations entre le Havre et Ingouville pendant la Révolution ainsi que le rôle que ce dernier à jouer. En effet, beaucoup d'éléments n'ont pas encore été étudiés comme les pièces du premier procès datant de 1769 de Musquinet pour vol et meurtre. De fait, les pièces sur lesquelles nous nous sommes appuyés sont des copies utilisées par le tribunal révolutionnaire. Bien que ces dernières nous ont apporté nombre d'éléments nouveaux, il serait intéressant de se référer aux pièces originales. Comprendre le passé de Musquinet est essentiel afin de dresser un portrait cohérent de ce personnage nous permettant de mieux comprendre ses actes durant la période révolutionnaire. De plus, il est essentiel de s'intéresser plus en profondeur aux relations qu'il entretenait avec les trois représentants du peuple Lacroix, Legendre et Louchet qui ont dénoncé Musquinet et à qui ce dernier vouait une profonde haine, cherchant même à leur nuire auprès des jacobins de Paris. S'attarder sur cette question nous

---

<sup>383</sup> Archives nationales de Paris : Fond Révolutionnaire. Série W. W.338 dossier 601

permettra de mieux comprendre encore les raisons de la chute de Musquinet. De plus, nous savons que le maire d'Ingouville a rédigé plusieurs écrits durant la Révolution que nous possédons et qu'il serait intéressant d'étudier afin de pouvoir entrevoir les projets et les positions politiques du maire d'Ingouville. Comprendre cela, permet de répondre à la question qu'à soulever le tribunal révolutionnaire : Musquinet Lapagne était-il un traître ? C'est avec un certain intérêt que nous souhaitons effectuer une étude ultérieure sur l'ensemble des points que nous venons de soulever. Comment évolue le faubourg d'Ingouville en comparaison d'autres faubourgs comparables ? Ce problème d'indépendance acquise sous le Premier Empire explique-t-il l'attachement des édiles havrais à son annexion survenue en 1852 ? Telles sont aussi d'autres questions que soulève cette recherche arrivée à son point d'aboutissement.

## Sources d'archives

### Archives municipales du Havre

- ➔ Série DD : biens communaux, eaux et forêts, travaux publics, voirie.
  - DD1 : Plan du Havre et citadelle
  - DD2 : Plan Ingouville
  - DD3 : Plan du Havre et de ses environs
  - DD9 : Agrandissement de la ville. 1787
  - DD37 : Chemins en dehors de la ville. 1751-1775
  - DD38 : Nouveau chemin de la côte d'Ingouville. 1772-1773
  - DD39 : 1736-1786. Chaussée d'Ingouville.
  - DD40 : 1737-1770. Chaussée d'Ingouville.
  - DD41 : 1756-1772. Chaussée d'Ingouville.
  - DD42 : 1742-1789. Chaussée d'Ingouville.
  
- ➔ Série Ding : Administration générale de la commune [Ingouville]
  - 1Ding. Conseil municipal – 1788 – 1853
    - 1Ding10 : Registre des délibérations (1788-1793)
    - 1Ding11 : Registre des délibérations (1790-1794)
    - 1Ding12 : Registre des délibérations (1788-1796)
    - 1Ding14 : Registre des délibérations (1800-1802)
    - 1Ding15 : Registre des délibérations (1802-1810)
    - 1Ding16 : Registre des délibérations (1810-1826)
  - 2Ding. Actes de l'administration municipale. 1794-1833.
    - 2Ding1 : Registre des copies de lettres envoyées à la municipalité. 1794-1795
    - 2Ding2: Registre des copies de lettres envoyées à la municipalité. 1800-1807
    - 2Ding3: Registre des copies de lettres envoyées à la municipalité. 1807-1818
    - 2Ding4: Registre des copies de lettres envoyées à la municipalité. 1818-1826
  - 3Ding. Administration de la commune. 1790-1907
    - 3Ding7 : Demande d'obtention du titre de ville. 1790-1846
  
- ➔ Série EE : affaires militaires
  - EE70. guerre de Sept Ans.
  
- ➔ Série AA : actes constitutifs et politiques de la commune, correspondance générale
  - AA47 : Cahiers particuliers des communautés, collèges et corporations. 1789.
  - Ahop 1 : 1634-1788. Actes de fondation, droits et privilèges, décisions et actes relatifs à l'établissement.
  - Ahop 2 : 1634-1762. Actes de fondation, droits et privilèges, décisions et actes relatifs à l'établissement.
  
- ➔ Série BB : Fond Ancien. Administration communale. [Le Havre]
  - BB55 : Délibérations et causes ordinaires.
  - BB67 : Délibérations et causes ordinaires.

- BB68 : Délibérations et causes ordinaires.
  - BB70 : Délibérations et causes ordinaires.
  - BB71 : Délibérations et causes ordinaires.
  - BB72 : Délibérations et causes ordinaires.
- ➔ Série GG : Fond Ancien. Cultes, Instruction publique, Assistance publique.
- GG557 : Misère publique.
  - GGing : 1-129 : Paroisse Saint-Michel d'Ingouville (1621-1793)
- ➔ Série FF : Fond Ancien. Justice et police.
- FF59 : Causes de police.
  - FF66 : Causes de police.
  - FF70 : Police municipale, propriété urbaine.
- ➔ Série Fing : Population, économie sociale, statistiques
- 2Fing2 : Manufacture de la faïencerie Delavigne. 1807-1810
  - 2Fing4 : Brevets d'invention, expositions, statistiques industrielles. 1793-1852
  - 3Fing2 : Production et consommation de produits agricoles. 1793-1852
  - 4Fing5 : Subsistances, disettes, pillage de grains. (1793-1796)
  - 4Fing6 : Disette de 1812.
  - 4Fing7 : Disette de 1817.
- ➔ Série I : Police, justice
- 1Iing3 : Plaintes diverses : correspondances. 1813-1851.
  - 1Iing7 : Prostitution. 1810-1840
  - 1Iing8 : Répression de la mendicité. 1788-1852
  - 1Iing20 : Voirie – Correspondance générale. 1802-1852
  - 2Iing2 : Individus placés sous la surveillance de la police, brigands, suspects et condamnés politiques. 1789-1808
  - 2Iing5 : Détenus anglais, espions au service de l'Angleterre. 1792-1811
  - 2Iing15 : Secours aux colons réfugiés, correspondance.
  - 2Iing17 : Hommes de couleur résidants à Ingouville. 1804-1849
  - 2Iing21 : Étrangers, réfugiés polonais. 1845-1852
- ➔ Série 2H : Évènements, troubles, émeutes
- 2Hfr157 : Émeutes du 16 juillet 1789
  - 2Hfr158 : Émeute et pillage de farines au Perrey. 1791
- ➔ Série HH : Fond Ancien. Agriculture, Industrie, Commerce.
- HH32 : Merciers, drapiers : projet de modification aux statuts. Nomination de maîtres de communauté.
  - HH33 : Merciers, drapiers : Procès avec la ville concernant la vente les jours de marché.
- ➔ Iconographie et cartes
- 1Fi312 : Plan citadelle et ville
  - 1Fi142 : Carte des environs du Havre de Grâce
  - 1Fi225 : Plan du Havre - 1769
  - 53Fi : Documents figurés-Fond hôpital : plans – SD

➔ Série 1D : Conseil Municipal

- 1Dfr1 : Registre des délibérations du Conseil général de la commune. 1790-1792
- 1Dfr3 : Registre des délibérations du Conseil général de la commune. 1793

➔ Ouvrages

- HIS150/1. Micheri (de) : Historique de l'hôpital du Havre (1556-1914)
- TMR 06-08. Laurent Resse : l'hôpital du Havre de l'Ancien Régime à la France thermidorienne.
- BA0018. Eugène Le Parquier : Cahier de doléances du bailliage du Havre (secondaire de Caudebec).

➔ Articles d'archives

- Nhop94 : 1768-1847. Location au profit des hospices, biens ruraux, baux, expirés - Ingouville et Graville, terre.
- ADO142 : Un projet d'annexion des communes suburbaines en 1790.
- AD2123 - PER133 (périodique) : Le Havre et ses alentours
- AD100.2-PER103 (périodique) : Quand les moulins tournaient sur le Perrey d'Ingouville
- AD1477 : Église des Pénitents d'Ingouville (1661-1822)

## **Archives départementales de Rouen**

➔ Série E

- Etat-Civil depuis 1508, sous-série 4 E. Registres paroissiaux de la commune d'Ingouville de l'année 1740 à l'année 1792. Etat-Civil de la commune d'Ingouville de l'année 1793 à 1820.

➔ Série C : Administrations provinciales, établissements d'enseignement

- C.124 : Arts et Métiers
- C.133 : Arts et Métiers du Havre
- C.134. Brouettiers, brasseurs du faubourg d'Ingouville.
- C.204 : Arrêt du Conseil d'État : deux forts sur les hauteurs d'Ingouville.
- C.543 : Rôle de Saint-Michel d'Ingouville.
- C.598 : Aides-Boissons-Eau de vie- Ingouville.
- C.742 : Logement de troupes à Ingouville.
- C.891 : Plainte d'un propriétaire d'Ingouville
- C.1689 : Ferme à Ingouville.
- C.124 : Arts et Métiers.
- C.2158 : Remettre logement aux pénitents
- C.2162 : Logement des troupes à Ingouville
- C.2870 : Défrichement. Concession de terrain.
- C.2168 : Mémoire des pauvres du Havre et Ingouville
- C.1597 : Plan de terrain
- C.1598 : Plan de terrain
- C.1689 : Ferme à Ingouville

➔ Série 001M-005M : Cabinet du préfet, personnel, élection, élections, police, santé publique et hygiène

- 1M79 : Ingouville au Havre.

- 1M81 : Réunion des parties urbaines
- 1M106 : Ingouville et l'Heure.
- 4M3 : Ingouville, 1822-1850.
- 5M607 : Ingouville

➔ 5EP : Fond des corporations

- 5EP51 : bouchers contre les échevins et les forains. Maîtres de la grande boucherie contre les maîtres de la petite boucherie.
- 5EP53 : Contentieux avec les maîtres cuisiniers, rôtisseurs et pâtisseries. Saisie de pains, procès-verbaux de police.
- 5EP54 : Contentieux relatif aux règlements
- 5EP58 : Plainte impliquant un cordonnier d'Ingouville
- 5EP57 : Contentieux pour non-respect du règlement
- 5EP59 : Contentieux cordonniers
- 5EP60 : Contentieux avec de faux ouvriers
- 5EP70 : Contentieux, maréchaux, taillandiers en œuvre blanche et noire.
- 5EP82 : Contentieux avec les lingères
- 5EP83 : Contentieux avec les tailleurs d'habits.
- 5EP84 : Contentieux avec les merciers de Rouen

➔ Série L : Administration du département

- L.3940 : Établissements de bienfaisance. Hospices.
- L.3941 : Établissements de bienfaisance. Secours pour pertes.
- L.2101 et 2102 : Inscription. 12 Nivôse an III - 23 Nivôse an IV
- L.2103: Aveugles, sourds-muets, réfugiés an II - an III.
- L.2104 à 2107 : Hôpitaux. Correspondance. Répartition.
- L.2113 à 2120 : Livres de Bienfaisance du district de Montivilliers
- L.2108 : État général des demandes de Bienfaisance pour les veuves avec des enfants
- L.2109 : État général des demandes de Bienfaisance pour les veuves d'agriculteurs ou d'artisans
- L.2110 : État général des demandes de Bienfaisance pour les cultivateurs vieillards ou infirmes.
- L.2111 et 2112 : bordaux d'inscription aux Bienfaisances nationales des vieillards et veuves.
- L.5664 : Registre des jacobins d'Ingouville.
- L.5665 : Registre des jacobins d'Ingouville.

➔ Série G : Clergé régulier

- G.8792 : Liasse. 1731-1788
- G.8959 : Liasse. 1751-1752
- G.9379 : Liasse. 1665-1777
- G.9382 : Liasse. 1665-1779
- G.9732 : Registre. 1747-1750

➔ Série BP : Cahiers de doléances des communes

- 15BP175 : Plaintes, doléances et pétitions du Tiers État d'Ingouville
- 15BP170 : Plaintes et doléances du Tiers État du Havre

## **Archives nationales de Paris**

→ Série W : Juridictions extraordinaires

- Dossier 601 : Procès de Louis-Michel Musquinet Lapagne



## Bibliographie et sitographie

### → Histoire urbaine : approches générales

- BAIROCH, Paul. *Villes et développement économique: De l'aube de l'histoire à nos jours*. 1988, pp.116-117.
- BEROUJON, Anne. *Peuple et pauvres des villes dans la France moderne - De la Renaissance à la Révolution : De la Renaissance à la Révolution*. Paris : Armand Colin, 2014.
- CHANDLER, Tertius ; FOX, Gérard. *3 000 ans de croissance urbaine*. Academic Press : New York et Londres, 1974, p.50-54.
- CONCHON, Anne. « Les travaux publics comme ressource : les ateliers de charité dans les dernières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Mélanges de l'École française de Rome — Italie et Méditerranée modernes et contemporaines* [en ligne], 123-1 | 2011, mis en ligne le 13 mars 2013, consulté le 25 novembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/mefrim/603> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/mefrim.603>
- DE VRIES, Joan. *Urbanisation européenne, 1500-1800*. 1984, P.18.
- DUBY, Georges. *Histoire de la France Urbaine, tome 3 : La ville classique*. Paris : Seuil, 1981.
- FONTAINE Laurence, « Une histoire de la pauvreté et des stratégies de survie », *Regards croisés sur l'économie*, 2008/2 (n° 4), p. 54-61. DOI : 10,391 7/rce.004.0054. URL : <https://www.cairn.info/revue-regards-croises-sur-l-economie-2008-2-page-54.htm>.
- GARDEN, Maurice (dir.) ; LEQUIN, Yves (dir.). *Construire la ville : xviii<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècles*. Nouvelle édition [en ligne]. Lyon : Presses universitaires de Lyon, 1983 (généré le 26 janvier 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pul/14588>>. ISBN : 9782729709884. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pul.14588>.
- GUIGNET, Philippe. *Le pouvoir dans la ville au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris : EHESS, 1990.
- HOHENBERG ; LEES. *La formation de l'Europe urbaine, 1000-1950*. Paris : PUF, 1988.
- LEPETIT, Bernard. « La ville : cadre, objet, sujet », *Enquête* [En ligne], 4 | 1996, mis en ligne le 11 juillet 2013, consulté le 11 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/enquete/663> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/enquete.663>.
- LEPETIT, Bernard. *Les villes dans la France moderne*. Paris : Albin Michel, 1988.
- MENDELS Franklin. Des industries rurales à la protoindustrialisation : historique d'un changement de perspective. In: *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 39<sup>e</sup> année, N. 5, 1984. p.977-1008.
- MERRIMAN, John. *Aux marges de la ville : Faubourgs et banlieues en France, 1815-1870*. Paris : Seuil, 1994.
- MERRIMAN, John. « Le maintien de l'ordre à la périphérie des villes (1815-1851) ». *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques. Archives*, n° 2 (15 avril 1988). <https://doi.org/10.4000/ccrh.2951>.
- MUCHEMBLED, Robert. *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne*. Paris : Flammarion, 2011.
- NICOLAS, Jean. *La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789)*, Paris, Seuil, 2002, 609p.
- PANNEQUIN, Béatrice. *La faïence fine à travers l'Enquête des préfets (1805-*

- 1810) In : *Faïence fine et porcelaine : Les hommes, les objets, les lieux, les techniques* [en ligne]. Toulouse : Presses universitaires du Midi, 2003 (généré le 3 mai 2022). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pumi/40636>>. ISBN : 9782810710157. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pumi.40636>.
- PERROT, Jean-Claude. *Rapports sociaux et villes au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Annales - Économies, Sociétés, Civilisations. n°2, 1968, p.241-268.
  - PINOL, Jean-Luc and all. *Histoire de l'Europe urbaine, coffret 2 volumes*. Paris : Le Seuil, 2003.
  - QUENIART, Jean. *Cultures et sociétés urbaines au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris : Klincksieck, 1978.
  - RUGGIU, François-Joseph. *Les élites et les villes moyennes au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris : Lharmattant, 1997.
  - SAUPIN, GUY. *Les villes en France à l'époque moderne*. Paris : Belin, 2002.
  - VALADE, Pauline ; « Sens et Émotions dans la ville : des critères d'urbanité ? (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) », *Histoire urbaine*, 2019/1 (n° 54), p. 5-18. DOI : 10.3917/rhu.054.0005. URL : <https://www.cairn.info/revue-histoire-urbaine-2019-1-page-5.htm>.
  - VERDIER, Nicolas. Quelques aperçus sur l'histoire des villes. I saperi della città, a cura di Enrico Iachello, Mar 2006, Palermo, Italie. P.37-46. ffhalshs-00104278f.
  - ZELLER, Olivier et PINOL, Jean-Luc. *La Ville moderne, XVI<sup>e</sup>- XVIII<sup>e</sup> siècle. Histoire de l'Europe urbaine*. Paris : Points, 2012.

## ➔ Révolution française

- BIARD, Michel. *Annales de Normandie*, « La Révolution en Normandie. Nouvelles approches », Michel Biard, dir., 2009-1, ISBN 978-2-902230-19-1.
- BIARD, Michel. *En finir avec Robespierre et ses amis*. Lemme édition, 28/01/2021, 116p.
- BIARD, Michel (Dir). *Les politiques de la Terreur, 1793-1794*. Rennes : 1/03/2008, 484p.
- BIARD, Michel ; LINTON, Marisa. *Terreur ! La Révolution française face à ses démons*. Paris : Armand Colin, 296p.
- CARON, Pierre. *Manuel pratique pour l'étude de la Révolution française*. Éditeur : Bibliobazaar, 5/11/2009 (réédition), 312p.
- EUDE, Michel. Notes sur l'émigration normande pendant la Révolution française. In : *Annales de Normandie*, 14<sup>e</sup> année, n°3, 1964. p.323-337.
- MAZAURIC, Claude. "Une histoire urbaine dans la Révolution française : à Rouen, rien ne change mais tout a changé" In : *Pouvoir local et Révolution, 1780-1850 : La frontière intérieure* [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 1999 (généré le 21 janvier 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pur/14320>>. ISBN : 9782753526464. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pur.14320>.
- PINGUE, Danièle ; JESSENNE, Jean-Pierre. *Les mouvements Jacobins en Normandie Orientale : les sociétés politiques dans l'Eure et la Seine Inférieure*. Paris : Comité des travaux historiques et scientifiques - CTHS, 2001.

## → Études régionales des villes

- AGULHON, Maurice. *Une ville ouvrière au temps du socialisme utopique - Toulon*. Paris : École des Hautes Études en Sciences sociales, 354p.
- BARDET, Jean-Pierre. *Rouen au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris : SEDES, 1983.
- BARZMAN, John; SAUNIER, Éric and all. *Histoire du Havre*. Toulouse : Privat, 2017.
- BARZMAN, John ; SAUNIER, Éric. *Migrants dans une ville portuaire : Le Havre (XVI-XXI<sup>e</sup> s.)*, Rouen, PURH, 2005.
- BUTEL, Paul ; POUSSOU, Jean-Pierre. *La vie à Bordeaux au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris : Hachette, 1991.
- CHABANNES, Hervé. *Les passeurs de la mémoire havraise : histoire, mémoire et identité au havre du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*. Histoire. Université du Havre, 2013. Français. fftel-00849427f.
- DELOBETTE, Édouard. « Les petits ports et havres normands dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle », *Annales de Normandie*, 2015/2 (65<sup>e</sup> année), p. 3-28. DOI: 10.3917/annor.652.0003. URL: <https://www.cairn.info/revue-annales-de-normandie-2015-2-page-3.htm>.
- DELOBETTE, Édouard. *Ces Messieurs du Havre. Négociants, commissionnaires et armateurs de 1680 à 1830*. Histoire. Université de Caen, 2005. Français. [tel-00219751](tel:00219751).
- DIZ, Annabelle. *Les gens de la côte : Splendeur et déclin (1850-1950)*. Mémoire de recherche, Université du Havre, 2002.
- DUCHEMIN, P. *Sotteville-Lès-Rouen et le faubourg Saint-Sever*. Rouen : Lestringant, 1893.
- FARGE, Arlette. *Vivre dans la rue à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris : Folio, 1992.
- FONTAINE, Tania. *Le Havre sous le Premier Empire : Les transformations des comportements des Havrais*. Mémoire de Recherche. Université du Havre, 2004.
- GASTINNE, Jean-Baptiste. *Le Havre 1517-1789 : Histoire d'une identité urbaine*. Mont-Saint-Aignan : Publications de l'Université de Rouen et du Havre, 2016.
- GUIEYSSE, Jean-Albert ; REBOUR, Thierry. *L'évolution des structures intra-urbaines au Havre des origines à nos jours : Les faits et leur interprétation*. Cyberato Travaux et Mémoires, Cyberato Association, 2016. ffhal-01332669f.
- HUE, Marianne. Les Polonais : de l'exil politique à l'usine. In : *Migrants dans une ville portuaire : Le Havre (XVI<sup>e</sup> – XXI<sup>e</sup> siècle)*. Le Havre : PURH, 2005, 240p.
- LEFEBVRE, George. *Cherbourg à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution*. *Annales Historiques de la Révolution française*, n°186, 1966, p.621-622.
- LEGOY, Jean. « *Le peuple du Havre et son histoire : Des origines à 1800* ». Le Havre : SNAG, 2002.
- LEGOY, Jean. Une migration maritime : les Bretons au Havre. In : *Migrants dans une ville portuaire : Le Havre (XVI<sup>e</sup> – XXI<sup>e</sup> siècle)*. Le Havre : PURH, 2005, 240p.
- LEGROS, Auguste-Prosper. *Descriptions du Havre ou recherches morales et historiques*. Paris : Fournier-Favreux, 1825, 298p.
- LE MASSON, LE GOLFT, Marie. *Coup d'œil sur l'état présent et ancien du Havre*. Mont-Saint-Aignan : Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2017, 268p.
- LEMONNIER-MERCIER. *Les embellissements du Havre au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Rouen : Presses Universitaires de Rouen et du Havre, 2013, 304p.
- LE PARQUIER, Eugène. *Cahiers de doléances du bailliage du Havre (secondaire de Caudebec)*. Épinal : Imp, Lorraine, 1929, 294p.
- MARTIN, Alphonse (1854-1930). *Histoire de Leure & d'Ingouville : les origines du*

- Havre / par Alphonse Martin...*, 1882. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6545977q>.
- MORGAN, Kenneth. *Bristol and the Atlantic Trade in the Eighteenth Century*. Cambridge: Cambridge University Press, 1993, 281p.
  - NIGOUL, Yvette. *La population d'Ingouville de 1730 à 1790. Mémoire pour la discipline d'études supérieures d'histoire. Faculté des Lettres de Caen. Cf : Annales de Normandie. Tome VII, 1957.*
  - PERROT, Jean-Claude. *Genèse d'une ville moderne : Caen au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris-La Haye : Mouton, 1975.
  - PONSOT, Armelle. *Des réformes monarchiques à la bienfaisance nationale : la mise en œuvre des politiques sociales entre Seine et Somme, 1764-1795*. [thèse], 2007.
  - POUSSOU, Jean-Pierre. *Bordeaux et le sud-ouest au XVIII<sup>e</sup> siècle. Croissance économique et attraction urbaine*. EHESS : 1983.
  - POULET, Edgard. *Quand les moulins tournaient sur le Perrey d'Ingouville*. Micaux Frères : 1924, 31p.
  - PRINGARD, Olivier. *République et Franc-Maçonnerie au Havre. Tome II. Luneray : Éditions Bertout*.
  - RESSE, Laurent. « *L'hôpital du Havre de l'ancien régime à la France thermidorienne* ». Rouen : Bibliothèque Universitaire, 1989, 155p.
  - ROUMAGNOU, Pierre-Benoît. « *Parfum de banlieue. Les mauvaises odeurs et les environs de Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle* », *Histoire urbaine*, 2019/1 (n° 54), p. 19-36. DOI : 10.3917/rhu.054.0019. URL : <https://www.cairn.info/revue-histoire-urbaine-2019-1-page-19.htm>.
  - SAUNIER, Éric. *Les migrants étrangers et les Havrais : le legs du passé*. In : *Migrants dans une ville portuaire : Le Havre (XVI<sup>e</sup> – XXI<sup>e</sup> siècle)*. Le Havre : PURH, 2005, 240p.
  - SAUNIER, Éric. « *Les révoltes dans les ports maritimes normands au XVIII<sup>e</sup> siècle* », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique* [en ligne], 94-95 | 2005, mis en ligne le 1er janvier 2008, consulté le 25 novembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/chrhc/1078> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/chrhc.1078>.
  - SAUPIN, Guy. *Nantes au XVII<sup>e</sup> siècle. Politique et société urbaine*. PUR, 1996.
  - TELLIER, Thibault. « *Anne Steiner, Le gout de l'émeute. Manifestations et violences de rue dans Paris et sa banlieue à la « belle époque* », Montreuil, L'échappée, 2012, 206 p. », *Histoire urbaine*, 2014/2 (n° 40), p. 174-175. DOI : 10.3917/rhu.040.0174. URL : <https://www.cairn.info/revue-histoire-urbaine-2014-2-page-174.htm>.
  - TERRISSE, Michel. « *Un faubourg du Havre : Ingouville* ». *Population* 16, n° 2 (1961) : 285-300. <https://doi.org/10.2307/1526527>.
  - TRANCHANT, Mathias. « *La constitution de la banlieue rochelaise à la fin du Moyen Âge. Formes d'emprise urbaine sur un espace rural* », *Histoire urbaine*, 2003/2 (n° 8), p. 23-40. DOI : 10.3917/rhu.008.0023. URL : <https://www.cairn.info/revue-histoire-urbaine-2003-2-page-23.htm>.
  - TROCCAZ, Benjamin. *Saint-François (1740-1910) recherche sur l'identité maritime d'un quartier havrais. Mémoire de recherche*. Le Havre : Université du Havre, 2021.
  - VERDIER Nicolas, « *Variations sur le territoire. Analyse comparée de projets urbains : Le Havre 1789-1894* », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 2002/4 (57<sup>e</sup> année), p. 1031-1065. URL : <https://www.cairn.info/revue-Annales-2002-4-page-1031.htm>.

## → Travaux sur la Révolution au Havre et à Ingouville

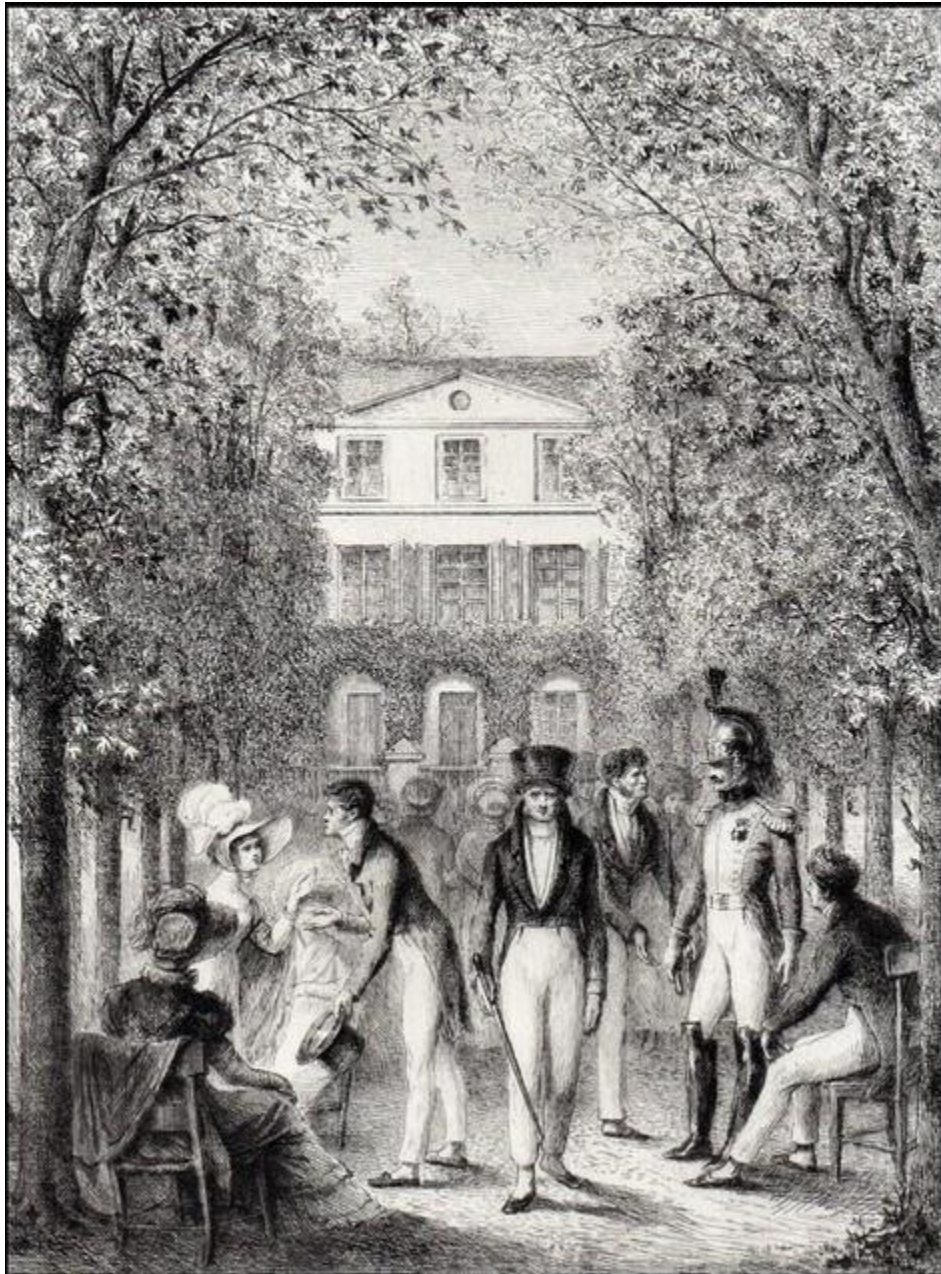
- LEMARCHAND, Guy. « Jacobinisme et violence révolutionnaire au Havre de 1791 à septembre 1793 ». *Annales de Normandie* 30, n° 1 (2000) : 355-78. <https://doi.org/10.3406/annor.2000.2385>.
- LE PARQUIER, Eugène. *Cahiers de doléances du bailliage du Havre (secondaire de Caudebec)*. Épinal : Imp, Lorraine, 1929, 294p.
- PONSOT, Armelle. *Les jacobins du Havre (10 août 1792 - 9 Thermidor an II)*. MemHOuest, <https://memhouest.nakalona.fr/items/show/20237>.
- SAUNIER, Éric ; WAUTERS, Éric. *La société populaire de Montivilliers : une culture et des pratiques politiques construites dans le contexte de la proximité havraise* In : *Les sociétés populaires à travers leurs procès-verbaux* [en ligne]. Paris : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2018 (généré le 24 mai 2022). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/cths/4017>>. ISBN : 9782735508792. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.cths.4017>.



## Annexes

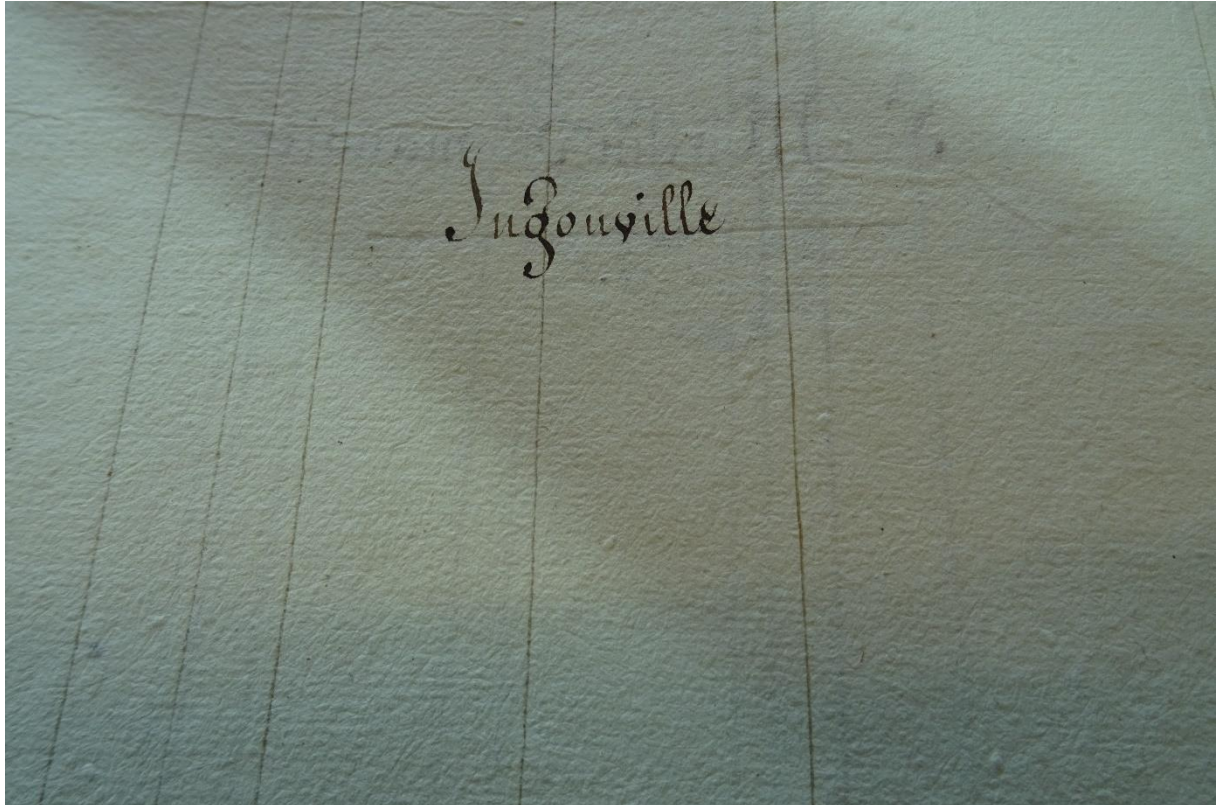


**Annexe 1 :** Plan de la ville du Havre datant de 1769 (AMH : 1Fi225). On aperçoit au nord de la ville, la paroisse ainsi que la chaussée d'Ingouville bordée par ses arbres plantés en 1738. (N°67 sur la légende du plan)



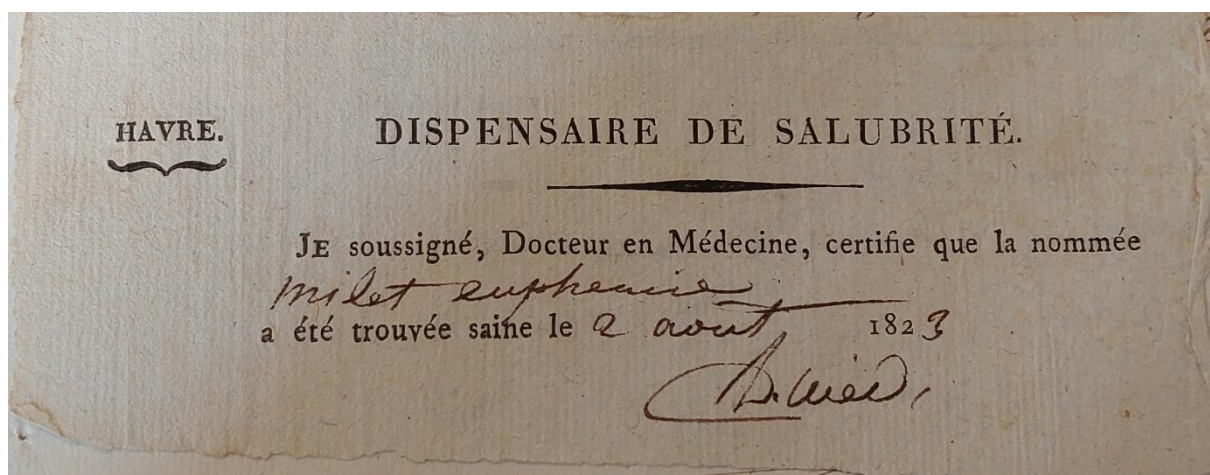
**Annexe 2 :** Gravure de la Chaussée d'Ingouville datant de 1822. Propriété des Musées d'Art et d'Histoire de la ville du Havre.





**Annexe 3** : État général des demandes d'inscriptions par des veuves  
d'agriculteurs ou  
artisans (Archives départementales de Rouen : L.2110)





**Annexe 4 :** Exemple de « Dispensaire de salubrité » donné aux prostituées au sein de la ville du Havre. AMH : 1Iing7

## Annexe 5 : Retranscription d'un extrait des renseignements donnés par la commune d'Ingouville datant de 1810. (AMH : 2Iing2)

Administration publique. Série de questions à répondre pour chaque mois.

- 226 hectares
- Origine du nom: pas de renseignements
- Population: 3 600 âmes
- Nombre de feux: 1 100
- Produits territoriaux: grains, légumes et fruits
- Quels sont leurs débouchés: ils les revendent au Havre
- Ses produits industriels: Ils consistent en tuileries et briqueteries
- Quels sont leurs débouchés: les produits se vendent au Havre
- Il y a-t-il des manufactures et quel genre: Il y a une manufacture de faïence et une filature de coton
- Combien de métiers à toile ?: 12 métiers à toile forte et 25 métiers à goratis (?)
- Combien d'ouvriers employés au canton ? 100 ouvriers
- Il y a-t-il foires et marchés dans la commune et encore où il n'y en aurait pas, quel est le marché le plus fréquenté des habitants ? Il y a une foire et point de marché le plus fragmenté des marchés est celui du Havre.
- Combien de moulins s'ils sont à eau ou à vent et leur emploi ? Il y a 4 moulins à blé destinés à moudre le blé seulement.
- Il y a-t-il des usines et de quelle espèce ? Non
- La commune est-elle traversée par une rivière ? Ou prend-elle sa source qu'el est son nom et/ou se perd-elle ? Non
- Quels étaient tes poids et mesures dont on usait autrefois dans la commune ? Le poids de mare et le boisseau
- Il y a-t-il des eaux minérales ? non
- Le règne végétal produit-il quelque chose d'intéressant ? non
- L'usage de la vaccine se généralise-t-il ? Oui
- Quelles sont les maladies les plus fréquentes dans la commune: qu'elle en est la cause ? Les fièvres intermittentes sont les méphitismes des marais sont la [...]
- La commune offre-t-elle des monuments ou antiquités remarquables ? Pas indiqué
- S'est-il passé quelques évènements importants pour l'histoire ? Non
- De quel tribunal la commune rassortissait-elle autrefois ? De la haute justice de Gravelle
- Est-elle le chef-lieu d'une cure ou succursale ou est-elle réunie ? Elle est le chef-lieu d'une mare.
- Il y a-t-il un instituteur primaire ou libre, l'instruction des enfants est-elle soignée ? Il y a un instituteur primaire, l'éducation des enfants y est passablement soignée.
- Il y a-t-il des bois publics ou particuliers ? non
- Quel est le nombre et l'espèce des animaux employés dans l'économie rurale ? (Chevaux: 167; Anes: 14; bêtes à cornes: 70; moutons ...; cochons: 6; chiens: 15; volailles: 200; abeilles: 6 ruches)
- Il y a-t-il des animaux nuisibles: souris, rats [...]

Arrêté à Ingouville le 26 novembre 1810

## **Annexe 6 : Retranscription d'un extrait des questions du département à la commune d'Ingouville. (AMH : 4Fing6)**

Département de la Seine Inférieure.  
Arrondissement communal du Havre.  
Canton d'Ingouville

Questions répondues par M. le Maire d'Ingouville, comme maire du chef-lieu sur les effets de la rareté des grains qui s'est fait sentir dans l'arrondissement du Havre et qui peuvent donner une connaissance approfondie de ce qui s'est passé dans le canton d'Ingouville pour suite de cette disette.

### Chapitre 1

1) Qui peut faire apprécier l'état de gêne ou l'on s'est trouvé ?

La mauvaise récolte de 1811 et tous les ans le canton se trouvait dans la disette s'il ne s'approvisionnait dans les halles. [...]

2) Quel a été le plus haut degré de la disette dans les diverses communes du canton et sa durée ?

Les habitants ont été réduits à 2 hectolitres de très mauvais pain par jour pendant trois mois.

3) Quels aliments ont été substitués au pain par les consommateurs ainsi que ceux qui ont été employés dans les établissements publics ?

L'avoine, l'orge, le riz, les pois [...] et les soupes économiques, il n'y a d'établissements publics que l'hôpital du Havre dont les administrateurs sont étrangers à ce canton.

[...]

## Table des illustrations

### → Graphiques

Graphique 1: Courbe des mariages à Saint-Michel d'Ingouville (1740-1820).....	25
Graphique 2: Flux migratoire à Ingouville d'après l'étude des actes de mariage (1740-1820).....	30
Graphique 3: Métiers exercés par les hommes à Ingouville entre 1740 et 1820.....	44
Graphique 4: Métiers exercés par les femmes à Ingouville entre 1792 et 1820.....	44
Graphique 5: Métiers exercés à Ingouville entre 1740 et 1770.....	45
Graphique 6: Métiers exercés à Ingouville entre 1770 et 1800.....	46
Graphique 7: Métiers exercés à Ingouville entre 1800 et 1820.....	47
Graphique 8: L'évolution de la population à Ingouville entre 1800 et 1820.....	116
Graphique 9: L'évolution du flux migratoire entre 1790 et 1820 à Ingouville.....	127

### → Tableaux

Tableau 1: Moyennes d'âges au moment du mariage des habitants d'Ingouville entre 1740 et 1820 ...	27
Tableau 2: Individus exerçant des métiers corpores de 1760 à 1790 à Ingouville.....	42
Tableau 3: Calcul du pourcentage de journaliers à Ingouville entre 1789 et 1794 à partir des actes de mariage.....	74
Tableau 4: Liste des prostituées résidentes à Ingouville en 1816.....	118
Tableau 5: Liste des prostituées résidentes à Ingouville en 1817.....	119
Tableau 6: Liste des hommes de couleur vivants à Ingouville qui a été réalisée en l'An XIII.....	128
Tableau 7: L'évolution de la population de négociants et de bourgeois à Ingouville entre 1780 et 1820.....	131

### → Figures

Figure 1: Carte du Havre et de ses environs. Archives municipales du Havre: 1Fi312.....	50
Figure 2: "Le roi sur la hauteur d'Ingouville d'où Sa Majesté observe le beau point de vue de la ville du Havre de Grâce". 1753 - Archives municipales du Havre. BATGF 664.....	56

# Table des Matières

Remerciements .....	4
Résumé : .....	6
Abstract : .....	6
Plan du mémoire de master .....	7
Introduction .....	8
Partie 1 : Ingouville, une société en mutation et un territoire en tensions (1740-1789).....	22
Chapitre 1 : Approche socio-démographique d'un faubourg en formation.....	23
1) Des Ingouvillais de plus en plus nombreux à partir de la Révolution .....	23
2) Un mouvement migratoire de plus en plus important au profit des migrations lointaines	28
3) Quand les travailleurs d'Ingouville rencontrent ceux du Havre et s'en différencient .....	34
Chapitre 2 : Particularités urbaines.....	41
1) De la paroisse rurale à la paroisse urbaine .....	41
2) Transformations urbanistiques : naissance de la chaussée d'Ingouville.....	53
Chapitre 3 : Des tensions sociales en croissance.....	58
1) La montée de la pauvreté : source de tensions à Ingouville ?.....	58
2) L'hôpital général ou l'échappatoire à la montée des tensions .....	63
Partie 2 : Métamorphoses révolutionnaires (1789-1794) .....	68
Chapitre 1 : la conscience politique naissante d'un faubourg .....	69
1) Le printemps 1789 : des revendications politiques proches de celles des Havrais.....	69
2) Une montée de la pauvreté qui inquiète les Havrais.....	73
3) 1789- 1791 : du problème de la faim aux désordres sociaux .....	78
4) 1793-1794 : le livre de la Bienfaisance nationale ou l'expression des désordres ingouvillais .....	84
Chapitre 2 : Ingouville, une Révolution en contrepoids du Havre ? .....	92
1) Personnage de Musquinet-Lapagne : maire et révolutionnaire ?.....	92
2) L'entrée en scène des jacobins d'Ingouville.....	106
Partie 3 : L'affirmation d'un faubourg (1800-1825) .....	114
Chapitre 1 : Un faubourg ? .....	115
1) Un nouveau contexte sociétal.....	115
2) Particularismes urbains.....	132
Chapitre 2 : L'expression d'un antagonisme .....	139
1) Une population qui effraie.....	139
2) ... mais que la municipalité d'Ingouville arrive à réguler .....	145
Conclusion.....	150
Sources d'archives.....	155
Bibliographie et sitographie .....	160

Annexes.....	165
<b>Annexe 1</b> : Plan de la ville du Havre datant de 1769 (AMH : 1Fi225). On aperçoit au nord de la ville, la paroisse ainsi que la chaussée d'Ingouville bordée par ses arbres plantés en 1738. (N°67 sur la légende du plan).....	165
<b>Annexe 2</b> : Gravure de la Chaussée d'Ingouville datant de 1822. Propriété des Musées d'Art et d'Histoire de la ville du Havre. ....	166
<b>Annexe 3</b> : État général des demandes d'inscriptions par des veuves d'agriculteurs ou .... artisans (Archives départementales de Rouen : L.2110).....	167
<b>Annexe 4</b> : Exemple de « Dispensaire de salubrité » donné aux prostituées au sein de la ville du Havre. AMH : 1Iing7 .....	168
<b>Annexe 5</b> : Retranscription d'un extrait des renseignements donnés par la commune d'Ingouville datant de 1810. (AMH : 2Iing2) .....	169
<b>Annexe 6</b> : Retranscription d'un extrait des questions du département à la commune d'Ingouville. (AMH : 4Fing6).....	170
Table des illustrations.....	171